FETE DU JOUR : Saint Pigmène
Soleil: lever 5 h. 55; coucher 6 h. 08.
Lune: lever 5 h. 04; coucher 3 h. 45.
TEMPS PROBABLE
Doux et pluvieux
Maximum 43; Minimum 32.

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
La "Presse" renseigne sur tout

41e ANNEE—No 133—22 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MARDI 24 MARS 1925 PRIX: DEUX CENTINS

UN SURPLUS DE $1,823,000 DANS LES REVENUS SUR LES DEPENSES

L'hon. M. Robb soumet le budget aux Communes. — "Un résultat remarquable", dit le ministre-suppléant des finances.—Allègement du fardeau des taxes. — Une diminution dans les dépenses ordinaires. — Une balance du commerce favorable.

UNE COMMISSION D'AVISEURS SUR LE TARIF

Ottawa, 24. — L'honorable M. J.-A. Robb, ministre suppléant des finances, a soumis pour la seconde fois le budget aux communes, cet après-midi, devant un auditoire qui débordait de la chambre. Dans son exposé de la situation, l'hon. M. Robb a mentionné une forte diminution dans les revenus publics, laissant cependant, a-t-il dit, un surplus de $1,823,000 dans les revenus sur les dépenses. "C'est là un résultat remarquable", a dit l'hon. M. Robb, "et tous les Canadiens peuvent en ressentir un justifiable orgueil".

Le ministre suppléant des finances a attribué, pour une large part, la diminution des revenus de l'an dernier à la diminution du fardeau des taxes, et il a observé, au sujet des changements dans le tarif que "pour le présent, l'opportunité devrait être donnée pour une observation sans obstruction des effets des grands changements dans le tarif faits l'an dernier".

Les principaux points dans le discours de l'hon. M. Robb sont les suivants:

(1)—Diminution des revenus estimés à $52,837,000 comparés à ceux de l'année précédente.

(2)—Diminution de $5,100,000 dans les dépenses ordinaires.

(3)—Surplus de $1,823,000, ou de $5,823,162 si l'on inclut les $4,000,162 reçus de la Grèce et de la Roumanie, dans les revenus sur les dépenses.

(4)—Augmentation de la balance favorable du commerce du Canada avec les autres nations à $263,414,526.

(5)—Organisation d'une commission d'aviseurs pour s'enquérir du tarif et des autres problèmes du commerce, pour laquelle il est pourvu dans les clauses principales.

L'hon. M. Robb a traité longuement de la question des finances pour les chemins de fer. Il dit que la compagnie du chemin de fer National n'avait pas encore pu réussir à rencontrer, au moyen de ses recettes, les arrérages des intérêts accumulés sur nos emprunts. "Le montant total de ces arrérages d'intérêts le 31 mars 1924, dit-il, était d'environ $131,000,000, mais ils ne sont pas considérés, dans nos comptes publics, comme un actif; ils sont laissés en suspens comme un compte non payé à échéance".

En faisant ses déclarations sur le budget, l'hon. J.-A. Robb, ministre suppléant des finances, a dit: "En présentant, aujourd'hui, l'état financier de notre Dominion, vous me permettrez d'exprimer le sincère regret, que je sais, vous partagez tous, que nos voeux pour un prompt retour à la santé de l'hon. M. Fielding, ministre des finances, ne se soient pas complètement réalisés".

LE REVENU BRUT

"Les comptes publics, pour l'année financière 1923-1924 ont été soumis à cette Chambre le 9 du mois dernier. Les fonds consolidés du revenu ou les recettes ordinaires sont indiqués comme étant de $396,837,682.22, ce qui est de $837,682.22 de plus élevé que les estimés donnés à cette Chambre, au cours de la dernière session, et de $2,222,782.22 plus élevés que les recettes correspondantes de l'année précédente. Les autres recettes se sont chiffrées à $9,743,635.74, amenant le total brut du revenu à $406,581,317.96.

LES DEPENSES

"Le côté des dépenses indique $324,813,189.75 pour les déboursés ordinaires, soit une diminution de $7,480,542.34 sur les déboursés correspondants pour l'année précédente. Les dépenses du capital, de la démobilisation et autres charges se sont chiffrées à $19,208,597. Les dépenses totales ont été de $344,021,786.75, ou de $6,586,759.97 de moins que l'année précédente pour les mêmes services.

La dette publique a diminué de $35,993,593.86. Depuis la Confédération, la dette n'a diminué que 9 fois et ce, depuis 57 années révolues. La somme précitée est la diminution la plus considérable enregistrée. Pendant les neuf années, cette diminution est de $10,375,758.83 plus considérable que celle qui s'en approche le plus.

Dois-je, avant de parler de l'issue de l'année 1924-25, qui finit le 31 du courant, demander l'indulgence de la chambre, pour rappeler, un moment, l'affirmation qui a été faite, à la dernière session de cette chambre, que la réduction de la dette d'une somme de $35,000,000 aurait été obtenue du fait que le gouvernement se serait départi de la coutume pratiquée jusque-là, de faire des prêts au chemin de fer National du Canada. La fausseté de cette affirmation a été démontrée par le premier ministre, de sa place même, dans cette chambre.

DES RAISONS

Les raisons que j'ai de me reporter à cette affaire, dans le discours sont autant dans l'intérêt du parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir, que dans l'intérêt de ceux qui participent à notre vie nationale.

L'attaque, alors, fut singulièrement affaiblie par le fait que deux des hommes qui nous critiquaient, ne semblaient pas d'accord pour déterminer le nombre de millions qui étaient en question, ni pour dire jusqu'où la dette aurait été affectée. Durant les dernières vacances de cette Chambre, ces remarquables et fausses attaques ont été réitérées dans des discours publics, et mises en évidence dans certains journaux.

La critique que l'on fait de la politique suivie par un parti politique, quand elle est faite d'une manière injuste, et que l'on représente une administration comme ayant bouleversé les méthodes qui favorisent le progrès national, dans le but de montrer la position financière d'un pays sous un jour faux, cette critique apporte avec elle un danger que, j'en suis certain, ne réalisent pas ceux qui se livrent à une telle propagande.

UN BEL AVENIR

Nous, Canadiens, nous sommes en train de devenir, dans un avenir non éloigné, une grande nation. Nous sommes dans notre période de croissance. Nous devons pratiquer l'économie; mais c'est notre devoir, aussi de prendre les dispositions qui sont nécessaires pour le développement de notre pays. Pour rencontrer les principales obligations qui sont nécessaires pour notre développement national, nous avons besoin du capital étranger. Si nous nous adressons aux marchés financiers de l'étranger pour obtenir des emprunts, dans le but de développer notre pays, je suis d'avis qu'il y a danger que notre crédit, qui est maintenant au plus haut point, soit diminué, et que nous pouvons être appelés à payer des taux plus élevés.

Je ne crains pas d'ajouter qu'une critique du genre de celle dont je viens de parler peut avoir pour résultat de diminuer notre crédit national. Aussi bien, j'ai pensé qu'il était nécessaire de faire examiner notre position budgétaire de 1923-24 par deux des plus compétents comptables licenciés du Canada, deux hommes à qui personne ne pourrait trouver à redire.

Cette mesure a été prise dans ce double but; de donner satisfaction au peuple du Canada, ensuite, aux étrangers à la bonne volonté et aux ressources financières desquels, nous pouvons avoir besoin de faire appel, pour nous aider à travailler au développement de notre pays.

LE CERTIFICAT

A la date du 27 janvier 1925, je reçus le certificat des auditeurs, copie duquel a été imprimée sur la feuille de balance, page trois des comptes publics de 1923-24; ce certificat se lit comme suit :

Nous avons examiné le bilan du Dominion du Canada à la date du 31 mars 1924, et nous certifions qu'il est conforme aux bilans des années précédentes, sans y comprendre dans la dette nette du pays les émissions du chemin de fer Canadien National. Ces émissions garanties apparaissent année par année à titre d'obligations indirectes

George Edwards, de la firme Peat, Marwick, Mitchell and Company.

Ottawa, le 27 janvier 1925.

LE CANADIEN NATIONAL

Tandis que dans le passé des emprunts garantis ont été négociés pour couvrir des déficits, des dépenses au compte capital et d'autres charges, ce qui apparait dans les comptes publics comme des obligations indirectes, je soumets qu'il serait idéal de pouvoir faire en sorte, en vue d'obtenir de meilleures conditions pour les emprunts du Canadien National, que le ministre des finances se borne à garantir des prêts d'amélioration du réseau.

La présente administration a été particulièrement heureuse à ce sujet. Le réseau rencontre maintenant ses frais d'opération et accuse même un surplus qui sert à payer les charges fixes. Le chemin de fer n'est pas appelé à payer à même ses revenus les intérêts dus au dominion sur l'argent qu'il lui a prêté, bien que cela apparaisse dans le budget annuel du chemin de fer tel que soumis de temps à autre par le ministre des chemins de fer et des canaux.

Le chemin de fer se trouve ainsi soulagé d'un très fort déboursé annuel et conséquemment mis en mesure de rencontrer ses dépenses au compte capital et les frais d'amélioration du réseau au moyen d'emprunts garantis par le ministre des finances. Le surplus net accusé par le revenu d'opération, joint à l'argent prêté par le gouvernement, aide le chemin de fer à payer ses charges fixes qui, évidemment, comprennent les intérêts dus sur les valeurs détenues par le public.

DURANT LA GUERRE

Dois-je expliquer, pour renseigner cette Chambre et le pays, le rapport établi entre les finances du Canadien National et les comptes publics? Durant la guerre il avait été jugé à propos par le gouvernement d'alors, afin d'éviter un désastre dans nos moyens de transport, d'accorder une aide financière substantielle au Nord Canadien et aux compagnies subsidiaires. De fortes sommes d'argent ont été prêtées à la compagnie, le gouvernement prenant pour garantie des obligations du chemin de fer portant intérêt ou des billets à demande. Ces billets, jusqu'à 1920, ont été placés dans l'actif et ils apparaissaient ainsi dans le bilan du Canada, et étaient soustraient de la dette brute pour connaître le montant de la dette nette. Le ministre des finances actuel, M. Fielding, avait fait à ce sujet la déclaration suivante:

"Lorsque le montant n'était pas considérable, proportionnellement à notre chiffre d'affaires, il n'y avait pas lieu de faire de distinction; mais, lorsque ce chiffre, sous l'administration de nos chemins de fer, grandit dans de grandes proportions, il devient désirable ou nécessaire de faire une distinction.

"Mon prédécesseur au ministère a très sagement fait cette distinction en divisant notre actif en deux parties, l'une active et l'autre inactive".

POLITIQUE SUIVIE

"Les emprunts des chemins de fer furent classifiés, en 1919-20, dans la partie inactive, augmentant ainsi la dette nette du Dominion du montant total des emprunts d'alors du chemin de fer. Le montant ainsi ajouté dans ce temps-là par le ministre précédent fut de $272,624,931.34. Lorsque le ministre des finances actuel, M. Fielding, prit charge du département, il continua la politique de son prédécesseur, et cette politique est encore actuellement suivie.

"Chaque année, les prêts du gouvernement au chemin de fer sont ajoutés à notre dette, et les obligations de la compagnie émises sur le marché public portant la garantie du ministre des finances sont, comme auparavant, mises dans les comptes publics à titre d'obligations indirectes. Voici un exemple: le 31 mars 1922, la dette nette du Dominion était de $2,422,135,801; le 31 mars 1924, la dette nette était de $2,417,783,275, soit une diminution de $4,352,526 de la dette nette.

Le montant des prêts au chemin de fer, du 31 mars 1923 au 31 mars 1924, savoir $24,500,000, fut ajouté à la dette du pays. Heureusement, notre condition financière était plus que suffisante pour dépasser cette lourde addition à notre dette, et malgré cela, nous avons pu balancer notre budget par plus de $35,900,000, cette année-là. Le total de notre dette nationale, le 31 mars 1924, savoir $2,417,000,000, comprenait une somme de $582,000,000 représentant le total des prêts faits aux chemins de fer jusqu'à ce jour.

La compagnie de chemin de fer ne peut, à même ses recettes, rencontrer les arrérages d'intérêts accumulés sur les prêts que nous lui avons consentis. Ce gouvernement, suivant la politique de ses prédécesseurs, continue d'aider la compagnie dans le paiement des intérêts.

Dans le cas contraire, il faudrait augmenter nos provisions annuelles dans les estimés, ce qui serait ajouter à notre dette, et les créditer après avoir reçu de la compagnie le montant prévu dans les estimés, ce qui serait réduire d'autant ladite dette en raison de son augmentation. Le montant total de ces arrérages d'intérêts au 31 mars 1924 était d'environ $131,000,000, mais il n'a guère été considéré dans nos comptes publics comme un actif.

EXCELLENTS RESULTATS

Avant de cesser de parler de cette question de réduction directe de la dette, je prendrai la liberté d'attirer l'attention des membres de cette Chambre sur la feuille de balance des comptes publics à la fin de l'année financière 1923-24, page deux, où on verra à notre actif un montant de $43,612,576.16, et je soumettrai les instructions suivantes:

"Un tel montant d'argent en caisse ne démontre-t-il pas avec évidence que nous terminons cette année avec d'excellents résultats? Et, pour l'information de tous les intéressés, ne puis-je pas souligner que ce montant provenant de nos épargnes, c'est-à-dire $34,500,000, a été mis à part et rapportera des intérêts aussi longtemps que nous ne serons guère contraints de le dépenser dans l'intérêt général de la nation?

SOMMES PAYEES

L'an dernier, il a été établi que durant l'année fiscale 1923-24, le ministre des finances avait payé toutes les sommes exigées par le chemin de fer National du Canada, dans l'année, et que la même chose avait été faite dans l'année 1923-24. Il est parfaitement vrai que, durant l'année 1923-24, le ministre des finances a pu rencontrer toutes les obligations dues pour le chemin de fer, y compris les intérêts du capital.

Au cours de cette année, nous avons reçu du gouvernement impérial la somme de $56,000,000 pour la liquidation des obligations extérieures encourues par le gouvernement impérial durant la guerre. Le ministre des finances s'est alors trouvé en possession d'un gros montant d'argent comptant, qui ne provenait pas du revenu des taxes de l'année, et au lieu de distribuer ces sommes au public, et d'encourir par ce fait une obligation additionnelle avec les charges de l'intérêt annuel, il prit sagement le parti dans le plus grand intérêt du pays, d'utiliser ce comptant pour subvenir aux besoins urgents des chemins de fer.

Le parlement fait des provisions pour les besoins de nos chemins de fer, en autorisant le gouvernement à faire des prêts aux chemins de fer, soit en argent comptant, soit par le moyen de garanties, soit par ces deux moyens à la fois. Telle est la nature de l'autorisation qui a été demandée par nos prédécesseurs, au ministère des finances, et qui est encore la présente forme de

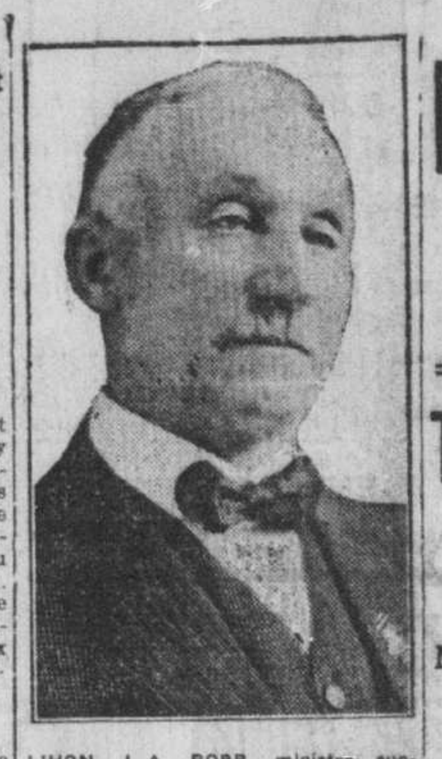

L'HON. J.-A. ROBB, ministre suppléant des finances, qui a soumis le budget aux Communes, cet après-midi.

l'autorisation donnée par le Parlement.

Le Parlement n'autorise pas le gouvernement à prêter de l'argent pour les besoins des chemins de fer, autrement que sur des garanties.

M. l'Orateur, je demande maintenant que la courtoisie de cette Chambre me permette de faire insérer dans le Hansard le rapport détaillé contenant les remarques que je viens de faire au sujet de allocation du gouvernement, au comptant, ou sur garantie, qui a été faite aux chemins de fer.

Etat des prêts faits aux chemins de fer pour 1922-23, 1923-24 et 1924-25, faits en argent ou en émissions d'obligations garanties en vertu de l'Acte des appropriations:

Déficit: Intérêt déficitaire de la mise en exploitation dû au public et sur les loyers des lignes louées: en 1922-23, $36,722,181; en 1923-24, $20,356,198; en 1924-25, $21,343,940. Total: $78,422,319.

Rachat de la dette, y compris les fonds pour le matériel, le paiement des sommes principales et des fonds d'amortissement: En 1922-23, $25,275,902; en 1923-24, $11,469,369; en 1924-25, $7,007,533. Total: $43,752,804.

CAPITAL

Placements dans des voies, du matériel et y compris l'acquisition de propriétés: en 1922-23, $18,214,940; en 1923-24, $41,630,933; en 1924-25, $33,765,527. Total, $93,611,400.

Totaux: 1922-23, $80,213,023; 1923-24, $74,550,000; 1924-25, $64,027,000. Total, $218,790,023.

Ces totaux se décomposent comme suit:

Prêts en argent chargés à la dette nette du Dominion: 1922-23, $80,213,023; 1923-24, $24,550,000; 1924-25, $18,027,000. Total, $122,790,023.

du Dominion: 1922-23, $80,213,023; 1923-24, $24,550,000; 1924-25, $18,027,000. Total, $122,790,023.

Prêts par voie d'obligations garanties par le gouvernement: 1922-23, aucun; 1923-24, $50,000,000,-1923-24, $46,000,000. Total $96,000,000.

Pendant que les prêts en argent de $18,027,000 pour 1924-25 sont moindres que les déficits pour la même année de $3,316,940, l'état démontre que pour les trois années dont il est question, les prêts ont non seulement permis à la compagnie de rencontrer tous les déficits, y compris les charges fixe dues au public, mais lui ont laissé la substantielle somme de $44,000,000 pour être appliquée au capital.

L'ESPOIR RENAIT

Avant de parler de l'exercice financier clos le 31 du courant, je voudrais toucher à la dépression économique qui a si vivement désappointé le monde pendant l'année 1924. Au début de l'année le marasme des affaires affectait toutes les nations d'Europe.

Leur troublant problème des réparations, toujours irrésolu, avec aucun espoir de mettre fin à ces difficultés, inspirait du découragement. Ce sentiment se répandit et affecta l'industrie du Canada et l'activité de ses affaires. La ratification du plan Dawes a fait renaître l'espoir et ce plan constitue le premier pas véritable fait pour régler l'imbroglio des réparations.

Il faudrait attendre encore quelque temps avant de recevoir tous les rapports pour l'exercice clos le 31 mars, mais nous pouvons d'ores et déjà faire des estimés assez justes pour les derniers mois de l'année.

REVENUS ACTUELS

Les revenus actuels du département des finances à venir jusqu'au 28 février inclusivement sont de $308,994,207.71. Quant au montant des revenus prévus jusqu'à ce que l'année soit finalement close, ils sont estimés à $35,005,792.29. Ceci constitue un revenu total d'environ $344,000,000., soit une diminution approximative de $52,800,000. sur le revenu de l'année 1923-24.

Les revenus prévus concernant les douanes seront de $108,200,000., soit une diminution d'environ $13,300,000. sur l'an dernier.

SURPLUS ATTENDU

De l'accise, nous attendons $39,200,000, soit un surplus d'environ $1,000,000. Nous estimons que les revenus provenant des taxes de l'accise seront de $85,000,000, soit une diminution d'environ $35,600,000. En ce qui concerne maintenant les taxes sur le revenu, nous prévoyons un montant de $56,550,000, soit un surplus d'environ $2,350,000.

Enfin, des différentes autres taxes d'affaires, nous nous attendons à toucher environ $2,400,000., soit $2,350,000 de moins que l'an dernier. Les intérêts de nos placements constitueront un revenu de $9,350,000, soit encore une diminution d'environ $2,550,000. Nous comptons recevoir des postes la somme de $28,100,000, soit une diminution d'environ $750,000.

De toutes les autres sources, nous recevrons un montant total d'environ $15,200,000, soit une diminution d'environ $1,500,000.

M. l'orateur, je soumets respectueusement le projet de déposer devant cette Chambre sous forme de sommaire les statistiques que je viens de citer.

Le discours se continue.

LE SYNDICAT NE VOULAIT PAS ETRE ENNUYE PAR LES LIMIERS

TRAVAIL EFFICACE POUR LA PREVENTION DES INCENDIES

M. Rodolphe Latulippe, en réponse à une lettre du secrétaire de l'Association des courtiers en assurance-feu, rappelle l'oeuvre accomplie par la commission.

LE COMMISSAIRE QUINN

A l'ouverture de la séance de la Commission des incendies, cet après-midi, le commissaire Rodolphe Latulippe a fait les déclarations suivantes, que nous reproduisons textuellement:

"Avant d'ouvrir une enquête, je me permettrai de répondre à la lettre de M. D'Auteuil, secrétaire de l'Association des courtiers en assurance-feu, lettre publiée dans des journaux, le 22 courant.

"Un des articles de la loi qui gouverne notre cour dit: "Le commissaire possède ex-officio tous les pouvoirs d'un juge des sessions, d'un recorder ou d'un coroner, pour toutes les fins qui se rapportent aux enquêtes. Il a le droit d'assigner les témoins qu'il désire.

"Le commissaire n'a pas le droit de faire observer les règlements municipaux relativement à la prévention des incendies. Ce devoir incombe au surintendant municipal des édifices publics et au département d'inspection, placé sous le contrôle du chef de la brigade de feu, M. Raoul Gauthier.

"Une organisation spéciale, dirigée par la "Canadian Fire Underwriter's Association", fait l'inspection des maisons en construction, du posage des fils électriques et de l'installation des fournaises. Les commissaires tiennent des enquêtes sur les incendies dont la cause est inconnue ou d'un caractère suspect ou criminel. Ils ont le pouvoir de traduire en cour, le jour même de l'incendie s'ils le jugent à propos, toute personne en état de fournir des renseignements utiles. Ils ont le droit de s'enquérir du montant des pertes, pour atteindre leurs fins.

"Nous émettons des mandats d'arrestation quand la preuve est suffisante et nous envoyons l'accusé devant la Cour du Banc du Roi. Quand la preuve n'est pas assez forte pour motiver l'émission d'un mandat d'arrestation mais qu'elle nous laisse au moins la conviction morale qu'il y a eu négligence criminelle, nous recommandons aux compagnies d'assurance de ne pas renouveler la police.

"Les intérêts des compagnies sont intimement liés aux intérêts de la ville de Montréal. Les compagnies, tout comme la ville, subissent des pertes par suite des incendies. La cour des commissaires est arrivée à réduire les réclamations exagérées pour un fort pourcentage. Elle a été l'un des meilleurs éléments de prévention des incendies.

"Les courtiers d'assurance n'ont rien fait jusqu'ici pour diminuer le nombre des incendies. Trop de fausses représentations ont été faites aux compagnies d'assurance. Nous ne jugeons pas les courtiers d'après leurs prétentions, mais d'après leur passé.

"Si les réclamations des victimes d'incendies étaient payées en entier, les désastres succèderaient aux désastres, à cause de l'encouragement donné aux incendiaires. Et c'est le peuple qui, finalement, en serait la victime. Lors d'une enquête récente, la valeur d'un magasin et de son assortiment était estimée à $2,000. Mais l'ensemble était assuré pour $6,500. Le but des courtiers en réclamant un amendement à la loi est tout personnel."

M. le commissaire Emmet Quinn monta alors sur le banc pour faire aussi une déclaration qui corrobore celle du commissaire Latulippe. "La cour d'enquête, dit-il, a fait beaucoup de bien pour assurer la prévention des incendies. Dans le cas de 2,042 incendies, sur lesquels nous avons tenu enquête, nous avons réussi à en déterminer les causes dans 1,371 cas.

"Nous recevons une étroite coopération de la part du département des incendies et de la Canadien Fire Underwriter's Association. Mais des courtiers nous n'en recevons aucune. Le seul moyen par lequel il leur serait possible de coopérer avec nous est de choisir un comité spécialement nommé à cet effet."

En terminant, le commissaire Quinn rendit hommage au service des détectives de la cour et de la "Canadian Fire Underwriter's Association".

Cours de WALL STREET

New-York, 24.—Les ventes considérables d'actions des chemins de fer transportant du grain, à la suite du rapport défavorable du Union Pacific pour février, les firent descendre à un nouveau minimum pour l'année et rendirent le marché irrégulier. Omaha recula de 7 points, Chicago Northwestern de 6½, Atlantic Coast Line de 4, Great Northern de priorité de 3⅝, Northern Pacific de 2, Union Pacific de 2¾; Southern Pacific, Canadian Pacific, Delaware et St. Louis & San Francisco fléchirent de 2 points.

Cours de cet après-midi communiqués par H.-M. Connolly & Cie :

Valeurs	Max	Min.	Clôt.
Atchison	118⅞	117⅞	117½
American Can	170½	166¼	166¼
American Loco	127½	126⅜	125
American Wool	38½	37⅝	38
Baldwin Loco	118	115⅝	116¼
C. P. R.	145¾	143⅞	143⅞
Erie Railroad	29⅞	29	29
Famous Players	93⅝	93	93¼
Houston Oil	67	62	64⅞
Inter Nickel	25	24½	24½
Inter Paper	50	48¼	49⅝
Lehigh Valley	72⅞	71½	71½
Marine Com.	12	11¾	12
Marine pfd.	42½	40⅜	40⅜
Nevada Copper	13⅝	13⅝	13⅝
Overland	12	11¼	11⅜
Pullman	133¼	131	131
Pure Oil	27½	26	26
Repogle	14	13¾	14
Studebaker	42¾	41⅝	41⅝
St. Paul com.	5⅞	5½	5½
St. Paul pfd.	10	9⅞	10
Vanadium	26½	26¼	26¼
Union Pacific	141⅞	138½	138⅝
Westinghouse	68	67¼	67¼
White Motors	60	59	59
U. S. Steel	118⅝	117¼	117⅛
Stewart Warner	57½	55¼	55½

Bell Telephone—12 de 135¼ à 135¼.
Brazilian Traction—285 x 51⅛.
Brit. Emp. Steel, 2nd pfd.—25 x 9½.
Brompton P. & P.—10 de 25 à 25⅛ à 25.
S. C. Power—10 à 72.
Dom. Canners—5 x 93½.
Canada Cement—50 de 102½ à 102.
Cons. Smelting—400 de 64 à 61½.
Dom. Glass—10 x 111.
Canada Steamship pref.—105 de 43¼ à 43⅜.
Laurentide Co.—25 de 80¼ à 80.
Montreal Power—35 x 176.
Shawinigan—60 à 136½.
Winnipeg Electric Ry—40 de 41½ à 41⅝ à 41.
Twin City—5 à 61½.
St. Lawrence Fl.—10 à 35.
Brit. Emp. 1st pfd.—5 à 29.
Cuban Sug. pfd.—25 à 40.
Goodyear pfd.—10 à 95.
Cuban Sug.—65 à 7½.
Gen. Elect. pfd.—7 à 53.
Asbestos pfd.—10 à 92.
Mckay—55 à 115.
Ottawa Pow.—5 à 99.
Steel pfd—6 à 109.
Ogilvie pfd.—5 à 126.
Winnipeg Ry pfd.— 30 de 96¼ à 96.
Atlantic Sug.—60 à 27.
Hollinger—145 à 14.10.

A MONTREAL

Liste des ventes de cet après-midi, communiquée par L.-G. Beaubien & Cie :

National Breweries — 185 de 46¼ à 45⅝.
Abitibi P. & P.—100 de 65⅛ à 65¾.

VENTES A TORONTO

125 Atl. Sugar 66½; 10 B. E. Steel 2e 9¼; 70 Brazilian 52¼, 52⅛, 52¼; 65 B. C. Fish 26; 25 Burt 183; 595 Canada Bread 124⅝, 122, 124; 10 id. priv. 103½; 25 Cement 102½, 102, 102, 102¼; 200 S. S. Lines 12½; 510 id. priv. 43¼; 1 Canada Gen. Elec. priv., 54; 7 C. P. R. 145½; 55 City Dairy 82½, 82¼, 82½; Cons. Smelters 64⅝, 59⅝, 63⅜; 30 Cons. Gas 165½; 20 Detroit United 10; 35 Dom. Can 94, 93, 94; 5 Dom. Can priv. 97¼; 50 Duluth Supr. 29½, 39, 29¼; 86 Goodyear priv. 95½, 95⅛, 95¼; 10 Mackay 115¼; 2 id. priv. 100; 8 Port Hope 90½; 20 Porto Rico Ry. 38; 20 id. priv. 89¼; 10 Rogers priv. 89; 15 Russell priv. 85; 10 Sales Book priv. 92; 25 Steel of Canada 82; 35 Twin City 61⅝, 61½, 61¼; 100 Winnipeg Ry. 41¾, 41⅝, 41⅝.

Mines—3,700 Larose 50, 42½, 48; 110 McIntyre 17.00.

Banques—41 Commerce 201, 200⅝, 201; 4 Imperial 189; 47 Standard 173; 106 Toronto 200; 5 Union 111½.

LES ACTIONNAIRES DE L'INTERNATIONAL PAPER APPROUVENT LE PROJET

Corinth, 24.—Les actionnaires de l'International Paper Company ont approuvé le projet d'augmenter le capital-actions de $20,000,000 à $50,000,000 et de créer une émission de $50,000,000 d'actions privilégiées 7%. Celles-ci seront échangeables contre les actions privilégiées 6% actuelles, au taux de une pour une et $10 en argent.

Le projet d'acquérir les propriétés Riordon, actuellement entre les mains du comité des obligataires, a aussi été approuvé par la ratification du contrat intervenu avec l'International Paper, Limited, la compagnie administrative. L'autorisation a été donnée d'émettre des obligations hypothécaires 6%; environ $7,000,000 seront donnés en paiement des propriétés et $15,000,000 seront offert au public. Le nombre des directeurs a été porté de treize à dix-huit.

Ce que raconte le témoin Brosseau concernant la légitimité du commerce de cette organisation.—Les opérations de l'ancien gérant d'un magasin de liqueurs.

PAS DE CONCURRENCE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24 — La séance de cet avant-midi, à l'enquête sur la Commission des liqueurs s'est terminée avec le témoignage de M. Albert Brosseau.

Le témoin raconte qu'il a, un jour, envoyé un de ses avocats, M. Marin, porter toute la documentation concernant le syndicat à M. Cordeau, lui démontrant que leur commerce était légitime et que le syndicat ne voulait pas être ennuyé par les détectives.

"M. Perron, ministre, le savait aussi", dit le témoin, "et M. Médéric Martin également."

—Il était maire dans le temps? demande M. Sauvé.—Oui.

Le témoin raconte que si le syndicat avait réussi dans sa première transaction il aurait cherché à disposer de la boisson de M. Lord à Saint-Pierre Miquelon. Car c'était une condition que mettait M. Lord pour entrer dans le syndicat.

—Le syndicat n'a pas fait d'autres transactions?—Non.

—Quels étaient les intéressés dans le partage? — Narcisse Lord, Albert Brosseau, Jos. Godbout, A. Lesieur, Dr M.-H. Lebel, J.-H. Lavallée.

—Y en a-t-il d'autres? —Non.

LE CAS DE M. BRAY

—On a mentionné le nom de M. Bray, connaissait-il quelque chose? Faisait-il parti du syndicat? —Non, M. Bray a prêté $5,000. Je lui avais demandé de me prêter cela en bon sport et il m'a envoyé cet argent en Angleterre. Il a escompté un billet de $4,000 à M. Lord.

Je ne lui ai pas encore remis cet argent. Alors, c'est un service seulement qu'il m'a rendu. J'ai eu besoin d'argent et il en a envoyé et il a aidé M. Lord aussi en lui faisant escompter à sa banque pour $4,000.

—M. Bray a-t-il eu quelque chose à faire dans le partage?

—M. Bray n'a jamais fait partie du syndicat.

—M. Brien a prétendu que M. Bray était allé à New-York?—A cette époque-là on était en élections provinciales, j'étais si content de voir qu'il avait été élu que je lui ai télégraphié de venir me rencontrer à New-York, pour que je le félicite. Il y est resté trois jours. M. Bray, en aucune façon, à New-York, ne s'est occupé de près ou de loin de cette cargaison. En aucune façon, les seuls qui ont commuiqué avec le navire sont MM. Geo. Lord, Dan McLaughlin et moi, et aussi M. Nelligan, qui restait à bord, ainsi que M. Lavallée. Moi j'ai été aussi à bord, pendant deux jours.

—Avez-vous tenté d'introduire de cette boisson dans la province de Québec, soit directement ou indirectement? — Jamais, en aucune façon.

—Avez-vous tenté de faire concurrence avec la Commission des Liqueurs?—En aucune façon.

Le témoin raconte comment il a fait saisir le navire, qui était allé prendre du charbon à Halifax. Le navire est retourné au large et c'est là qu'on a disposé de la cargaison.

Le président demande s'il y a d'autres questions à poser aux témoins et personne ne répond.

Avant l'ajournement, M. Duranleau demande de faire assigner, pour jeudi, M. Wilfrid Lazure, de Sherbrooke. Et le comité est ajourné à demain matin.

Québec, 24. — On a repris ce matin à 10 heures 30 l'enquête au comité des comptes publics sur les opérations de la Commission des liqueurs et sur de prétendus commerces illicites d'alcool dans la province.

A 10 h. 30 le président du comité, l'hon. J.-E. Perrault, est à son siège de même que tous les officiers du comité. Dès qu'on eut le quorum, on continua d'entendre le témoignage de M. Narcisse Lord.

M. Bouchard rappelle au témoin qu'à l'ajournement de la dernière séance, il avait promis d'apporter certains documents. M. Duranleau veut savoir, avant la production de ces documents, s'ils ont rapport aux choses sur lesquelles on enquête. On prend quelques minutes à examiner ces documents qui se rapportent au commerce de M. Lord. A la demande de M. Bouchard, on suspend le témoignage de M. Lord afin de permettre de les consulter plus à loisir.

M. Bercovitch demande: Vous n'avez pas le chèque? —Non. —Il nous le faut.

M. Duranleau soumet que le témoignage doit continuer, M. Bercovitch insiste pour avoir tous les documents. Nous n'avons pas, dit-il, les documents dont nous avons besoin, entre autres certains chèques et billets.

M. DURANLEAU INTERROGE

On décide de continuer d'interroger le témoin.

M. Duranleau interroge. Connaissez-vous le magasin de la Commission, à Saint-Jean? —Oui. —Qui était le premier gérant? —Le major Larocque. —Avez-vous eu connaissance de son genre de commerce? —Oui.

—Avez-vous eu connaissance qu'un jour il s'est plaint que ses supérieurs lui avaient reproché de ne pas faire assez de commerce?

M. Bercovitch s'oppose à la question. Assignez M. Larocque lui-même, dit le président.

—M. Larocque a-t-il fait le commerce à la caisse pour la Commission? —Oui. M. Larocque m'a dit qu'il ne faisait pas d'affaires.

M. Duranleau. — M. Larocque a-t-il été le trouver?—Oui, pour lui aider à faire du commerce.

—Pour le compte de qui? —De la Commission et à son profit et au mien.

LE GERANT LAROCQUE

Le témoin Lord continue. Il était entendu que nous devions vendre plus cher afin que la Commission eût son plein montant. On vendait $5.00 de plus.

Le témoin ne sait pas le montant de ce commerce. Il voulait avoir la permission de la Commission. Il voulait un écrit. Un jour, Larocque lui a dit qu'il avait un char de boissons, qu'il n'avait pas l'autorisation, mais la marchandise.

Qu'avez-vous fait de cette boisson?—Larocque faisait passer les caisses par mer. Mais Larocque commerçait tout seul et il avait tout le profit pour lui. Puis il y a eu des plaintes et il a été arrêté et a perdu sa place. Les clients étaient des Américains.

Il y avait des Canadiens. Quand il est parti ce commerce-là était connu.

Oui trop connu, c'est pourquoi il a perdu sa place.

Où se trouvaient les entrepôts de M. Larocque?—A son magasin, c'était l'entrepôt de la Commission.

NOUVELLE PIECE AU DOSSIER

Le témoin produit comme pièce au dossier, à la demande de M. Duranleau, une convention concernant la répartition des profits d'une transaction de liqueurs faites en Angleterre. M. Nicol s'oppose à la production de ce document parce que ce n'est pas l'original.

Le président: En effet, cela n'est pas légal.

M. Duranleau constate que le comité est bien sévère pour ce qu'il a été naguère. L'autre jour on a fait sortir pourtant des documents d'un tribunal et dont quelques-uns n'étaient pas même signés ni datés. Il prétend que le document en question est la copie exacte de l'original et qu'il pourrait être produit. Il n'y a pas de doute sur l'authenticité de ce document qui a été préparé au bureau de Beaulieu, Gouin, Marin et Mercier. Nous sommes ici en comité d'enquête et nous cherchons la lumière. Nous ne sommes pas devant un tribunal.

Faites identifier ce document par le témoin, dit le président.

Le témoin dit qu'il reconnait le document en question et qui est une convention après que l'on eut abandonné le contrat originaire.

C'est sur ce contrat que nous avons réglé toutes nos affaires d'Angleterre.

"Je n'ai jamais eu l'original en ma possessioin, répond le témoin à M. Nicol."

—Jurez-vous que c'est une véritable copie?—Il faut avoir confiance en ses avocats.—Vous avez donné suite à ce contrat par des répartitions entre les intéressés?—Oui, nous avons toujours marché là-dessus.

ENTRE BRIEN ET LORD

Le témoin produit ensuite une liasse de documents qui comprennent des règlements du syndicats et un autre document qui est un acte de transport de Brien à Lord et d'autres concernant des achats de boisson. Plusieurs membres du comité prennent connaissance de ces documents, ce qui prend le temps du comité. M. Sauvé demande que, pour sauver du temps, le secrétaire lise ces documents, afin que tous les membres en prennent connaissance.

M. Nicol fait remarquer que ces documents ne relèvent pas de l'enquête et qu'ils ont trait seulement à des transactions avec la maison Dawson par l'entremise de la maison Wilson. Il s'oppose à la production de ces documents.

LES DOCUMENTS EN QUESTION

Le secrétaire donne lecture des documents en question. Les premiers sont des lettres d'avocats demandant règlement de certaines transactions faites par M. Lord et qui pressent le paiement de marchandises achetées à la maison Peter Dawson au prix de $12,000.

On produit un autre document qui est un autre jugement du juge Archer au sujet d'une action en répétition de l'indue prise par M. Narcisse Lord contre Boivin, Wilson et Cie.

M. Duranleau dit ne pas avoir

A suivre sur la page 21

AU FIL DE L'HEURE

UN CONTE VRAI

Naturellement, chère lectrice, je vous ai souvent conté des anecdotes qui n'étaient pas tout à fait vraies. Il me faut en convenir et avouer que plusieurs n'étaient nées que du travail de mon imagination; d'autres, basées sur un événement vraisemblable ou que je croyais tel, étaient pour beaucoup enjolivées par mon caprice vagabond; d'autres enfin, pour vraies qu'elles étaient, je vous les ai torturées de telle façon que vous étiez portée à ne les pas croire. Comme toutes les femmes, vous avez préféré croire celles qui n'avaient jamais réellement existé, pour peu qu'elles continssent quelques teintes sentimentales; et les vraies tranches de vie, de vie brutale et réaliste, vous les piquez ironiquement d'incrédulité, au coin de votre fin sourire.

Pour vous contenter, je relaterai une anecdote vraie, si vraie qu'on croirait plutôt à un conte comme en trouvaient Courteline et Allais. Ces auteurs vous déplaisent? Je le sais mieux que vous, et c'est simplement pour vous ennuyer à plaisir que je les mentionne. Malheureusement, l'histoire que j'ai à conter ne peut aucunement vous intéresser. C'est une histoire pour hommes, pour hommes sérieux. Aussi, bien que votre charmante compagnie me soit fort agréable et rafraîchissante, je vous conseille de ne pas me lire plus longuement. Car, et cette fois je suis sérieux, je sais que vous lèverez dédaigneusement le nez sur la dernière ligne de mon anecdote et que vous en serez désappointée. Vous persistez? Eh! bien, continuez, vous saurez me le dire.

Il n'y a pas plus de quinze jours de cela. La chose se passa au palais de justice de Montréal. Un avocat bien connu (surtout de vous qui lisez) devait plaider une cause devant un jury civil, une réclamation en dommages. Il traversait le couloir du troisième étage lorsqu'il se sentit prendre au bras très délicatement, comme par une main de femme. Non, c'était un homme, plus qu'un homme, un client de notre avocat. Et ce client est de ces créatures collantes, qui s'amusent à vous déranger aux heures ardentes du bureau, croyant que leur conversation vous passionne comme une douce musique. L'avocat fit la grimace. "Comment! dit-il, en sursautant. Vous êtes venu m'ennuyer tout l'après-midi d'hier à mon bureau et vous venez me relancer jusqu'ici?" Le client, un peu ahuri, fit comprendre qu'il avait été sommé par l'obligeant shérif de venir servir comme juré dans une cause civile. Et il priait son avocat de bien vouloir le faire exempter de l'ennuyeux service.

"Ah! ah! sourit l'avocat (que vous connaissez bien). Vous tombez à point, mon ami: c'est une de mes causes que vous allez avoir à juger. J'ai besoin de vous, je vous garde. Pas d'exemption! D'ailleurs, cela ne vous dérangera pas, vous ne faites rien autre chose que d'aller ennuyer les gens dans leurs bureaux". Que voulez-vous que le client réponde à cela? Est-ce qu'on peut parler durement à son avocat, et ne vaut-il pas mieux être toujours dans ses bonnes grâces?

Vous voyez, chère lectrice, que jusqu'ici rien ne saurait vous intéresser. Puisqu'il n'est pas trop tard, je vous demande encore de ne pas en lire plus long. Laissez-moi continuer seul.

Arrive la cause en dommages. Notre juré est choisi et assermenté. Il va s'asseoir, et l'on commence l'instruction d'une très longue enquête, qui se fait en français et en anglais. Finalement viennent les plaidoiries.

Notre avocat (celui que vous connaissez bien) commence pour les jurés français un long et vibrant plaidoyer. Sa toge convaincue vole de l'est à l'ouest, ses poings crispés frappent banquettes et documents, ses yeux autoritaires mitraillent à tour de rôle chacun de ses auditeurs, il crie, il gesticule, il transpire, il s'éponge, il a fini.

Vient le moment du plaidoyer en anglais. Notre avocat a bu un grand pot d'eau fraîche et ouvre déjà la bouche pour commencer lorsque son client, qu'il a forcé à siéger comme juré, se lève et demande au juge s'il peut dire quelques mots. "Votre Seigneurie, dit-il, je veux savoir si, après avoir atrocement souffert pendant une heure le supplice de voir gesticuler cet homme et de l'entendre crier ses inepties, nous allons être condamnés à l'entendre hurler la même histoire en anglais. Pour ma part, je suis fatigué de voir son visage, je suis ahuri de sa voix, et ses arguments commencent à m'exaspérer". Deux autres jurés français firent un petit signe d'approbation. Notre homme se rassit, avec un sourire heureux, certain d'avoir fait suffisamment payer à son avocat la désobligeance de la veille. Mais ce ne fut pas long. Notre avocat, après la permission du tribunal, répondit à son client: "Monsieur, cria-t-il, vous venez m'embêter des journées entières à mon bureau et me corner les oreilles de votre voix aigre; votre visage m'ahurit, moi aussi, et vous m'en imposez la vue au point que votre souvenir est un cauchemar chaque nuit. C'est mon privilège de vous parler, et aussi longtemps que je voudrai. Vous, c'est votre devoir de m'écouter, attentivement, poliment, pour aussi longtemps que je vous retiendrai. Et je vais vous retenir ici jusqu'à ce que vous ayez une indigestion auditive de ma voix et oculaire de mes gestes. Vous comprendrez ensuite à quel point vous m'horripilez lorsque vous venez à mon bureau". Et l'avocat, malgré cette sortie et un autre interminable plaidoyer, gagna sa cause haut la main, obtenant sans aucune réduction le montant des dommages qu'il réclamait.

Vous voyez, chère amie, que vous auriez dû m'écouter et ne pas lire cette anecdote si vide de tendre et amoureuse intrigue. Vous l'avez voulu, je ne vous plains pas. Cependant, je vous offre pour authentique ce que j'y raconte et vous permets de la faire confirmer par l'avocat. Vous le connaissez fort bien.

Lait Sain pour Bébés, Malades, Enfants, et personnes âgées.
Lait riche, ext. de grains maltés en poudre. Digestible—Pas de cuisson. Une collation délicieuse.
NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE — L'ORIGINALE

LA VIE SOCIALE

—Son Honneur le lieutenant gouverneur de la province de Québec, l'honorable M. N. Pérodeau, et sa fille, Mme Frank McKenna, ont accordé leur patronage à la revue qui sera représentée du 28 avril au 2 mai, au théâtre Orpheum, par les membres de la "Junior League", au profit de leurs oeuvres.

—Mme J. Brodeur-deLorimier Roxton Falls, est en ville, l'invitée de sa soeur, Mme J.-A. Roy, d'Outremont.

—Miles Alice Vézina, rue Saint-Denis, Pauline Brodeur, Blanche Ethier et Thérèse Brousseau sont à Ottawa, où elles feront un séjour d'une semaine.

—Mme C. Michaud est revenue de New-York où elle a fait un

Madame J.-P. DUPUIS, femme de M. Dupuis, nouveau maire de Verdun.

est retournée à Saint-Hilaire, après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de Mme Emile Chaput.

—Mme C.-B. Lanctot et Mme C.-A. Wilson feront un séjour d'une quinzaine à New-York, à la fin d'avril.

—M. et Mme J.-M. Laberge, boulevard Saint-Joseph ouest, sont partis pour New-York.

—Mlle Marie-Antoinette Young recevra les membres du cercle de couture de l'Assistance maternelle, mercredi.

—Mme Edward Lassère (Eva Plouffe-Stopes), de New-York, est de passage à Montréal, et loge à l'hôtel Mont-Royal.

—Mme Armand Chaput a reçu Mme Noble Bourbonnière et les membres de son cercle littéraire, à l'heure du thé, hier.

—Mme W.-A. Weir a reçu à l'heure du thé, dimanche.

—Mme V.-E. Mitchell, rue Peel, est partie, hier soir, pour un voyage de quelques semaines à Pittsburg, New-York et Atlantic-city.

—Mme Charles-Auguste Soucy recevra à l'heure du thé, jeudi, pour la première fois depuis son mariage. Mmes J. Gee, W. Gastonguay, L. Soucy, Louis Morency serviront le thé, aidées de Mmes J. Tessier, R. Tessier, W. Belisle, W. Brouillet, Miles M.-J. Larivière, Sybil Gee, Henriette et Lucile Larivière. Les salons seront décorés de tulipes, de narcisses et de jonquilles.

—Mlle Juliette Gauvin a reçu à l'heure du thé, dimanche. Les salons étaient décorés d'oeillets, de jonquilles et de tulipes. Mme Léopold-A. Renaud a servi le thé, aidées de Mlles Pauline Pilon, Berthe Simoneau, Marguerite et Marcelle Guindon.

—Le comité d'organisation de la partie de cartes qui aura lieu les 16 et 17 avril, à la salle Lafontaine, au bénéfice des religieuses du Précieux-Sang de Notre-Dame de Grâce, se compose de Mme Léo Doyon, présidente; de Mme David Dupont, secrétaire, et de Mmes Louis Viens, W. Guérin, L. Roy, J.-A. Cartier, O. Lahaie, P. Paré, T. Jones, Bourbonnière, Latulippe, Savard, Grondin et de Mlles Robillard, Patenaude et Lacombe, conseillères.

—Mlle Juliette Tanguay, de séjour de quelques semaines chez son fils, M. Arthur Michaud.

—Mme J.-A. Lalonde, rue Saint-Denis, a reçu, dimanche soir. Les invités étaient: MM. et Mmes Honoré Villeneuve, Paul Villeneuve, V. Dyto, Mme M. Giguère, M. Lionel Ricard, MM. et Mmes J.-J. Ouellette, A. Hogue, Armand Hogue,

Madame J.-A. CARTIER, l'une des organisatrices de la partie de cartes qui aura lieu, à la salle Lafontaine, les 16 et 17 avril, au bénéfice des religieuses du Précieux-Sang de Notre-Dame de Grâce.—(Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis).

Miles Germaine Villeneuve, Simone Villeneuve, Lucile Hogue, Rolande Villeneuve, M. et Mme P. Séguin, Mlle Angéline Cypihot, Mme H. Villeneuve.

QUEBEC

—M. J.-H. Fortier a reçu à déjeuner, hier, au Club de la Garnison, en l'honneur de M. John Bassett, de Montréal.

LES COURS

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

LANGUES VIVANTES

Espagnol: jeudi, 7 heures et 8 heures. Italien: mardi, 8 heures; vendredi, 8 heures.
Allemand: mardi, 8 heures; vendredi, 8 heures.
Anglais commercial: mercredi, 7 heures.
Français commercial: mardi, 7 heures; vendredi, 7 heures.

MATIERES COMMERCIALES

Comptabilité: jeudi, 7.30 heures; vendredi 7 heures.
Mathématiques financières: mardi, 7 heures; mercredi, 7 heures.
Droit comercial: mercredi, 8 heures.
Droit public: jeudi, 7 heures.
Organisation des entreprises modernes: jeudi, 8 heures.
Opérations de banque: mardi, 8 hres.
Economie politique: jeudi, 8 heures.
Géographie économique: jeudi, 7 hres.
Assurances: mercredi, 7.30 heures.

* * *

UNIVERSITE DE MONTREAL
LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES
par l'abbé Henri Jasmin

Mardi, ITALIEN: 1. "Una lettera"; 2. "Riguardo ai titoli da darsi alle persone..." (80); 3. "A chi un segreto? Ad un bugiardo o a un muto. Questi no paria e quei non è creduto" (PANANTI); 4. "Gli uomini si vergognano, non delle ingiurie che fanno, ma di quelle che ricevono" (LEOPARDI).

UNIVERSITE DE MONTREAL
FACULTE DES LETTRES

Le vendredi soir 3 avril, à 8 heures 30 M. Gaillard de Champris, professeur de littérature française à l'Université Laval de Québec, fera une conférence publique, dans la grande salle des conférences de l'Université de Montréal. Il parlera de Puvis de Chavannes. La conférence sera illustrée de projections lumineuses. Le public est invité. L'entrée est libre.

CONVOCATIONS

SOCIETE DE BIOLOGIE

Ce soir, à 8 hrs 30, aura lieu dans l'amphithéâtre de Chimie de l'Université de Montréal, une assemblée ordinaire de la Société de Biologie. M. le Prof. L.-J. Ialbis, fera une conférence sur LA MIGRATION DES PARASITES HETEROXENES. Les membres sont admis.

* * *

CLUB CARTIER-MACDONALD

M. Rodolphe Camirand, avocat, sera l'hôte d'honneur du club Cartier-Macdonald, au dîner-causerie de ce soir. Sa causerie sera intitulée: "A la dérive."

* * *

A L'ALLIANCE FRANCAISE

La prochaine réunion annuelle de l'Alliance Française aura lieu vendredi, le 27 mars, dans la grande salle du Royal Victoria College. Le conférencier sera M. Paul Laumonier, professeur à l'Université de Bordeaux. Il traitera le sujet suivant: "Au pays du poète Ronsard", avec projections lumineuses.

* * *

ECOLE TECHNIQUE

Les diplômés de l'école Technique de Montréal sont priés d'assister à une réunion générale mercredi, 25 mars, à huit heures précises du soir, dans le grand amphithéâtre, 70 rue Sherbrooke oues.

* * *

CHEZ LES PUBLICITAIRES

Au déjeuner-causerie régulier de l'Association de Publicité de Montréal, qui aura lieu demain à 12.30 p.m., précises, le conférencier et hôte d'honneur sera M. William S. Fowler, gérant de la Ramsay Company d'Ottawa. Le sujet que traitera M. Fowler sera: "Les marques de commerce protectives en Canada".

* * *

CHEZ LES ANTIQUAIRES

Le jeudi, 26 mars, sera tenue au Château de Ramezay, la 291ème assemblée de la Société des Antiquaires (section des dames) pour la lecture des rapports et l'élection des officières. Il y aura causerie, programme musical et le thé sera servi.

DES ELECTIONS POUR L'ULSTER

Les nationalistes doivent prendre leurs sièges au parlement de Belfast.

APPEL DE DEVLIN

Belfast, 24. — On compte à peu près quatre-vingts candidats pour les cinquante-deux sièges du parlement de l'Ulster. Les nomination sont faites aujourd'hui. Il y a quarante-trois candidats unionistes, une douzaine de candidats nationalistes et neuf candidats républicains. Joseph Devlin, leader nationaliste, a lancé un manifeste pour appuyer la décision des nationalistes de prendre leurs sièges au parlement. Il déclare que lui-même prendra son siège, s'il est élu et qu'il renoncera à son abstention qui a duré quatre ans.

Devlin écrit: "L'abstention permanente signifie la privation permanente des droits civiques. A une telle politique conduisant à l'impuissance, à la confusion et aux échecs, je ne donne pas le plus léger appui. Laisser les intérêts de notre peuple, dont le quart est à Belfast, sans représentants dans le parlement qui contrôle les affaires essentielles à nos besoins spirituels et matériels serait un suicide".

Il est annoncé, cependant, qu'aucun nationaliste ne prendra un siège au parlement avant que la commission des frontières ait fait son rapport. Les nationalistes qui seront élus dans les circonscriptions de la frontière attendront la démarcation des frontières, avant de prendre leur place au parlement. Le rapport de la commission des frontières est attendu bientôt.

ALCOOL ABONDANT

Dublin, 24. — Il y a 13,000 établissements licenciés pour vendre des liqueurs enivrantes dans l'Etat Libre d'Irlande, d'après une déclaration écrite donnée par le ministre de la justice, M. O'Higgins, à la commission des liqueurs constituée par le gouvernement pour voir si le nombre des licences est trop considérable. Le ministre fait remarquer qu'il y a un établissement licencié par 230 habitants, dans l'Etat Libre d'Irlande; en Angleterre, il y en a un par 400 habitants et en Ecosse, un par 695 habitants.

PAR ACCLAMATION

Belfast, 24. — Sir James Craig, premier ministre de l'Ulster, et Eamonn de Valera, le chef des républicains, ont été réélus par acclamation dans le comté de Down aujourd'hui, à l'occasion de la nomination des candidats pour cinquante-deux sièges vacants dans le parlement de l'Ulster.

M. JOSEPH DEVLIN, leader nationaliste, qui a lancé un manifeste pour demander aux députés de son parti de prendre leurs sièges au parlement de Belfast.

L'ENFANT AVAIT ETE BLESSE PAR UN AUTO

Le 25 octobre 1923, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Cuvillier, Hélio Bacon, un bambin de huit ans, fut renversé par un automobile appartenant à Emery Lalonde et blessé gravement. Le père de l'enfant poursuivit Lalonde en recouvrement d'une somme de $1,000 et l'hon. juge Desaulniers lui a accordé $150.25.

Le demandeur déclarait que Lalonde conduisait son automobile à une vitesse excessive, ne donna pas signal de son approche et n'avait pas sa voiture sous contrôle. Lalonde plaidait qu'il allait à une vitesse bien modérée et que l'enfant était venu soudainement se jeter sur l'auto.

Le juge a trouvé que le demandeur avait établi les allégations essentielles de sa réclamation et c'est pourquoi il lui a accordé la somme de $150.25 avec intérêts et dépens.

VOYAGE EN EUROPE DE LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

A la dernière séance de son Conseil Exécutif, la Société des Artisans Canadiens-Français a définitivement établi l'itinéraire que suivra en Europe sa délégation. Les délégués partiront de Montréal le jeudi, 10 septembre, à neuf heures du soir à destination de New-York, pour de là se rendre, le lendemain après-midi, à Brooklyn où ils s'embarqueront à bord du "Patria", de la Compagnie Fabre.

L'itinéraire européen comprend les villes suivantes:—Palerme, Naples, Pompéi, Rome, Florence, Venise, Milan, Gênes, Menton, Monte-Carlo, Monaco, Nice, Marseille, Nîmes, Vauvert, Lourdes, Bordeaux, Tours; excursion pendant deux jours en automobile aux châteaux de la Loire; Blois, Orléans, Paris, Versailles, Fontainebleau, Lisieux, Honfleur, le Hâvre, Southampton et Londres.

Les délégués s'embarqueront à Southampton à bord de l'"Ausonia" de la Compagnie Cunard, le 7 novembre, pour le retour à Montréal, par la voie fluviale du Saint-Laurent, le dimanche, 15 novembre.

Plusieurs réceptions et cérémonies officielles seront organisées pour le passage de la Délégation, tout particulièrement à Rome où elle sera reçue en audience privée par Sa Sainteté Pie XI, et dans presque toutes les villes de France.

Le nombre des délégués a été officiellement fixé à cinquante. Il est entendu que la délégation aura à sa tête M. Rodolphe Bédard, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, et président de la Société des Artisans Canadiens-Français, ainsi que l'aumônier général de la société, Monseigneur Georges-Marie Lepailleur, P.D., V.F.

L'organisation matérielle de ce voyage a été confiée à l'Agence de Voyage bien connue, Thos. Cook & Fils. (r)

L'HON. SENATEUR BELCOURT NOUS REPRESENTERA

Le Canada le délègue au 23e congrès annuel de l'association interparlementaire.

A WASHINGTON

Du correspondant de la PRESSE:

Ottawa, 24—La réunion annuelle des membres canadiens de l'union interparlementaire a eu lieu récemment dans la salle du comité des chemins de fer du Sénat, sous la présidence de l'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes. Il a été annoncé que le 23e congrès de cette association sera tenu à Washington en octobre prochain.

L'an dernier c'est l'hon. sénateur Raoul Dandurand qui a représenté le Canada au 22e congrès de la Société à Genève. L'hon. sénateur N.-A. Belcourt a été élu président de la section canadienne de l'union.

Les délégués arriveront à New-York le mercredi, 30 septembre, alors qu'ils seront reçus par le groupe américain, et ils resteront à l'hôtel Mayflower de Washington jusqu'au 7 octobre. Ils partiront ensuite pour Niagara Falls. Dès leur arrivée sur le sol canadien, notre groupe de l'union interparlementaire se chargera de la réception. Pendant le séjour de ces délégués au Canada, il y aura des réceptions organisées en leur honneur à Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec. Les provinces d'Ontario et de Québec seront invitées à donner un banquet aux hôtes distingués qui visiteront le pays. Il est tout probable que le gouvernement fédéral dépensera $10,000 pour recevoir ces délégués qui viendront de toutes les parties du monde.

Un comité de réception a été nommé pour s'occuper de la délégation interparlementaire. L'hon. Rodolphe Lemieux, président des Communes, annonce qu'il sera absent du pays du mois de septembre au mois de décembre 1925, et comme il est nécessaire que le président du groupe canadien soit sur les lieux pour recevoir la délégation, l'hon. sénateur N.-A. Belcourt a été élu président du groupe canadien de l'union. Le vice-président du groupe canadien est sir Henry Drayton et les secrétaires-conjoints sont le sénateur G.-V. White et M. Thomas Vien, député libéral de Lothinière.

Les délégués étrangers sont reçus par le comité exécutif aidé des hon. sénateurs Foster, Dandurand, Beaubien, Chapais, Smeaton White, W.-B. Ross, McLennan, Robertson et de sir Henry Drayton.

Au cours de la dernière séance, l'hon. sénateur Dandurand a présenté aux membres canadiens de l'union interparlementaire un compte rendu de la 22e réunion de l'association en Suisse, du 22 au 28 août dernier. Deux cent onze délégués, représentant 26 pays différents, ont assisté à cette réunion et pour la première fois l'Egypte, l'Irlande et les Iles Philippines avaient envoyé des délégués. Les pays représentés étaient l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, le Danemark, l'Egypte, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, les Iles Philippines, les Indes Neerlandaises, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lithuanie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, le Royaume serbe-croate-slovène, la Suède, la Suisse, la Tchecoslovaquie.

La réunion a eu lieu aux édifices du parlement de Berne, où M. Motta, conseiller fédéral, a reçu les délégués, qui partirent ensuite pour Genève où sir Eric Drummond, secrétaire de la Société des Nations, accueillit les visiteurs. C'est lors de leur passage dans la salle de la réforme au palais de la Société des Nations que l'invitation leur parvint de convoquer leur assemblée suivante à Washington. M. le baron Adelsward remercia les Etats-Unis de leur invitation et de leur générosité.

LE BANQUET ANNUEL DES JOURNALISTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Le banquet annuel de la galerie de la presse a eu lieu hier soir au café du Parlement. Cet événement important de la vie parlementaire a permis à l'hon. M. Taschereau, d'accord avec le chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé, de donner congé pour un soir aux députés.

En outre de plusieurs ministres, du chef de l'opposition, les journalistes recevaient des personnages distingués dont sir Henry Thornton, présidents des chemins de fer Nationaux, et le major John Bassett, vice-président de la "Gazette" et président de la galerie de la presse à Ottawa.

M. E.-E. Donovan, président de la galerie de la presse de Québec, présidait le banquet. On remarquait parmi les invités: l'hon. L.-A. Taschereau, sir Henry Thornton, M. Arthur Sauvé, l'hon. J.-E. Caron, l'hon. J.-E. Perrault, l'hon. Athanase David, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. J.-N. Francoeur, l'hon. P.-J. Paradis, l'hon. W.-G. Power, M. Georges-H. Boivin, député fédéral du comté de Shefford, le maire Samson, M. Hector Laferté, vice-président de la Chambre; le major J.-P.-U. Archambault, commandant du Royal 22e régiment.

UN MARIAGE QUI EST ANNULE PAR LA COUR

Lorsque, le 15 mai 1923, James MacBride épousa Dame Amy-Jane Lackey, devant un ministre presbytérien, il avait déjà une première femme vivante. Voilà pourquoi l'hon. juge Duclos, de la Cour supérieure, a annulé le second mariage.

Dame Lackey disait que peu de temps après son mariage, MacBride disparut. C'est alors qu'au moyen d'un certificat de service dans l'armée américaine, elle apprit qu'il était déjà marié. Elle ajoutait ne pas savoir où se trouve maintenant MacBride et demandait à la cour de lui permettre de reprendre son nom de fille.

Le juge a annulé le mariage et accordé à la demanderesse la permission qu'elle désirait obtenir.

INTERETS FRANÇAIS

Paris, 24. — Pour la défense des intérêts français aux Nouvelles-Hébrides l'Indo-Chine a apporté sa participation et un décret destiné à favoriser l'esprit d'entr'aide coloniale.

CUTICURA

Pour le bain des enfants

Le savon Cuticura est idéal pour les enfants parce qu'il est pur, nettoie à la perfection, adoucit la peau échauffée, irritée ou bourgeonnée. Le talc est aussi excellent pour les enfants.

Echantillon de chacun gratis par la poste. Adressez-vous au dépôt canadien: "Cuticura, case postale 2616, Montréal." Prix: savon, 25c; onguent, 25 et 50c; talc, 25c. Essayez notre nouveau bâton à barbe.

Etalages de Bons Chapeaux Tailleur Noirs

Plus de 1,000 nouveaux chapeaux de paille noirs garnis de rubans; grande variété de modèles pour dames de tout âge.
Tous ces chapeaux sont absolument nouveaux et il y a nombre de modèles appropriés aux dames âgées.
Nos prix spéciaux sont
2.95 3.95, 4.95
Un bon chapeau noir est toujours de mise quelle que soit la température.
Davies CHAPEAUX
Magasin principal: 561 rue Ste-Catherine Ouest, angle Drummond.
aussi à notre succursale de la rue Bleury, près du théâtre Impérial.

La Question du Lait

mérite toute la considération possible dans n'importe quelle famille.
Les familles les mieux pensantes font usage du Lait Borden exclusivement.
BORDEN'S Farm Products Co. Ltd York 5853

ON FETE LES 25 ANS DE MARIAGE DE M. ET Mme J.-A. DESPATIES

Les employés du Syndicat Saint-Henri, quelques voyageurs de commerce et les membres de la famille de M. et Mme J.-Adolphe Despaties avaient réservé à ces derniers, hier soir, à la salle Majestic, rue Guy, une surprise des plus agréa-

M. et Mme J.-ADOLPHE DESPATIES, 240 rue Robervai, dont les amis et parents ont célébré le 25e anniversaire de mariage hier soir.

bles et des mieux élaborées. M. Despaties, gérant-acheteur du département de meubles, depuis nombre d'années, au Syndicat, et Mme Despaties, née (Emilia) Paquin, commémoraient en effet, hier, le 25e anniversaire de leur mariage.

Environ 150 personnes prirent part à la joyeuse manifestation, dont l'excellente organisation était dûe à MM. H. Laurin et Amédée Chabot. Parmi les principaux participants: MM. Moïse Feldman, propriétaire du Syndicat S.-Henri; Paul Mercier, député de S.-Henri-Westmount, MM. et Mmes A.-B. Desrochers, H. Laurin, A. Chabot, A. Parent, A. Massé, M. Omer Gagnon; Mmes Dieudonné Giguère, Charbonnier; M. et Mme Gosselin, parents de M. et Mme Despaties, ainsi que les sept enfants de ceux-ci: Yvonne, Alice, Albert, Charles, Henri, Emilien et Lucien.

Après lecture d'une adresse, par M. C. Bélanger, plusieurs invités présentèrent leurs voeux de bonheur aux heureux époux. Une bourse et une gerbe de fleurs leur furent aussi offertes. Après l'exécution d'un programme musical, au cours duquel M. Hercule Lavoie chanta, on fit une partie de cartes et l'on dansa. Un excellent goûter termina cette soirée, dont M. Despaties se montra extrêmement reconnaissant aux délicats organisateurs.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue des Carrières, quartier Montcalm, 1 maison formant 2 logements, 21 x 42, à 2 étages; coût $3,500. Propriétaire, D. Nadon, 2017A, rue Chabot.

Avenue DeLorimier, quartier DeLorimier, 1 maison formant 5 logements, 28 x 50, à 3 étages; coût, $7,000. Propriétaire, G. Pelletier, 1654, avenue DeLorimier.

Avenue DeLorimier, quartier DeLorimier, 1 maison formant 4 logements, 25 x 43, à 3 étages; coût, $5,000. Propriétaire, A. Morin, 236, rue Iberville.

Rue Rouen, quartier Préfontaine, 1 édifice à bureaux, 20 x 30, à 1 étage; coût $2,500. Propriétaire, la compagnie A.O.A., 1216B, rue Saint-Denis.

Rue Drake, quartier Saint-Paul, 1 maison formant, 2 logements, 26 x 42, à 2 étages; coût, $3,000. Propriétaire, A. Demers, boulevard Décarie.

Rue Leclaire, quartier Maisonneuve, 1 maison formant 6 logements, 26 x 45, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, D. Ménard, 2035, avenue Papineau.

LA FETE DES PRUNEAUX

Tous les ans on organise une fête des pruneaux dans la Californie ensoleillée.

Elle a lieu en pleine époque de floraison, alors que les arbres ressemblent à des montagnes de neige.

Si vous voulez savoir pourquoi les Californiens honorent tant ce produit de leur Etat si réputé,

Goûtez donc aux délicieux pruneaux provenant de la propriété privée du Colonel Sykes.

Leur excellence est due à une culture intelligente, à un triage judicieux et à une propreté scrupuleuse dans la manipulation.

Childs
144 Rue Peel
232 Rue McGill
292 Ouest Rue Ste-Catherine

La Nourriture idéale pour les bébés

¶ Comme aliment fortifiant pour les enfants, la PEPTONINE n'a pas de rivale. C'est la nourriture complète et de digestion facile. Elle se recommande aux personnes affaiblies, et aux convalescents, comme l'aliment reconstituant parfait de l'organisme.
EN VENTE PARTOUT
PEPTONINE

A QUOI BON faire des gâteaux à la maison quand vous pouvez vous procurer les délicieux gâteaux Dent Harrison en une variété presque infinie — tout le monde aime ces délicieux gâteaux appropriés à tous les repas et à toutes les occasions.
Chaque espèce contient les mêmes excellents ingrédients que vous emploieriez vous-même.

Une suggestion: GATEAU FAIT A LA MAISON:—C'est un gâteau ordinaire que nous faisons. Vous le glacez à votre goût chez vous. C'est une bonne idée, n'est-ce pas? Chez votre épicier ou téléphonez à Westmount 3566 et notre vendeur passera chez vous.

GÂTEAUX Dent Harrison 'les délicieux GÂTEAUX'

TAIT-FAVREAU-Ltée

197 RUE SAINTE-CATHERINE EST
UN VERDICT HONORABLE
Notre nombreuse clientèle assure leur satisfaction, en nous recommandant — hautement — à leurs parents et amis. Consultez-nous et soyez du nombre qui se pique d'en être satisfaits.
Lunettes ou Lorgnons $6.50 Complet Or Roulé ou en corne
"De tous genres" DE LOIN OU DE PRES
avec verres Toriques — "BOMBES".
Comprenant l'examen scientifique par notre Spécialiste de la VUE.
Nous savons que vous pouvez payer beaucoup plus, mais vous ne pouvez pas avoir meilleur.
Nous garantissons nos VERRES ainsi que nos examens.
Nous remplissons l'ordonnance de votre Oculiste pour le même PRIX.
VENEZ VOUS EN CONVAINCRE
Assurez-vous bien de notre Adresse:
197, rue Ste-Catherine Est.
Entrevue — Tél. Est 7377.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MARDI, 24 MARS 1925

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

FIN DE LA SENSATIONNELLE CAUSE DENNISTOUN

Le lieutenant-colonel IAN-ONSLOW DENNISTOUN et Mme DENNISTOUN, veuve du comte de Carnarvon, que le lieutenant-colonel épousa après son divorce de sa précédente femme.

Le verdict des jurés donne partiellement gain de cause à l'ancienne femme du lieutenant-colonel anglais.—Paroles d'écrasant mépris du juge et de sir Ellis Hume-Williams.

UN SCANDALE RETENTISSANT

Londres, 24. — Les jurés au procès intenté par Mme Dorothy-Muriel Dennistoun contre son ancien mari, le lieutenant-colonel Ian-Onslow Dennistoun, ont rendu un verdict déclarant que le lieutenant-colonel Dennistoun a fait une entente verbale qu'il contribuerait à l'entretien de son ancienne femme, de temps à autre, mais qu'il n'a pas fait l'arrangement exposé dans la réclamation de Mme Dennistoun.

DECISION DU JUGE

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Londres, 24. — Le juge McCardie, qui a présidé le procès, en résumant la preuve, a déclaré que le lieutenant-colonel Ian Dennistoun était clairement coupable de mauvaise conduite et qu'il avait aussi établi une demeure en France.

Le juge a décidé que le divorce du lieutenant-colonel et de Mme Dorothy-Muriel Dennistoun est valide, et que, par suite, le mariage du défendeur avec lady Carnarvon est valide aussi. Cette décision a résolu la question de savoir si le lieutenant-colonel Dennistoun est légalement le mari de la veuve du comte Carnarvon, lequel découvrit la tombe du pharaon Tout-Ankh-Amôn. Il avait été allégué que le divorce Dennistoun avait été obtenu, à Paris, par une entente clandestine et par conséquent n'était pas valide.

Mme Dennistoun, comme on le sait, poursuit son ancien mari en réclamation de $6,000 qu'elle prétend avoir prêtés après avoir reçu cet argent en cadeau de feu le général sir John-Steven Cowans.

Le procès Dennistoun a fourni de la sensation tous les jours, depuis qu'il est commencé, à des auditoires comprenant des représentants de la haute société, de l'aristocratie militaire et de hauts fonctionnaires du gouvernement.

SCANDALE RETENTISSANT

Commencée au sujet d'une simple somme de $6,000 la lutte en cour est devenue un scandale retentissant auquel s'est trouvé mêlé l'un des héros de la Grande-Bretagne lors de la guerre mondiale, un attaché espagnol à la Société des nations, et plusieurs autres personnages bien connus dans l'aristocratie anglaise.

Il a été révélé que Mme Dennistoun avait été une intime du général Cowans et de senor Bolin, représentant officiel du gouvernement espagnol, avant d'être divorcée du lieutenant-colonel Dennistoun. Son ancien mari l'accusa d'avoir engagé des relations d'amour illicites avec pas moins de sept hommes. Il fut déclaré que le lieutenant-colonel Dennistoun était supporté par lady Carnarvon, alors que le mari de celle-ci était occupé à la découverte de la tombe du pharaon Tout-Ankh-Amôn. Dennistoun admit avoir reçu $100,000 de la comtesse durant l'année qui précéda la mort du comte.

Dès le commencement du procès, Mme Dennistoun accusa son ancien mari de l'avoir forcée à entrer dans l'intimité du général Cowans. Elle allégua que le lieutenant-colonel avait insisté pour qu'elle vécut avec le général afin d'obtenir pour Dennistoun des fonctions de choix dans l'état-major ainsi que d'autres faveurs.

Dennistoun nia cela avec persistance et énergie, même lorsque l'on fit voir des lettres qu'il aurait écrites à sa femme, lettres dans lesquelles il était dit à Mme Dennistoun comment faire pour mieux conserver l'affection de sir John Cowans.

ENERGIQUES COMMENTAIRES

Londres, 24.—"Le ciel n'a pas de rage comme celle d'un amour changé en haine, et l'enfer n'a pas de furie comme celle d'une femme méprisée", telles sont les paroles de Congreve que le juge McCardie, qui est un célibataire, a citées en résumant, hier, la preuve exposée au procès intenté par Mme Ian-Onslow Dennistoun à son ex-mari, le lieutenant-colonel Dennistoun. L'excitation était intense dans la cour pendant que le juge s'adressait aux jurés.

"Je suis d'opinion", dit le juge McCardie, au commencement de son exposé, "que Mme Dennistoun est l'un des témoins les plus adroits et les plus ingénieux que j'ai vus depuis trente ans, et, si elle a inventé une réclamation contre le lieutenant-colonel Dennistoun, soit pour son entretien soit pour autre chose, elle serait l'une des femmes les plus dangereuses que j'aie jamais vues. Elle possède une vive intelligence, une maîtrise de soi-même, une volonté ferme et une merveilleuse habileté dans ses réponses".

Parlant de l'entente supposée entre le lieutenant-colonel Dennistoun et son ancienne femme, le juge dit aux jurés: "L'on vous demande de croire à la plus vague entente que je connaisse comme à un contrat légal défini".

Pour ce qui est de Dennistoun, le juge déclara que sa conduite était "à être sérieusement condamnée" et il ajouta:

"Sa conduite le discrédite dans une très grande mesure, mais bien qu'un homme puisse être coupable de choses indignes telles que celles-ci, il peut arrvier qu'en raison même de ces circonstances vous deviez examiner l'affaire avec la plus grande attention".

CONTRE DENNISTOUN

La cour était encore remplie surtout par des femmes anxieuses d'entendre quelle serait la réponse de sir Ellis Hume-Williams, avocat de Mme Dennistoun, au plaidoyer de Norman Birkett qui, vendredi dernier, a violemment dénoncé Mme Dennistoun comme une "femme sans coeur" et "traîtresse". Mais sir Ellis ne se livra à aucune grande explosion de propos haineux. "C'est un être méprisable", voilà les plus dures paroles qu'il prononça au sujet du lieutenant-colonel Dennistoun. Faisant allusion aux lettres de l'ancienne femme de Dennistoun à celui-ci, sir Ellis dit qu'il a rarement été lu d'appels plus convenables. "Le chantage est de l'intimidation, et Dennistoun a tenté d'intimider Mme Dennistoun", a-t-il déclaré.

Sir Ellis a parlé avec mépris de la faiblesse et de la souplesse de Dennistoun.

Parlant de la liaison de feu sir John Cowans avec Mme Dennistoun, sir Ellis a dit qu'il est incroyable qu'un homme ait écrit comme le lieutenant-colonel l'a fait à sa femme, à moins de désirer qu'elle continuât des relations illicites avec un autre homme.

"Si quelqu'un jette la pierre à cette femme, s'écria sir Ellis, ce ne devrait pas être ce méprisable mari, qui est resté calme, quand elle agissait mal".

Mme DOROTHY-MURIEL DENNISTOUN qui a obtenu partiellement gain de cause, aujourd'hui, au procès intenté à son ancien mari.

Le juge McCARDIE qui a présidé le procès intenté par Mme Dennistoun à son ancien mari, à Londres.

LE VERDICT RENDU

Londres, 24. — Un verdict pour 5,000 livres sterling, soit près de $25,000, en faveur de Mme Dorothy Muriel Dennistoun a été rendu, cet après-midi, par le jury, dans son procès contre son ancien mari, le lieutenant-colonel Ian Onslow Dennistoun. Mme Dennistoun réclamait de l'argent qu'elle prétendait avoir prêté au lieutenant-colonel. Le verdict dit que toutes les sommes que Dennistoun avait reçues de sa femme maintenant divorcée, étaient sous forme de prêts que le défendeur n'a pas remboursés.

LA SOCIETE S.-JEAN-BAPTISTE S'OPPOSE A LA LOI DU DIVORCE

Elle proteste contre des insultes proférées par un ministre protestant dans une émission par le poste de radio du chemin de fer National à Ottawa.

LES MARTYRS DU CANADA

Le conseil général de la société Saint-Jean-Baptiste, à sa réunion d'hier soir, a adopté plusieurs résolutions importantes, l'une pour empêcher l'adoption de la loi du divorce, par le sénat canadien; une autre, pour protester contre les injures proférées contre la religion catholique par un ministre protestant, dans une conférence par radio; une troisième, pour appuyer le projet du député de l'Assomption, à l'effet que les fonctionnaires du gouvernement fédéral soient bilingues.

La première résolution, rappelant que la mesure projetée par M. Shaw, député de Calgary, pour faciliter les instances en divorce, est d'un caractère subversif et dit que les pouvoirs humains n'ont pas le droit de séparer ceux que Dieu a unis, que c'est une atteinte à la natalité et au caractère sacré du mariage, qu'elle entraînerait des maux nombreux et des conséquences déplorables, prie les membres du sénat canadien de rejeter cette législation, quand elle lui sera soumise à cette session ou aux sessions subséquentes, et demande au premier ministre et ses collègues d'employer leur influence contre l'adoption de cette néfaste mesure.

La deuxième résolution rappelle qu'au récent congrès des orangistes, le 19 mars, à Ottawa, le rév. L.-L. Lawrence a proféré, au témoignage de la presse, des paroles injurieuses contre la religion catholique et le pape, dans une conférence irradiée par le poste C.N.R.O. du chemin de fer Canadien National, propriété des Canadiens catholiques aussi bien que des Canadiens d'autres origines, et proteste vigoureusement au nom des 102,000 membres de la Société à Montréal, auprès de l'hon. G.-P. Graham, ministre des chemins de fer, et auprès de sir Henry Thornton, président du chemin de fer National Canadien, contre l'émission du programme de la soirée en question et demande que la chose ne se répète pas.

La troisième résolution, appuyant le projet de M. Séguin, député de l'Assomption, demande à tous les députés de l'appuyer et de profiter de l'occasion pour exposer nettement le vrai sentiment et les plaintes fondées des hommes de leur sang, afin que les Canadiens français reçoivent un traitement égal à leur langue et à leur race dans les divers service publics et dans l'administration générale du pays, car autrement le peuple canadien-français n'aurait jamais consenti à lier son sort à celui de l'autre race, s'il avait prévu qu'il ne recevrait pas un traitement égal et juste.

Une quatrième résolution demande au gouvernement provincial d'apporter aux lois du mariage en vigueur dans la province de Québec les amendements nécessaires pour supprimer tout conflit entre les lois civiles et les lois catholiques qui régissent le mariage.

Une dernière résolution demande au gouvernement fédéral de nommer des employés bilingues et de créer des offices bilingues, au pavillon canadien de l'exposition de Wembley.

Le concours ouvert, cette année, à tous les rhétoriciens des collèges de la province, portera sur les martyrs de la Nouvelle-France. Le vainqueur remportera la médaille de bronze de la société.

JUGEMENT IMPORTANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 24. — L'hon. juge C. D. White vient de renvoyer l'action en dommages pour un montant de $100,000, prise par M. J. H. Beaulieu contre MM. Allaire et Leblanc, comptables, de cette ville.

Cette action avait été prise par le demandeur à la suite de la faillite de la compagnie Goupil Limitée dont les défendeurs étaient syndics. Le demandeur alléguait que les défendeurs n'avaient pas le droit de mettre cette compagnie en liquidation.

Le juge White a déclaré dans son jugement que MM. Allaire et Leblanc n'ont causé aucun dommage à la compagnie, et que, bien plus, ils ont agi en conformité avec la loi des faillites.

CARRELAGE DIFFICILE

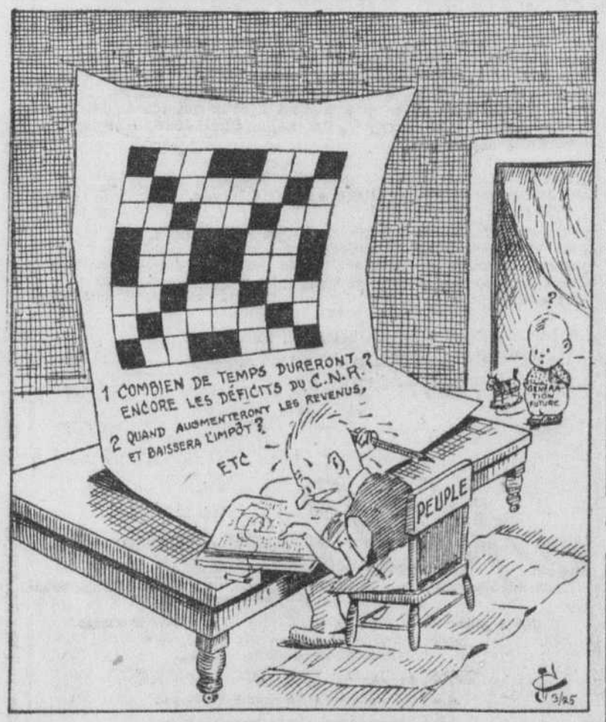

A QUAND LA SOLUTION?

DES DEVELOPPEMENTS DANS LA CAUSE D'ARTHUR BOYER

Les procédures seraient brusquement terminées.—Document qu'aurait signé un intéressé dans cette affaire de Sainte-Anne-de-Bellevue.—La cause est remise au 31 mars.

DECLARATION D'UN PROCUREUR

Des développements rapides sont attendus dans la cause d'Arthur Boyer, l'ex-gérant de la succursale Sainte-Anne-de-Bellevue de la banque d'Hochelaga, qui est accusé d'avoir volé une somme d'environ $3,500 à la succussale dont il avait charge. On se souvient que l'accusé avait été trouvé tout ensanglanté, la tête blessée d'un coup de bouteille, sur le plancher de la succursale, et la Couronne prétend que ce n'était qu'une feintise d'attentat.

Un procureur de la Couronne nous déclare que la cause sera terminée dès le jour de l'enquête, le 31 mars prochain, date qu'a fixée le juge Perrault, à la comparution de ce matin. Un document réglant pratiquement toute la cause aurait été signé par une personne intéressée, et il n'y aurait qu'une simple formalité à remplir pour clore cette sensationnelle affaire.

C'est à Lachine, sous un hangar avoisinant le marché public, que fut retrouvé l'argent volé, moins une somme de $1,100. Les procédures, nous dit-on, ont été prises directement par le procureur général, sur ses instructions, la banque ayant été pleinement remboursée de ses pertes.

S'il faut en croie les officiers de la Couronne, la cause sera donc très rapidement terminée, mardi prochain, lors de la dernière procédure.

SAVANT A L'HONNEUR

Le Dr WILLIAM SAUNDERS, le créateur du blé marquis, à qui la Société Royale du Canada décernera une médaille d'or, le 19 juin prochain. Cette médaille vient d'être donnée par sir Joseph Flavelle à celui qui, chaque année, s'est le plus distingué au Canada dans la littérature ou les sciences.

UN ACCIDENT SURVENU SUR LE PONT VIAU

Une femme poursuit, disant avoir été blessée par un automobile.

LES AUTRES CAUSES

Un soir de mai dernier, Dame Philonise Bouié traversait le Pont Viau, se dirigeant du côté de Montréal, lorsqu'elle fut frappée par un automobile appartenant à Georges Howden, allant dans la même direction. Elle a poursuivi Howden en réclamation d'une somme de $358 et la cause doit s'instruire devant l'hon. juge Lane.

Elle déclare qu'elle longeait le garde-fou aussi près que possible et que l'automobile avait tout l'espace voulu pour passer à côté. Elle aurait été blessée aux jambes, à la figure et aurait en plus souffert d'une congestion pulmonaire résultant de l'accident.

Howden plaide que s'il y a quelqu'un à blâmer, c'est un nommé Rouleau dont la voiture est venue se jeter sur l'auto. Il ajoute avoir payé déjà volontiers un certain montant à la demanderesse et qu'il ne lui doit pas autre chose.

CONTRAT DE MAISON

Une cause de S.-W. Adey contre H.-C. Anderson s'instruit actuellement devant l'hon. juge Duclos. Le demandeur, qui réclame $597, dit que c'est là la balance qui lui revient sur une maison qu'il construisit, à Verdun, pour le compte d'Anderson. La maison aurait été acceptée par ce dernier, au mois de juillet 1924.

Le défendeur prétend, de son côté, que les travaux ont été faits en retard et qu'il ne les a jamais acceptés. Il demande le renvoi de l'action.

COLLISION D'AUTOMOBILES

A la suite d'une collision entre des automobiles appartenant à G.-P. England et Hector-L. Dery, à l'angle des rues Saint-Denis et Dorchester, le premier a pris contre l'autre une action au montant de $230. Les parties se rejettent la faute l'une sur l'autre et un tramway aurait intercepté la vue des personnes conduisant les voitures.

ECHANGE DE PROPRIETES

L'hon. juge Archer s'occupe d'une cause de Lionel Lavigne contre S. Brasseur et autres. Lavigne, qui réclame $1,200, déclare que la propriété qu'il avait donnée en échange d'une autre n'avait pas des titres clairs. Il aurait été dans l'obligation d'évacuer celle qu'il reçut et subi, par le fait même des dommages considérables.

EN COUR D'APPEL

La division de cinq juges de cette cour rendra des jugements le 21 avril et son prochain terme commencera le 15 mai. Quant à celle de trois juges, elle rendra des jugements le 27 mars et entendra de nouvelles causes le 30 du même mois.

LA COURONNE ASSIGNERA LES TEMOINS DE CAREY

Les avocats de l'accusé déclarent que ce dernier ne peut payer les frais de sa défense. — La découverte du cadavre de Bouchard.

PROCES QUI SERA LONG

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 24. — Il est évident, d'après les préliminaires du procès Carey, en Cour d'assises, que le défenseur de l'accusé a l'intention d'examiner soigneusement tous les témoins présentés.

Durant toute une journée, deux témoins seulement ont été examinés, M. et Mme Napoléon DesOrmeaux, fermiers, qui vivent à environ un mille et demi de l'endroit où l'assassinat de Joseph Bouchard s'est produit, à Glenlivet.

LES EPOUX DESORMEAUX

Leur témoignage a consisté à dire qu'ils ont vu l'accusé, Carey, s'en aller dans la direction de la maison de la victime, vers 8 heures du matin, le 24 décembre, et qu'il en est revenu à 4 heures et demie ou cinq heures de l'après-midi, le même jour. Mme Clotilde DesOrmeaux s'est montrée fort décontenancée de se voir devant une cour de justice remplie jusqu'au fond de la salle et elle a été plutôt catégorique dans ses réponses et toutes les questions des avocats n'ont pu la faire dévier de son premier témoignage.

Le témoin DesOrmeaux, après avoir raconté ses relations amicales avec Bouchard et rappelé le fait que Carey travaillait pour Bouchard à intervalles différentes, durant l'hiver, fit le récit de la découverte du cadavre du vieillard dans la cave de sa maison. Ce sont deux enfants, les garçonnets de M. Hermas DesOrmeaux, frère du témoin, qui ont donné l'idée d'aller aux informations, car s'amusant autour de la ferme du vieux trappeur, ils trouvèrent le cheval et la vache de la victime dans un état de famine complète.

Dans son interrogatoire, Me A. Fournier, défenseur de Carey, tenta de faire avouer au témoin qu'il avait vu un autre homme aux alentours de la maison de Bouchard, le 24 décembre, mais Me J.-A. Parent, procureur de la Couronne, et l'hon. juge Loranger décidèrent que l'acte d'accusation ne portait pas sur un tel sujet.

Il est entendu que la défense aura toute la latitude voulue pour questionner les témoins, mais comme M. DesOrmeaux est un témoin de la Couronne, il ne faut pas s'attendre, déclare le juge, qu'ils établissent une bonne cause pour la défense.

LA PAUVRETE DE CAREY

Me A. Fornier décare alors que l'accusé est trop pauvre pour amener en Cour les témoins nécessaires et l'hon. juge Loranger dit que la Couronne fera les démarches voulues pour citer les témoins désirés à la barre sous certaines conditions.

Me J.-A. Parent dit que la défense a déjà ordonné à dix ou douze témoins de comparaître, ce qui n'est pas une preuve de pauvreté, et Me Fournier rétorque que son client n'a pas deux sous à son actif et qu'il peut avoir de lui un affidavit à cet effet.

Il questionne ensuite pendant une heure et demie le témoin DesOrmeaux pour l'amener à déclarer qu'il a vu son frère, Hermas, dans les environs de la maison de Bouchard et qu'on a retrouvé une carabine appartenant à la victime entre les mains d'Hermas DesOrmeaux, lors de l'enquête tenue par le coroner Isabelle.

M. HERMAS DESORMEAUX

M. Hermas DesOrmeaux, cultivateur de Wakefield, interrogé ensuite, dit qu'il demeure à trois quarts de mille de la maison de Bouchard qu'il connait depuis cinq ans. Il déclare à la Cour qu'il a vu Bouchard, le dimanche, qui précédait Noël et c'est la dernière fois qu'il le revit vivant. Il connait Carey depuis l'automne dernier, après l'avoir rencontré chez Bouchard. Il l'a d'ailleurs employé sur sa ferme, mais il ne l'a pas payé parce que Carey lui a dit de régler avec Bouchard dont il se considérait l'employé. Le témoin DesOrmeaux ajoute que Bouchard lui a vendu des animaux, mais qu'il ne les a pas payés, non plus.

Bouchard voulait se défaire de ses animaux, mais il n'avait pas besoin d'argent et c'est pourquoi il n'a pas exigé le paiement immédiat de son marché avec DesOrmeaux.

Le témoin dit qu'accompagné de son frère et de ses voisins, il s'est rendu chez la victime pour découvrir la cause de son inexplicable disparition

L'HORRIBLE DECOUVERTE

Lors de leur première visite, ils ne trouvèrent rien. La trappe de la cave était close, mais le fait n'attira pas leur attention. Ils décidèrent de retourner à la maison de Bouchard, le dimanche, 4 janvier, entre deux heures et demie et trois heures de l'après-midi. C'est alors qu'ils forcèrent la porte de la cave et qu'ils firent l'horrible découverte.

Les enfants du témoin ont donné l'éveil, car ils sont revenus de chez Bouchard en disant qu'il n'y avait personne dans la cabane et qu'il n'y avait pas d'empreintes sur la neige. Après la découverte du cadavre, et l'arrivée des autorités, une carabine qui appartenait à Bouchard fut trouvée en possession du témoin.

UN FAIT EXPLIQUE

Ce dernier explique que son ami, M. Paquin, avait décroché l'arme du mur et comme DesOrmeaux avait été nommé gardien de la maison, il s'empara des objets qui pouvaient disparaître et c'est ainsi que la carabine se trouva entre ses mains et fut ensuite rapportée lors de l'enquête.

Bouchard a donné son chien au témoin pour en prendre soin pendant le voyage que le vieillard devait faire à Montréal, chez ses filles, dans le temps des fêtes. Ce chien a disparu de la ferme de DesOrmeaux et il n'a jamais été retrouvé.

M. A. Fournier, avocat de l'accusé, demande au témoin vers quelle date il a acheté les animaux et M. DesOrmeaux répond que cette vente a été conclue environ quinze jours avant Noël.

Durant l'interrogatoire, Carey a fait des confidences à l'un de ses défenseurs.

Toutes les questions et les transquestions sont faites dans les deux langues, car le jury est mixte et l'accusé ne parle pas le français, tandis que beaucoup de témoins ne parient que cette langue.

Les procédures en sont beaucoup prolongées.

DETOURNEMENT DE FONDS

Nogales, Ariz., 24. — Daniel-H. Upp est en prison ici en attendant l'arrivée de détectives de Toronto où il est accusé de détournement de fonds au détriment de la "Singer Sewing Machine Company".

LA COUPE DU BIEN-ETRE

La coupe d'argent que l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse a décernée pour le championnat de la guignolée de 1924 au club de raquette le Trappeur.—(Cliché du photographe de la "Presse".)

NOUVEL IMPOT VOULU A PARIS

Paris, 24. — Une proposition demandant d'imposer une taxe municipale de 50 francs à tous les résidents étrangers, à Paris, qui ont déjà à payer l'impôt du gouvernement pour les cartes d'identité, a été soumise au conseil municipal. Les auteurs de la proposition disent que les dépenses annuelles de Paris pour la surveillance des étrangers et pour d'autres services s'élèvent à 25 millions de francs. Il y a actuellement dans la capitale à peu près 450,000 étrangers que la taxe municipale frapperait.

ROSE DAVID EN COUR

Rose David, dont le nom a été souvent mentionné au cours de l'enquête tenue par le juge Coderre, a comparu, hier, devant le juge Perrault, sous l'accusation d'avoir vendu des spiritueux sans être munie d'un permis à cet effet. Elle a plaidé non coupable et le président du tribunal a fixé à $600 les garanties pour la mise en liberté provisoire de la prévenue en attendant le procès, qui aura lieu le premier avril.

PROFESSION RELIGIEUSE DE Mlle C. LEMIEUX

Québec, 24. — L'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, et Mme Lemieux étaient de passage à Trois-Rivières où ils ont assisté à la profession religieuse de leur fille aînée, Clotilde. La cérémonie eut lieu dans la chapelle du couvent des Ursulines. L'hon. Dr Béland, ministre de l'hygiène et de la réintégration civile, et Mme Béland assistaient également à la cérémonie.

ROSE DAVID EN COUR

Rose David, dont le nom a été souvent mentionné au cours de l'enquête tenue par le juge Coderre, a comparu, hier, devant le juge Perrault, sous l'accusation d'avoir vendu des spiritueux sans être munie d'un permis à cet effet. Elle a plaidé non coupable et le président du tribunal a fixé à $600 les garanties pour la mise en liberté provisoire de la prévenue en attendant le procès, qui aura lieu le premier avril.

DES EXEMPLAIRES DE JOURNAUX REMIS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Le comité exécutif a fait distribuer aux membres du conseil municipal des exemplaires de journaux contenant le texte du rapport de l'hon. juge Coderre, au sujet de l'enquête sur la police. Aucune assemblée n'a encore été convoquée pour discuter ce rapport. Comme nous l'avons déjà dit, la ville économise une somme de $500 en faisant distribuer des journaux au lieu de faire imprimer le rapport.

JEUNE FILLE QUI SE BRULE CRUELLEMENT

Elle met le feu à ses vêtements en allumant une fournaise.

A L'HOPITAL

Mlle Lucille Sigoin, servante au No 1332, rue Saint-Hubert, a été victime d'une bien triste mésaventure, ce matin, à 8 heures 30.

A l'hôpital Notre-Dame, où elle a été transportée, on nous informe que la jeune fille était occupée à allumer une fournaise, quand une étincelle s'en échappa soudainement et mit le feu à ses vêtements. Mlle Sigoin regardait dans une direction opposée et elle ne vit pas ce qui venait de se produire.

En un instant, les flammes l'avaient atteinte. On accourut à son secours et on l'enveloppa dans un tapis de table. De cette façon, les flammes furent assez rapidement éteintes. Cependant Mlle Sigoin souffre de cruelles brûlures au corps, surtout aux jambes. Son état inspire des craintes assez sérieuses.

MORT TRAGIQUE D'UN CHASSEUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 24. — Hier après-midi, à l'entrée du petit canal, Valleyfield, un jeune homme, âgé de 18 ans, René Tessier, a été tué en revenant d'une excursion de chasse avec M. Oscar Leboeuf.

Ayant rencontré un ami, les deux chasseurs arrêtèrent pour causer. Au cours de la conversation, Tessier se prit le pied dans une corde attachée à son fusil, faisant partir le coup, qui lui fracassa le crâne.

Lenquête fut tenue ce matin, à 10 heures, par le coroner Besner, et le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

INTERPELLATIONS QUE L'OPPOSITION INSCRIT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Comme il arrive généralement lorsque la session tire à sa fin, les membres de l'Opposition viennent de faire inscrire une foule d'avis de nouvelles interpellations. Le feuilleton de ce matin en compte exactement trente-cinq qui portent sur tous les sujets.

M. Sauvé a aussi donné un avis de motion demandant tous les documents qui regardent le commissariat de la province à Londres.

LA POLICE RETROUVE JOUBERT ET BEAUDRY

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 24. — Joubert et Beaudry, les deux prisonniers qui se sont évadés de la prison de Sorel après avoir enfermé le geôlier dans une cellule, ont été arrêtés, ce matin, à Saint-Lambert, par le chef de police de Sorel, Guay. Ils seront ramenés ici, ce soir.

LES ACHATS QUE LA METROPOLE A FAITS AU COURS DE 1924

M. L.-O. Pion, surintendant du service des achats et des ventes, à l'hôtel de ville, mentionne dans le rapport annuel qu'il vient de compléter que la ville a fait des achats pour une somme totale de $2,188,360.89, l'an dernier. En 1923 la ville en avait fait pour une somme de $2,121,536.88. Il y a donc une augmentation en faveur de l'année dernière.

LA VIE AU FOYER

LE TROIS-PIECES DE PRINTEMPS

TOUS LES ENSEMBLES de cette saison sont de deux couleurs : on emploie les étoffes unies et les étoffes de fantaisie pour les allier dans un heureux mélange. Ce modèle est en flanelle verte et en crêpe.

LES SOUPES

La soupe est un mets national. On en mange dans toutes les provinces, dans toutes les familles.

Les variétés en sont nombreuses; elle est plus ou moins nourrissante selon sa composition et surtout suivant le moment où elle est absorbée.

C'est le matin au premier déjeuner qu'elle est préférable. Le chocolat et le cacao irritent l'estomac et donnent des fermentations. Le café au lait est affadissant. Le thé énerve. Une bonne soupe, bien chaude, un peu consistante, prise dès le matin, garnit l'estomac, le réchauffe, ne lui demande pas un grand travail, enfin ne coupe pas l'appétit pour le repas de midi.

Ceux qui travaillent au grand air et dépensent beaucoup de force, se trouvent bien d'en prendre une au déjeuner de midi, soit au début du repas, soit à la fin, comme en Chine, où il est reconnu qu'elle facilite la digestion et conserve plus longtemps la chaleur du corps.

Elle a, en effet, permis d'absorber plus de viande et d'aliments solides et nutritifs.

Un peu épaisse, additionnée de lard, de fromage, de pois, lentilles ou pommes de terre, elle est réellement très nourrissante et aide au jeu normal de l'intestin. La soupe grasse, bien dégraissée, au riz, à la semoule, pâte ou fécule, convient aux anémiés, convalescents et malades. La soupe au cresson, aux poireaux et pommes de terre, au riz et à l'oseille est un bon diurétique. La soupe au potiron est vermifuge et bonne pour les bronches, mais ne convient qu'aux estomac robustes.

La soupe est l'aliment de fondation de l'enfant et du vieillard. Dans leurs dernières années, Chevreul et Legouvé ne vivaient presque de soupes et leur attribuaient leur si grande longévité sans infirmités. Ninon de Lenclos avait voué un véritable culte à la quotidienne soupe aux poireaux. Elle disait lui devoir son éternelle jeunesse.

Attention:- LA DERNIERE DECOUVERTE

L'huile de foie de morue sous forme de pastilles d'un goût agréable. Merveilleuses créatrices de chair.

Les pauvres petits enfants faibles et chétifs ne protesteront plus en pleurant lorsqu'il s'agira de leur faire prendre la si désagréable huile de foie de morue.

La science médicale marche à pas de géants et vous pouvez maintenant vous procurer, chez votre pharmacien, de la véritable huile de foie de morue, sous forme de pastilles recouvertes de sucre, que jeunes et vieux prendront facilement et agréablement.

Même les adultes épuisés et anémiques qui devraient prendre de l'huile de foie de morue parce que c'est le meilleur créateur de chair et l'aliment contenant le plus de vitamines, seront extrêmement heureux d'apprendre cette bonne nouvelle.

Depuis plusieurs années les médecins prescrivent sous un autre nom de l'huile de foie de morue en pastilles, mais ce n'est que depuis peu que l'on peut se procurer à la pharmacie une boîte de ces pastilles créatrices de chair tout aussi facilement qu'on achète une bouteille de sirop contre la toux.

Les hommes, les enfants, les femmes maigres et anémiques qui ont besoin de renforcir et d'engraisser devraient se procurer une boîte de Pastilles Composées d'Huile de Foie de Morue de McCoy et s'ils n'engraissent pas d'au moins 5 livres en 30 jours leur argent leur sera remis.

Une femme a engraissé de quinze livres en cinq semaines, suivant le témoignage de son médecin — une autre a gagné dix livres en trois semaines. Un bambin de neuf ans, très malade, a gagné douze livres en sept mois et maintenant il prend part à tous les jeux de ses camarades et jouit d'un excellent appétit.

Demandez simplement les Pastilles Composées d'Huile de Foie de Morue de McCoy aux pharmacies du Dr Leduc, Macy, Bryson, ou tout bon pharmacien vous dira que ce sont de merveilleuses créatrices de force et de chair. Seulement 60 cents la boîte de 60 pastilles et rappelez-vous qu'elles sont merveilleuses pour les vieillards affaiblis.

Ne manquez pas de vous procurer les McCoy — les seules véritables.

McCOY LABORATORIES
Fort Erie, Ont.

C'EST GARANTI LE REMEDE
REDDY'S ENLEVE LES CORS
Dans (16) à (14) minutes ne contient ni éther ni acide pour injurier la peau. Chez tous les pharmaciens. 182-n

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse" du 25 mars 1895

La poursuite de la compagnie de téléphone Bell contre la compagnie des chars urbains est actuellement devant la cour supérieure, présidée par l'honorable juge Davidson.

* * *

Les dépôts dans les caisses d'épargnes du Canada durant le mois de février 1895 ont été de $581,968 et les retraits de $512,222.

* * *

L'honorable Wilfrid Laurier est arrivé en cette ville, ce matin. Il est en bonne santé, bien que portant encore des traces de sa récente maladie.

* * *

Les semailles sont commencées un peu partout au Manitoba. C'est une des saisons les plus hâtives dont on ait mémoire.

* * *

Le premier vapeur portant les malles qui arrivera dans le port de Québec, au printemps, sera le "Sardinian" de la ligne Allan. Il quitte Québec le 5 mai pour Montréal.

* * *

Le contrat est enfin signé pour l'éclairage de la municipalité du Mile-End. M. Craig, au nom de la Citizens Light and Power Co. a apposé son nom au bas du contrat, ainsi que le trésorier M. Vincent, et le maire Bélanger.

* * *

Le chef Benoit de la brigade des pompiers a appris, ce matin, avec chagrin la mort de l'un de ses amis l'ex-chef Battle de Détroit.

* * *

Cent cinquante immigrants sont arrivés, hier, par le Grand Trone et le Pacifique, venant d'Halifax.

POUR LE MONASTERE DU PRECIEUX-SANG

La préparation de la fête de charité au profit des religieuses du Précieux-Sang bat son plein. Rarement on a vu autant d'enthousiasme de la part des organisateurs et du public. Certes, l'oeuvre en vaut la peine. Si le monastère n'a pas été détruit par les flammes, les pertes ont failli le conduire à la ruine. C'est pourquoi le comité de dames, qui s'appuie sur le patronage des Chevaliers de Colomb, travaille à mettre un peu de soulagement à l'inquiétude des religieuses qui ne peuvent que compter sur la générosité du public.

LES PRIX DE LA BIERE

A notre représentant, hier, plusieurs membres de l'Association des hôteliers ont déclaré qu'ils ne réduisent pas les prix de la bière parce que la baisse mentionnée, il y a quelques jours, ne serait, d'après eux, que temporaire et que bientôt les anciens prix seraient rétablis.

MAGASIN DETRUIT

(Du correspondant de la PRESSE)

Val Barrette, 24.—Le feu a détruit ici le magasin de M. Wilfrid Pilon. C'est une ruine complète. Mme Pilon s'est brûlé une main en combattant l'incendie. Quant à M. Pilon il n'est revenu de Montréal qu'après que l'incendie eut tout ravagé.

PROJET DE LOI QUI DEPLAIT AUX FONCTIONNAIRES

(Du corrsespondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Un grand mouvement de protestation se fait actuellement parmi les employés civils du gouvernement en vue de protester, avec tous les moyens à leur disposition, contre le bill qui sera présenté, probablement cette semaine, à l'Assemblée législative et concernant les salaires et la classification des employés comme le recommande la commission spéciale qui a fait enquête depuis la session de 1924.

Comme le comporte ce bill qui vient d'être distribué, le gouvernement est autorisé à faire la classification de ces employés et à faire ratifier cette classification à la prochaine législature, c'est-à-dire qu'au point de vue du rajustement des salaires, il ne se ferait encore rien d'ici la prochaine session. C'est contre cela que les employés veulent protester et il est possible qu'une délégation aille demain demander des éclaircissements au premier ministre.

On voudrait qu'au moins, si on les fait attendre jusqu'à l'année prochaine ,ils obtiennent l'augmentation statutaire à laquelle ils ont droit et qui a été suspendue voilà trois ans à la suggestion du premier ministre lui-même en attendant le résultat du travail de la commission. Une requête circule à cet effet.

Quoi qu'il en soit, l'on peut s'attendre à un long et violent débat lors de la présentation du bill en question à l'Assemblée législative.

VOTE DE CREDITS POUR CONSTRUIRE DES EGOUTS

Un groupe de fermiers se sont adressés aux autorités municipales pour obtenir l'application du système de location des places au marché Saint-Jacques, comme la chose se pratique au marché Bonsecours. Le comité a jugé que ce système ne pouvait s'appliquer au marché de la rue Ontario.

Le comité recommande au conseil le vote d'un crédit de $10,755 pour la construction d'un égout, rue Hamel, ainsi que le vote d'un crédit de $28,384 pour la construction d'un égout, rue Routhier.

A DRUMMONDVILLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Drummondville, 24.—La maison de Mme Geo. Drysdale, rue Des Forges, près de la Rivière S.-François, vient d'être vendue à M. Lucien Paré, qui en prendra possession le 1er mai prochain.

—M. Robert Alexander a acheté de M. W.-A. Moisan, son ancienne maison. Cette dernière appartenait autrefois au père de M. Alexander, et celui-ci devient le propriétaire de la maison qui l'a vu naître.

—La Banque Provinciale du Canada prendra sous peu possession de ses nouveaux bureaux dans l'édifice qu'elle a fait construire, rue Hériot, en face du bureau de poste. La Banque Royale du Canada, transportera ses bureaux vers le 1er avril prochain dans l'édifice occupé actuellement par la Banque Provinciale du Canada.

—M. Aimé Boisvert fera construire, rue Lindsay, près de la ligne du Canadien Pacifique, un édifice de trois étages. Les travaux commenceront dans une quinzaine de jours.

—Les travaux de barrage à la Cluute Hemmings, que la Southern Canada Power Co., font exécuter sont presque terminés. Si rien ne survient pour retarder les travaux, l'usine générale sera en pleine activité vers le mois de mai prochain.

—La Southern Canada Power Co., fera probablement, cette année, des travaux assez considérables à son usine, près du pont des voitures à proximité de la ville. Cette usine sera grandie et d'autres travaux seront aussi exécutés.

—M. et Mme R.-S. Fiek, sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis.

FEU M. T. DAIGNEAULT

(Spécial à la PRESSE)

S.-Jacques, le Mineur, 24.—M. Théodore Daigneault est décédé à S.-Jacques, le Mineur, à l'âge de 66 ans, 7 mois.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par le vicaire de S.-Philippe.

Les porteurs étaient: MM. Achille Lavoie, Ernest Legrand, Hector Dupuis, Joseph Legrand, Jean Beaudin, Thomas Tallard.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, Hildège, Albert et Théodore; son père, le Dr Marcel Daigneault, de Montréal; ses neveux, le frère Léopold Daigneault, C. S. V. directeur du collège de S.-Rémi, et M. Ernest Bastien, de Montréal; ses beaux-frères, MM. Raphaël, Achille, Jacques et Josaphat Provost.

On remarquait dans le cortège: MM. Ernest Dérome, maire de S.-Jacques, le Mineur, Jules Legrand, Joseph Legrand, François Fournier, marguillier, Victor Deneault, Joseph Tremblay, Hénephon Richard, Joseph Provost, Elisée Provost, de S.-Edouard, Emery Lussier, de Saint-Constant, etc.

Le défunt laisse son épouse, née Marie-Louise Provost, trois fils: Hildège, Albert et Théodore, deux filles, Rita et Claire; deux frères: les Drs Marcel Daigneault, autrefois de S.-Edouard de Napierreville, maintenant de Montréal, et Arthur Daigneault, aussi de Montréal, et une soeur, Mme Léonie Couture, de Manseau, comté de Nicolet.

FEU Mlle M.-R. COUTU

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 24.—Ces jours derniers, ont eu lieu à Saint-Félix de Valois, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mlle Marie Rose Coutu, fille de M. J.-P. Coutu.

Le service fut chanté par M. l'abbé Donat Bordeleau, curé de cette paroisse, assisté de MM. les abbés Louis Robillard et Félix Poirier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Josaphat Frappier, Hector Poirier, Léo Brissette et Jean-Paul Bonin.

La défunte laisse son père et sa mère, M. et Mme J.-P. Coutu, cinq soeurs, Mmes O. Dufferault, de Saint-Damien de Brandon ; T. Comtois, de Saint-Gabriel de Brandon ; C. Dubeau, de Montréal ; A. Dufresne, de Sainte-Elisabeth, et Mlle Herménie Coutu, de Saint-Félix de Valois ; sept frères, Zénon, Joseph, Alphonse, Dollard, Albert, Horace et Victor.

Possède une qualité qui lui est propre

5¢ DENTYNE GUM 70

Conserve vos dents blanches

Old Dutch

Doux et floconneux, n'égratigne pas.

Ne contient ni acide ni lessive.

Dure plus longtemps, donne de meilleurs résultats.

Nettoie tout dans la maison.

Fabrication Canadienne

La Politique de Sincérité de McLagan

Lorsque Vous Ferez l'Acquisition de Meubles *McLagan*, "GRAND MASTER" Vous Saurez Exactement ce que vous Achetez

LES MEUBLES, comme toutes les choses fabriquées et vendues, sont sujets à être offerts au public sous de fausses représentations, ou celui-ci est parfois exposé à se méprendre sur leur qualité. Ainsi par exemple, un client peut être porté à croire qu'un certain mobilier est fait de véritable noyer ou d'acajou, tandis que comme question de fait, les colonnes et les pieds sont en gommier, et le merisier, teint de façon à imiter l'acajou, a été employé pour les panneaux latéraux et les parties les moins en vue.

Chaque mobilier "Grand Master" sortant de la Manufacture McLagan, sera dorénavant accompagné d'un certificat de spécifications déclarant clairement le nom véritable du bois d'ébénisterie qui est entré dans sa construction et nommant les matériaux qui ont servi à sa décoration et à son fini.

Combien plus satisfaisant ce serait pour le client, si on lui disait exactement quels sont les bois qui ont servi à la construction de ce mobilier.

Il faut dire, toutefois, que des compagnies d'excellente réputation fabriquent des ameublements avec ces bois bon marché, teints de façon à imiter le noyer ou l'acajou, mais ces meubles sont alors vendus pour ce qu'ils sont. Le danger réside dans l'insuffisance de renseignements et dans la concurrence trop vive.

Le client a le droit de savoir

Le merisier et le gommier sont tous deux reconnus comme bois d'ébénisterie, mais ils ne sont évidemment pas aussi rares que le noyer et l'acajou. La surface du noyer est beaucoup plus attrayante et l'acajou est d'une couleur beaucoup plus riche. Il n'y a rien à dire contre l'emploi partiel ou total du merisier ou du gommier dans la construction des meubles, en autant que ceux-ci ne sont pas vendus comme étant en véritable noyer ou acajou. Le client a le droit de savoir exactement ce qu'il achète et il ne doit payer que pour la qualité de bois qu'on lui vend.

Le gommier et le merisier peuvent être teints d'une façon si habile, que même les commis les plus expérimentés ne peuvent s'apercevoir que ce ne sont pas du noyer et de l'acajou. Et c'est ainsi que certaines parties exposées d'un mobilier admiré par un client, peuvent être faites de ces bois bon marché.

Notre nouveau système vous protège

Nous voulons vendre les Meubles McLagan "Grand Master" dans un esprit de franchise et de sincérité. La Compagnie McLagan Furniture ne veut rien cacher au public auquel elle s'adresse dans sa publicité. Nous tâchons d'être francs et loyaux en tout. Depuis 1886, nous fabriquons des meubles de caractère véritable, d'une construction substantielle, purs de lignes et de proportions et finis avec le plus grand soin. La réputation des mobiliers McLagan "Grand Master" est répandue d'un océan à l'autre et est reconnue par tous ceux qui s'intéressent aux beaux et bons meubles.

Mais nous voulons aujourd'hui faire un pas nouveau dans notre marche progressive; nous voulons aller plus loin que n'ont été tous les autres fabricants de meubles au Canada. Nous allons spécifier en détail le genre de construction et tous les matériaux utilisés dans la construction des mobiliers McLagan "Grand Master" qui sortiront de nos ateliers. Nous dirons quels sont les bois employés, de quel style est le dessin; nous expliquerons la construction; nous déclarerons de quels matériaux sont faits les accessoires et quel est le fini. Ces spécifications seront appuyées par la garantie de la Compagnie McLagan Furniture. Grâce à elles, il n'y aura plus aucune raison de douter, et il sera possible de faire la distinction entre les meubles McLagan "Grand Master" et ceux dont les manufacturiers hésitent à montrer pareille franchise.

Chaque mobilier McLagan qui sortira dorénavant de la manufacture, portera un certificat de spécifications répondant à toutes les questions qui pourraient surgir dans l'esprit de l'acheteur, leur répondant au nom de cette compagnie et avec l'appui de la garantie McLagan "Grand Master".

Des Meubles d'une "Simple Dignité et d'une Substantielle Construction."

Les meubles "Grand Master" sont construits dans un esprit d'honnêteté et de bon goût. Ils sont construits d'après les principes d'endurance et de solidité établis par feu George McLagan, qui avait pris pour modèle dans son art, les vieux maîtres du 18ième siècle, cette période qui mérita d'être surnommée "l'Age d'Or du Meuble".

Durant un quart de siècle, chaque pièce des mobiliers McLagan fut dessinée par feu George McLagan lui-même, reconnu pendant quarante ans, comme le "grand maître" de l'industrie canadienne du meuble. Il surveillait personnellement et sans y manquer jamais, chaque phase de la construction. Il fit l'éducation et communiqua ses idées et son idéal à ceux qui travaillaient sous sa direction. Ce sont ces derniers, qui aujourd'hui continuent l'exploitation de l'industrie qu'il fonda.

Les meubles McLagan "Grand Master" sont superbes sans être trop luxueux ; dignes, sans être prétentieux et solides, sans être lourds.

Ils s'offrent en une grande variété de prix, de façon à convenir à tous les goûts et à toutes les bourses. Chaque pièce des véritables mobiliers "Grand Master" porte la marque de fabrique ovale indiquée ci-dessus. Cherchez-la. Demandez à votre fournisseur de vous faire voir les meubles McLagan "Grand Master".

THE McLAGAN FURNITURE COMPANY, LIMITED.
Fondée par feu George McLagan en 1886, à
STRATFORD — CANADA.

Meubles GRAND MASTER McLagan

"Construits d'après les Principes des Vieux Maîtres"

551

Le Coin des Enfants

JEU D'ASSEMBLAGE

Qui peut reconstruire et réunir ces lettres de manière à former le nom d'une ville ? Envoi de J.-Albert Garon. Solution demain.

CROQUIS

Notre filleul, Lucien Brunet, 15 ans, élève de l'académie du Plateau, a essayé de dessiner ici la photographie du poète canadien, Albert Ferland.

LE TREMBLE

Lorsque Jésus-Christ mourut sur la croix, la nature entière prit part à la douleur universelle; les plantes elles-mêmes exhalèrent une plainte douloureuse qui s'éleva vers le ciel. Un seul arbre, le peuplier-tremble, resta froid et insensible. En ce moment passait, au-dessus du peuplier, un ange portant un calice d'or rempli du sang divin recueilli au pied de la Croix. En le voyant ainsi immobile, il eut un frémissement d'indignation qui fit incliner le calice et répandre quelques gouttes du sang précieux sur les racines de l'arbre, et, en même temps:

"Arbre égoïste et insensible, s'écria-t-il, tu refuses de prendre part à la douleur générale! Eh bien! pour ton châtiment, lorsque, par les plus belles et les plus chaudes journées de l'été, toutes les autres plantes resteront dans le calme et l'immobilité, toi, tu t'agiteras sans trêve ni merci; tu trembleras éternellement et tu seras connu que sous le nom de tremble!"

Et voilà pourquoi les feuilles du tremble remuent sans cesse; voilà pourquoi cet arbre, au port majestueux et fier, semble toujours gémir.

ECHOS DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 24.—Le chanoine Coubé donnera dans l'église paroissiale de Saint-Paul de Grand'Mère, sous peu une grande conférence, sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

—M. Jos. Boisclair, de cette ville, est sérieusement malade.

—Mme Eugène Boucher est partie ces jours derniers, pour Montréal, où elle subira une grave opération dans un des hôpitaux de la métropole.

—La mauvaise température que nous avons depuis quelques temps est probablement la cause des nombreux cas de grippe et autres maladies qui visitent actuellement notre population. La grippe, surtout, est à l'état d'épidémie, mais elle n'a aucun cas de gravité.

SEISME DE PEU DE DUREE

(Du correspondant de la PRESSE)

Baie S.-Paul, 24 — Le tremblement de terre de samedi matin n'a causé aucun dommage à Baie S.-Paul ni dans les environs. Cette secousse a été moins violente que la deuxième, lors du séisme du 28 février.

A BEAUPRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Anne de Beaupré, 24—Le tremblement de terre de samedi n'a fait aucun dommage. La secousse n'a duré que quelques secondes. Plusieurs personnes ne l'ont même pas remarquée.

LIGNE FRANCAISE
NEW YORK PLYMOUTH HAVRE-PARIS

EN ANGLETERRE EN SIX JOURS
VIA PLYMOUTH

Si vous allez en France, entrez-y immédiatement en débarquant du bateau sur un quai couvert au Havre, le port de Paris—où vous attend un train express qui vous déposera à Paris en trois heures.

PARIS . . . . . 28 mars, 25 avril
FRANCE . . . . . 18 avril, 9 mai

Vapeurs d'une seule classe

NEW-YORK — HAVRE — PARIS

ROCHAMBEAU, 11 avr. 17 juin, 16 juil.
DE GRASSE, 15 avril, 14 mai, 11 juin
SUFFREN, 22 avril, 27 mai, 30 juin
LA SAVOIE, 6 mai, 4 juin, 2 juillet

New-York-Vigo (Espagne) — Bordeaux

ROUSSILLON, 15 avr. 25 mai, 13 juillet
LA BOURDONNAIS, 4 mai, 16 juin
CHICAGO . . . . 4 juillet, 17 août

Renseignez-vous sur notre service canadien, de l'Europe à Halifax.

Genin, Trudeau & Cie, Limitée
24 rue Notre-Dame Ouest, Montréal
ou n'importe quel agent local

UNE BALLE LE FRAPPE A LA TETE

Un homme est gravement blessé au cours d'une promenade en automobile.

L'AGRESSEUR EN FUITE

Au cours d'une randonnée en auto, vers 4 heures 30, hier après-midi, un nommé Abe Hartman, âgé de 25 ans, a été blessé d'une balle de revolver à la tête, et il a été transporté à l'hôpital Alice Hyde, de Malone, où il est en danger de mort. L'attentat a été commis à Belmont, N. Y., à environ un mille de Malone. Le signalement de l'agresseur a été donné à la police de toutes les municipalités du voisinage.

Les troupiers de l'Etat de New-York ont retracé l'homme au revolver jusqu'à Rouses Point. On croit que de là, il a loué un taxi pour se faire conduire à Montréal.

Ambrose Csister, de Watertown, et Eric Exeley, de Malone, sont gardés comme témoins par les troupiers de l'Etat, sous la direction du capitaine C.-J. Broadfield et des sergents Herrick et Carroll.

D'après la version des témoins, Csister et Hartman se trouvaient dans un auto allant de Belmont à Malone. Dans une autre machine qui suivait à une courte distance, se trouvaient Exeley et l'individu qui est maintenant recherché. On prétend que le compagnon d'Exeley s'arma soudain d'un revolver et tira plusieurs coups, soit en l'air soit sur la chaussée. Hartman eut la curiosité de tourner la tête et une balle l'atteignit au milieu du front.

L'individu qui avait tiré le coup, dit-on, sauta alors de l'auto et prit la fuite. Les autres conduisirent le blessé à l'hôpital précité, pendant que le capitaine Broadfield et ses agents commençaient les recherches.

Le signalement de l'agresseur a été donné au capitaine Broadfield comme suit: environ 25 ans, 5 pieds 4 pouces, 160 livres, yeux gris, cheveux noirs, la jambe droite plus courte que la gauche. Au moment de sa fuite, l'homme portait un paletot de chat sauvage.

FETES AU COLLEGE MONT-SAINT-BERNARD

(De correspondant de la PRESSE)

Sorel, 24—Ces jours derniers, fut représenté devant une belle assistance, le grand drame "Guillaume Tell", par les élèves du collège Mont-Saint-Bernard. Le succès dépassa toutes les espérances. Malgré les difficultés multiples d'une telle pièce, nos jeunes acteurs s'en tirèrent avantageusement. Ils évoquèrent avec un réalisme saisissant les scènes épiques de cette lutte grandiose. Le succès fut complet et le public ne ménagea point ses applaudissements. Le rôle de Guillaume Tell fut rendu avec un naturel surprenant par M. Georges Lambert. M. J. B. Lavallée, en l'occurrence le petit "Walter Tell", rendit avec une naïveté charmante les scènes émouvantes où il tenait un des principaux rôles. M. J. L. Poirier incarna très bien le gouverneur Gessler. MM. A. Matte, A. Côté et J. Paquin se firent admirer dans leurs rôles de chefs de la conspiration.

En plus du drame la fanfare contribua aussi beaucoup à rehausser la séance. Le choeur "A la Patrie", exécuté par quatre-vingts chantres et dont la musique fut composée par M. A. Liessens fut vivement goûté par l'auditoire. Le duo comique chanté par MM. G. Lambert et A. Matte remporta aussi un beau succès.

Le même jour, une réception fut faite au frère Régis à l'occasion du 25e anniversaire de sa profession religieuse. Des morceaux de musique, exécutés par la fanfare; des choeurs, entre autre un choeur jubilaire, chantés par la chorale, une comédie: "Une voix d'or", jouée par un groupe d'élèves; un solo de clarinette, exécuté par M. Fitt; un pot-pourri de chants flamands, joué par M. A. Liessens au piano; une adresse en français, lue par M. G. Lambert, une autre en anglais, par M. Raoul Maurice et une courte mais belle allocution du frère Régis, firent passer l'après-midi comme par enchantement. La fête se couronna par la présentation au frère directeur d'un poste de radio, don des élèves.

Les élèves aidés de leurs généreux amis, le Dr A. Chartier, le dentiste A. Lacroix, le chapelain, le professeur de musique A. Liessens et M. Dollard Lindsay ont présenté à leur directeur une somme de $123. C'est la classe de la deuxième moyenne qui s'est acquis le glorieux titre de champion de la générosité.

—Trois coupes furent mises en jeu cet hiver, une pour chaque division de la ligue M.-S.-B. La première a été gagnée par la classe d'affaires, dont le club est composé de MM. C. Salvail, capitaine, O. Laroche, F. DeSerres, J. G. Péloquin, G. Lebeau, H. Hurteau, M. Delisle, avec J. Guilbault et R. Martin comme substituts.

C'est la première moyenne qui remporta la coupe des moyens. Voici les noms de ses membres: MM. R. Martin, capitaine, R. Giroüard, Gast. Cournoyer, Ger. Beaudet, L. Péloquin, N. Mathieu, A. Larivière, A. Robert.

Dans la section des petits, c'est la 4e Elémentaire qui déclassa tous ses adversaires. Cette vaillante équipe était composée de J. Guilbeault, capitaine, R. Péloquin, G. Potvin, Gaston Guay, G. Maynard, M. Ménard.

Le frère directeur a fait la présentation des coupes.

REMERCIEMENTS

Mmes Victor Carmel et Albert Jarry, organisatrices de la partie de cartes qui eut lieu à l'hôtel Windsor, le 17 mars, au bénéfice de l'hospice Saint-François Solano de Rosemont, remercient, tant personnellement qu'au nom des Petites Soeurs Franciscaines de Marie qui dirigent cette institution, toutes les dames et les jeunes filles qui ont contribué au succès de cette fête de charité. (Communiqué).

L'OPINION PUBLIQUE

Toronto, 24 — "L'opinion publique est créatrice, mais il convient de savoir ce qu'elle crée. C'est le devoir d'un chacun, dans une démocratie, de s'instruire de façon à pouvoir, avec compétence, participer aux activités sociales de son pays." C'est ce que déclarait lord Byng de Vimy, gouverneur-général du Canada, au cours d'un discours qu'il a prononcé, hier, devant les membres du Canadian Club.

La compétence aux affaires publiques exige qu'on s'y intéresse de façon constante, a déclaré lord Byng. La critique, par ailleurs, est nécessaire, mais ce doit être une critique constructive.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Le steamer "Princess Marguerite", vaisseau du même modèle que le "Princess Kathleen", lequel fait déjà le service pour le Pacifique Canadien, entre Vancouver, Victoria et Seattle, a été officiellement remis, hier midi, par les constructeurs, sur la Clyde, Ecosse, au Pacifique Canadien. Le "Princess Marguerite" partira de la Clyde dans quelques jours pour Victoria, via les Açores, le canal de Panama et San Francisco.

MOUVEMENT MARITIME

L'"Olympic", White Star, était attendu cet après-midi à New-York; le "Stuttgart", North German Lloyd, était attendu cet avant-midi à New-York; le "Frederick VIII", Scandinavian-American, était attendu cet avant-midi à New-York; le "Paris", Compagnie Générale Transatlantique, est attendu demain matin à New-York; le "Deutschland", United American, était attendu cet avant-midi à New-York; l'"Ohio", Royal Mail Steam Packet, était attendu cet avant-midi à New-York; le "Reliance", United American, est attendu demain matin à New-York; le "Drottningholm", Swedish-American, est attendu le 29 mars à Halifax, en route vers New-York.

L'OEUVRE DU COMITE DES ETUDES MEDICALES

La dernière séance du Comité des études médicales a eu lieu, vendredi soir, sous la présidence du Dr Elie-Georges Asselin, professeur de physiologie à l'université de Montréal. Le premier sujet à l'ordre du jour comportait une étude sur le processus inflamatoire, présentée par M. Lionel Charbonneau, étudiant en 3e année. Le conférencier a résumé succinctement les diverses phases de l'infection, le phénomène capital de la diapédèse et les multiples modes de terminaison.

M. Albert Jutras a félicité M. Charbonneau d'avoir si bien synthétisé une si complexe question de pathologie générale.

M. Albert Bourcier a fait un bref historique du comité des études médicales, rappelant ses débuts pénibles et l'importance déjà considérable de son oeuvre. Il a enfin suggéré des réformes pouvant rendre plus fructueuses les réunions du cercle.

M. Albert Jutras, dont le nom est intimement lié à l'histoire du comité, a remercié M. Bourcier en termes émus et a souhaité à cette oeuvre universitaire, qu'il se voit obligé de quitter, la pleine réalisation de ses légitimes espoirs.

Le Dr Asselin a félicité les étudiants de la nouvelle génération de rechercher un complément à leur culture professionnelle en dehors des études régulières.

PONT DE GLACE ROMPU

(Du correspondant de la PRESSE)

Grondines, 24.—Le pont de glace entre Grondines et Sainte-Emilie a été rompu par le brise-glace "Mikula", et les voitures ont cessé de traverser ici.

CUNARD
ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON

SERVICE DES VOYAGEURS

DEPARTS DE HALIFAX

Mars 30—Antonia à Ply., Cher., Londres
Mars 30—*Saturnia à Glasgow.
Avril 13—Caronia à Q'town, Liverpool
Avril 20—Andania à Ply., Cher., H'bourg.
*De Portland, 28 mars.

DE MONTREAL

Mai 1—Aurania à Liverpool
Mai 1—Saturnia à Glasgow
Mai 2—Ascania à Ply., Cher., Londres
Mai 8—Laetitia à Glasgow
Mai 9—Antonia à Ply., Cher., Londres

DEPARTS DE NEW-YORK

Mars 25—Berengaria à Cher., S'ampton
Mars 28—Antonia à Ply., Cher., Lond.
Mars 28—Carmania à Q'town, Liverpool
Mars 28—Cameronia à Lond'y, Glasgow.
Av. 1—Mauretania à Ply., Cher., S'ampton
Av. 4—Aurania à Q'town, Liverpool
Av. 8—Aquitania à Cher. Southampton
Av. 11—Athenia à Lond'y, Glasgow
Av. 11—Caronia à Q'town, Liverpool
Av. 11—Ausonia à Plym., Cher., Lond.
Av. 18—*Scythia à Q'town, Liverpool
Av. 18—Columbia à L'derry, Glasgow
*De Boston, 19 avril.

VOYAGES EN TROISIEME CLASSE — $330.00
*19 juin *3 juillet 27 juin
ATHENIA LETITIA AUSONIA
*Guy Tombs, Ltd ! W. H. Henry, Ltd
Montréal.

VOYAGES DE L'ANNEE SAINTE
16 jours $390.00 — 42 jours $420.00
AUSONIA de Montréal, 27 juin.
W. H. Henry, Limited, Montréal.

Brochurettes illustrées, dates de départ, etc., envoyées sur demande.
THE ROBERT REFORD CO. Ltd,
Montréal (Tél. Main 5652) ou agents locaux.

REVUE ARTISTIQUE AU THEATRE ORPHEUM

Les membres de la "Junior League" s'occupent activement de l'organisation de la représentation artistique qui a lieu annuellement et dont les bénéfices constituent la principale source de revenus de l'association pour subvenir aux frais d'entretien du camp de Saint-Sauveur des Monts où, chaque année, sont reçues des centaines de jeunes filles qui, sans cela, ne pourraient jouir d'un séjour à la campagne et profiter des bienfaits de cette saine récréation. Ce camp, ouvert pendant juillet et août, est aménagé de manière à recevoir, dans des tentes, quatre-vingt jeunes filles à la fois. Le bâtiment principal comprend la salle à manger et les cuisines, des dépendances, glacière, buanderie, etc. Des cabines de bain sont mises à la disposition des jeunes filles. La ligue possède 20 acres ne terrain autour d'un petit lac. Trois administrateurs, aidés de quelques volontaires, se partagent les charges de la direction; quelques serviteurs pourvoient à l'entretien du camp.

A la demande générale, il a été décidé, cette année, de revenir au genre de représentation qui, précédemment, a joui d'une grande popularité et qui consiste en une revue locale dont la direction musicale et artistique a été confiée à MM. Hamilton Harrower et Keith Handyside. La revue, intitulée "Footlight fancies" sera représentée, au théâtre Orpheum, du 28 avril au 2 mai et les organisateurs comptent sur la générosité du public pour faire de ces représentations un véritable succès financier, ce qui permettra à la ligue d'étendre le champ de ses activités.

LE VOYAGE DU PRINCE

Londres, 24.—Le prince de Galles sera très pris, durant toute cette semaine, par ses préparatifs de départ pour sa tournée en Afrique-Sud et en Amérique méridionale, qui doit avoir lieu, samedi. Comme on le sait, il reviendra en Angleterre, dans environ six mois.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN LACHINE

De la Côte St-Paul: service de 15 minutes de 5.05 a.m.
De la Place d'Armes (Bureau de poste) service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.
7 minutes de 6.00 a.m. à 8.00 a.m.
15 minutes de 8.00 a.m. à 4.30 p.m.
7 minutes de 4.30 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 12.00 a.m.
40 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine (Stoney Point) service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 5.45 a.m.
7 minutes de 5.45 a.m. à 8.53 a.m.
15 minutes de 8.53 a.m. à 4.23 p.m.
7 minutes de 4.23 p.m. à 7.38 p.m.
15 minutes de 7.38 p.m. à 12.53 a.m.
40 minutes de 12.53 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Lachine (Stoney Point) service de
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
15 minutes de 9.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 minutes de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
20 minutes de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
15 minutes de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m., à Ahuntsic seulement.
De Montréal-Nord service de
10 minutes de 5.25 a.m. à 8.45 a.m.
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
10 minutes de 4.45 p.m. à 7.45 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Derniers tramways de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m. à Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 5.45 a.m.
10 minutes de 5.45 a.m. à 8.40 p.m.
15 minutes de 8.40 p.m. à 12.00 minuit
30 minutes de 12.00 minuit à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1 a.m.
De Cartierville service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
10 minutes de 6.30 a.m. à 9.20 p.m.
15 minutes de 9.20 p.m. à 12.40 a.m.
30 minutes de 12.40 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.40 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
Du Bout de l'Ile, service de
60 minutes de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE

15 minutes de 5.00 a.m. à 8.30 a.m.
20 minutes de 8.30 a.m. à 3.30 p.m.
15 minutes de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
20 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE AUX TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. Tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.

242-m.v.n

COUR SUPERIEURE

23 mars 1925. Président: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

J. Gelineault vs. Anatole Pinsonnault et Canada Bread, T.S. Jugement maintenant saisie-arrêt quant au frais seulement.

The De Laval Co. Limited vs. Frank Elden Came et Dame Ada McAvity et vir opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie. Coderre, juge.

Dame E.-P. Gibeault vs. H. Trudeau. Motion de la demanderesse pour homologation du rapport du praticien; accordée.

Edward-Percival Dennan, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

M. Schwartz vs. W. Golfman et A. Greenspoon et al T.S. Motion du demandeur pour forcer T.S. à déclarer de novo; accordée; avec dépens vs. T.S.

S.-P. Piet vs. A. De Giorgui et De Giorgio Limitée T.S. Jugement suivant la déclaration de la T.S.

R. Charbonneau vs. S. Geoffroy et J. Côté et al T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

L.-N. Panneton vs. Mlle L. Gariépy et Halifax Fire Ins. Co. Limited T.S. Jugement suivant la déclaration de la T.S.

Dame V. Lussier vs. R. Laporte et A. Desmarais et Dame M. Legault et vir, opposants. Jugement relevant les opposants de la saisie.

Dame Jennie Skeiner vs. Harry Goldstein. Requête de la demanderesse pour pension et provisions de fraîs; accordée, dépens à suivre le sort de la cause.

Dame J. Browman vs. A. Steinberg et The Metropolitan Loan Association et The Villes Loan Association T.S. Jugement déclarant la saisie tenante.

La Banque d'Hochelaga vs. Arthur Massé et Lamontagne Limitée et al T.S. Jugement suivant la déclaration des T.S.

Elias Desormiers vs. Aimé Masson et Marie-Louise Dufresne, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie.

23 mars 1925; séance de l'après-midi. Président, Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Eugène-Antoine Barrette vs L.-N. Paquin et défendeur opposant. Opposition à jugement reçue et ordre de surséance accordé.

Max Frank vs L.-J. Marchand et La Commission des liqueurs de Québec, T.S., jugement suivant la déclaration de la T.S. Coderre, juge.

J.-E. Renné et al., vs G.-H. Smith et Holmes Good Food Incorporated T.S.; jugement par défaut vs T. S. Coderre, juge.

Horn Realty Co., limited vs Robert Martini et al., et General Motors Acc. Corp., opposante; jugement relevant l'opposante de la saisie. Coderre, juge.

A.-S. Bissonnette vs E. Boudreau; motion du demandeur pour règle nisi; accordée quant aux déboursés.

J.-A. Mireault vs J.-L. Thibault. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée; rapportable le 16 avril prochain.

Joseph Grégoire vs Alphonse Bourassa. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre le sort de la cause.

Thomas Westocott vs Eastern Cafeteria, Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Dame F.-B. Cornell vs J.-R. Devereux. Motion du défendeur pour détails; accordée; 6 jours de délai; dépens à suivre le sort de la cause.

Dame Maria-Dominica Vendetti vs Quebec Development Co., Limited. Motion de la défenderesse pour cautionnement pour frais et procuration; accordée; 60 jours de délai pour cautionnement et procuration; cautionnement fixée à $300, sauf à parfaire; dépens à suivre le sort de la cause.

J.-L. Perron et al. vs Omer Proulx. Motion des demandeurs pour règle nisi; accordée, rapportable le 31 courant.

La Banque Provinciale du Canada vs Z. Bastien. Motion de la demanderesse pour interroger Jos. Bastien, comme témoin suivant article 591 C. P.; accordée.

Nick Yaska vs Atlas Construction Co. Limited. Jugement pour $400, dette et $160 de frais.

Patrick Scheffer et al vs. Ferdinand Canpeau. Jugement pour $130.00.

Harry Smith vs S. Wessler. Jugement pour $200.00.

Romuald Blain vs Théo. Poitras. Jugement pour $186.00.

Frederic Wright vs Walter Kennedy. Jugement pour $50.00.

Roch Montbriand, és-qual. vs R.-S. Chevassu. Jugement pour $130.00.

Dame Catherine alias Katie Bishop vs.-F.-Jos. Beaulieu. Jugement pour $5,500.00.

Hamilton Limited vs Bear Steel and Wire Co., et Canadian National Railways Co., T. S. Jugement maintenant saisie-conservatoire.

MORT EN VISITE CHEZ LE SENATEUR GREEN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—Le doyen de la faculté légale de la vallée de l'Ottawa, M. W.-R. White, de Pembroke, est mort ici hier après-midi, à l'âge de 82 ans. Il était en visite chez le sénateur Robert-R. Green, aux appartements Roxborough. Il a succombé à une attaque de paralysie.

Il était né à Pembroke en 1843 et avait passé toute sa vie à cet endroit. L'hon. Peter White, ancien président des Communes, était son frère, et le sénateur Gerald-V. White, son neveu.

FEU M. T. PARENTEAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Célestin, 24.—M. Théophile Parenteau est décédé à l'âge de 91 ans et 4 mois. Il était l'un des pionniers de notre paroisse où il était arrivé alors que St-Célestin ne possédait encore ni chapelle ni église et ne comptait qu'une vingtaine de colons.

The John Murphy Company Limited

Mercredi — Vente Extraordinaire de

Souliers de Printemps pour Dames — 2.99

3 cuirs au choix. Valant au moins 6.00

Quelle merveilleuse occasion ! Nous avons eu la bonne fortune de nous procurer d'un manufacturier de renom 300 paires de ces souliers à moins que la moitié de leur valeur régulière. Mercredi nous ferons une vente spéciale de ces souliers de printemps légers et jolis. Achetez-en une paire. Ils représentent une valeur merveilleuse !

Cuir verni, chevreau noir, veau tan.
Jolis modèles avec empeigne moyenne, doublures en chevreau, talons moyens et semelles flexibles. Pointures 2½ à 7 dans chaque cuir.

Commandes par téléphone — Uptown 6010.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Voiles Imprimés à Robes — .49

Les plus jolis patrons du printemps. Valeurs merveilleuses!

Les robes les plus à la mode ce printemps et cet été seront faites de ces jolis voiles très peu coûteux. Superbes effets fleuris, pois, rayures bloc et deux tons, etc., en un très beau choix. Presque toutes les couleurs imaginables. 39 pouces de large.

Murphy—Deuxième étage.

Robes-Tabliers de Grande Taille — 1.49

Rég. 2.50

Robes-tabliers amples pour femmes de forte taille. Chambray de la meilleure qualité, couleur unie. Encolure ronde et manches kimono bordées d'un quadrillé de couleurs formant contraste. Larges sur les hanches. *Rose pâle, marine, bleu pâle, vert* et *mauve.*

Commandes par téléphone—Uptown 6010.

Murphy—Cinquième étage.

La Revue des Modes du Printemps Murphy-Simpson

Au Théâtre Capitol toute cette semaine

Ne la manquez pas! Neuf scènes éblouissantes qui donnent une idée complète du "chic" tel que défini par Paris, Londres et New-York.

L'après-midi à 3 h. — Le soir à 9 h.

Soies Noires

Un heureux défi à la rage de la couleur cette saison.

Dans les cordés, les crêpes et les satins, les soies noires auront les honneurs de la mode pour plus d'une mante, d'un ensemble ou d'une robe. Parmi les nombreuses soies noires de merveilleuse qualité exposées chez Murphy il y a les suivantes:

CORDE DE SOIE OTTOMAN NOIR. Fini crêpe brillant ou mat. 36 pces de large, la vge, 2.95, 3.95, 5.50

FAILLE FRANÇAISE DE SOIE NOIRE. Texture épaisse. Effet cordé. 36 pces de large, la verge, 3.95

POPELINE SATIN NOIRE. Popeline de qualité supérieure, cordée, avec envers satiné reversible. 40 pouces de large, ... 5.50

SATIN CREPE NOIR. Comprenant plusieurs des fameuses séries de C. J. Bonnet. 40 pouces de large 2.95, 3.50, 3.95, 4.50, 4.95

SATIN DUCHESSE NOIR. Marque Bonnet. 36 pouces de large. . . . . 2.50 et 2.95

CREPE DE CHINE DE SOIE NOIR. 40 pouces de large. 1.95, 2.45, 2.95

CREPES PLATS FRANÇAIS ET SUISSES NOIRS. 40 pouces de large, la verge. . . . 2.95, 3.75, 4.95

Murphy—Deuxième étage.

Bas de Fil de Soie

"Gotham Gold Stripe"

2.75

Entièrement façonnés. Ourlet indécousable. Semelles, talons et bouts doubles. Toutes les plus nouvelles couleurs y compris *noir, grain, gravier, roc, brun yankee, brun foncé, chamois, gun metal.* Toute les pointures de 8½ à 10.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Très Grands Draps. La paire 2.79

Notez les très grandes dimensions: 80 x 90 pouces. Draps de coton à fil rond de bonne qualité, fini toile. Ourlet de 3 pouces.

Murphy—Deuxième étage.

St. Louis Kansas City et le Southwest

POUR ST-LOUIS
"The Continental Limited", le train rapide de jour, de Détroit à St-Louis à 8.45 a.m. (E.T.) fait le trajet en 12¾ heures. Deux autres trains rapides à 7.00 p.m. et 11.30 p.m. (E.T.)

POUR KANSAS CITY
"The Kansas City Special" quitte Détroit à 11.30 p.m. (E.T.) avec wagons à chaises inclinées gratuites et wagons-lits directs pour Kansas City. Autres trains à 8.45 p.m. et 7.00 p.m. (E.T.)

DE CHICAGO A ST-LOUIS
"The Banner Limited", le train rapide d'après-midi allant de Chicago à St-Louis en 6½ heures, quitte la gare Dearborn à 11.30 a.m. C'est un des quatre trains rapides du Wabash entre ces villes. Les autres trains tout en acier quittent Chicago à midi et demi, 9.30 p.m. et minuit et cinq.

UN service direct aux heures les plus commodes pour ces trois grandes villes est fourni par le

Chemin de Fer Wabash, avec départ de Chicago et Détroit

Ce service consiste en magnifiques trains tout en acier avec wagons-observatoires-salons, wagons-lits, wagons-buffets, wagons-clubs, wagons-cafés-observatoires et wagons à chaises inclinées gratuites.

Prenez toujours le Wabash

quand vous voyagez et profitez des avantages de son service supérieur. Tout agent de billets de chemin de fer vous fournira un billet bon pour voyager par le Wabash si vous le lui demandez.

Si vous voulez aller quelque part dans l'ouest ou le sud-ouest, écrivez-nous pour savoir les taux les moins chers et obtenir des renseignements gratuits. Nous vous enverrons des dépliants et des informations qui vous seront d'un grand intérêt et vous feront économiser de l'argent.

J. R. Beck, agent pour les voyageurs du district, chemin de fer Wabash, 1101, immeuble Royal Bank, Toronto, Ont.,
Tél. Adelaïde 3619

Wabash Railway

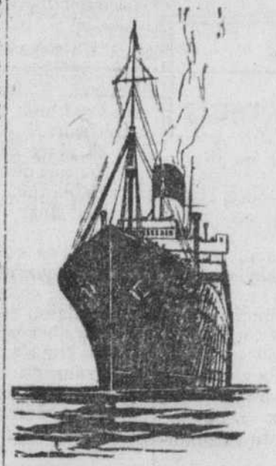

A ROME

Le service régulier de la compagnie Cunard entre Montréal et Cherbourg fait du voyage océanique une véritable croisière de plaisir en ce qu'elle offre un parcours de deux ou trois jours sur le pittoresque Saint-Laurent, suivi de plusieurs journées agréables sur l'océan. Chaque navire est comme un superbe hôtel moderne avec personnel habile mais non obséquieux, et l'on vit à bord dans une atmosphère familiale de confort et de luxe. Nous attirons votre attention spéciale sur les traversées que voici :—

2 mai, Ascania à Plymouth à Cherbourg et à Londres
9 mai, Antonia " " " " " "
23 mai, Ausonia " " " " " "
1er août, Ausonia " " " " " "
15 août, Ascania " " " " " "
22 août, Antonia " " " " " "
29 août, Ausonia " " " " " "

Tous les navires Cunard sont pourvus de ce qui est requis pour la célébration de la sainte messe.
Si les dates de départ ci-dessus énumérées ne vous conviennent pas, demandez à l'agent de navigation de votre localité l'horaire complet ou adressez-vous à

THE ROBERT REFORD CO., LIMITED
Montréal, Toronto, Québec Saint-Jean, N.B., Halifax.

CUNARD
SERVICE CANADIEN

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 24 MARS 1925

UN EVENEMENT CONSIDERABLE

Nous avons enregistré, la semaine dernière, un événement qui, pour beaucoup, très vraisemblablement, est passé à peu près inaperçu, mais qui, cependant, pourrait bien constituer, au point de vue économique, en particulier pour nous en Canada, une date mémorable et presque révolutionnaire.

Pour la première fois, un grand journal, le "London Post", a été publié sur du papier exclusivement fabriqué avec de la paille.

Au dire des commentaires transmis, ce papier de paille ne se distinguerait point du papier ordinaire fabriqué avec de la pulpe de bois.

Comme apparence, comme résistance, à tous égards, l'expérience apparaît donc satisfaisante et concluante.

Ce procédé permettant d'utiliser la paille pour la fabrication du papier à journal, connu sous le nom de procédé Devaine, serait dû à un Français et aurait été expérimenté dans les manufactures françaises avec un succès remarquable.

On se propose, paraît-il, d'en poursuivre l'exploitation en Canada, en utilisant les énormes ressources en paille des prairies de l'Ouest.

Ce serait une excellente perspective pour les cultivateurs de ces provinces, qui tireraient désormais un certain revenu de leur paille, dont ils se débarrassent en la faisant brûler.

Mais la conclusion la plus importante qu'on soit en droit de tirer de cette nouvelle, se gardant de toute exagération en ce qui regarde l'utilisation de la paille, c'est que, sur ce chemin de procédés nouveaux pour la fabrication du papier, le premier pas semble fait pour l'utilisation des nombreuses disponibilités naturelles de plantes à fibre de reproduction annuelle : foins, roseaux, etc.

Et de cela il faut se réjouir franchement, car l'utilisation de ces matières premières, susceptibles de récoltes annuelles et jusqu'ici en grande partie inutilisées, aura pour effet de diminuer l'énorme consommation des bois et, donc, permettra d'exploiter les forêts de façon plus rationnelle, sagement en rapport avec leur conservation,qui, elle, constitue pour les nations un facteur d'une importance capitale, vitale.

Sans doute, il pourra en résulter, tôt ou tard, une certaine crise pour l'industrie de la pulpe et du papier, mais on ne fait pas d'omelette économiquement, pas plus que dans la poêle ordinaire, sans casser des œufs.

Le rajustement ne tardera pas à se faire et l'intérêt général de l'humanité en bénéficiera.

IL FAUT ETRE DE BON COMPTE

Le ministre des Finances intérimaire, l'hon. M. Robb, doit, aujourd'hui même, à Ottawa, déposer son budget et prononcer en cette occasion l'habituel discours pour exposer à la Chambre la situation financière du pays.

Anticipant sur les déclarations ministérielles, les commentaires vont déjà leur train. Les uns prédisent un léger surplus, mais de beaucoup inférieur au montant enregistré pour l'année précédente ; les autres annoncent, au contraire, un léger déficit.

Mieux vaut attendre quelques heures et parler en connaissance de cause.

Une chose parait cependant certaine, dès maintenant, prouvée d'ailleurs par les divers rapports mensuels officiellement publiés : la diminution dans le chiffre des recettes est, cette année, fortement accusée. Tout probablement, elle se chiffrera aux alentours de 60 millions de piastres.

On sait, également, que le montant des dépenses se trouve réduit sensiblement, d'au moins une vingtaine de millions.

Il y aurait donc une différence d'environ 40 millions sur la balance budgétaire, comparée à celle de l'année précédente, et comme cette balance se soldait par un surplus de 70 millions, on en conclut que le surplus, cette année, serait tout au moins ramené à une trentaine de millions, si même il ne se trouve pas complètement disparu.

Nous ne sommes pas d'opinion qu'il faille s'alarmer de ces perspectives, tout au contraire.

Ces 60 millions de diminution dans les revenus, c'est-à-dire dans le montant des impôts perçus, c'est, en définitive, 60 millions de moins sortis des portefeuilles des contribuables.

Tout le monde est d'accord pour proclamer la nécessité de l'économie, pour réclamer la diminution du fardeau fiscal. Soixante millions d'impôts en moins ne devraient donc pas être un résultat mal accueilli.

L'impôt sur les ventes et les droits de douane sont les deux principaux facteurs de cette diminution dans les revenus fédéraux.

Les adoucissements cherchés par les amendements apportés, l'année dernière, à l'impôt sur les ventes, ont donné le plein effet qu'on en attendait. C'est donc une réduction voulue de plein gré que ce moindre rapport de l'impôt sur les ventes.

Nous aurions mauvaise grâce, vraiment, à nous en plaindre, et le commerce, en général, loin de s'en plaindre, sans doute s'en réjouira, lui qui avait sollicité ces amendements.

En ce qui concerne la diminution dans les revenus des douanes, la cause bien connue en est la diminution sensible, considérable même, dans le chiffre de nos importations: près de 90 millions de dollars.

C'est encore là une forme, et très pratique, d'économie dont il y a lieu en bonne raison de se féliciter.

Quand on veut ménager ses ressources, qu'il s'agisse d'un pays ou d'un individu, la plus sûre méthode, la plus efficace, c'est de commencer par restreindre ses achats.

Ayant acheté pour 90 millions en moins au dehors, nous avons naturellement payé moins de droits de douane, et si le Trésor en pâtit, les contribuables, eux, en bénéficient notoirement.

D'ailleurs, l'augmentation notable de nos exportations atteste que, commercialement, la situation du Canada est excellente,puisque cette augmentation est le résultat d'une plus grande activité de production.

Nous n'aurons qu'un maigre surplus, si nous en avons un cette année, à Ottawa. Mais c'est, somme toute, bon signe, car un surplus n'est point chose nécessaire, ni même toujours désirable, et il suffit que les deux bouts du budget se joignent.

Il vaut mieux, infiniment mieux, que les contribuables gardent en poche les millions qui auraient formé ce surplus, dans une période comme celle que nous traversons.

Toute considération ou préoccupation politique mise à part, la situation économique et financière du Canada, dans les circonstances, nous paraît donc justifier un optimisme sain et réconfortant.

La préoccupation d'un gouvernement soucieux des intérêts supérieurs, c'est-à-dire soucieux d'encourager la production, doit être de réduire au minimum possible compatible avec les besoins indispensables de l'administration, le chiffre des revenus à collecter dans le pays.

UN NOUVEL EXEMPLE

C'est un nouvel exemple du châtiment réservé aux jeunes gens qui seraient tentés de les imiter que l'hon. juge Wilson, président de la Cour d'Assises, a voulu donner aux huit criminels trouvés coupables, les uns du vol à main armée des malles de Sa Majesté, les autres de la mort du malheureux Beauvais. Ces jeunes criminels passeront le reste de leurs jours entre les murs du pénitencier, expiant les fautes dont ils ont été reconnus les auteurs et en même temps celles pour lesquelles ils ont sans doute échappé à la justice maintes fois auparavant.

La leçon est sévère, mais elle est juste et appropriée. "A tout péché miséricorde", dit-on souvent. Un jeune homme peut s'oublier au milieu de mauvais amis qui le sollicitent au crime. A celui-là on peut pardonner. Mais, lorsqu'on se trouve en présence d'individus qui, à maintes reprises, ont donné la preuve qu'ils étaient absolument décidés à mener une vie criminelle et même à ne pas reculer devant le meurtre et l'assassinat pour perpétrer leurs coups, les tribunaux n'ont pas d'autre alternative que d'imposer les peines dans toute leur rigueur. C'est le parti auquel s'est arrêté l'hon. juge Wilson, et c'est le bon.

La société n'a pas besoin dans son sein d'êtres aussi dangereux. Et le cas des jeunes criminels qui viennent d'être condamnés est d'autant moins digne de sympathie que les bandits de la rue Ontario venaient d'être envoyés à l'échafaud quelques jours auparavant. Evidemment, la terrible leçon n'a pas profité à tous. Mal en a pris à ceux qui ont voulu l'ignorer. Ils auront toute leur vie pour regretter de ne pas s'y être conformés.

Que la police de Montréal déploie tout le zèle et toute l'intelligence dont elle est capable pour faire la chasse aux criminels, puis que nos tribunaux sachent user de rigueur quand il le faudra, et nous serons bientôt débarrassés des bandits et des criminels. Leur nombre reste encore élevé, mais il ne tardera pas à diminuer lorsque nous leur aurons prouvé par des actes que nous sommes fermement résolus à les expulser de la métropole. Ils auront tôt fait d'émigrer vers des territoires moins dangereux et plus favorables à leurs exploits.

CE QU'ON PEUT FAIRE

Nos autorités municipales n'auront pas été heureuses dans leurs démarches auprès de la Législature pour faire amender la charte de Montréal. La plupart des concessions qui leur avaient été accordées par l'Assemblée législative leur ont été retranchées par le Conseil législatif. Il sera intéressant de connaître au juste quels résultats aura produit leur voyage à Québec.

On doit espérer que, malgré le refus opposé à certains amendements, les administrateurs de la métropole n'en continueront pas moins à travailler à l'amélioration de Montréal, sinon par les moyens demandés, du moins par les moyens employés antérieurement ou d'autres qui n'ont pas besoin de sanction par la Législature. Il reste tant à accomplir dans tous les domaines de l'administration municipale.

Ainsi, par exemple, nos législateurs de Québec ont refusé d'obliger les propriétaires de lots vacants qui subdivisent ces lots à donner une courbe aux lots sis à l'intersection de deux rues. C'eût été une expropriation déguisée, a-t-on dit au Conseil législatif, injuste pour les propriétaires de ces immeubles. Dans certains cas, on aurait pris jusqu'à 28 pieds de terrain.

Peut-être, mais rien n'empêche la Ville de donner suite quand même à son projet d'arrondir les édifices aux angles des rues. Il devrait être possible de traiter de gré à gré avec les propriétaires, leur faisant comprendre qu'il y va de leur intérêt autant que de l'intérêt public, puisque si les "coins arrondis" ajoutent à la bonne apparence et à la sécurité des rues, ils donnent aux propriétés une valeur plus considérable.

De même dans le cas du pavage des ruelles. La Législature exige que l'on continue d'obtenir l'assentiment des propriétaires riverains avant de paver. La Ville allait trop loin en demandant de décider d'une manière absolue de l'opportunité de paver telle ou telle ruelle. Pourtant, on peut et on doit continuer à paver les ruelles, avec le consentement et la coopération des propriétaires. Ce système a pu nuire à certaines améliorations, parce que des propriétaires n'ont pas voulu se joindre au mouvement, mais, dans bien d'autres cas, il s'est trouvé que la majorité requise par la charte de Montréal a pu facilement être obtenue.

Ici encore l'intérêt particulier se concilie très bien avec l'intérêt public. Il n'est pas douteux que des ruelles pavées donnent une plus-value très appréciable aux propriétés riveraines, tout en aidant à tenir notre ville plus propre et plus saine. Ce sont des considérations qu'il importe de faire valoir et qui décideront encore bon nombre de propriétaires à contribuer au pavage des ruelles.

Règle générale, que nos administrateurs municipaux s'attachent plutôt à accomplir les réformes et à effectuer les améliorations de concert avec les contribuables et par la persuasion, au lieu de recourir à la force et à la loi. Le premier procédé donnera toujours plus de satisfaction, parce que les citoyens auront conscience de travailler eux-mêmes et directement au développement et à l'embellissement de leur ville. On cultivera ainsi l'esprit public avec plus de succès.

LETTRE DE QUEBEC

Notre hymne national

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 24. — Hier soir, au banquet annuel des membres de la Galerie de la presse, aujourd'hui l'un des plus gros événements sociaux de la session,comme de coutume au cours de toutes les manifestations de cette nature, l'on a religieusement chanté, à côté de l'hymne national de l'Angleterre,notre hymne national, à nous du Canada français, "O Canada". Nous avons notre hymne national comme nous aurons désormais notre fête nationale fériée; et il importerait que le premier eût sa consécration solennelle comme la deuxième vient de l'avoir, alors que la législation a été insérée dans nos statuts, à cet effet.

Mais la meilleure consécration de notre hymne national serait, croyons-nous, d'en user largement, pourrions-nous dire ; d'en abuser même, s'il le faut, c'est-à-dire de le faire primer sur tout, dans toutes les manifestations, et de marquer le respect que nous avons pour ce chant de la même façon que nous manifestons en faveur de l'hymne impérial lorsque nous nous levons comme un seul homme dès les premiers accents de l'air qui fait se lever la moitié de la population du monde. Nous ne voudrions pas être aussi présomptueux et exiger la même chose pour notre humble chant national. Mais le moins que nous pourrions souhaiter, ce serait de voir nos congénères exprimer cette marque de respect pour notre "O Canada".

Nous avons généralement trop peu de respect pour tout ce qui vient de chez nous et trop d'engouement pour ce qui nous est manifesté de l'étranger. Nous avons, à ce sujet, reçu de fortes leçons, et bien méritées. Il y a une couple d'années, par exemple,dans un grand théâtre de Québec, à la suite d'une représentation théâtrale sensationnelle, l'une des actrices de la troupe vint sur la scène chanter notre hymne national, revêtue d'un costume approprié. Elle commença le premier couplet devant un auditoire solidement assis, cadenacé sur les fauteuils. Elle s'arrêta juste au milieu de ce premier couplet et cria: "Debout, tout le monde". Ce fut magnétique. On se leva comme mû par un ressort. On n'y avait pas pensé, tout simplement. C'est malheureux. Mais c'est un fait beaucoup trop fréquent. Il indique de l'apathie. Cela ne devrait pas être. La leçon que nous donnait cette actrice française est méritée; sachons en profiter. On bat des mains,dans certains théâtres de vues animées, alors que l'on voit se déployer les "stars and stripes" américains, le moins que l'on pourrait faire, c'est de nous lever quand nous entendons les premiers accents de notre hymne, qui a conquis les sympathies de nos amis les Anglais du Dominion, puisqu'il a été déjà traduit dans plusieurs provinces et que l'on ne se fasse pas fausse honte de l'entonner quand l'occasion s'en présente.

SAINTE-FOY.

CHRONIQUE D'OTTAWA

La charité aux immigrants

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 24. — Aux yeux des anciens Canadiens il n'existe qu'une seule classe de véritables nationaux. Ce sont ceux qui ont peiné et souffert pour s'implanter au Canada, pour y vivre et s'accroître, et qui ont accepté les sacrifices, "mangé de la misère" suivant l'expression populaire, avant de partager les rémunérations d'une existence acceptable. Dans l'esprit de ces anciens Canadiens ce sont les Canadiens-français et les Ecossais, souches de pionniers, de laboureurs et de soldats qui ont fait notre patrie. C'est au nom des nouveaux Canadiens, les immigrants, que M. Woodsworth a demandé, hier, l'aide du gouvernement.

Autrefois, nos pères n'avaient guère à attendre des autorités et ils devaient dépendre de leur ardeur à la tâche, de leur industrie et de leur courage pour réussir. Aujourd'hui, les nouveaux venus veulent être entretenus aux frais publics, tant qu'ils ne seront pas définitivement établis. La résolution du député travailliste de Winnipeg a, cependant, servi à la députation de sujet de discussion sur le chômage et le tarif.

Les conservateurs, férus de protection, ont accusé la politique tarifaire du gouvernement de tous les maux qui tombent sur notre population. Les progressistes se sont plaints des salaires inférieurs payés aux garçons de ferme, et des conditions généralement mauvaises qui règnent dans les prairies de l'Ouest. Les deux groupes, en se plaçant à des points de vue diamétralement opposés, ont fait converger leur rayon de critique sur la droite.

Quelques-uns ont suggéré de suspendre l'immigration durant six mois de l'année, pour permettre à nos ouvriers de se trouver de l'emploi au lieu d'encombrer nos villes de sujets non acclimatés, sans le sou, sans métier et souvent indésirables. D'autres ont émis le doute que beaucoup de nos chômeurs sont sans travail parce qu'ils le veulent bien et qu'ils refuseraient de l'emploi, même si on leur en offrait. Trop de jeunes gens préfèrent les relents de la salle de billard au travail de la ferme, et la pénombre du cinéma au grand air de l'ouvrage des champs.

Toutes les provinces ont constaté, lors de la dernière conférence du chômage, que l'immigration accroît dans une proportion énorme la congestion dans les villes, car il semble que les frais déballés de Londres ou de Liverpool n'ont pas de goût particulier pour la culture de la terre et qu'ils aimeraient mieux vivre de la charité publique, comme le suggère le député de Winnipeg, grand centre de mécontents et de grévistes. En somme, le chef travailliste a surtout parlé pour ses administrés: les "Rouges" de la capitale manitobaine.

Un député de l'Ouest, M. D.-J. Kellner, d'Edmonton, n'y est pas allé par quatre chemins pour exprimer en pleine Chambre son dégoût de voir tant d'Anglais occuper les fonctions de l'administration civile du Canada, alors que beaucoup de Canadiens manquent d'emploi. Il n'est pas un fonctionnaire qui n'ait fait cette constatation, et la proportion des employés civils nés à l'étranger surprendrait la population qui verse chaque année des millions pour entretenir ces parasites.

La Chambre entendra aujourd'hui le ministre des finances présenter son discours annuel sur les amendements au tarif qui, par exception, ne contiennent pas de surprises, cette année.

FULGENCE.

LES ENQUETES DU VOISIN

La France est-elle anti-cléricale ?

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, 15 mars 1925.

La "Renaissance" publie le résultat de cette intéressante enquête recueillie par M. Gaston Picard.

M. Raoul Péret répond :

"La France est le pays par excellence de l'harmonie, de l'équilibre; sitôt que cet équilibre est rompu au profit d'un parti qui devient trop puissant et semble vouloir abuser de sa force, instinctivement nous cherchons à le rétablir, c'est un perpétuel jeu de bascule.

"La guerre avait réveillé le sentiment religieux un peu assoupi, et durant les années qui l'ont suivie, l'Eglise a retrouvé une influence qu'elle pouvait croire compromise. A-t-on craint que celle-ci n'aboutît à une véritable domination et faut-il expliquer ainsi le "coup de barre à gauche" qui s'est produit lors de la dernière consultation électorale? Il serait présomptueux de l'affirmer.

"Le clergé, avant celle-ci, ne s'était livré à aucune de ces manifestations retentissantes qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler le péril clérical. L'orientation nouvelle a d'autres causes.

"Au vrai, la masse, aujourd'hui, ne croit plus guère à ce péril; elle ne s'insurgerait contre le clergé régulier ou séculier que si elle croyait par lui ses libertés menacées. Certains affirment qu'il en est ainsi et que des mesures analogues à celles qui durent être prises il y a quelque vingt ans seraient justifiées. Sans doute sont-ils de bonne foi. Il est cependant permis de trouver leurs alarmes exagérées.

"La France cléricale ou anticléricale ! En ce moment ! Je vous assure qu'elle a bien d'autres soucis et que, au lieu de manger du curé, elle aimerait mieux se nourrir de pain moins cher."

M. E. de Las Cases, sénateur de la Lozère:

"La France est-elle anticléricale, c'est-à-dire anticatholique, car tel est le véritable sens de ce mot inventé à plaisir pour tromper l'opinion.

"Répondre à cette question, rien n'est plus facile à un vieux parlementaire qui a suivi depuis un demi-siècle les votes sectaires destinés à substituer à l'idée chrétienne une idée maçonnique et à refaire au profit d'une secte nouvelle la mentalité nationale.

"Ceux qui ont vu les curés, les congréganistes, les bourgeois, les paysans et les ouvriers catholiques dans les tranchées savent qu'en eux l'amour de la patrie et l'amour de l'idée religieuse ne fait qu'un."

M. Gabriel Angoulvant, député de l'Inde française :

"D'un mot on peut répondre que dans son ensemble la nation française est religieuse, mais anticléricale.

"Qu'il me soit permis de citer une anecdote caractéristique de l'état d'esprit du "Français moyen".

"Un paysan consulte son curé, dont il est un des fidèles assidus aux offices,sur son devoir électoral. Et lorsque le curé lui demande: "Suivrez-vous mon conseil? il répond: Non, je ferai le contraire."

M. Marc Sangnier, ancien député :

"Avant de répondre à une telle question, il me semble tout d'abord absolument indispensable de donner une définition précise du cléricalisme.

"Si l'on entend par cléricalisme la confusion des deux pouvoirs, du spirituel et du temporel, et le dessein, avoué ou non, de se servir de la religion en vue de fins politiques ou d'imposer la libre-pensée irreligieuse au nom d'intérêts politiques, évidemment la grande masse des Français est anticléricale. Elle veut que l'on n'impose par la violence, légale ou non, pas plus une affirmation qu'une négation religieuse."

Le "SANS-FIL" :

Ainsi, l'Allemagne arriverait à ses fins, c'est-à-dire à annihiler une partie des conséquences de sa défaite, en deux stades. Elle a, en fait, par le plan Dawes, consacré la révision des clauses financières du traité de Versailles. Première brèche dont nous autres contribuables français payons directement les conséquences par la baisse de notre devise et une nuée d'impôts. Le second stade, c'est la suppression du couloir de Dantzig et la reprise d'une partie du bassin minier de la Haute-Silésie, auxquels n'avait jamais voulu renoncer sa grande industrie. Financièrement et économiquement, sa situation après un pareil accord serait supérieure à la nôtre. Politiquement, elle serait maîtresse des destinées de la Pologne.

—Quelques étourdis prennent la tête, des malins se mettent à leur suite, les pleutres emboîtent le pas et la masse houle par derrière sans même savoir de quoi il s'agit. (GŒTHE).

PILULES MORO
pour les HOMMES

Voulez-vous être forts? Voulez-vous avoir du courage, de l'ambition? Souffrez-vous et avez-vous à vous débarrasser de quelques-uns des symptômes suivants:

Epuisement	**Maux de tête**
Maux de reins	**Rhumatisme**
Douleurs d'estomac	**Gaz et gonflement**
Mauvaise digestion	**Manque d'appétit**

Ayez recours aux Pilules Moro qui enrichissent le sang, aident les fonctions de tout le système et donnent la santé. Nombreux sont les hommes qui les ont employées. M. Louis Roy, 4, rue Sainte-Catherine, Laprairie, P. Q., nous dit aujourd'hui ce qu'il leur doit:

"Je souffrais de maux de dos et de reins et je pouvais parfois difficilement me courber à cause de ces douleurs. Le travail m'était donc des plus pénibles. Mes forces avaient beaucoup diminué; je me sentais las, fatigué toujours. On me conseilla les Pilules Moro que j'ai prises et, après peu de temps, je fus heureux de ne plus souffrir. Je me trouvais aussi plus vigoureux et plus apte au travail".

Les Pilules Moro sont en vente partout, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566 S.-Denis, Montréal
(Le No 272 n'existant plus)

"THE GUARDS"
LE FAUX COL
ARROW
NOUVEAU GENRE
traduit correctement la mode en fait de faux cols

Cluett, Peabody & Co. of Canada, Limited

UNE CHANCE RARE
d'Economiser de l'Argent Maintenant

Notre offre de racheter votre vieux poêle lorsque vous achetez un 'Regent' neuf prendra fin le 31 mars prochain. La ménagère avisée y trouvera une véritable occasion d'économiser de l'argent.

PAR EXEMPLE—
Ce poêle 34 E, 85 comptant vous le fait livrer—le solde mensuellement. $10 alloué pour votre vieux poêle.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER
CONSOLIDATED

Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig. Main 4040.
505 rue Ste-Catherine angle Mountain. Uptown 6000-6001.
447 Est, rue Ste-Catherine, chez Dupuis Frères. Est 2935.
2575 Est, rue Ste-Catherine, près Lasalle. Clairval 1850.
1557 avenue Papineau, près Mont-Royal. Amherst 6863.
4062 rue Saint-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
5145 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 ouest, rue Sherbrooke, N.-D.-G. Walnut 0100.
1328-C, rue Wellington, Verdun. York 1650.

AVIS :—Notre succursale à 447 rue Ste-Catherine Est sera transportée au No 1407 RUE ST-DENIS (juste au nord de Ste-Catherine) vers le 15 avril.

LE TRIOMPHE DU PIANO CHICKERING
Avec M. et Mme Joseph Lhevinne

Extraits du "Toronto Globe" et du "Telegram"

La sonorité douce et chatoyante des pianos Chickering fut très appréciée.

Les duos pour deux pianos furent quelque chose de splendide. Les artistes jouèrent avec un ensemble merveilleux et un art délicieusement délicat.

Cette exécution sur pianos à queue Chickering ravit l'auditoire. Rarement avait-on entendu musique de piano aussi exquise. Les pianos Chickering eurent la délicatesse d'accent de la harpe, et dans les ensembles les deux pianos semblaient quatre fois plus beaux que quand ils jouaient seuls.

Avec quel plaisir l'on mettrait de côté la visite de certains pianistes renommés pour passer toute une soirée en compagnie de M. et Mme Lhevinne et de leurs deux pianos Chickering.

WILLIS & Co. Limited
Manufacturiers de pianos
580 RUE STE-CATHERINE OUEST
Seuls représentants canadiens pour les pianos Chickering, Knabe et Ampico reproducteur.

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE
CARRELAGE

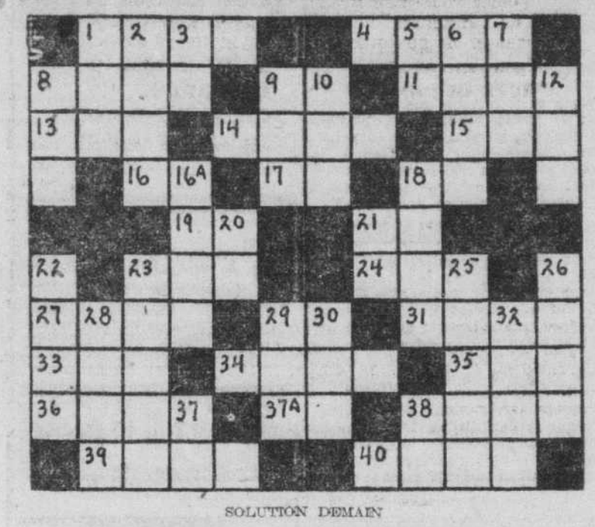

SOLUTION DEMAIN

HORIZONTALEMENT

1—Surplus.
4—Nom générique de plusieurs espèces de poires.
8—Bouton au bout d'un fusil pour guider l'oeil du tireur.
9—Pronom indéfini.
11—Bonbon très en vogue le 25 novembre.
13—Hardi.
14—Vieux mot qui signifie par hasard.
15—Article simple.
16—Temps du verbe être.
17—Préposition.
18—Fleuve de l'Italie septentrionale se jette dans l'Adriatique.
19—Usage et coutume.
21—Note de musique.
22—Dépôt dans un tonneau de vin.
24—Tout homme choisi par élection.
27—Averse.
29—Note de musique.
31—Pronom personnel.
33—Plante parasite.
34—Civil, honnête.
36—Endroit où l'on s'exerce à tirer.
37—Époques.
37a—Pronom personnel.
38—Dieu païen.
39—Frère aîné de Jacob.
40—Entaille pour accrocher ou arrêter.

VERTICALEMENT

1—Une seconde fois, deux fois.
2—Entrée d'une forêt.
3—Particule négative.
6—Conjonction.
6—Endroit où l'on conserve les grains.
7—Colère.
8—Adjectif possessif.
9—Petit poème lyrique.
10—Négation.
12—Un des quatre points cardinaux.
15—Article simple, pluriel.
16—Temps du verbe suivre.
18—Indicatif présent du verbe peler.
20—Pronom.
21—Note de musique.
22—Jeune homme attaché au service d'un prince.
23—Routes étroites dans une forêt.
25—Mot latin qui signifie au-delà.
26—Préposition.
28—Grosse étoffe de laine.
29—Etat de celui qui n'est pas fin.
30—Morceau de terre entouré d'eau.
32—Bête féroce.
37—Adjectif possessif.
38—Terminaison de verbe.
(Envoi de Jeannette Garlépy)

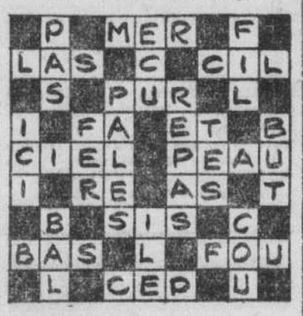

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

JUGEMENT QUI A CAUSE DE LA STUPEFACTION

La modification de l'amende Jarvis et Smith donne lieu à une surprise.

UN MAUVAIS EFFET

Toronto, 24. — L'hon. W.-F. Nickle, procureur général, a publié la déclaration suivante à la suite du jugement de la Cour d'appel dans le cas de Jarvis et de Smith :

"C'est avec étonnement, presque avec stupéfaction que j'ai appris que la Cour d'appel avait modifié la sentence imposée par l'hon. Richard M. Meredith. A mon avis, la population aura de la difficulté à établir la comparaison entre les nouvelles sentences et celles communément imposées à d'autres prévenus coupables d'infractions beaucoup moins graves au code criminel.

M. Jarvis payera indubitablement l'amende de $60,000 pour s'éviter les cinq autres années de prison, tandis que M. Smith, si ses moyens le lui permettent, payera également l'amende qui lui a été imposée. Ceci ne convaincra pas la masse de la nécessité de l'honnêteté en haut lieu."

Lorsqu'on lui demanda s'il avait une déclaration à faire, le premier ministre s'exprima en ces termes: "Je ne suis pas seulement surpris, mais abasourdi. Jarvis admet qu'Andrew Pepall était un agent à commissoin et que lui, Jarvis, négocia l'arrangement en vertu duquel Pepall, son propre agent, fut créé représentant du trésor provincial. Jarvis n'est pas entré dans la boîte aux témoins. La province a été volée de $600,000. Je ne crois pas que j'aie besoin de faire d'autres commentaires.

"Je ne sais s'il y a moyen d'en appeler, ajouta le premier ministre; je crois qu'il n'y a qu'un appel dans une cause criminelle."

Le gouvernement provincial a publié la lettre écrite par Aemilius Jarvis au premier ministre Ferguson, et accompagnée d'un chèque de $140,000 en restitution du profit réalisé sur une transaction d'obligations du gouvernement ontarien.

La lettre dit qu'à l'automne de 1919 un arrangement fut conclu en vertu duquel Andrew Pepall devait travailler pour la maison Jarvis. La maison devait recevoir 1½ pour cent de la valeur au pair des obligations achetées à Londres, toutes dépenses déduites. Pepall reçut le reste.

Aucun de nous, dans le coups, ne savait combien nous réaliserions de profit, écrit Jarvis. Nous nous attendions de payer cinq points de plus en Angleterre, mais le taux des banques de 7½ pour cent me permit de conclure une affaire plus avantageuse. Je ne savais pas que Peter Smith aurait sa part des profits.

Puisque le jury a décidé que la transaction était illicite, ajoute Jarvis, je vous inclus, sans pour cela me reconnaître coupable criminellement ou civilement, un chèque à l'ordre du trésorier provincial au montant de $140,000, représentant la totalité des profits, plus l'intérêt à 5 pour cent, depuis le 1er juin 1920.

LE LAC KAKABONGA

Samedi dernier, au laboratoire de botanique de l'université de Montréal, M. Léopold Fortier donnait, devant les membres de la Société canadienne d'histoire naturelle, une causerie sur son voyage au lac Kakabonga. Bien qu'ayant fait ce voyage simplement pour exécuter des travaux d'arpentage, M. Fortier sut profiter de l'occasion pour étudier la flore et la géologie de la région.

Le lac Kakabonga, situé dans le nord-est du comté de Pontiac, est un de ces lacs formés d'une agglomération de lacs. Il se déverse dans la Gatineau par le moyen de la rivière Gens-de-Terre. Son bassin de drainage a 2,500 milles carrés. Aussi le gouvernement provincial a-t-il l'intention d'y créer un réservoir d'emmagasinement, qui aura pour effet de régulariser le débit de la Gatineau.

La florale du lac Kakabonga, comprise dans la zone laurentienne, est assez uniforme, sans toutefois manquer de richesse. Après avoir énuméré les principales espèces végétales qu'il a remarquées pendant son voyage, M. Fortier fait ensuite l'esquisse géologique de la région. Elle fait partie du plateau laurentien ou Bouclier canadien, qui couvre une portion immense de l'Amérique du Nord. Les terrains qui le composent sont du précambrien. Les dépôts meubles ou superficiels qui recouvrent le précambrien se rattachent aux phénomènes glaciaires, qui sont de l'époque quaternaire. Il y a donc eu discordance. M. Fortier attaque ensuite la description géologique détaillée de la région et termine en disant qu'au pays, ce ne sont pas les sujets d'étude qui manquent, mais bien les ouvriers.

UN GRAVE PLEBISCITE

Washington, 24. — Le général Pershing a été nommé président de la commission du plébiscite pour régler l'affaire Tacna-Arica. Il s'agit d'un différend entre le Chili et le Pérou, différend qui dure depuis quarante ans. Le président Coolidge a joué le rôle d'arbitre et il a décidé qu'un plébiscite devait être tenu.

RETOUR DES PELERINS

Boston, 24. — Deux cents pèlerins qui avaient accompagné le cardinal O'Connell dans son voyage à Rome, à l'occasion de l'Année Sainte, sont revenus hier à bord de l'"Ohio". Le cardinal et les 300 autres pèlerins reviendront plus tard.

LA PREMIERE PARADE DES CARABINIERS

Les vétérans et les recrues du régiment Mont-Royal font leurs préparatifs.

VOYAGE ANNUEL

C'est demain soir que le régiment des Carabiniers Mont-Royal aura sa première parade en masse de l'année 1925. Il va sans dire que le commandant s'attend à ce que tout le monde soit au poste, les recrues comme les vétérans

Cette parade sera d'une grande importance. Le programme de la saison va être élaboré, et le commandant, à cette occasion, traitera en particulier de la parade d'Eglise annuelle, sur laquelle il donnera tous les renseignements désirables. Personne ne voudra manquer d'y être. On sait la belle démonstration que le régiment fit lors de cette sortie l'an dernier; tous les journaux du lendemain ne tarissaient pas d'éloges sur le 65e, complimentant le régiment sur son apparence, sa tenue et sa démarche absolument militaire.

Ses recrues auront aussi à coeur mercredi de démontrer aux anciens tout ce qu'ils ont appris au cours des derniers exercices et de donner l'impression de ne déchoir en rien.

Il sera aussi question du voyage annuel, mercredi. Personne ne voudra manquer de se renseigner sur ce sujet qui devient de plus en plus intéressant pour les membres du régiment.

ECHOS DE SHERBROOKE

(De correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 24.—Le rapport annuel de l'hôpital Saint-Vincent de Paul, qui vient d'être publié, est des plus intéressant. Il indique que 2,538 personnes ont été hospitalisées dans cette institution au cours de l'année 1924.

Les recettes de l'année s'élèvent à $97,894.17 et les dépenses à $109,528.17. Il y a donc un déficit réel de $12,000. La dette totale de l'hôpital est de $37,-350. Le dispensaire a reçu durant l'année écoulée 4,898 cas. Sur ce nombre 1,161 ont été traités au service de médecine; 1205, au service de chirurgie. On compte au service des rayons X et des traitements électriques 1,293 patients qui ont reçu des traitements; 3,052, des pansements; 1,243 des consultations. Plus de onze cents prescriptions ont été remplies.

Les hommes admis à l'hôpital en 1924 furent au nombre de 1,174, et les femmes au nombre de 1,364.

Le nombre total des journées passées dans l'institution par les patients est de 84,142. La moyenne du coût d'une journée d'hospitalisation est de $2.22. Le nombre de lits affectés aux patients est de 136, et la moyenne de mortalité par rapport à l'inscription, est de 2.8 pour cent.

Le premier jour de l'année fiscale, l'hôpital avait en caisse $4,947.78. Le montant payé par les personnes admises ou par leurs parents et amis, est de $47,478.82. Les dons particuliers ont formé un total de $12,315.86, et les autres revenus ont été de $33,282.41, formant un total de $97,894.17.

Les dépenses suivantes ont été faites: salaires du personnel, non compris honoraires des médecins, $8,065.67; remèdes et autres secours médicaux, $14,-335.93; nourriture des personnes traitées, $19,109.51; blanchissage et habillement des patients, $7,463.82; chauffage, $5,165.08; taxes, réparations, assurances, $10,758.54; autres dépenses, $31,-185.45. L'hôpital a encore une balance en caisse de $1880.13 et il lui est dû $11,634.

—Le député-shérif J.-A. Lazure, de cette ville, a vendu par autorité de justice, la propriété Fletcher, rue Wellington-Nord, pour la somme de $24,600. Cette vente a été faite à la demande de la Sherbrooke Railway and Power Company et de la Montreal Trust Company. Cette portion du terrain sur la rue Wellington-Nord est celle dont il est question depuis quelque temps comme futur emplacement de l'hôtel Lord Dufferin qui serait érigé à Sherbrooke, au coût de $750,000.

PRISE D'HABIT A LEVIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 24.—Dans la chapelle du couvent des Soeurs de la charité de Saint-Louis-de-France a eu lieu ici une imposante cérémonie. Huit jeunes filles ont pris l'habit: Mlles Anita Lemieux, en religion Soeur Ludovica de Jésus, Thetford Mines; Cécile Marceau, Soeur Marie Odette, de Mégantic; Hélène Poulin, soeur Suzanne de Saint-Louis, Saint-Georges de Beauce; Véronique Cameron, soeur Marie Hilaire, Québec; Florence Bélanger, soeur Narcisse de Jésus, Sherbrooke; Marie-Anna Morin, soeur Emélia de Jésus, de Saint-Georges-de-Beauce; Blanche Néron, soeur Colombe de Jésus, de Albanel, lac Saint-Jean; Gabrielle Ouellet, soeur Berthe de l'Enfant-Jésus, de Salmon Falls, Mass.

Le R. P. Koff, des Missionnaires du Sacré-Coeur, présidait.

Les Nerfs Tellement Malades qu'elle ne Pouvait Dormir

Mme Grace Kitchen, St. George, Ont., écrit:—"Après une grave attaque de pneumonie j'étais restée faible et déprimée. Mes nerfs étaient tellement détraqués que je ne pouvais dormir la nuit, et le jour j'avais de terribles évanouissements causés par la faiblesse de coeur. Finalement je devins si malade que je dus m'aliter pendant plusieurs semaines, mais un jour je lus une annonce des

PILULES MILBURN Pour le Coeur et les Nerfs

et j'ai décidé de les essayer.

Après en avoir pris une boîte j'éprouvai un léger soulagement. Jusqu'à présent j'en ai pris cinq boîtes, et j'ai engraissé de 35 livres. Je fais maintenant tout mon travail de ménage facilement et je fais même beaucoup d'ouvrage en dehors. Je ne puis trop fortement recommander les Pilules Milburn pour le coeur et les nerfs à ceux qui sont affligés comme je l'ai été." (6)

THE T. MILBURN CO., LIMITED, TORONTO, ONT.

UNE JEUNE FILLE QUI OBTIENT DES DOMMAGES

Georgette Brossard, une mineure, qui s'était fait couper le bout de deux doigts par une machine servant à fabriquer des bonbons, a obtenu de son employeur, Albert-J. Luxton, $1,020.66 de dommages. Son père avait poursuivi pour elle et la décision fut rendue par l'hon. juge Mercier.

Le demandeur déclarait que le 1er mai 1922, sa jeune fille enlevait les bonbons coupés par une machine dont se servait un autre employé de Luxton. Il disait que cet autre employé n'était pas compétent et qu'en plus la machine en question était défectueuse. Quant à Luxton, il niait sa responsabilité et plaidait que l'accident était dû à l'imprudence de la jeune fille elle-même.

Le juge a décidé que Luxton devait payer des dommages parce que l'employé qui se servait de la machine avait été coupable de négligence grossière.

ARBITRAGE COUTEUX

Toronto, 24—Il en a coûté à la ville de Toronto, $697,111, pour arrêter, devant une commission d'arbitrage et au conseil privé, la somme à payer pour le roulant de son tramway, acheté de la compagnie, lorsque la franchise expira en 1921. Cette somme se répartit comme suit:

Sir Adam Beck, arbitre, $45,250; Hume Cronyn, arbitre, $22,625; W.-N. Tilley, conseil, $76,250; A.-C. McMaster, conseil, $54,125.

Parmi les honoraire des experts, on en remarque un de $129,000, au nom de Jack Moreland, estimateur de travaux publics.

Douleurs Traversant le Dos

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Mitchell, Ont.—"J'ai pris votre remède plusieurs années. Je ne le prends pas constamment, mais je ne m'en passe jamais. Je l'ai d'abord pris pour douleurs étouffantes, maux de tête et douleurs de dos. J'ai tout mon travail domestique à faire, et souvent je ne pouvais me lever. J'ai vu la réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le journal, et Mme John Miller m'en a aussi parlé. Chaque fois que j'en prends, je me sens mieux et le recommande toujours à mes amies. Je consens à répondre aux lettres de femmes s'informant de ce remède, et vous pouvez utiliser cette lettre comme témoignage." —Mme P.-J. Wassman, Mitchell, Ont.

De l'une à l'autre les femmes font connaître la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Un tel témoignage devrait engager toute femme souffrant des maux si communs à son sexe, à essayer ce remède connu.

Savez-vous que, dans une récente enquête chez les femmes employant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, plus de 220,000 réponses furent reçues. A la question, "Avez-vous bénéficié de l'emploi de ce remède?" 98% ont répondu "oui".

Ceci signifie que 98 femmes sur 100 jouissent d'une meilleure santé, parce qu'elles ont bien essayé ce remède.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO.
COBOURG, ONT.

OBTENTION D'UNE CHARTE FEDERALE

Le département de colonisation et de développement du chemin de fer National Canadien vient d'obtenir pour la Canadian National Land Settlement Association une charte fédérale qui lui octroie de grands pouvoirs. L'une des principales raisons invoquées pour l'obtention de cette charte fut que l'association est désireuse d'aider à la solution du "problème de la colonisation sur les lots canadiens vacants, et plus particulièrement le long des lignes du Canadien National; de donner des conseils et procurer l'aide requise ou de fournir aux nouveaux colons ou encore à ceux qui sont déjà établis et qui sont dans le besoin l'assistance indispensable au couronnement de leurs efforts." Or, de par sa charte, la Canadian National Land Settlement Association a obtenu "le pouvoir de poursuivre une politique de colonisation telle qu'elle permettra l'exploration de régions inoccupées, le développement et la production des ressources naturelles du Canada tout en activant l'établissement des colons sur les terres arables."

Bref, l'association pourra désormais agir comme agent pour toute personne ou corporation dans l'enregistrement, la vente, l'échange, l'achat, l'amélioration ou le développement des terres de toutes sortes, ce qui lui permettra de vendre directement au colon ou d'acheter en son nom.

L'organisation de la nouvelle association, dit-on, se poursuit activement. Elle sera sous peu en plein fonctionnement et disposera d'agences à tous les principaux points stratégiques.

UN PENIBLE ACCIDENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Rémi d'Amherst, 24. — M. Polydor Major, de Brookdale, en s'en retournant chez lui ces jours derniers, a vu son cheval filer dans un chemin de chantier qui conduit à la rivière Maskinongé et se jeter dans une mare d'eau, avec voiture et charge. M. Major n'a pu se tirer d'embarras qu'après de grands efforts. Ayant demeuré trois heures dans l'eau glacée, il est maintenant gravement malade.

L'attelage a été perdu.

NE PAS CONFONDRE

M. Louis Desormiers, autrefois de Joliette et demeurant au No 66 ave Hôtel de Ville, n'a rien de commun avec l'individu du même nom arrêté pour vol, ces jours derniers.

ECHOS DE MONTMAGNY

(Du correspondant de la PRESSE)

Montmagny, 24. — Mme Ernest Bernier est allée passer quelques jours chez sa soeur, Mme Xavier Blais, à S.-Pierre.

—Le magistrat H. R. Fiset a présidé la cour de magistrat la semaine dernière.

Dans une poursuite de la Commission des Liqueurs contre un citoyen de Montmagny; ce dernier a plaidé coupable et a été condamné à un mois de prison et aux frais, et à défaut de paiement des frais, à trois autres mois.

Un jeune homme de la paroisse du Cap S.-Ignace, Israël Fortin, a plaidé coupable à deux accusations portées contre lui. Sur une accusation de votes de fait, il été condamné à $1 d'amende et aux frais et à défaut de paiement à 8 jours de prison. Sur l'accusation d'avoir fait des menaces, il a dû fournir un cautionnement de $100 pour garder la paix pendant un an. Et à défaut de le faire à huit jours de prison à compter de l'expiration de la première condamnation. Incapable de payer les frais et de fournir le cautionnement requis, le jeune homme a été incarcéré.

—Le euchre-concert donné dans les salles du palais de justice, au profit des pauvres de la S.-Vincent de Paul, a remporté un succès complet. Les recettes ont été de plus de $400.

—Mlle Berthe Tremblay, de Montréal, est depuis quelques jours, l'invitée de sa soeur, Mme Alexandre Chouinard.

REX

Reine des Cigarettes

15¢ Le Paquet 25 POUR 35¢

AUSSI EN BOÎTES METALLIQUES DE 50 pour 70¢

Manufacturées par "Imperial Tobacco Co of Canada Limited"

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Une Vente de Corsets, Mercredi

432 NOUVEAUX CORSETS

de la fameuse marque Colonial à

3.95

Les derniers corsets que la mode a décrétés pour le printemps et l'été sont souples et légèrement baleinés.

Cependant ils fournissent le support requis là où c'est nécessaire, et produisent les lignes droites à la mode d'aujourd'hui.

Taillés et confectionnés par des experts, ces corsets assurent le confort absolu, la liberté de mouvements et l'élégance du port, choses impossibles sans un corset approprié.

Vous êtes absolument satisfaite quand vous portez un de ces modèles—

Les modèles droits et les modèles ceinture sont les plus en vogue; ils sont en coutil broché et ont quatre ou six jarretelles. Tous de la fameuse marque Colonial. Tailles 24 à 34 — **3.95**

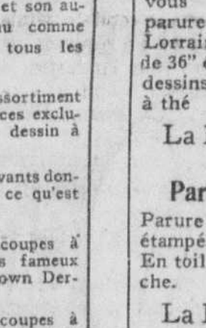

—*Deuxième étage.*

Les corsets Rengo Belt sont aussi compris dans cette collection. Ils sont en coutil rose pâle avec section élastique dans le dos. Tailles 24 à 36. Un achat spécial nous permet de les mettre en vente à **3.95**

Nous Annonçons un Nouvel Arrivage de

Porcelaine Royal Crown Derby

Outre sa rare beauté, sa richesse et sa qualité, la Royal Crown Derby a en plus le charme du roman.

Quand elle fut créée, les admirables qualités de cette porcelaine furent tout de suite appréciées et son auteur fut reconnu comme "le potier de tous les temps".

Le nouvel assortiment comprend des pièces exclusives du fameux dessin à panneau.

Les articles suivants donnent une idée de ce qu'est l'assortiment.

Tasses et soucoupes à bouillon dans les fameux dessins Royal Crown Derby — 10.00.

Tasses et soucoupes à thé—dans les fameux dessins Royal Crown Derby—7.50.

Assiettes à pain et à beurre — dans les fameux dessins Royal Crown Derby — 5.50.

Assiettes à thé — dans les fameux dessins Royal Crown Derby — 6.50.

Assiettes à dessert — dans les fameux dessins Royal Crown Derby—8.00.

Assiettes à dîner — dans les fameux dessins Royal Crown Derby — 10.00.

Assiettes de service — dans les fameux dessins Royal Crown Derby — 12.00.

Plats à muffins recouverts — dans les fameux dessins Royal Crown Derby — 22.50.

Plateaux de 10" — dans les fameux dessins Crown Derby — 25.00.

Plateaux de 12" — dans les fameux dessins Royal Crown Derby — 33.00.

Théières — dans les fameux dessins Royal Crown Derby — 21.25.

—*Quatrième étage.*

OBJETS A BRODER ARTISTIQUES

Nouveaux Patrons

Parures à Thé Etampées pour Broder, .85

Exactement ce que vous cherchiez. Ces parures sont en tissu Lorraine blanc. Nappe de 36" étampée en deux dessins — 4 serviettes à thé

La Parure **.85**

Parure Vanity

Parure de 3 morceaux étampés pour broder. En toile brune et blanche.

La Parure **.45**

Centre

Dessin de tapisserie. Belle toile écrue avec dessin de fleur étampé. 36 pouces.

2.50

Sacs de Buanderie

La meilleure qualité. Etampé pour broder. .

1.25

Coussin Modèle

En tissu "oatmeal", dessin conventionel étampé

2.25

Coussin Oiseau Bleu

Dessin étampé sur toile écrue.

.85

—*Cinquième étage.*

Fers et Grille-Pain Electriques

Spécial – 2.95

Rég. 5.00

100 fers électriques Beaver — faciles à employer et très désirables. Ils ont des poignées bien équilibrées, des supports à même et une corde — prêts à employer — **2.95**

25 grille-pain électriques Beaver — font des rôties en une minute. Ces grille-pain sont faciles à nettoyer, comprennent une corde et sont prêts à employer.

Grille-pain et fers électriques garantis pour un an. *Rég. 5.00* — **2.95**

—*Quatrième étage.*

TELEPHONEZ AU SERVICE DES EMPLETTES—PLATEAU 6811.

LES SPECTACLES

CANADIEN-FRANÇAIS

Dans "Denise", Alexandre Dumas, fils, prend la défense de la jeune fille prise avec les difficultés de la vie; il plaide pour elle, et si elle fait un faux pas, il montre qu'on doit lui tendre la main, la relever et la soutenir. Sa réhabilitation dépend beaucoup de la société. Nous n'avons pas le droit, dit-il, d'être trop sévère, et avant de la condamner, jetons un coup d'oeil sur nous-même, et jugeons si nous-mêmes nous sommes sans reproche.

Déjà, dans une précédente pièce: "les Idées de M. Aubray", l'illustre auteur avait abordé ce sujet; dans "Denise", il le reprend sous une autre forme, mais combien plus émouvante et, disons le mot, plus dramatique. De toute ces pièces, celle-ci est certainement une des plus puissantes, sinon la meilleure; et aujourd'hui qu'elle a subi l'épreuve du temps, elle reste aussi jeune qu'au premier jour. Pourquoi? Mais, parce qu'il traite un sujet humain et immortel—qui ne datera jamais. Depuis sa création, "Denise" a pour ainsi dire jamais quitté l'affiche: elle se joue sans cesse à Paris, et il n'y a pas un théâtre des grandes villes de France qui reste une saison sans la jouer. De plus, la pièce a fait le tour du monde, et partout, elle a connu le succès. Hier encore, nous avons vu un public nombreux l'applaudir chaleureusement. La direction du Canadien mérite des félicitations de nous l'avoir offerte, d'autant plus qu'on nous l'avait promise à l'Orpheum, et que, par suite d'empêchements, ce spectacle n'avait pu être affiché.

La pièce de Dumas a trouvé au Canadien une superbe interprétation. Mlle Marthe Thiéry a trouvé un succès équivalent à celui qu'elle avait eu dans "La Tentation", elle y a été simple et émouvante, elle a dit le récit de la mort et de la naissance de son enfant avec une sincérité profonde; Mlle Germaine Giroux fut parfaite dans Marthe; elle a su rendre le caractère ombrageux d'abord, mais tendre, au fond, et surtout foncièrement honnête; Mme Aurore Alys, a joué en belle comédienne. Mme de Thauzette, mondaine évaporée, qui a un culte pour son fils; Mme Eugénie Verteuil fut une touchante Mme Brissoit. Mme Bella Ouellette, une piquante Madame de Pontferrand, et Mlle Jeanne Deslauriers, une gentille Clarisse. Du côté des hommes, l'interprétation est aussi d'un ensemble remarquable. M. Albert Duquesne a rendu avec beaucoup de force et de naturel, le rôle d'André. Il nous a montré tous ses scrupules, mais que l'amour brise à la fin; M. Filion fut un admirable père Brissoit, vieux soldat, type de l'homme d'honneur. M. Barry fait Thauvenin, le porte-parole de l'auteur. C'est lui qui défend la cause, et il fut un brillant avocat. Son dernier acte a été enlevé de main de maître. M. Valeur a toute la légèreté et l'insouciance qui convient à Fernand de Thauzette, et M. Lefrançois nous dessine une pittoresque figure de M. de Pontferrand. Les autres rôles sont bien tenus.

La mise en scène de Godeau est tout à fait bien. C'est d'ailleurs, celle de la Comédie-Française, et l'on sait que c'est le premier théâtre du monde.

"Denise" va certainement faire une brillante semaine, à notre populaire théâtre de l'est, le seul théâtre français permanent que nous avons actuellement à Montréal.

METROPOLITAN CHOIR

Voici le programme qu'interprètera la Metropolitan Choral Society, sous la direction de M. G. Vanderpoll, avec le concours de la Petite symphonie de Montréal, à la salle Windsor, jeudi soir prochain, à 8 heures 30: 1. "Le Vendredi Saint", Gounod, chanté à capella; 2. "In a Monastery Garden", Ketelbey, intermezzo d'orchestre et de voix d'hommes; 3. Ouverture d'"Alceste", Gluck, par la Petite symphonie dirigée par M. J.-J. Gagnier; "Athalie", Mendelssohn, cantate dramatique pour choeur, soli et orchestre. Les solistes seront Mmes S. Levine, B.-T. Gardner, S.-F. Mayor, M. O'Brien, Miles A. Caro, B. Burden, E. Johnston, E. Harrison, A. Charade, D. Levine, MM. I. Shapiro, H. Williams, J.-M. Stewart, K. Borenstein, I. Levine, J. Harris et Alexander Hamilton. Récitante, Mme G. Vanderpoll.

HIS MAJESTY'S

L'éminent acteur anglais Percy Hutchison a donné, hier soir, une très brillante reprise de la fameuse farce de comédie "Nightie Night", de Adelaide Matthews et Martha Stanley. Cette pièce toujours jeune nous avait été donnée il y a sept ans, et elle n'a rien perdu de son charme. C'est l'intrigue de la fameuse méprise inoffensive d'un homme surveillé par une femme très jalouse. Un jour, par un hasard extraordinaire et cependant explicable, une voisine entre dans sa chambre, en costume plustôt léger. Sa femme jalouse entre aussitôt après la visiteuse et croit à ce qu'on est toujours porté à croire. Pour donner une explication à cette situation qui l'a lui-même surpris plus que tout autre, le mari invente une raison quelconque. Le voilà bientôt pris entre sa femme jalouse, le mari de la voisine, un homme capable de tuer quand la jalousie l'aveugle, et une soeur incrédule et sceptique. Ce n'est qu'après tout un échafaudage de mensonges nécessaires pour consolider le premier que notre homme sort de cette inextricable situation.

Percy Hutchison mène sur un train endiablé le rôle du mari complaisant et fournit des scènes très divertissantes. Frank Lacy donne un portrait irrésistiblement drôlatique du voisin jaloux Jimmy Blythe. Trixie Blythe, la jeune femme qui est cause de tout le trouble pour avoir pénétré innocemment chez le voisin, est très finement rendue par Mlle Bettie Nelson. Mlle Nina Oldfield rend superbement le rôle de l'épouse aveuglement jalouse, et Mlle Kate Carew incarne avec vérité la soeur Ernestine qui ne peut faire autrement que toujours compliquer les choses. Lord Lyveden, qu'on ne voit que deux fois comme le Dr Bentley, qui éclaircit la situation, obtient un grand succès. La pièce est précédée par un amusant lever de rideau, "Elegant Edward", qui donne l'occasion à MM. H. Saxon-Nell et Ronald Sinclair de manifester de beaux talents.

Vendredi soir, "The Luck of the Navy", sous le patronage de la Navy League. La semaine prochaine, les Greenwich Village Follies avec la fameuse comédienne Daphné Pollard.

NATIONAL

Cette semaine on nous donne une délicieuse revuette musicale, "Numéro 13", avec MM. Pizzy Wizzy, Macaroni, J.-R. Tremblay, Hector Pellerin, Jack Fogerty, Albert Mayo; Mme Blanche Beaumont, Mlle Marie-Jeanne Bélanger, Mme Queenie et les vingt-cinq jolies danseuses. Cette revuette est montée avec un grand luxe, luxe de costumes, luxe de décors, luxe d'effets électriques. Elle contient de la musique gaie, entraînante, des airs les plus nouveaux et les plus jolis.

La grande vue est "The Beautiful Sinner", avec Eva Novak et des étoiles. Cette vue est une primeur pour l'est de Montréal; elle est très goûtée du public, car elle est intéressante et de toute beauté. C'est une production de tout premier ordre, une des meilleures que nous avons encore vues. Tous les titres sont en français.

Avec la troupe de 40 personnes qui nous donne un programme des plus attrayants, cette revue est un beau complément au spectacle.

ORPHEUM

Il est peu de circonstances dans la vie où les chagrins les plus profonds d'un homme, ses douleurs morales et son désemparement portent à rire. "Mr. Pim Passes By", de A.-A. Milne, qu'on présente avec un succès si considérable, cette semaine, à l'Orpheum, est une de ces circonstances. Elle tient au fait que l'auteur, tout en bouleversant une âme honnête et probe devant le public, laisse deviner avec une délicatesse bien subtile que tout finira bien, et cela par l'aplomb teinté de scepticisme de la femme mise en cause, Mme Olivia Marden, dont le mariage menace d'être annulé alors qu'elle ne le désire pas plus que son mari. C'est elle qui, par ses reparties charmantes, la finesse de son amour qu'elle voile avec beaucoup d'amour, donne au public la suggestion de rire et empêche que les situations de la pièce ne changent la comédie en une douloureuse tragédie.

Mme Olivia Marden était la veuve d'un Australien banqueroutier; du moins, on lui a appris depuis cinq ans la mort de son mari. Elle est maintenant l'épouse de George Marden, juge de paix, un riche fermier anglais qui l'adore et qui dirige le foyer le plus paisible et le plus heureux. Un jour survient un vieil Australien, un maniaque du nom de Monsieur Pim, qui souffre du défaut de la mémoire des noms de personnes. Il est d'abord reçu par la nièce de M. Marden, l'exubérante petite Dinan, si heureuse d'aimer et d'être aimée qu'elle raconte à tout venant son histoire. Et elle dit que sa tante, Mme Marden, était autrefois la femme d'un M. Tilworthy, d'Australie. Le nom de Tilworthy frappe l'esprit de M. Pim, et dès qu'il a l'occasion de parler à Mme Marden, il lui apprend qu'il a fait la traversée d'Australie en compagnie de M. Tilworthy.

C'est le coup de foudre, l'assommoir. M. Marden réalise qu'il est illégalement marié à la femme d'un autre et que son épouse est bigame, pour ne pas dire blandre. Il ne peut vivre avec elle plus longtemps, le mariage est nul. Et c'est la publicité qui naîtra de cette affaire, le nom des Marden qui sera affiché dans les journaux, son Olivia adorée qu'il perdra. M. Marden est bouleversé, affolé, découragé. Plus même, il tombe de nouveau en amour avec sa femme, qu'il va perdre et qui ne cesse de lui parler de son premier mari "Jaco", auquel elle devra retourner. On tient un conseil de famille, on décide la séparation, lorsque survient l'ineffable M. Pim, qui vient s'excuser de s'être trompé de nom. Et le dénouement, qui ramène la joie dans le foyer désemparé, amène en même temps le mariage de Dinah et son amoureux Brian, mariage qui aurait été indéfiniment retardé sans l'amusante aventure.

M. Leo-G. Carroll, le directeur artistique de la troupe, rend avec une grande versatilité le rôle écrasant de M. Marden. Pour le premier grand rôle qu'il assume depuis le commencement de la saison, il remporte un éclatant succès, en s'affirmant comme un très puissant comédien. Son tête à tête du deuxième acte avec sa femme, sa contenance au conseil de famille, sa proposition de mariage à sa propre femme et surtout la petite scène silencieuse de jalousie sont des moments délicieux de "Mr. Pim Passes By", et que personne ne saurait rendre comme M. Carroll. Le rôle de cette semaine nous fait vivement espérer qu'il reviendra plus souvent au premier plan.

Mlle Jane Saville incarne Mme Marden, et avec quelle finesse! C'est un rôle qui demande une excessive souplesse, principalement pour savoir dire ce que Mme Marden a à dire dans d'aussi curieuses circonstances, se montrant à la fois amoureuse et indépendante; l'aventure est plutôt amusante pour elle et sert plutôt d'épreuve à l'amour de son mari; c'est l'idée qu'elle fait magistralement ressortir de son caractère.

Mlle Allison Bradshaw nous donne une Dinan primesautière, gaie, débordante de la joie de vivre; elle remplit la scène de jeunesse et de fraîcheur. Comme ce fut elle qui créa le rôle en Amérique et le joua partout où la pièce fut donnée, nous ne dirons rien de la perfection de son jeu. M. Harry Green lui donne superbement la réplique dans le personnage de Brian Strange.

M. Lawrence Sterner donne une composition fort en relief de l'ahurissant M. Pim, qui, avec tout le poli de la bienséance anglaise, ne peut se montrer quelque part sans faire quelque gaffe inconsciente. Eduqué, conventionnel, agissant par les conclusions de son "process of mind", il traîne avec lui l'hilarité générale. C'est un portrait saisissant que M. Sterner nous en a donné. Mentionnons aussi Mlle Hutchison, dans le rôle de la pratique et sportive lady Marden, gardienne de l'honneur familial, et Mlle Chisholm dans un rôle de bonne policée.

Les décors ont le beau fini auquel nous a habitués la troupe; les toilettes sont élégantes et sobres; bref le cadre de la pièce est des plus agréables. "Mr. Pim Passes By", qui eut de si retentissants succès en Angleterre et aux Etats-Unis, est assuré d'un même accueil pour tous les jours de la semaine.

GERALDINE FARRAR

La tournée que fait cette année Geraldine Farrar avec sa troupe d'opéra a pris d'emblée toutes les villes de l'Amérique et la critique n'a pas de termes assez élogieux pour acclamer dans son spectacle nouveau celle qui fut la reine jusqu'ici inégalée du Métropolitain et qui reste encore la soprano la plus populaire. Farrar présente à l'Amérique une adaptation nouvelle du livret "Carmen" à l'impérissable musique de Bizet. C'est une haute fantaisie de l'opéra si populaire, en trois actes, avec costumes fantaisistes du fameux dessinateur Henri Bendel, des chanteurs de premier ordre, des ballets mettant en vedette la célèbre Ned Wayburn et des décors qui révolutionneront l'art de la mise en scène à Montréal. La distribution est ainsi fixée: Carmen, Geraldine Farrar; Mercédès, Neira Riegger; Micaela, Emma Noé; Don José, Luigi Pasinati; Escamillo, Joseph Royer; Zuniga, Marcel Vision; danseuses: Ned Wayburn, Ruth Laird, Mildred Leisy, Gladys Meredith et Star Woodman. Le directeur musical est le célèbre Carlo Peroni, et l'assistant-chef d'orchestre est Claude de Gonvierre.

La représentation de cette unique adaptation de 'Carmen' sera donnée au théâtre Saint-Denis exactement dans une semaine, le mardi, 31 mars prochain. Ce sera une très grande nouveauté pour Montréal, une soirée artistique inespérée et dont nous pourrons jouir grâce aux efforts répétés de l'impresario Louis-H. Bourdon. Montréal sera la première ville du Canada qui puisse obtenir ce spectacle grandiose, et les autres grandes villes comme Toronto, Winnipeg ou Vancouver ne pourront l'obtenir cette saison. La voix de Farrar, est cette année, dans toute sa beauté et toute sa sonorité, de sorte que les milliers d'admirateurs de la grande prima donna auront une audition à nulle autre pareille, mardi prochain.

ALFRED CORTOT

Peu d'artistes ont, auprès des maîtres de la musique, la popularité du célèbre Alfred Cortot, le plus grand des pianistes de France, le plus délicat de tous les pianistes, qui nous viendra en concert, le 7 avril prochain, dans deux semaines, sous la direction de M. Louis-H. Bourdon. C'est à la demande de très nombreux admirateurs que Cortot a décidé de revenir, après son inoubliable concert conjoint avec Casals, et l'auditoire prévu sera si considérable que, contrairement à toutes les occasions précédentes, on donnera l'audition dans la grande salle du théâtre Saint-Denis. Pour se faire une idée de la popularité et du respect dont jouit Cortot auprès des maîtres modernes et des grands musiciens, citons le fait qu'il a dû, en quelques années à peine, se rendre à la demande des grandes symphonies et jouer comme grand soliste avec la Symphonie de New-York, l'orchestre Philarmonique de New-York, l'orchestre de Philadelphie, les symphonies de Boston, Saint-Louis, Chicago, les Concerts du Conservatoire de Paris, Colonne Lamoureux, la Société Philarmonique de Paris, la Philarmonie de Berlin, le Gewandhaus de Leipzig, Siloti de Petrograd, la Société Impériale de Moscou, le Royal Philarmonique de Londres, l'orchestre de Queen's Hall, la Philarmonique de Madrid, les Concerts Ysaye de Bruxelles, les Concerts Hallé de Manchester, les Concerts Classiques de Liverpool, le Museum de Frankfort, la Société del Quarnetto de Milan, à Genève, Amsterdam, La Haye et un nombre incalculable d'autres orchestres. Cette énumération suffit à nous montrer l'importance qu'on donne dans le monde musical, au célèbre pianiste. Cortot jouera un programme composé exclusivement d'oeuvres de Chopin, dont nous reparlerons.

A L'ECOLE DE REFORME

C'est ce soir, à 8.15 hrs, dans la salle de l'école de Réforme, 341 rue Demontigny est, que le Cercle Académique Lafontaine présentera "Les Boulinard", comédie en 3 actes, qui a fait rire tant d'auditoires. Il est certain que ceux qui y assisteront s'amuseront ferme. Les principaux interprètes sont MM. Eugène Daignault, C.-E. Guilbault, Paul Coutlée, Rosario Côté, A. Lefebvre, C.-A. Vallerand, L. Martel, A. Contant, W. Barrière, P.-Z. Delcourt, G. Voukirakis, etc. La fanfare de l'Institut fera les frais de la musique, et des intermèdes spéciaux seront donnés.

AU LADIES' MORNING

Le prochain concert du Ladies' Morning Club sera donné, jeudi avant-midi, au Ritz Carlton. Notre excellente pianiste, Mme Edward Lassère (Mme Eva Plouffe) est venue spécialement de New-York pour jouer à cette audition, devant interpréter un quatuor de Chausson, avec MM. Chamberland, Duquette et Chartier.

HARMONIE SAINT-ZOTIQUE

Quelques jours seulement nous séparent de la grande soirée récréative et musicale, organisée par l'Harmonie Saint-Zotique, Inc, avec le concours de la Section Dramatique du Cercle Paroissial Saint-Zotique, jeudi prochain, le 26 mars, dans la salle Cartier, rue Therrien

Voici le programme qui a été spécialement préparé pour cette soirée artistique: "Le Tour du Monde en 80 Jours", pièce à grand spectacle en 8 tableaux de d'Ennery et Jules Verne.

Pour juger du succès que promet cette soirée, nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur la liste suivante des principaux acteurs dont les talents reconnus contribueront à rendre cette soirée très agréable. Citons MM. Arthur Chevalier, régisseur de cette pièce; E. Meloche, Emile Pelletier, L. Moisant, A. Ménard, E. Pelletier, G. Moreau, R. Guy, A. Labelle, L. Moisan, W. Souchereau, M. Monette, L. Hubert, A. Lemieux, E. Bellefeuille, etc.

Voici le programme musical qui sera exécuté pendant les entr'actes: 1. Marche, "Le pionnier", de H.-J. Crosby; 2. Ouverture, "Morning, Noon and Night", de Suppé; 3. Duo de cornet, "Les Perles", H. Kling; solistes, L. Sénécal et P. Henrichon; 4. Valse lente, "Rose Mousse", August Bosc; Solo de cornet, "True Love Polka", W. Kiefer; soliste, Lucien Leduc; 6. Sélection, "La Traviata", Verdi; 7. Solo de baryton, "Stella Polka", B.-J. Herndon; soliste, H. Chartrand; 8. Sélection, "Orphée aux Enfers", A. Hernick; 9. O Canada.

Les Enfants Pleurent

pour avoir le

Fletcher's CASTORIA

MERE: — Le Castoria Fletcher est un agréable et inoffensif remplaçant de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes pour dentition et des sirops calmants, spécialement préparé pour les bébés et les enfants de tous âges.

Pour éviter les imitations, recherchez toujours la signature de Chas H. Fletcher

Mode d'emploi sur chaque paquet. Les médecins de partout le recommandent.

Ce que

DOUBLE PEPSIN

a fait dans un cas

D'INDIGESTION

Messieurs, 55 rue Bishop, Montréal.

Je sens qu'il est de mon devoir de vous écrire pour vous faire savoir tout le bien que les pastilles DOUBLE-PEPSIN m'ont fait.

Depuis des années j'étais un martyr de l'indigestion; rien de ce que je mangeais ne m'allait, et, bien loin de désirer la venue des repas, je les redoutais.

J'essayai une foule de soi-disant remèdes, mais sans aucun bon résultat.

Il y a environ six mois, un ami me parla de vos pastilles DOUBLE-PEPSIN; dès les premières doses que je pris, je remarquai une amélioration sensible et je n'avais pas fini la troisième boîte que mon indigestion était chose du passé.

Je les recommanderai certainement chaque fois que l'occasion m'en sera donnée. Votre reconnaissant, J. M. MacINTOSH

"MANGEZ-EN UNE ET VOUS MANGEREZ DE TOUT"

25c — Chez votre pharmacien — 25c 24,25,27

Les Enfants Pâles et Indolents

—souffrent souvent de l'effet délétère des matières de rebut séjournant dans le corps.

¶ Un verre d'Abbey's — délicieux par lui-même — conservera les organes éliminatoires en état de fonctionnement régulier et naturel.

¶ Il maintiendra ainsi vos petits dans le meilleur état de santé, disposés aux repas, aux jeux et aussi au sommeil.

Consultez votre pharmacien.

ABBEY'S

"POUR CONSERVER LA SANTE" 304

PROPOSITION POUR ENRAYER LA VENUE DES IMMIGRANTS

Le député travailliste Woodsworth suggère au gouvernement fédéral de prendre à sa charge tout étranger qu'il aurait fait venir au Canada et qui n'aura pu trouver d'ouvrage après deux ans de séjour.

UN AJOURNEMENT OPPORTUN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Au début de la séance, M. W.-C. Good, député progressiste de Brant, a demandé au gouvernement s'il avait l'intention de donner au comité des comptes publics l'autorisation de s'informer sur l'authenticité des rapports sur l'impôt du revenu et la taxe d'affaires. L'hon. James-A. Robb, ministre des finances, est fortement opposé à l'idée de rendre public ce genre d'informations et il dit que la loi a été élaborée pour que tous les renseignements fournis au gouvernement demeurent confidentiels.

Comme le comité des banques a adopté une résolution à l'effet de donner plus de publicité à ces rapports, l'an dernier, la Chambre approuve la demande de M. Good qui ne peut pas avoir grande répercussion, cependant, car le comité des comptes publics ne peut jamais réunir un quorum suffisant pour siéger, durant la session.

LE CONTROLE DU CREDIT

Le même député, M. W.-C. Good, progressiste, propose ensuite l'adoption de la résolution suivante:

"La Chambre est d'avis que le comité des banques et du commerce soit prié de continuer au cours de la présente session, conformément à la recommandation qu'il faisait pendant la session de 1923, son enquête sur la base, le fonctionnement et le contrôle du crédit financier, et sur la relation du crédit au commerce et à l'industrie, en vue de conseiller la Chambre sur l'opportunité d'apporter des changements fondamentaux dans le système financier actuel".

M. Good explique qu'il veut simplement que le comité des banques reçoive l'autorisation de continuer cette année l'enquête commencée en 1923. Le comité a recommandé la poursuite de cette étude, mais ses recommandations n'ont pas eu de suite à la dernière session. Il y a cependant beaucoup d'informations à examiner.

L'hon. M. Robb, ministre intérimaire des finances, annonce qu'il approuvera la résolution si quelqu'un présente un proviso spécifiant qu'il n'y aura pas d'autres témoins à entendre. Aussitôt M. Good consent à ajouter à sa mesure cet amendement.

"Vous faites une farce de toute cette question",intervient le chef de l'opposition, l'hon. M. Meighen. Vous dites que le problème est de primordiale importance et vous décidez immédiatement après de n'interroger personne à ce sujet. Le choix des témoins devrait être abandonné au comité".

M. Good le regrette, mais il accepte quand même la modification et sa résolution est adoptée.

LES IMMIGRANTS

"Il me semble raisonnable que les ministères de l'immigration et de la colonisation devraient ne former qu'un seul département et travailler en plus étroite collaboration", a déclaré M. J.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg-Centre, en présentant sa résolution qui se lit comme suit:

"La Chambre est d'avis que si un émigrant est incapable de trouver de l'emploi dans les deux ans qui suivent son arrivée au Canada, le gouvernement fédéral doit alors prendre la responsabilité de son entretien".

Les rapports établissent qu'il y a trop d'ouvriers sur le marché à l'heure actuelle, en Canada, tandis que le ministère de l'immigration dirige tous ses efforts pour amener au pays autant d'immigrants que possible. D'Halifax à Vancouver, toutes les villes se plaignent du chômage. Si les nouveaux venus trouvent de l'emploi, il est évident que les anciens résidents en souffriront. Au cours d'une récente conférence qui a eu lieu à Ottawa, entre les gouvernements provinciaux, diverses municipalités et le fédéral, on a constaté que le nombre des sans-travail est considérable. On y a déclaré que la situation est aggravée du fait que le gouvernement recrute des immigrants chaque année. La recommandation qui a été présentée à ce sujet est que toute mesure d'immigration devrait être suspendue jusqu'à ce qu'il y ait du travail pour tout le monde. Winnipeg et d'autres villes ont payé de grosses sommes pour faire vivre les nouveaux venus.

Bientôt l'Angleterre apprendra ce qui se passe au Canada et tous les bons effets de la propagande du ministère de l'immigration seront ainsi détruits. M. Woodsworth a déployé devant la chambre un placard affiché en Angleterre où l'on pouvait lire: "Pourquoi payer loyer au lieu de posséder votre ferme?" Le chef travailliste déclare que bien des immigrants ne possèdent pas leurs fermes et telles annonces sont tendancieuses et trompeuses.

RAPATRIONS LES NOTRES

M. Pius Michaud, député libéral de Restigouche-Gloucester, demande au gouvernement de faire de nouveaux efforts pour inviter les Canadiens français expatriés aux Etats-Unis à revenir au pays, mais M. H.-C. Hocken, conservateur de Toronto-ouest, trouve que cette politique de rapatriement de Canadiens français n'a jamais réussi au cours des dix dernières années. 'D'ailleurs les conditions aujourd'hui sont 100 fois pires qu'en 1913." Des milliers de fermes dans Ontario peuvent être achetées audessous de leur valeur.

M. Robert Forke, chef progressiste, trouve que le problème au Canada est surtout agricole, les aides-agricoles ne reçoivent qu'une part des salaires payés aux ouvriers des villes. "Je suis de ceux qui croient que les garçons de ferme ne sont pas assez bien payés", dit M. Forke.

LE SALAIRE SUR LA FERME

Depuis l'avènement des machines aratoires, il faut que le travailleur de la terre soit plus intelligent qu'autrefois, qu'il sache un peu de mécanisme et se débrouiller parmi toutes les inventions présentes. C'est une raison pour laquelle le gouvernement doit voir à ce que les salaires augmentent sur les fermes. La seule façon d'y réussir c'est de rendre l'agriculture lucrative.

M. John Pritchard, progressiste de Wellington-nord, veut que les salaires payés actuellement aux aides en Ontario soient aussi élevés que possible. Ce qui pousse les fermiers vers les villes c'est la différence énorme de salaire qui existe entre les émoluments accordés aux gens des villes et à ceux des campagnes.

"Il m'est impossible de comprendre pourquoi le Canada serait tenu responsable de l'entretien des immigrants qui acceptent de venir sur nos rives", déclare l'hon. M. Manion qui félicite M. Woodsworth d'avoir présenté cette question à la chambre. Comment le gouvernement entretiendrait-il les étrangers quand il n'aide même pas à nos ouvriers?

L'hon. M. Arthur Meighen signale cependant cette différence, C'est que le sujet canadien peut aller se chercher de l'ouvrage aux Etats-Unis, tandis que le nouveau venu ne le peut pas.

M. Manion serait heureux de voir les Canadiens français revenir au pays bien qu'ils n'aient guère de chance de trouver du travail dans les industries. Les conditions sont véritablement tragiques au pays lorsqu'on considère les ressources que nous possédons. La principale cause de dépression dans le champ industriel dépend de la politique instable du gouvernement.

VINGT MILLIONS DE CHOMEURS

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, fit un communiqué pour expliquer qu'il y a vingt millions de chômeurs aux Etats-Unis, mais le Dr Manion exprime des doutes sur la véracité de cette déclaration.

Le ministre des finances, l'hon. James-A. Robb, remarque que trois questions ont été traitées parlant de la résolution, le tarif, le chômage et l'immigration. Nous sommes tous des immigrants, de près ou de loin, et c'est pourquoi nous devons regarder d'un oeil amical les nouveaux arrivants qui s'en viennent au pays. Quand à la publicité répandue en Angleterre, le fédéral n'est pas le seul à s'en occuper et toutes les provinces y participent.

Il existe un certain montant de chômage surtout dans les villes-ports et seulement durant certaines saisons de l'année. Il y a juste assez de sans travail pour organiser une parade de chômeurs. Mais le gouvernement ne peut pas accepter la résolution. Le premier ministre Greenfield, de l'Alberta, a déclaré tout récemment que les fermiers de l'Ouest ont autant de chances qu'autrefois. Si l'on aide aux immigrants, une foule d'étrangers viendront demander la charité au Canada.

M. LEON LADNER

M. Léon Ladner, député conservateur de Vancouver, cite un passage du livre de l'hon. MacKenzie King, "Industry and Humanity", pour prouver que le principal besoin des industries est de posséder assez d'argent pour poursuivre le développement de leurs entreprises et pour payer les ouvriers qu'elles emploient. La politique tarifaire du premier ministre n'est pas de nature à attirer le capital étranger et le remède logique est la protection.

M. Woodsworth: —"L'orateur ne s'en tient pas au sujet discuté".

L'hon. M. Stevens: —"Si l'on discute le chômage il faut absolument parler de ces choses".

M. A.-R. McMaster: "La résolution me paraît un projet de socialisme mitigé, mais je crois que M. Ladner n'est pas dans l'ordre."

L'orateur suppléant, M. Gordon, déclare que M. Ladner est dans l'ordre et qu'il peut continuer.

L'hon. M. Lapointe: "Il a tort, mais il est dans l'ordre".

M. Ladner reproche alors au gouvernement de n'avoir rien fait pour le chômage. Je n'ai aucune sympathie pour le jeune homme qui refuse d'aller sur la terre, et n'adopte pas un travail honnête pour vivre. Si nous voulons développer notre pays il nous faut de l'immigration, déclare M. R.-J. Woods, progressiste de Dufferin.

L'HON. M. MURDOCK

L'hon. James Murdock, ministre du travail, lit une dépêche de M. Green, président de la fédération américaine du travail, pour illustrer les espoirs des ouvriers américains en dépit du fait qu'il y ait vingt millions de sans-travail aux Etats-Unis. Le Dr Manion doute encore de ces chiffres, mais M. Murdock croit qu'ils ne sont pas exagérés. Il existe deux classes d'immigrants. Dans la première se trouvent tous ceux qui ne veulent pas travailler, quand même il y a beaucoup de places libres.

M. Woodsworth lui demande s'il condamne les associations de sans-travail et M. Murdock répond que, dans certains cas, comme à Winnipeg, ces sociétés de chômeurs n'existent pas pour le bien du pays. Il y a cependant une autre classe de sans-travail et ce sont ceux qui, malgré leurs démarches, ne peuvent pas trouver de l'ouvrage.

"C'est ce qui s'est produit l'an dernier dans l'Alberta alors que les mineurs du local 16 déclarèrent la grève pour conserver leurs salaires de guerre. La grève dura sept mois et finalement les ouvriers acceptèrent les conditions qu'on leur avait tout d'abord offertes. Mais quand les propriétaires des mines se remirent au travail, leurs démarches étaient temporairement perdus et plusieurs mineurs se trouvèrent ainsi sur le pavé.

Le gouvernement ne peut accepter la résolution parce qu'elle renferme un germe de socialisme mitigé et il demande à son auteur de la retirer parce que le ministre de l'immigration a déclaré qu'il y a de l'ouvrage au pays pour tous ceux qui veulent bien agir.

M. Angus MacDonald, progressiste du Témiscamingue, demande au ministre s'il croit que tous les sans-travail sont paresseux, et le ministre répond que beaucoup d'entre eux hésitent à quitter les salles de billards et les cinémas pour accepter du travail.

ANGLAIS QUE L'ON PLACE

M. D.-F. Kellner, progressiste de Saint-Jean, croit qu'une partie des frais d'entretien des immigrants devrait être imposée aux compagnies de transport qui amènent au Canada des immigrants et qui ne s'en préoccupent plus ensuite bien qu'elles détiennent des terres immenses reçues du gouvernement. Le Pacifique Canadien, paraît-il, a renvoyé quelques-uns de ses vieux employés sur ses lignes subsidiaires pour donner de l'emploi à des immigrants qui avaient mal tourné. Le service civil fait un peu cette propagande. Il y a un grand nombre d'Anglais dans le service civil alors que beaucoup de Canadiens sont sans ouvrage. Il s'oppose à toute politique qui recrute des nouveaux sujets pour le pays alors que le chômage existe chez nous.

M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto, dit que la ville qu'il représente a consacré beaucoup d'argent à l'entretien des sans-travail bien qu'elle n'en soit pas responsable. Il suggère de supprimer toute immigration pendant six mois de l'année.

M. Jean Denis, député libéral de Joliette, trouve que la résolution est une des plus ridicules qui aient été soumises à la Chambre. Nous garantissons aux immigrants que nous leur procurerons les moyens de subsister à même les fonds publics alors que les Canadiens n'ont pas cette promesse.

UN AMENDEMENT RADICAL

Le seul membre du groupe travailliste, à part de M. Woodsworth, présente un amendement contre la résolution de son chef.

Il trouve que notre pays doit posséder une politique aussi favorable aux Canadiens qu'aux immigrants et il termine ses remarques par la motion suivante: "Comme le gouvernement n'a pas de politique définie pour remédier à la triste situation qui existe actuellement dans les centres de chômage, il devrait donner sa démission."

LA CHAMBRE S'AJOURNE

Au lieu de précipiter le vote faisant une question de confiance d'une résolution secondaire, M. W.-F. Carroll, libéral du Cap-Breton, propose l'ajournement de la Chambre et cette motion est adoptée par un vote de 92 à 41, ce qui donne une majorité de 51 au gouvernement. Les conservateurs, quelques progressistes, y compris M. Robert Forke, leader du parti, et tout le groupe progressiste indépendant, ont voté contre l'ajournement, qui se produit à minuit moins quart.

GROS VOTE CONTRE RAMSAY MACDONALD

Londres, 24.—La Chambre des communes a rejeté par une forte majorité la motion de Ramsay MacDonald protestant contre la construction d'une base navale à Singapore. Le gouvernement a donc reçu une nouvelle approbation de sa politique sous ce rapport.

Enrayer un Rhume en une Journée

Prenez des Pastilles Laxatives BROMO QUININE. (Les véritables pastilles contre le rhume et la grippe). C'est un remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabrication canadienne

Les Dépositaires ne Peuvent

retourner les numéros de la "Presse" non vendus.

Voilà pourquoi nous demandons au public de coopérer avec eux en commandant d'avance leur numéro du samedi, 28 mars, contenant une magnifique section illustrée consacrée à la musique, à l'occasion de l'ouverture de la semaine musicale, qui sera célébrée à Montréal du 28 mars au 4 avril.

LA PRESSE

Par cette coopération, vous serez certain d'avoir votre journal et vous éviterez d'être désappointés comme beaucoup l'ont été la semaine dernière.

Les annonceurs intéressés dans cette section sont priés de nous faire parvenir leur copie au plus tard jeudi dans la matinée. Cependant, les annonces classées seront acceptées jusqu'à 6.30 hrs p.m., vendredi.

LA PRESSE

132-3

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS
CETTE SEMAINE
DENISE
pièce en 4 actes d'ALEXANDRE DUMAS, fils 132-5E

PRINCESS
Excellent Vaudeville Deux fois par jour
GEORGE MacFARLANE et SA TROUPE
LEAVITT & LOCKWOOD
Autres excellents numéros. 131-6E

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
Numéro 13—Revuette Musicale
avec PIZZY-WIZZY-MACARONI et la troupe
Grande vue: THE BEAUTIFUL SINNER 132-5E

TWICE DAILY GAYETY 2:15 PM 8:15 PM
COLUMBIA BURLESQUE
Le plus grand et unique burlesque musical du monde "7 - 11"
composé exclusivement de noirs. 132-5E

PASSE-TEMPS
LUNDI, MARDI, MERCREDI
"IDLE TONGUES" avec PERCY MARMONT, DORIS KENYON, CLAUDE GILLINGWATER, LUCILLE RICKSON
Titres français 132-3E

DOMINION VAUDEVILLE
"THE BELOVED BRUTE"
avec Marguerite De la Motte, (Titres français). Wm. Desmond dans "The Riddle Rider". "Sailing Along" avec Buddy Messinger. Vaudeville de premier ordre. 132-2

MAISONNEUVE VAUDEVILLE
Aujourd'hui—Programme double
"K THE UNKNOWN" avec Percy Marmont
"DANGEROUS BEACH" Comédie et "The Riddle Rider"
Vaudeville de premier ordre
CE SOIR fin du concours pour le championnat de danse

ELECTRA
Aujourd'hui et demain. Programme double
ANNA Q. NILSSON et JAMES KIRKWOOD, dans
The Top of the World
Titres français RIN TIN TIN, dans "THE LIGHTHOUSE BY THE SEA"
Titres français. Comédie et autres
VERA GUILAROFF au piano.

CHANTECLERC
CETTE SEMAINE
REDEMPTION
pièce en 5 actes et 7 tableaux, par JULIEN DAOUST 23.24.26E

ORPHEUM
Saison de comédie anglaise sous la direction de LEO G. CARROLL
CETTE SEMAINE:
LE GRAND SUCCES MODERNE
"Mr. PIM Passes By"
Comédie en trois actes le A.-A Milne
Prix des sièges: (taxe comprise)
Le soir: de 30c à $1.10
Après-midi, mercredi, jeudi et samedi, de 25c à 75c. 132-5E

MONTREAL'S LEADING THEATRE
HIS MAJESTY'S
Direction—Theatrical Enterprises Limited
SEM. COM. LUNDI PROCHAIN
Commandes par la malle reçues maintenant
Billets en vente jeudi à 9 a. m.
GREENWICH VILLAGE
FOLLIES
La plus grande revue annuelle de l'Amérique. Excellente troupe originale et gaie de 90 acteurs.
Les modèles de 30 fameux artistes
La plus grande et la plus amusante représentation musicale qui ait jamais été donnée à Montréal.
Soirées, $1.00 à $3.50; Mat. merc. $1 à $2; Mat. sam. $1 à $2.50 plus la taxe.

C'EST MERVEILLEUX!
C'est ce que disent toutes les Montréalaises au sujet de cette superbe vue de modes sur l'écran et sur la scène.
THE DRESSMAKER FROM PARIS
— Conjointement avec la —
REVUE DES MODES DU PRINTEMPS
MURPHY-SIMPSON
Une pléthore de magnifiques modèles vivants
Deux fois par jour à 3 et 9 p.m.
CAPITOL A L'AFFICHE

PALACE
A L'AFFICHE

WITH GEORGE O'BRIEN ALMA RUBENS MADGE BELLAMY
Un Drame Emotionnant d'une Génération avide de Danse.
ATTRACTIONS SPECIALES SUPPLEMENTAIRES:
LIONEL DAUNAIS
Baryton
EMILLO RODRIQUEZ
danseur espagnol
Mat.: 25c—Soirées: 25c, 45c

Théâtre S.-DENIS 31 MARS
Une représentation seulement
GERALDINE
FARRAR
avec sa troupe dans
CARMEN
Opéra-fantaisie en trois actes avec costumes, décor, ballet et orchestre.
La vente des billets commencera jeudi matin, 26 mars, chez Archambault et Lindsay. Prix: $1.00, $2.00, $2.50, $3.00 et $3.50 plus 10% pour la taxe.
Direction LOUIS-H. BOURDON
132-3 E

FrançaiS
Ancien Loew's Court
Aujourd'hui à mercredi THE DIXIE HANDICAP
avec Claire Windsor et Frank Keenan.
Titres français. Comédie et vaudeville
Matinée 10c et 15c. Soirée, 15c et 25c

LOEW'S
A L'AFFICHE
LA GRANDE VUE MYSTERIEUSE DE L'ANNEE
"THE MONSTER"
avec
LON CHANEY
— AUSSI —
6 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE SUPERIEUR 6

IMPERIAL
VUE TRES SPECIALE
Les premières vues animées des
DESASTRES DE LA TORNADE
qui a coûté la vie à 800 personnes et en a blessé 3,000 et a semé la destruction et la ruine sur quatre Etats.
Six Numéros Keith-Albee
et
Alma Rubens
dans
l'histoire de David Graham Phillips traitant des mariages par intérêt
"The Price She Paid"

United Amusement Theatres

STRAND
Aujourd'hui, programme double
JACQUELINE LOGAN dans "The House of Youth"
William Desmond, Ann Forest et Billy Sullivan dans
"RIDIN' PRETTY"
"Should Husbands Be Watched"
William Eckstein — Armand Meerte

RIALTO
(Avenue du Parc, près Bernard)
Aujourd'hui, 2 grandes vues
PRISCILLA DEAN dans "A CAFE IN CAIRO"
Patsy Ruth Miller dans "ANOTHER MAN'S WIFE"
LLOYD HAMILTON dans "HOOKED"
Eugène Maynard au piano

REGENT
Aujourd'hui, programme double
"WIFE OF THE CENTAUR"
avec John Gilbert, Eleanor Boardman et Aileen Pringle
Patsy Ruth Miller dans
"THOSE WHO JUDGE"
Ce soir: LES MELODY KINGS

BELMONT
Aujourd'hui, programme double
POLA NEGRI dans "EAST OF SUEZ"
MONTE BANKS dans "RACING LUCK"
Ce soir: SOIREE DE GALA

MT. ROYAL
Aujourd'hui, programme double
Pola Negri dans "EAST OF SUEZ"
Jack Hoxie—"FLYING HOOFS",
comédie "DON'T WORRY"
A partir de mercredi, 25 mars, nos programmes seront changés 3 fois par semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi. Les prix d'admission seront alors comme suit: Matinée: Enfants, 10c, Adultes, 15c. Soirées: Galerie, 15c et 20c, orchestre 25c.

PAPINEAU
Aujourd'hui, 2 grandes vues
"THE MIDNIGHT EXPRESS"
avec toute une troupe d'étoiles
Eleanor Boardman, Conrad Nagel dans
"SO THIS IS MARRIAGE"
Comédie "DON'T FALL"

PLAZA
Aujourd'hui, programme double
POLA NEGRI dans "EAST OF SUEZ"
"TROUBLES OF A BRIDE"
avec une forte distribution d'étoiles
Comédie—"Plain and Fancy Girls"

CORONA
Aujourd'hui, programme double
TOM MIX ET TONY dans "THE DEADWOOD COACH"
VIRGINIA VALLI dans "IN EVERY WOMAN'S LIFE"
Comédie—"The Family Entrance"

LE RADIO DE LA PRESSE

Deux émissions de l'hôtel Windsor sont données, ce soir, par le poste de la "Presse", à la suite du programme spécialement dédié aux enfants.

LES POSTES AMERICAINS

Deux émissions, en outre du programme régulièrement dédié aux enfants, sont données, ce soir, par le poste radiotéléphonique de la "Presse".

La première qui suit celle des contes à nos petits amis, commence à 7 h. 30 précises. Elle consiste en un programme de musique exécuté par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Harry Salter. En voici les principaux morceaux:

1—Extraits: "Daughter of the Regiment", Donizzetti.

2—Fantaisie: "Russian Cradle Song", Gretchaninow.

3—Fantaisie: "En mer", Holmes.

4—Extraits: de "Katinka", Friml.

5—Solo de violoncelle, "Au choix",
par M. Raoul Duquette.

6—Fantaisies: (a) "To a wild rose", McDowell; (b) "At Dawning", Cadman.

7—Solo de violon: Au choix, par M. Harry Salter.

8—Morceaux choisis, sur demande.

A 10 h. 30, le poste C. K. A. C. transmettra directement de l'hôtel Windsor, le programme de musique de danse populaire exécuté par l'orchestre des "Red Jackets", sous la direction d'Harold Leonard.

MARDI, 24 MARS

WEAD, New-York, 491.5
6, 7, 7.30, 8.10, 8.20, 9 et 10 p.m.—Orchestre Waldorff, Arène Peckman, pianiste; le trio Eagle, Victor Larsen, baryton; les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
WJY, New-York, 405.2
7.30, 8.15, 9.15 et 10.45 p.m.—L'ensemble Savarin, le quatuor Fairfield, Martha Zimbler, violoncelle; le banquet de la société japonaise, et les Radio Franks.
WJZ, New-York, 454.3
7.15, 8.25, 9, 10 et 10.30 p.m.—Orchestre Vanderbilt, récital d'orgue, l'heure de Brunswick, récital et l'orchestre Le Paradis.
WGBS, New-York, 315.6
8.30, 10, 11 et 12 p.m. — Récital du studio, les artistes d'Adèle Rankin, nouveautés et John Hammond, organiste.
WNYC, New-York, 526
7.35, 8.45, 9.15 et 9.35 p.m.—Programme du théâtre Rialto: récital de piano, D. Riordan, barten. et l'orchestre Gunter.
WOR, Newark, 405.2
6.15 p.m.—La musique en dînant.
WPG, Atlantic City, 299.8
7, 9, 10 et 11 p.m.—L'orchestre Ambassador, trio d'instruments, Ruby-C. Warke, pianiste; l'orchestre Traymore.
WIP, Philadelphie, 568.2
6.15, 8.15, 9.15, 10.05 et 10.30 p.m. — L'orchestre Marburger, le club Ardmore, l'opéra "Bohemian Girl", le programme Emo et orchestre.
WFI, Philadelphie, 394.5
6, 6.30, 7, 8, 9 et 10 p.m.—L'orchestre Campus Club, orchestre, le Radio Scout, récital du studio WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
WFBG, Altoona, 277.8
6.15, 8.30 et 11.15 p.m.—La musique en dînant, la soirée du centre de la Pennsylvanie et les moments de gaîété.
WCAE, Pittsburg, 461.3
6.30, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre William Penn, programme du studio WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
KDKA, E.-Pittsburg, 309.1
6.15, 8.30, 9, 11 et 11.30 p.m. — Orchestre Scalzo, programme du club de publicité, l'heure de Bruswick, concert du Post, et programme du Grand Théâtre.
7, 8, 9, 10 et 10.30 p.m.—L'orchestre New Willard, récital de chant, l'heure de Brunswick, Elizabeth Winston, pianiste, et l'orchestre Le Paradis.
WGY, Schenectady, 379.5
6.30, 7.40, 9, 10.30 et 11.30 p.m.—L'orchestre New Genmore, récital du studio, l'heure Brunswick, l'orchestre Le Paradis et Boisclair, organiste.
WBZ, Springfield, 333.1
6.45, 7.45, 8.15 et 9 p.m.—Chant, l'orchestre Hector, programme du club Reciprocity et l'heure de Brunswick.
WGR, Buffalo, 319
6, 8, 9 et 10 p.m.—Le trio Hallpryd, récital de WEAF, les musiciens Eveready, et l'orchestre Silvertown.
WEEI, Boston, 475.9
6.30, 7.15, 7.30, 8, 9 et 10 p.m.—Le Big Brother Club, Alice Sampson contralto, les musiciens Eisenbourg, musicale de WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
WJAR, Providence, 305.9
8, 9 et 10 p.m.—Concert de WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
WCX, Détroit, 516.9
6 et 10 p.m.—Orchestre Goldkette et le Red Apple Club
WWJ, Détroit, 352.7
6, 8, 9 et 19 p.m.—La musique en dînant, programme de WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
WTAM, Cleveland, 389.4
6 p.m.—L'orchestre Satler.
WEAR, Cleveland, 389.4
7, 8, 9 et 10 p.m.—Vincent Pery, organiste, programme de WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
WHK, Cleveland, 273
6.30 p.m.—Orchestre Emerson Gill.
CFCA, Toronto, 356
8 p.m. — Les artistes de Margaret Sloan.
(TEMPS CENTRAL OFFICIEL)
WSAI, Cincinnati, 425.9
7, 8, 9 et 10 p.m.—L'orchestre Gibson, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
6, 8 et 9 p.m.—La musique en dînant, George Maier, flute; quatuor, le trio Milnor et le quatuor "Lyric".
WCCO, Minneapolis, 416.4
6.15, 8 et 9 p.m. — L'orchestre Dick Long, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
WGN, Chicago, 370.2
6 à 7, 8 à 9 et 10 à 11 p.m.—La musique en dînant, l'heure classique et l'orchestre Bestor.
WMAQ, Chicago, 447.3
6, 6.25 et 9.15 p.m.—L'orgue du théâtre Chicago, l'orchestre LaSalle et les artistes de Sigurd Sjobery.
KYW, Chicago, 535.4
7, 8, 9 et 10 p.m. et 1 a.m.—La musique en dînant, l'heure ue Brunsiwck, récital du studio, la soirée "At Home" et le club insomnia.
WLS, Chicago, 344.6
6.25, 8, 9, 11 et 12 p.m.—Orgue, programme RFD, spécialités du studio, vaudeville et revue de minuit.
WQJ, Chicago, 447.5
7 et 10 p.m. et 1 a.m.—Orchestre et solistes, les Skylarks de Rainbo et l'heure Hotsy-Totsy.
WCEE, Elgin, 275
7 et 11 p.m.—L'orchestre Boss's Own et programme de danse de minuit.
WTAS, Elgin, 302.8
8 p.m. — Programme de musique de danse de WTAS.
WHAS, Louisville, 399.8
7.30 p.m.—L'orchestre Rosson.
WOC, Davenport, 483.6
8 et 9 p.m.—Les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
WDAF, Kansas City, 365.6
11.45 p.m.—La soirée des Nighthawks de Neman.
WHB, Kansas-City, 365.6
8 à 10 p.m.—Concert.
WOAW, Omaha, 526
6.25, 9, 9.45 et 10.30 p.m.—La musique en dînant, le Wo Girls Gle Club, Walter Grahamw, baryton et les Nightingales de Hocek.
KFKX, Hastings, 288.3
5.15 et 10 p.m.—La musique de KDKA et programme de KDKA.
WSB, Atlanta, 428.3
8 et 10.45 p.m.—Programme de musique, programme de nuit.
KTHS, Hot Springs, 374.8
8.30 et 9.45 p.m.—Orchestre Fisher et l'orchestre New Arlington.
WFAA, Dallas, 475.9
6.30 et 11 p.m.—Musique hawaïenne et Dwight Brown, organiste.
WBAP, Fort Worth, 475.9
7.30 et 9.30 p.m. — Le Fort Worth Harmony Club, et concert spécial.

AU POSTE C. K. A. C.

Demain après-midi, le poste radiotéléphonique de la "Presse" donnera les émissions suivantes:

1 h. 45.—Concert par le trio de l'hôtel Windsor directement de la salle à dîner de cet hôtel.

4 heures.—Température et derniers cours de la bourse.

(TEMPS OFFICIEL DES MONTAGNES)
CNRR, Régina, 420
9 p.m.—Le quatuor Mock Ladies.
CFAC, Calgary, 423
8.45 p.m.—Programme du studio.
CJCA, Edmonton, 517
9.30 p.m.—Programme du studio.
(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)
KGO, Oakland, 360.5
8 et 10 p.m.—Le trio Passmore, quatuor mixte, et extraits de "Faust", et l'orchestre du studio.
KGW, Portland, 491.5
8, 8.30 et 10 p.m.—Conférence et musique, concert et les Multnomah Strollers.
KFI, Los Angeles, 467
7, 8, 9 et 10 p.m. — Récital d'orgue, programme du studio de l'Examiner, orchestre de danse, et l'heure de balade Packard.
KHJ, Los Angeles, 404.1
6, 8 et 10 p.m.—Orchestre Hickman, quatuor, solistes et orchestre.
KPO, San Francisco, 348.5
7, 8 et 10 p.m.—Orchestre Seiger, Jack Thomas, ténor, et Gene James et son orchestre.

MERCREDI, 25 MARS
WEAF, New-York, 491.5
6, 7.30, 8.30, 9, 10 et 11 p.m.—Orchestre Waldorf, la fanfare de l'armée des Etats-Unis WCAP, Marie Piersol, soprano; W.-Burton Piersol, basse; les artistes Atwater-Kent, le quatuor mixte Lollipop, L'orchestre Lido-Venice.
WJZ, New-York, 454.3
7, 7.10, 8.25, 9 et 10.30 p.m.—Les Friar's Frolic Stars, l'orchestre Commodors, Arline Hurrell, soprano; les joueurs de mandoline Estrella; l'orchestre de Billy Wynne.
WNYC, New-York, 526
7.30, 8, 8.30, 9.45 et 10.15 p.m.—Récital, orchestre commercial MS, le trio New-York, Thomas Wall, baryton, et les cinq frères Mesner.
WGBS, New-York, 315.6
6 p.m.—Orchestre.
WAHG, Richmond Hill, 316.6
7.30 à 12 p.m.—Le concert Eagle.
WOR, Newark, 405.2
6.15, 8, 9.30, 10.30 et 11 p.m.—Orchestre Harry Conn, Jessie Ward, violoniste; Rosamon Corcoran, pianiste; Rose et Ottillie Sutro, pianistes; Helen Riddle, soprano; les Manhattan Serenaders et l'orchestre Ciro.
WIP, Philadelphie, 508.2
6 p.m.—La musique en dînant.
WFI, Philadelphie, 394.5
6.30 p.m.—Orchestre de concert.
WOO, Philadelphie, 508.2
7.30, 8.30, 9 et 10 p.m.—La fanfare de l'armée des Etats-Unis WCAP, récital de WEAF, les artistes Atwater-Kent et quatuors.
WLIT, Philadelphie, 394.5
8 et 10 p.m.—Orchestre de concert et l'orchestre Arcadia.
WCAE, Pittsburg, 461.3
6.30 p.m.—Orchestre William Penn, concert du Malate Post, les artistes Atwater-Kent et l'orchestre Nixon.
KDKA, E.-Pittsburg, 309.1
6.15, 8.30 et 10.10 p.m.—Orchestre Scalzo, concert spécial et le Westminster Glee Club.
WCAP, Washington, 468.5
7.30, 9 et 10 p.m.—La fanfare de l'armée des Etats-Unis, les artistes Atwater-Kent et programme spécial de musique de danse.
WGY, Schenectady, 379.5
7 p.m.—L'orchestre du Strand d'Albany.
WGR, Buffalo, 319
7.55, 9, 10 et 11 p.m.—Musique, les artistes Atwater-Kent, l'école Normale de l'Etat, et l'orchestre Lopez-Statler.
WCAD, Canton, 263
8 p.m.—Programme de musique.
WEEI, Boston, 475.9
6.30, 7.15, 7.30, 7.45, 8, 9 et 10 p.m.—Le Big Brother Club, Alice VanSchagen, soprano; James Watts, ténor; Harry Einstein, l'orchestre Traveler, la musicale de Cohen, l'orchestre Gilette et les musiciens Eisenbourg.
WBZ, Springfield, 333.1
6, 8, 9 et 10.05 p.m.—Le trio Philharmonique, F. Wade, ténor; Vincemt brezillo, pianiste; la fanfare des Elks de Quincy; Cora Clairborne, contralto, et William Clarke, baryton.
WJAR, Providence, 305.9
7.30, 8.30, 9 et 10 p.m.—La fanfare de l'armée des Etats-Unis, WCAP; récital de WEAF; les artistes Atwater-Kent, et quatuors.
WCX, DETROIT, 516.9
6 et 7 p.m.—Orchestre Goldkette et programme de musique.
WWJ, DETROIT, 352.7
6, 8 et 10 p.m.—La musique en dînant, l'orchestre du News et l'orchestre Goldkette.
WEAO, COLUMBUS, 293.9
8 p.m.—L'orchestre May.
WTAM, CLEVELAND, 389.4
6, 8 8.30, 9, 10 et 11 p.m.—Orchestre Spitalny, musique de WEAF, récital de WEAF, les artistes Atwater-Kent, quatuors et l'orchestre Spitalny.
WEAR, CLEVELAND, 389.4
7 p.m.—L'orchestre Francisci.
WHK, CLEVELAND, 273
6.30 p.m.—Orchestre Emerson Gill.
(Temps Central Officiel)
WLW, CINCINNATI, 422.3
6 et 8 p.m.—La musique en dînant, programme du printemps, Henry Fillmore et la fanfare Shrine.
WSAI, CINCINNATI, 325.9
10 p.m.—Concert spécial.
WCCO, MINNEAPOLIS, 416.4
8 et 10.30 p.m.—Les artistes Atwater-Kent et l'orchestre Dick Long.
WHA, MADISON, 535.4
9 p.m.—Les gagnants du concours de la State Federation of Music.
WGN, CHICAGO, 370.2
6, 8 et 10 p.m.—La musique en dînant, l'heure classique de WGN, et l'orchestre Don Bester.
WMAQ, CHICAGO, 447.5
6 et 8.15 p.m.—L'orgue du théâtre Chicago et concert d'orchestre.
KYW, CHICAGO, 535.4
7, 8, 9.45 p.m. et 1 a.m.—La musique en dînant, Miriam Chickering, soprano; Frank Triboulet, ténor; les Soeurs Kiser, Ardak Jones pianiste, la revue de minuit et le club Insomnia.
WLS, CHICAGO, 344.6
6.25, 9.30 et 10 p.m.—L'orgue, le quatuor Rosseau, orchestre et artistes.
WCEE, ELGIN, 275
7 et 11 p.m.—L'orchestre Boss's Own et programme de musique de danse.
WTAS, ELGIN, 302.8
8 p.m.—Le programme de musique de danse de WTAS.
WHAS, LOUISVILLE, 399.8
7.30 p.m.—L'orchestre du K. & I. Terminal.
WOC, DAVENPORT, 483.6
6, 6.30, 6.50 et 9 p.m.—Rapports de la police, nouvelles et musique; le club Peoria Orpheus.
WHO, DES MOINES, 526
6.30, 7.30, 9, 9.45 p.m. — Orchestre Reese-Hughes, Mme Clyde Yountz, soprano; Kathryn Mason, pianiste; les artistes de Harned, l'orchestre du théâtre, et l'orchestre WHO.
WOS, JEFFERSON-CITY, 440.9
8 p.m.—Les Soeurs Bichet-Botz, artistes.
WDAF, KANSAS-CITY, 365.6
8 et 11.45 p.m.—L'orchestre Star, solistes, et les Nighthawks.
KFAB, LINCOLN, 240
7.30 et 8.15 p.m.—L'orchestre Nebraskan, Helen Connelly, soprano, et l'orchestre Tabernacle.
KTHS, HOT SPRINGS, 374.8
8.30 et 10 p.m.—Programme de musique et l'orchestre Fischer.
WBAP, FORT WORTH, 475.9
7.30, 9.30 et 12 p.m.—La fanfare E.-Broadway, l'orchestre Jackson et les Moore's Serenaders.
WSB, ATLANTA, 428.3
5 et 10.45 p.m.—Musique et programme par les Ralowls.
(Temps Officiel des Montagnes)
KOA, DENVER, 322.4
8, 8.10 et 10 p.m.—Orchestre Rialto, vaudeville, solistes sur piano, et l'orchestre de Joe Mann.
CNRC, CALGARY, 423
9 p.m.—Concert et programme de musique de danse.
CFAC, CALGARY, 423
7.45 p.m.—Programme du studio.
CJCA, EDMONTON, 517
8.30 p.m.—Programme du studio.
(Temps Officiel des Côtes du Pacifique)
KGW, PORTLAND, 491.8
6 et 10 p.m.—La musique en dînant et les Colburn Melody Men.
KFI, LOS ANGELES, 467
7, 7.30 8 et 10 p.m.—Musique, programme de musique, les programmes des studios de l'Examiner et du Herald et l'orchestre Patrick Marsh.
KHJ, LOS ANGELES, 404.1
6, 6.30, 7.30, 8 et 10 p.m.—Orchestre Hickman, programme de l'université du Sud de la Californie et l'orchestre Hickman.
KLX, OAKLAND, 508.2
6, 8 et 10 p.m.—Récital d'orgue, musique et concert.

BELLE RECOMPENSE

Washington, 24.—Des médailles du service dinstingué ont été attribuées aux aviateurs du tour du monde.

BULLETIN DE RÉCEPTION

D'après les ingénieurs de la compagnie Marconi Wireless, les conditions, pour la réception radiotéléphonique, à Montréal, hier soir, ont été passables. Les émissions des postes suivants ont été entendues: WNYC, WEAF, WOAW, WTAN, WJZ, WLS, WCAP, WOO, WWJ, WGN, WJJD, WAHG, WHN, WTAM, HAZ et WLW.

C. N. R. A., MONCTON, 313

Demain soir, le poste du Chemin de fer National du Canada, à Moncton, N.-B., à 7 h. 30, donnera le programme suivant: Rapports du marché sur la vente des produits agricoles; causerie de Lawrence Burpee "Parmi les poètes". Ouverture: "Chu Chin Chow" (Moncton). Entr'acte: "Day Dreams" (Wood). Sélection: "The Shamrock" (Myddleton), par l'orchestre du Château Laurier, sous la direction de M. James McIntyre, directement de la salle à manger du Château. Chant: "Le Chant de l'Esclave" (Del Reigo) et "Lassie O'Mine" (Walt), par Mme J.-W. Irvin, soprano. Saxophone: "Débutante" (Clark), par M. A. Lewis. Récitation comique écossaise par M. Tom Hamilton. Violoncelle: "Chant de l'Ame" (Breil), par Mlle Hélène Langdon. Cornemuse: "Airs Ecossais" par le major Sullivan. Causerie. Chant: "The Gleaner's Slumber Song" (R.-H. Walthew) et "The Swallow" (F.-H. Cowan) par Mme J.-H. Irvin, soprano. Saxophone: "Mélodie" (Gershaw) par M. A. Lewis. Récitation comique écossaise par M. Tom Hamilton. Violoncelle: "Orientale" (César Cui) par Mlle Hélène Langdon. Choix d'airs écossais par le major Sullivan. Récitations d'orgue par M. le Dr Herbert Sanders. Fantaisie sur "Come All Ye Faithful" (Grison). "Allegretto en la bémol" (Wolstenholme). "Hommage à Mozart" (Batiste Calkin). Variation sur "Annie Laurie". Musique populaire de danse par l'orchestre du Château Laurier, sous la direction de M. James McIntyre, directement de la salle de bal du Château.

EMISSION SIMULTANEE

Demain soir, l'intéressant programme autrichien suivant, exécuté par les artistes Atwater Kent, sera transmis simultanément par les postes W.E.A.F., W.O.O., W.C.A.E., W.G.R., W.J.A.R. et W.C.A.P.: Mozart, ouverture, "Don Juan", orchestre; Strauss, "Blue Danube", orchestre; Hayden, (a) Andante "Surprise Symphony", orchestre; Schubert, (b) Extraits, "Rosamond", orchestre; Schubert; "Hark, Hark, the Lark", ténor; Dvorak, (a) "Slavic Dance", orchestre; Goldmark, (b) Ballet, "Queen of Sheba", orchestre; Schubert, "The Erlking", contralto; Dvorak, Songs my mother taught me", Humoreske",,soprano, et Kakyak, "Viennese Folk Songs", orchestre.

AU RADIO CLUB BRANLY

A peine fondé depuis trois mois, le Radio Club Branly compte au delà de six cents membres, et l'enrôlement se continue à raison de plus de cinquante nouveaux adeptes par semaine. Outre cent six prêtres actuellement membres du club, un très grand nombre de Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre se sont fait inscrire.

Le Radio Club Branly est l'un des mieux organisés, dit-on, en Amérique. Il a à sa disposition une vaste salle pour conférences; il est muni de quatre antennes et de tous les accumulateurs "A" et "B" jusqu'à 250 volts, de magnifiques instruments scientifiques des plus modernes, et le tout est à la disposition de ses membres, qui peuvent venir y éprouver leurs appareils, sous la direction d'ingénieurs experts.

Le directeur scientifique, six subalternes, en plus d'une sténographe, sont toujours prêts à donner, gratuitement, tous renseignements concernant le radio et son fonctionnement, par la poste ou autrement, à tous les membres du club.

A l'avenir, les membres pourront entendre le fameux poste superneutrodyne à dix lampes, dont les nombreux amateurs de radio se rappellent fort bien et qu'ils ont tant admiré lors de la dernière exposition.

LE PROLONGEMENT DE VOIES DE TRAMWAYS

Des citoyens du quartier Saint-Jean, accompagnés de l'échevin Alex. Mongeon, ont eu une entrevue, hier, avec les échevins A.-A. DesRoches et Raoul Jarry, tous deux membres du comité exécutif, pour discuter le projet de prolongement de la ligne du boulevard Saint-Laurent, à partir du tunnel du Pacifique Canadien jusqu'au chemin Crémazie. La délégation a fortement exprimé le désir de voir passer les tramways sur le boulevard même. Les deux membres du comité ont déclaré qu'ils appuyaient le projet.

Présentement, les tramways du boulevard Saint-Laurent, une fois rendus au tunnel, tournent sur la rue Bellechasse et montent la rue Saint-Dominique pour continuer leur route vers le nord. Les propriétaires du boulevard Saint-Laurent favorisent, dit-on, le projet mentionné plus haut. Des requêtes seraient soumises à la commission des tramways, à ce sujet.

Il a aussi été question, au cours de l'entrevue de la construction d'un tunnel à la rue Atlantique, sous les voies du Pacifique Canadien. Le représentant du quartier Saint-Jean est informé que le comité exécutif favorise le projet.

DES SANS-TRAVAIL EN PRISON, A EDMONTON

Edmonton, 24. — Le cabinet provincial s'est réuni, hier, pour examiner le cas des sans-travail, qui ont été mis en état d'arrestation, dimanche soir, à leur arrivée de Calgary. A l'issue de la séance, le premier ministre, l'hon. M. Greenfield, a déclaré que le gouvernement fera une enquête minutieuse, sur les causes qui ont motivé ce mouvement inusité des sans-travail. En cour de police, hier après-midi, les sans-travail ont été admis à caution et leur cause remise à plus tard.

Une centaine de chômeurs, partis lieu à Granby.

CONGRES A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 24.—Le prochain congrès de la Fédération des Travailleurs catholiques du Canada se tiendra en cette ville, du 19 au 24 septembre prochain.

Ce congrès devait d'abord avoir d'Edmonton, et ayant pris passage sur un train de marchandises, du Pacifique Canadien, en dépit de l'opposition du conducteur du train, arrivèrent à Edmonton, dimanche soir, vers 10 h. soi-disant pour mettre le gouvernement provincial en demeure de remédier à leur situation. A leur arrivée, ils furent arrêtés par la police, sous l'accusation d'avoir pris passage par violence sur un train de chemin de fer, et toute la petite armée fut logée dans les cellules de la police, où elle passa le reste de la nuit.

La constipation rend la peau terne — Chassez-la avec le SON PUR de Kellogg

Ne laissez pas la constipation ravager votre beauté et votre santé

La constipation peut ruiner votre bonne santé. Ne prenez pas de risques. Chassez-la et tenez-la hors de votre système. Ne laissez pas ces poisons s'accumuler dans votre corps —des poisons qui conduisent à plus de quarante maladies. La mauvaise haleine est un avertissement de même que les éruptions et une peau terne.

Le SON PUR Préparé de Kellogg apporte le soulagement permanent dans les cas même les plus chroniques, si on le mange régulièrement. Il est garanti et s'il ne réussit pas, votre épicier vous remboursera le prix d'achat.

Il n'y a que le SON PUR tout entier qui puisse être pleinement effectif —et le Kellogg est du SON 100% C'est pourquoi les médecins le recommandent — ils savent qu'il porte des résultats. Il a soulagé des milliers de personnes qui avaient tout essayé en vain.

Vous aimerez le goût d'amande du SON PUR Préparé de Kellogg. Mangez-en au moins deux cuillerées à soupe par jour et si votre cas est chronique mangez-en à chaque repas. Prêt à manger avec lait ou crème. Superbe avec des fruits.

Le SON PUR préparé de Kellogg est fait à London, Canada, et servi dans tous les principaux hôtels et restaurants. Vendu par les épiciers. Ayez-en un paquet aujourd'hui.

LE SON PUR de Kellogg's

Simple mixture domestique pour noircir les cheveux gris

Un barbier de Cincinnati dit comment n'importe qui peut la préparer en 5 minutes.

Tout homme ou femme peut facilement avoir l'air vingt ans plus jeune en fonçant ses cheveux gris, fanés ou striés. C'est chose facile en suivant la recette donnée par un barbier bien connu de Cincinnati.

A une roquille d'eau, ajoutez une once de bay rhum, ¼ d'once de glycérine et une petite boîte de Composé Orlex. Mêlez le tout et il est prêt à employer. On peut se procurer ces ingrédients pour quelques sous chez tout pharmacien.

Appliquez cette mixture sur vos cheveux deux fois par semaine, et vous obtiendrez rapidement la nuance désirée. Son application est facile, elle n'est ni collante ni graisseuse, ne colorera pas le cuir chevelu ni ne s'enlèvera. (ann)

LE NETTOYAGE ET LA TEINTURE DECHAUX ASSURENT SATISFACTION.

EST 5000
Dechaux
FRERES LIMITEE
628, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
699-710 RUE STE CATHERINE EST

MAISONS D'EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS
Seulement 15 minutes par jour
Méthode très facile et pratique
PRIX TRES MODERES
Résultats merveilleux après quelques leçons
SUCCES GARANTI PAR ECRIT
Ecrivez pour renseignements
THE UNIVERSAL INSTITUTE
123E, 86, (D. 152) New-York, N. Y.
8&m.j.s.A

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE
Méthode entièrement nouvelle. Compilée avec soin, avec prononciation correcte. Basée sur 14 ans d'expérience dans l'enseignement. Résultats surprenants en très peu de temps. Prix 35c par leçon. Ecrire pour renseignements à
Mlle BLANCHE FISHER
Dépt. 60,
1264, Lexington Ave., New-York City
29&-n A

Apprendre l'Anglais
PAR SOI-MEME
Une personne qui parle et écrit les deux langues en vaut deux. Point d'emploi convenable et rémunérateur sans les deux langues. En quelques semaines et sans professeur par un procédé nouveau vous écrirez et parlerez l'anglais avec facilité. Ecrivez à
INSTITUT FRANCO-ANGLAIS
chambre 22
182 Ste-Catherine est. — Montréal.
101-m.s.n

LIVRE GRATUIT — BREVETS ADRESSEZ-VOUS — AVIS GRATUITS
A nous en confiance, envoyez-nous croquis ou modèle de votre invention.
MANUFACTURERS PATENT CO., INC.
70 WALL ST., NEW-YORK 206-m.n.R

La toux et les rhumes signifient des nuits entières sanssommeil
ce qui détruit la vitalité. Un danger menace à chaque heure du jour les personnes atteintes de rhumes. Aidez la nature à ramener promptement vos enfants à la santé, et évitez de sérieuses complications en faisant immédiatement usage du Sirop de Gray—en usage depuis plus de 60 ans.
Achetez toujours une grande bouteille
SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY
Montreal D-WATSON & CO. New York

Achetez de Nouvelles Lampes
Avec attention!

Pratiquement tous les bons postes de radio furent d'abord munis de lampes Radiotrons. Quand vous remplacez vos lampes, il est important de vous procurer d'authentiques Radiotrons. La lampe Radiotron UV-199 est la plus efficace lampe à batterie sèche qui se puisse manufacturer. Elle dépense de 30 à 35% moins de pouvoir de batterie que n'importe quelle autre lampe à batterie sèche.

UV-199
$4.00

Radiotron
Canadian General Electric Co. Ltd. & Marconi W/T Co. of Canada Ltd.

MAGASIN FERME HARTT SHOE CO.

SITUE A 467 RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL, QUEBEC

SERA FERME

TOUTE LA JOURNEE MARDI 24 MARS

TOUTE LA JOURNEE MERCREDI 25 MARS

POUR MARQUER la MARCHANDISE et ARRANGER le MAGASIN

Pour la vente la plus sensationnelle de chaussures de qualité supérieure à prix populaire, pour dames et messieurs, jamais vue ou entreprise dans l'histoire commerciale de ce pays. Toutes les chaussures, de fait tout ce que nous avons en fait de marchandise en notre grand magasin et dans nos entrepôts, sera mis sur le marché à des prix qui créeront une véritable sensation dans le public acheteur de chaussures.

VENTE D'ABANDON DES AFFAIRES

AVIS PUBLIC

Cette grande vente ne sera pas limitée à certaine ligne ou certaines lignes, ni à certain article ou certains articles, mais sera générale d'un bout du magasin à l'autre. Ce sera l'événement le plus considérable du genre qui se soit jamais vu dans les annales commerciales de cette ville.

LISEZ, CONSTATEZ ET AGISSEZ

Cette vente commencera jeudi matin, le 26 mars, à neuf heures précises. Si vous êtes indisposé, envoyez un ami, votre garçon, votre fille ou votre voisin. Tâchez d'avoir votre part des plus merveilleuses occasions en fait de chaussures jamais offertes au public acheteur de ce pays.

LA VENTE COMMENCE JEUDI MATIN, 26 MARS, A 9 HEURES PRECISES

Prenez vos mesures pour venir de bonne heure. Nous vous dirons tout ce qui en est et vous donnerons des renseignements complets et plus détaillés concernant cette Grande Vente d'Abandon des Affaires.

Pour plus de détails, voir les journaux de mercredi

COMMIS DEMANDES— 15 vendeurs, 10 vendeuses, de préférence avec expérience. S'ad. au magasin personnellement, mercredi, à 10 heures.

Le Courrier de Colette

D.—Les pères Croisiers ont-ils une communauté à Montréal et où peut-on se procurer des chapelets portant les indulgences dites des Croisiers? — ALICE.

R.—Non. Vous pouvez, je crois, vous procurer ces chapelets chez les pères du Très-Saint-Sacrement.

D.—Une robe de crêpe-satin henné garnie, au bas, d'une bande de fourrure ne peut-elle se porter que maintenant ou si elle se portera encore à l'été? Une robe aussi élégante convient-elle à une jeune mère de famille qui ne sort qu'assez peu?—WARWICK.

R.—Cette robe peut se porter en tout temps, excepté durant les mois de grande chaleur; une jeune femme peut fort bien porter cette toilette dont l'élégance n'a rien de tapageur.

D.—Veuillez me décrire une toilette pour une mariée de condition modeste pour la mi-avril, tant pour le voyage que pour la petite réception du retour? —ISABELLE.

R.—L'un des nouveaux costumes "Ensemble" ferait très bien, et la robe pourrait vous servir pour la petite réception. Choisissez-le en kaska ou en charmine d'une jolie nuance de brun, et, pour le haut de la robe, un beau crêpe à ramage, dans des tons s'harmonisant. Chapeau, bas et souliers brune, gants bruns ou blancs.

D.—Une jupe de belle flanelle ivoire avec chandail de soie artificielle de même nuance, serait-ce un joli ensemble ou si la jupe serait mieux en un tissu plus mince? — AMIE DE SEULE.

R.—Ce serait très joli et la flanelle est tout-à-fait indiquée. — Je n'ai pas moi non plus de nouvelles récentes de votre amie. Mais je sais qu'elle a été très mal et obligée de prendre un très long repos.

D.—Quel est le procédé pour nettoyer une bouilloire en cuivre après un poêle, pour qu'elle demeure claire?—FLORE L.

R.—Employez de la terre à foulon ou une des nombreuses compositions qui se vendent pour polir les métaux. Il faut recommencer souvent le nettoyage car la chaleur et la fumée des aliments font se ternir très vite ces bouilloires.

D.—Comment peut-on nettoyer un manteau de seal sur lequel est tombé de la saumure?—TOUJOURS EN PEINE.

R.—Passez sur les endroits tâchés un tampon de ouate imbibé d'alcool qui dissoudra le sel. Il faudra ensuite étendre le manteau au plein air pendant plusieurs heures puis le "vaporiser", c'est-à-dire l'exposer au-dessus d'un récipient contenant de l'eau bouillante, de manière à ce que la vapeur de l'eau traverse le tissu.

D.—Que peut-on offrir, comme cadeau de noce à une amie pas très intime, et que marque-t-on sur la carte qui accompagne ce cadeau?—MAGDALINE.

R.—Un bibelot artistique: cadre, potiche, statuette, appui-livres, brûle-parfum, etc. Sur la carte, écrivez une formule de souhaits tout simplement.

D.—Auriez-vous quelques notes sur la famille Dunatela dit Levesque? — FLEUR DE JUIN.

R.—Je trouve Dusablé dit Lajeunesse, mais non pas dit Levesque. Le premier Levesque qui vint au pays fut Pierre marié à Marie Croizette; il était établi à Batiscan vers 1712.

D.—Quel fut le premier colon du nom de Paradis? — BLONDINETTE AMERICAINE.

R.—Pierre Paradis, marié à Barbe Guyon. Il n'est pas fait mention du lieu de son origine en France.

D.—Quelles sont les adresses des Carmélites et des Clarisses? — COEUR DE NINON.

R.—Monastère des Carmélites, avenue du Carmel, près la rue Saint-Denis, Montréal. Les Clarisses ont leur maison à Valleyfield.

D.—Quelle est la recette de la sauce à salade?—PETITE MAMAN.

R.—En voici une excellente: Une demi-cuillerée à café de sel, une demi-cuillerée à café de poivre, une cuillerée à soupe de sauce-piquante et une cuillerée à soupe d'huile d'olive; mélangez bien.

Colette

LE SERVICE D'EAU SERA DISCONTINUE A CES RETARDATAIRES

Les contribuables qui n'ont pas encore payé leur compte d'eau se verront, sous un bref délai, privés du service de l'aqueduc. En effet, vingt-deux percepteurs de la ville sont sur la route, accompagnés de tourne-clef, et ceux qui refuseront de s'acquitter de la taxe qui est due à la ville depuis septembre dernier ne devront plus compter sur le service d'eau. Le comité exécutif a voté une somme de $1,200 pour payer les frais supplémentaires de perception.

Les retardataires ont d'abord reçu des avis d'avoir à s'acquitter de leur dette envers la ville. Puis, la ville a décidé d'avoir recours à la menace de fermer l'eau si elle n'est pas payée. La ville s'attend à percevoir une somme de $36,000 qui lui est due, à la suite de ce dernier avis. La balance due est de $151,550.

LA GARDE VILLE-MARIE

Il y aura une importante assemblée des membres de la Garde Indépendante Ville-Marie et du corps de clairons, demain soir, à la salle ordinaire des réunions.

L'EDUCATION EST LA BASE DU BIEN-ETRE

Il faut qu'elle soit soignée chez l'enfant déclare le Dr J.-A. Lussier.

A L'HOTEL-DIEU

Les gardes-malades gradués de langue française ont tenu, samedi dernier à 3 heures, leur réunion mensuelle à l'Hôtel-Dieu. Elles ont bénéficié d'une intéressante conférence sur l'hygiène mentale que leur a donnée le Dr J.-Adonias Lussier, spécialiste à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

Le savant praticien dit au début de sa conférence que la question d'hygiène mentale est pleine d'intérêt et d'actualité. L'on s'en préoccupe partout, aussi bien en Europe qu'en Amérique. "Hygiène mentale" est une expression nouvelle, mais la maladie dont elle se préoccupe n'a pas le même cachet de nouveauté. Hygiène mentale n'est pas non plus un terme très juste, il vaudrait mieux dire: "Prophylaxie des maladies mentales". Celle-ci a pour but principal d'obtenir, développer et conserver les cellules nerveuses.

Dieu a donné à l'homme une âme immortelle et il ne peut engendrer que des êtres qui lui ressemblent. Si dans le cours des années l'état de perfectionnement de ces êtres se modifie, il se produira des dégénérescences héréditaires causées par des maladies mentales nerveuses. Celles-ci sont habituellement la conséquence de l'alcoolisme, la tuberculose, la syphilis, la goutte, le diabète et l'abus des drogues, qui entraînent les surménage physique et intellectuel et les émotions vives. Il faudra donc prévenir l'union de ces êtres anormaux qui devient un danger pour la société.

C'est le devoir des parents de veiller sur la santé de leur enfants, de combattre l'alcoolisme aussi bien que la tuberculose. De nombreux facteurs d'ordre moral peuvent aussi subvenir et causer les maladies mentales. Il faut tout particulièrement mentionner les chagrins profonds et la misère.

La future mère doit soigneusement se protéger contre toute maladie infectueuse qui peut avoir de plus funestes résultats au deuxième mois de sa grossesse qu'au huitième. Il importe également de procurer aux femmes enceintes beaucoup de repos,une nourriture choisie et une excellente atmosphère. A la naissance de l'enfant, il est encore d'urgence de manifester beaucoup d'attention. La chute d'un objet, tant soit peu lourd, sur ce petit être, peut devenir fatale.

Jusqu'à la naissance de l'enfant, l'hygiène joue un rôle assez négatif. En présence de l'enfant, il semble que toute action doive devenir plus efficace, plus minutieuse. Le nourrisson doit être alaité par sa mère, au prix même des sacrifices les plus grands. Voilà un point capital généralement traité trop légèrement. La mère elle-même ne peut en acquérir que d'heureux résultats. Au point de vue moral, les conséquences en sont aussi très heureuses, le bébé manifeste pour sa mère la plus grande affection et celle-ci le protège contre tout danger. L'allaitement artificiel expose le bébé aux troubles digestifs.

Le nouveau-né doit être enveloppé et tenu dans une chambre bien aérée. Plus tard, l'enfant devra recevoir une attention particulière. De gracieux sourires, une délicate attention développeront en lui la sensibilité.

Une certaine proportion d'enfants sont victimes d'arrêts dans leur développement intellectuel. Suivant l'intensité de ces arrêts, nous avons alors les idiots, les imbéciles et les indébiles mentaux. Est idiot tout enfant qui n'arrive pas à communiquer par la parole avec ses semblables. Est imbécile tout enfant qui n'arrive pas à produire par écrit sa pensée. Est mentalement indébile tout enfant en retard de vingt mois ou trois ans dans son développement normal.

Depuis plusieurs années, il est question d'isoler ces enfants dont une forte proportion est susceptible d'amélioration par une scolarité spéciale et le travail manuel.

En France, de généreux philantropes obtiennent de merveilleux résultats en instruisant les petits déshérités de la nature par diverses démonstrations faites aux ateliers de menuiserie, de cordonnerie ou de peinture. Ils choisissent les plus brillants d'entre eux et leur procurent l'occasion d'être utiles à la société.

L'éducation est la base du bien-être de l'enfant. Les parents et les éducateurs professionnels doivent en saisir toute l'importance. Dès les premières manifestations de curiosité du petit être, il importe de l'impressionner le plus agréablement possible et de préparer peu à peu chez lui, l'éveil complet. Quand arrive le moment où l'enfant s'intéresse aux jeux et aux images, il est essentiel de diriger son bon goût. Ne le troublons pas, s'il est intéressé dans un jeu susceptible de le bien distraire.

L'éducation doit avoir pour but de procurer les moyens d'adaptation, d'améliorer les facultés de l'âme et du corps de l'enfant. L'école est une préparation à la vie que l'enfant doit franchir avec tolérance, sagesse, et intelligence. L'éducateur doit guider la conscience de l'enfant et le mettre en garde contre des faussetés de ce genre: "Voler l'Etat n'est pas voler." "Un tel est riche, je puis le voler". L'enseignement de la morale doit se fixer à l'intelligence, au coeur et à la sensibilité de l'enfant. Il faut le mettre en garde contre le mensonge, les écarts d'une vie régulière et les excès de toute nature, et éloigner de lui les misères physiques et morales.

Certaines maladies sont causées par des excès de jalousie ou de colère. Un célèbre penseur a dit: "On devient fou d'amour, parce que ce sont des amours de fou".

Nous avons tous à bénéficier des bienfaits d'une bonne éducation. Limitons-nous à devoir désirer ce que nous pouvons nous assimiler, ayons un idéal honnête et ne laissons jamais éteindre en nous le flambeau de la magnanimité.

DECES DE M. O.-E. DORAIS

M. O.-Emile Dorais, ancien directeur-gérant de la compagnie Hydraulique de Saint-François, est décédé, ce matin, à sa demeure, No 983 rue Dorchester-Ouest, à l'âge de 55 ans et trois mois. Le défunt était avantageusement connu dans le monde des affaires.

Jusqu'à l'été dernier il était directeur-gérant de la Compagnie Hydraulique de Saint-François, ayant son bureau principal à Thetford Mines, P.Q., et aussi directeur-gérant de la Compagnie Electrique de Beauce. Il fut forcé, il y a quelque temps, pour cause de santé, de se retirer des affaires.

Feu M. O.-EMILE DORAIS

M. Dorais était né à Warwick, P.Q., le 18 décembre 1869, et était le fils de feu Louis-Treffié Dorais, autrefois député du comté de Nicolet, et de Marie-Elmire Poisson. Il entra jeune au service de la Banque du Peuple, aux Trois-Rivières, puis fut, à Montréal, au service de cette banque jusqu'à sa liquidation. Il entra ensuite à la banque d'Hochelaga, dont il fut l'inspecteur en chef, de 1898 à 1912. Il quitta alors la banque d'Hochelaga et devint intéressé dans la Cie Hydraulique de Saint-François, avec M. I.-L. Lafleur, de Montréal, et l'hon. J.-E. Roberge.

Il épousa d'abord Angéline Martel, fille de U. Martel, des Trois-Rivières, décédée en 1893. Il épousa ensuite, en 1898, Blanche Chartrand, fille de feu Raymond Chartrand, entrepreneur, de Montréal.

Il laisse, pour déplorer sa perte, sa femme, née (Blanche) Chartrand ; sa fille, Mlle Angéline Dorais ; sa mère, Mme L.-T. Dorais ; deux frères : MM. Albert-P. et Oscar-P. Dorais, avocats, de Montréal; quatre soeurs : Mme Panneton, femme de l'hon. juge J.-E. Panneton ; Mme J.-E. Méthot, de Lorp, France ; Mme A.-H. Hardy et Madame T.-D. Pontbriand, de Montréal.

L'HOMME EST TOMBE A TRAVERS UNE FENETRE

Patrick Hardigan a fait une chute à travers une fenêtre, rue Parthenais, hier soir, vers 9 heures, et il est demeuré, sans mouvement, sur le trottoir. Un passant le croyant mort, téléphona au poste de police No 13 qu'un homme avait été battu et tué par des bandits.

Un lieutenant et deux constables du poste montèrent aussitôt dans une motocyclette et arrivèrent sur les lieux en même temps que les agents Colengelo, French et McManus que le sergent-détective Monarque avait chargés de faire une enquête..

A l'arrivée des policiers, Hardigan était debout et il a nié avoir été battu. Il ne souffrait que d'une légère blessure au cuir chevelu. Il a déclaré être âgé de 50 ans et demeurer au No 123 de la rue Young.

FEMMES

LES

PILULES ROUGES

sont un remède certain, facile à prendre, le moins coûteux, celui qui assure bonne santé et force nécessaire à tout l'organisme. En plus, il y a l'avantage d'avoir pour rien, au besoin, les conseils de notre médecin. Nos canadiennes n'ont plus à hésiter à leur donner la préférence dans tous les cas de:

Pauvreté du sang — **Maux de reins**
Dépression — **Sensations de chaleur**
Irrégularités — **Palpitations de coeur**
Retour d'âge — **Perte de mémoire, Migraine**
Troubles nerveux — **Douleurs périodiques**
Chlorose, Anémie — **Troubles d'estomac**
Mélancolie — **Dérangements**
Tiraillement

"Les Pilules Rouges m'ont été recommandées par une parente qui les avait employées avec succès dans plusieurs occasions et j'en ai moi aussi retiré les meilleurs effets alors que mes forces avaient été épuisées par des maladies, des veilles et toutes les fatigues imposées à la mère d'une famille nombreuse. J'étais trop faible pour continuer de travailler comme je l'avais fait et une douleur de dos m'aurait tenue couchée si je ne m'étais fait violence. Je n'avais plus le contrôle de mes nerfs. Les Pilules Rouges m'ont tout à fait changée et j'ai pu, comme autrefois, jouir d'une bonne santé".—Mme Albert Laforest, 447, County, Fall-River, Mass.

Les Pilules Rouges sont en vente partout, au Canada et aux Etats-Unis, et envoyées par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N.B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville). Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien.

Cie Chimique Franco-Américaine ltée, 1570, S.-Denis, Montréal.

75% des maladies sont évitées grâce à la propreté interne

LORSQUE vous êtes constipé, des poisons se forment dans les déchets alimentaires accumulés et se répandent ensuite dans toutes les parties du corps. Comme conséquence première, les maux de tête, la bile, des sensations de lourdeur, etc., viennent vous avertir que des désordres plus graves suivront, si cet empoisonnement intestinal doit continuer sans qu'aucune tentative soit faite pour l'enrayer.

C'est pourquoi des spécialistes des voies intestinales déclarent que la constipation est la cause primordiale des trois-quarts des maladies, y compris les plus graves.

Les Médecins Conseillent la Lubrification pour Assurer la Propreté Interne

La science médicale a enfin trouvé dans la lubrification un moyen de triompher de la constipation. Le doux lubrifiant Nujol pénètre et amollit les déchets alimentaires durcis, précipitant ainsi leur passage à travers le corps et hâtant leur excrétion. C'est de cette façon que Nujol assure la propreté interne.

Nujol n'est ni un remède ni un laxatif et ne peut occasionner de coliques. Il est inoffensif comme l'eau pure. Prenez Nujol régulièrement et adoptez l'habitude de la propreté interne. En vente chez tous les pharmaciens.

"Régulier comme la Pendule"

Exigez

Nujol

MARQUE DEPOSEE

Pour la Propreté Interne

Si le dos vous fait mal commencez à prendre des Sels

Aucun homme ou femme ne saurait se tromper en débarrassant ses reins de temps à autre, dit une autorité bien connue. Trop d'aliments riches peut former de l'acide qui obstrue les pores des reins. Ils deviennent surmenés par l'effort, sont indolents et ne peuvent filtrer que partiellement la matière délétère et les poisons du sang, et la maladie s'ensuit. Presque tous les cas de rhumatisme, de maux de tête, de maladie du foie, de nervosité, d'étourdissement, d'insomnie et de dérangement urinaire proviennent des reins indolents.

Dès que vous sentez une douleur lancinante dans les reins ou que le dos vous fait mal, ou si l'urine est brouillée, remplie de sédiment, si elle ne passe pas régulièrement ou qu'elle produise une sensation douloureuse, commencez à boire une pinte d'eau chaque jour. Achetez environ quatre onces de Sels Jad à n'importe quelle pharmacie et prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau avant le déjeuner, et dans quelques jours vos reins fonctionneront correctement.

Ces fameux sels sont faits d'acide de raisin et de jus de citron, combinés avec de la lithine, et servent depuis des générations à soigner et stimuler les reins, aussi à neutraliser les acides dans l'organisme, pour qu'elle ne cause plus d'irritation, mettant ainsi fin à la faiblesse de la vessie.

Les Sels Jad ne coûtent pas cher; ils font un délicieux et effervescent breuvage à l'eau de lithine, que chacun devrait prendre de temps à autre pour se tenir les reins propres et actifs et le sang pur, évitant ainsi de sérieuses complications aux reins. De toutes façons vous devriez faire examiner vos reins au moins deux fois par année, par votre médecin.

JAD SALTS CO
WALKERVILLE, ONT.

Spéciaux de Mercredi CHEZ GOODWIN

Une vente extraordinaire des célèbres

BLOUSES "FASHION"

valant de 6.95 à 14.00—Mercredi **3.95**

CES blouses n'ont pas été confectionnées pour une vente spéciale, mais elles représentent une accumulation de fabrique de modèles les plus élégants, surplus, commandes annulées, échantillons, etc.

Nouvelles Casaques et Tuniques

en crêpe imprimé de soie—épais crêpe de Chine—belle soie Fuji — satin à rayures de fantaisie

UNE magnifique variété de nuances. Modèles variés depuis le modèle strictement tailleur jusqu'aux modèles les plus de fantaisie. Plusieurs sont superbement brodées. D'autres sont garnies de dentelle. Celles genre tailleur sont unies ou à petits plis. Les tuniques sont unies ou brodées.

Tailles 36 à 42 dans le lot.

Au deuxième chez Goodwin

Complets de 13.50 pour Garçonnets

9.95

Deux culottes

EN tissu croisé irlandais ou écossais, ou serge chaviote bleue. Modèles à ceinture en trois morceaux, avec poches et dos unis ou à plis renversés. Une culotte Golf et une culotte bouffante. En gris, fauve, sable, olive et brun. Tailles pour 9 à 18 ans.

Au rez-de-chaussée chez Goodwin

Jupons-Combinaisons de Soie Fuji

Rég. 5.00 pour **2.99**

UNE soie à texture serrée très durable et se lavant très bien. Bandelettes sur les épaules en même tissu, modèle à taille longue, ornés de points d'ourlet.

Couleurs : noir, blanc, marine, miel, lavande, tan, corail et gris. Tailles 34 à 44.

Au deuxième chez Goodwin

1,000 verges de Voiles Importés de Suisse

la verge .65

NUANCES harmonieuses avec pois brodés blancs ou même ton. Rose, henné, vert, bleu, gris, jaune, brun ou marine. 30 pouces de largeur.

Au deuxième chez Goodwin

AU SOUS-SOL DES BONNES OCCASIONS

Une Grande Vente de Cotons Variés

Une bonne occasion pour les grosses familles, les institutions et ceux qui songent à meubler une maison de campagne.

Coton Naturel 32 pouces — 15 vges pour **1.98**	Coton Naturel 40 pouces — 8 verges pour **1.84**	Coton Blanc 36 pouces — 12 vges pour **1.80**	Coton Blanc 36 pouces — 9 verges pour **1.98**	Coton Fromage Blanc marque "Purity" — 10 vges pour **.95**	Coton Naturel 36 pouces — 7 verges pour **1.99**
Coton à Draps Blanc — 5 verges pour **2.45** — 2¼ verges de largeur	Coton à Draps Naturel — 5 verges pour **2.45** — 2 verges de largeur	Epais Coton à Draps Blanc — **.39** la verge — 2 verges de largeur	Coton à Draps Blanc — 2¼ verges de largeur — 10 vges pour **3.90**	Coton Circulaire à Taies d'Oreillers — 4 verges pour **1.76** — 40 et 42 pcs de largeur	Tissu Silence **1.64** la verge — Pour mettre sous la nappe 60 et 70 pces de largeur

Tabliers "Polly Prim" et de Boucher

Echantillons 2 pour **1.00**

EN guingan ou chambrai.

Tabliers de Bonnes

Moitié Prix **.79**

EN beau linon, avec petite bavette, épaulettes, et volants brodés et ourlés à jour. Les uns avec plis en avant.

Bas en Fibre de Soie "Monarch" pour Dames .39 la Paire

TOUS de première qualité. Toutes les couleurs à la mode.

Une autre Série à .59 la paire

BAS épais et unis, avec couture simulée. Toutes les nuances.

Nouvelles Ceintures Elastiques .89

EN bon coutil satiné rose, jupe courte ou de moyenne longueur, quatre jarretelles. Tailles 22 à 30.

Une Belle Collection de Chapeaux Garnis à 1.98

Echantillons

TOUTES les formes et les couleurs à la mode pour la saison nouvelle. Plusieurs sont différents les uns des autres.

Et de très jolis échantillons à 2.98

Valant jusqu'à 5.00

Une belle variété.

Camisoles "Harvey" pour Dames

TOUS les modèles, tailles 36 à 44.

Bouffants "Harvey" pour Dames .43

EN beau coton bien tricoté, grand gousset. Toutes les couleurs. Tailles 36 à 44.

41e ANNEE — No 133
MONTREAL, MARDI, 24 MARS 1925

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 11

L'homme d'affaire qui connait l'efficacité de l'annonce dans la "Presse" ne peut plus se passer de cette publicité.

AU JOUR LE JOUR

Nettoyer et assainir.

Telle est la double opération de l'heure.

Un millier d'hommes sont à l'oeuvre depuis hier sous la direction du surintendant de la voirie.

On a compris qu'il n'était point nécessaire d'attendre la semaine officielle du grand nettoyage pour mettre un peu d'ordre dans les rues et les ruelles.

Les particuliers sont invités à collaborer à cette oeuvre de propreté publique en nettoyant leurs cours respectives ; agir ainsi, c'est faire preuve de civisme et contribuer à assurer à Montréal une réputation méritée de ville véritablement propre, de ville où les lois de l'hygiène sont intelligemment observées.

Ayant, par pur accident, renversé un garçonnet qui s'amusait au beau milieu de la chaussée, un chauffeur s'est empressé de le relever et de lui ménager les soins d'urgence. Voilà comment agissent les hommes de coeur. Se comporter autrement, poursuivre son chemin comme si rien n'était, c'est mériter le qualificatif de brute et encourir les pires châtiments.

Le moment est arrivé pour la Ligue de sécurité publique de se mettre à l'oeuvre pour de bon. La saison touristique est pratiquement ouverte, et la population de Montréal est en droit de pouvoir compter sur cette association dont le nom est à lui seul un programme d'activité sociale. La Ligue de sécurité publique ne saurait souffrir que son utilité fût mise en doute, ne serait-ce qu'un instant.

Huit bandits — dont les âges varient entre vingt et trente-deux ans seulement — ont été condamnés au bagne pour la vie, hier, en Cour d'assises. On comprend que les remontrances que leur a faites l'honorable juge Wilson s'adressaient moins à ces sinistres escarpes qu'aux jeunes gens de nos rues qui pourraient être tentés de s'aventurer, eux aussi, dans la voie du déshonneur et du crime. Il est à espérer que le sort de ces huit misérables va provoquer, en certains milieux tapageurs, les sérieuses réflexions qui s'imposent.

Celui qui avait imaginé et construit le chemin de fer d'hiver, sur la glace, entre Montréal et Longueuil, il y a quelque quarante-cinq ans, vient de mourir presque octogénaire. Il s'appelait Guillaume Lebel et exerçait, lors de sa tentative hardie, la profession d'ingénieur civil. Mais depuis de nombreuses années, le technicien de 1880 avait laissé là tous ces fiers projets pour répondre à l'appel de Dieu et à l'heure de sa mort, survenue hier, nul ne connaissait plus que le Père Guillaume Lebel, de la Compagnie de Jésus. Le souvenir de ce religieux qui fut "un professeur de mathématiques original, précis, exigeant" — soulignent ses biographes — sera pieusement conservé, et nous adressons l'expression de nos sympathies à tous ceux que met en deuil la mort du Père Guillaume Lebel.

GARÇONNET QUI EST CONDAMNE A TROIS ANS D'ECOLE DE REFORME

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 24. — Le magistrat Lacoursière a condamné, hier, à trois années d'école de réforme un garçonnet de Yamachiche, qui s'était reconnu coupable d'une série de vols au presbytère de Mgr L.-E. Duguay, curé de la paroisse de Saint-Barnabé. Le jeune délinquant a admis que, depuis l'automne dernier à venir jusqu'à son arrestation, il avait volé du grain appartenant à Mgr Duguay et qu'il l'avait revendu et que, durant la même époque, il avait dérobé de l'argent au presbytère dans la caisse de Mgr Duguay. Ces vols divers représentaient une valeur de $25. De plus, il a avoué qu'à plusieurs dates et notamment, le 25 janvier 1925, il avait volé chez Mgr Duguay une somme d'au moins $10.

L'IMPOT SUR LE REVENU SE PAYE AUX DIVERS PERCEPTEURS DES DOUANES ET DE L'ACCISE

M. P.-F. McCAFFREY, inspecteur de l'impôt sur le revenu.

Un changement qui facilite le travail aux contribuables et aux employés du service.— Une liste des endroits où une catégorie de rapports doivent être faits.

EXPLICATIONS DE M. McCAFFREY

Il n'y a personne qui ne verrait arriver le printemps avec joie, s'il ne se trouvait que cette saison est précisément celle où il faut payer l'impôt sur le revenu. Cela gâte un peu les choses, mais ce n'est que pour ceux qui sont assez fortunés pour toucher des revenus imposables. Quoi qu'il en soit, il n'y a qu'à se soumettre à la loi en bons citoyens.

PEU DE CHANGEMENTS

M. P.-F. McCaffrey, inspecteur de l'impôt sur le revenu à Montréal, nous a donné quelques explications au sujet de ce qu'édicte la loi touchant les rapports à déposer et les paiements à faire. Il n'y a que peu de changements cette année. Ils ont trait aux endroits où les divers rapports doivent être envoyés. Disons, avant d'aller plus loin, que les bureaux de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu ne sont plus dans l'immeuble Shaughnessy, rue McGill, mais dans l'édifice de la douane, 51 rue McGill.

Une partie des rapports, nous dit M. McCaffrey, doivent être faits le ou avant le 31 mars, et l'autre partie doit l'être le ou avant le 30 avril.

UNE PREMIERE CATEGORIE

Les rapports des fiduciaires, exécuteurs, administrateurs, agents, receveurs ou personnes agissant en qualité de fiduciaires pour l'année 1924; les rapports des patrons sur les salaires et autres sommes payés à leurs employés; les rapports des corporations au sujet des dividendes payés au cours de l'année 1924; en un mot de tous ceux qui paient des revenus à des particuliers doivent être faits aux bureaux de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu le ou avant le 31 mars prochain, sur les formules T-3, T-4, ou T-5.

DEUXIEME CATEGORIE

Les particuliers et les corporations et compagnies à fonds social doivent faire rapport sur leurs revenus le ou avant le 30 avril, sur les formules T-1, T-1-A ou T-2, et payer aussi, le ou avant le 30 avril, au moins 25 pour 100 du montant total qu'ils croient avoir à payer.

OU FAIRE LES RAPPORTS

Mais il y a, cette année, un changement dans les endroits où les rapports et les paiements des particuliers, des corporations et des compagnies à fonds social peuvent se faire. Ils doivent être faits aux bureaux des percepteurs des douanes et de l'accise les plus rapprochés. Afin d'aider aux contribuables et de leur permettre de connaître les endroits où ces derniers rapports et paiements doivent être faits, nous donnons ci-dessous la liste des endroits où se trouvent les bureaux des percepteurs des douanes et de l'accise.

LES DIVERS BUREAUX

District de Montréal: Athelstan, Beebe Jonction, Coaticook, Granby, Hull, Montréal, Sherbrooke, Sorel, Sutton, Saint-Armand, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Trois-Rivières et Valleyfield.

Dans la partie Est de la province de Québec, les bureaux des percepteurs des douanes et de l'accise sont situés aux endroits suivants : Gaspé, Lac Mégantic, Paspébiac, Percé, Québec, Rimouski et Shawinigan Falls.

NE PAS SE TROMPER

M. McCaffrey désire insister de nouveau sur ce fait que les particuliers, les corporations et les compagnies à fonds social doivent faire rapport sur leurs revenus et faire leurs paiements en se servant des formules T-1, T-1-A et T-2 aux percepteurs des douanes et de l'accise à l'un des endroits que nous venons d'indiquer, celui qui est le plus rapproché, le ou avant le 30 avril, et que les autres rapports, ceux que nous avons énumérés en premier lieu, doivent être faits sur les formules T-3, T-4 et T-5 aux bureaux de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, soit à Montréal, soit à Québec, selon la partie de la province où se trouve celui qui a à faire rapport.

TRAVAIL PLUS FACILE

Le changement qui a été fait cette année et qui établit divers endroits où pourront être déposés ou envoyés les rapports et être faits les paiements rendra plus facile pour tous de remplir les devoirs qui leur sont imposés par la loi, et facilitera aussi de beaucoup le travail des employés qui reçoivent les rapports et les paiements.

DES PENALITES

Il y a de sérieusese pénalités édictées par la loi contre tous ceux qui sont tenus de faire des rapports et qui ne les feront pas aux dates que nous avons indiquées plus haut, déclare M. McCaffrey. Celui-ci ajoute que tous ceux qui ont à faire ces rapports sont tenus de se conformer à la loi, sans autre avis, et qu'ils feraient bien de le faire en temps voulu pour ne pas s'exposer à des pénalités.

DES MILLIERS DE RAPPORTS

Déjà des milliers de rapports ont été reçus des fiduciaires, exécuteurs, administrateurs, dès employeurs, des corporations payant des dividendes, de ceux qui paient des revenus à des particuliers, en un mot de ceux qui ont à se servir des formules T-3, T-4 et T-5. Mais, M. McCaffrey dit que la plupart de ces rapports ne seront faits que d'ici le 31 mars. Il reste encore huit jours de délai pour tous ceux qui font partie de cette catégorie.

IMPOTS A PAYER

Il serait trop long d'énumérer le pourcentage des revenus qui doit être payé dans tous les cas. Disons simplement que lorsqu'il s'agit de célibataires, de veufs ou de veuves dont personne ne dépend, et dont les revenus n'atteignent pas $6,000 pour l'année, l'impôt à payer est de 4 pour cent du montant du revenu dépassant $1,000. Ainsi, une personne dans ce cas, dont le revenu serait de $3,000, aurait à payer 4 pour cent d'un montant de $2,000, ce dernier montant étant ce qui reste après la soustraction d'un $1,000 qui est exempt de l'impôt.

Pour ce qui est des hommes mariés ou de ceux de qui des personnes dépendent dont les revenus n'atteignent pas $6,000, il faut d'abord faire une déduction de $2,000, puis payer 4 pour cent sur le reste du revenu. C'est-à-dire qu'un homme marié ou ceux dont des personnes dépendent, dont le revenu est de $3,000, n'aurait à payer que 4 pour cent d'un montant de $1,000.

En outre, un montant supplémentaire de $500 est ajouté au montant exempt d'impôt pour chaque personne de moins de 18 ans qui dépend d'un contribuable.

PORT EN CONSTRUCTION

Varsovie, 24. — Le port de Gdynia, en Pologne, n'étant qu'en construction, n'est pas encore ouvert à une exploitation rationnelle. Il est dépourvu d'aménagements nécessaires.

CETTE RUE SERA-T-ELLE ABANDONNEE ?

La St. Lawrence Paper Mills poursuivra Trois-Rivières si la rue Notre-Dame n'est pas fermée.

CONVOCATION DU CONSEIL

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 24.—"J'ai reçu ordre, aujourd'hui, par lettre et télégramme, de prendre des procédures en dommages contre la ville de Trois-Rivières, dès demain, si ce soir je n'ai pas une réponse affirmative à la demande de la St.-Lawrence Paper Mills de fermer la rue Notre-Dame pour lui permettre de poursuivre l'agrandissement de ses usines", a déclaré, hier soir, au conseil municipal, Me Philippe Bigue, représentant de la St.-Lawrence Paper Mills.

Les dommages dont il est question représentent à l'heure actuelle une somme de $400,000 ou $100,000 par année, depuis quatre ans.

Incapable de prendre une décision séance tenante, le conseil a décidé de convoquer une assemblée spéciale pour lundi prochain. Dans l'intervalle, la St.-Lawrence Paper va surseoir à sa décision d'intenter immédiatement des procédures.

De plus, la compagnie s'est déclarée prête à garantir au conseil qu'elle commencera dès avril l'agrandissement de ses usines actuelles, doublant leur capacité de production, si l'on fermait la rue Notre-Dame.

Si cette fermeture avait lieu, la compagnie dépenserait $2,500,000, d'ici la fin d'octobre ou le commencement de novembre.

La rue Notre-Dame est probablement l'artère la plus importante de Trois-Rivières et elle fait partie de la route nationale Montréal-Québec.

VAINE PRESSION DES CHOMEURS

Edmonton, Alberta, 24.—Les 110 sans-travail de Calgary qui ont envahi Edmonton après être venus ici sur un train du Pacifique Canadien sans payer leur transport et qui ont été accusés hier d'avoir violé la loi des chemins de fer, seront renvoyés ce soir à Calgary, aux frais du gouvernement provincial.

Une délégation et une avant-garde des 2000 mineurs de Drumheller qui se proposent de marcher sur Edmonton, doivent arriver demain matin. Dès leur arrivée, elles chercheront à conférer avec les ministres. Le premier ministre Greenfield a déclaré que son attitude sur la question du chômage n'avait nullement changé.

NOS PARLEMENTAIRES

L'hon. sénateur N.-A. BELCOURT, choisi pour représenter le Canada au 23e congrès de l'association interparlementaire, lequel se tiendra à Washington l'automne prochain.

UNE PERTE DE $20,000,000

L'état des dommages causés par la tornade, aux Etats-Unis.

TRAVAIL DE RESTAURATION

Chicago, 24. — L'Illinois méridional, l'Indiana et les autres Etats qui ont été dévastés par la tornade de mercredi dernier, déploient, aujourd'hui une remarquable activité. Les travaux de reconstruction et de restauration progressent d'une façon sensible. Le temps est doux et le soleil brille dans presque tous les districts en ruines. Les charpentiers se sont mis à l'ouvrage pour élever de nouveaux bâtiments et les membres du service de secours ont continué à aider les milliers de blessés et de sans-abri. Le danger des épidémies a diminué, vu les nouvelles mesures qui ont été prises. Dans les zônes ravagées, l'eau est examinée avec soin et une provision de sérum antidiphtéritique a été envoyée à la hâte à Carbondale qui est la base du service de secours. Les médecins ont déclaré que la température avait atténué le danger de graves épidémies. A Griffin, dans l'Indiana, trois autres personnes ont rendu le dernier soupir, ce qui porte à 813 le nombre des personnes mortes à cause de la tornade. Mais ce chiffre ne comprend pas une vingtaine de personnes qui auraient été incinérées à Murphysboro. La Croix-Rouge a annoncé que 2939 personnes étaient blessées. Les dommages causés aux propriétés sont évalués à $20,000,000 à peu près.

HAINE DES CHRETIENS

Shanghaï, 24. — Des rapports provenant de sources étrangères annoncent que des bandits ont attaqué le village de Yong Cheng-You, en Mongolie, le 13 mars, brûlé la maison belge, mis le feu à plusieurs maisons appartenant aux chrétiens et fusillé le prêtre qui dirigeait la mission. On croit que ce prêtre était un étranger.

LE TEAPOT DOME

Cheyenne, Wyoming, 24. — A la cour fédérale, aujourd'hui, la défense dans le procès pour l'annulation des concessions du Teapot Dome se fait entendre. J.-W. Lacey, avocat de Harry F. Sinclair et de sa compagnie, fait valoir le contrat conclu entre Sinclair et Albert B. Fall, ancien secrétaire de l'intérieur. Le gouvernement a prétendu que le contrat avait été exécuté secrètement et qu'il était frauduleux.

DEMISSION DE WASHBURN

Vienne, 24. — M. Albert-H. Washburn, ministre des Etats-Unis, en Autriche, a donné sa démission.

LIBERATION DES INDIENS

RICHARD-C. MARSH, qui a annoncé la découverte des Indiens de Panama et qui a joué un rôle important dans ce pays en aidant les insurgés. La vignette représente l'explorateur Marsh arrivant aux Etats-Unis avec des Indiens blancs.

Une insurrection se termine par la défaite du gouvernement de Panama.

ROLE D'UN AMERICAIN

New-York, 24. — Richard-C. Marsh, de Brockport, N.-Y., est arrivé hier soir de Panama à bord du vapeur "Santa-Elisa". Marsh qui annonça la découverte d'une tribu d'Indiens blancs dans la région méridionale de Panama, il y a un an, a dit que son plus récent voyage dans ce pays avait eu pour résultat la libération des Indiens que dominait le gouvernement de Panama. Marsh fut chassé de Panama en vertu d'un décret promulgué par le président Chiari, le 14 mars. Il était accusé d'aider les Indiens de San Blas dans leur récente révolte contre le gouvernement. Marsh a donné sa version au sujet de la révolution. Il a déclaré que, pendant son premier voyage dans la région de Darien, il était devenu convaincu que les Indiens étaient traités injustement, parce qu'ils étaient frappés par les impôts sans avoir un mot à dire dans le gouvernement.

Marsh affirme que son deuxième voyage avait été entrepris pour des "raisons purement humanitaires". Il est arrivé dans la région de Darien au commencement de janvier. Il a dit que le 22 février, six mille Indiens s'étaient révoltés. Les Indiens attaquèrent trois cents gendarmes et soldats et, après une bataille de trois jours, au cours de laquelle le gouvernement compta quarante morts et les Indiens trois seulement, le consul des Etats-Unis intervint et arrêta les hostilités. A cette phase de l'insurrection, le croiseur américain "Cleveland" entra dans le port de Panama et Marsh a dit qu'il avait demandé la protection du capitaine Wells, commandant du vaisseau de guerre.

Il a ajouté que les conférences s'étaient terminées par le résultat suivant: Les Indiens ont gagné leur liberté sous la protection des Etats-Unis.

LA MORT D'UN RELIGIEUX DES PLUS DISTINGUES DE LA COMPAGNIE DE JESUS

Le R. P. Guillaume Lebel était un excellent ingénieur civil avant de se faire jésuite. — Il fit construire, vers 1880, un chemin de fer sur la glace pour relier Montréal à Longueuil.

CARRIERE BIEN REMPLIE

La Compagnie de Jésus vient de perdre un de ses vétérans dans la personne du P. Guillaume Lebel, décédé hier, au collège Sainte-Marie, à l'âge de 76 ans.

Né à Cacouna, le 25 janvier 1849, il fit ses études au collège Sainte-Marie et entra dans le génie civil qu'il pratiqua pendant six ans. Les Montréalais de l'ancienne génération se souviennent encore du fameux chemin de fer construit sur la glace, qui relia Montréal et Longueuil pendant deux hivers consécutifs, vers 1880. Cette entreprise hardie était due à l'initiative du jeune ingénieur auquel semblait sourire un avenir plein de promesses. Mais, se sentant appelé à produire des oeuvres plus hautes, il entendit la voix de Dieu et entra au noviciat du Sault-au-Récollet à l'âge de 32 ans.

Ses supérieurs l'envoyèrent en Angleterre, puis en Irlande, poursuivre ses études philosophiques et théologiques, et c'est à Dublin qu'il fut élevé au sacerdoce le 31 juillet 1891, à l'âge de 45 ans.

Le P. Lebel a passé la plus grande partie de sa carrière sacerdotale dans l'Ouest. C'est là qu'il a dépensé le meilleur de son énergie. Les élèves qui ont passé par le collège de Saint-Boniface, de 1894 à 1903, se souviendront toujours du professeur de mathématiques original, précis, exigeant, qui assura chaque année leurs succès dans leurs examens et leurs concours à l'Université du Manitoba.

En 1903, ses supérieurs l'appelaient à travailler sur un champ plus vaste où il aurait l'occasion de déployer toute l'énergie de sa nature combative et son ardent patriotisme. Pendant douze ans il rayonna, comme missionnaire, dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie, avec Sudbury comme centre. Malgré de nombreux obstacles, il parvint à doter chacune de ses missions d'écoles bilingues et contribua amplement à la conservation de la langue française dans ce coin de l'Ontario.

De 1915 à 1919, il fut économe à Edmonton. C'est dans ce dernier emploi qu'il fut atteint de la maladie qui commença à ruiner sa robuste constitution. Il se remit toutefois et put remplir les différents ministères paroissiaux dans différents postes pendant ses dernières années. Depui un an il était chargé de l'Archiconfrérie de la bonne mort au Gésu.

Il emporte avec lui les regrets de ses nombreux parents et amis.

Les funérailles auront lieu au Gésu, jeudi matin, à huit heures et demie.

Le R.P. GUILLAUME LEBEL, S.J., décédé au collège Sainte-Marie.

UN RICHE PAYS

Moscou, 24. — La découverte de quatre grosses veines de charbon sous le lit de la rivière Petchora est annoncée par l'agence officielle soviétique Rosta. Cette découverte a été faite par l'Expédition scientifique septentrionale qui vient d'arriver de Leningrad. Des couches de fer et de cuivre ont aussi été trouvées près de la rivière Popaia.

PROTESTATIONS FAITES A SIR HENRY THORNTON

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, dans une lettre adressée au président du réseau ferroviaire du Canadien National, sir Henry Thornton, proteste contre l'usage que l'on a fait du poste CNRO, lorsque les orangistes s'en sont servi, jeudi dernier, pour dire des choses injurieuses contre la religion catholique.

CHEZ LES ARTISTES

Bruxelles, 24. — Un comité s'est constitué à Bruxelles en vue de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la nomination de M. Victor Reding, comme directeur du théâtre Royal du Parc.

Autour du Monde

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Londres, 24. — Si les expériences que l'on fait actuellement réussissent, il est possible que pour l'expédition anglaise projetée au pôle sud, on se serve de tracteurs mécaniques au lieu de traîneaux tirés par des chiens.

* * *

Santiago, Chili, 24. — Emilio-Bello Codesidio semble devoir être choisi comme délégué à la commission Tacna-Arica, qui sera conduite par le général Pershing. Codesidio est un ancien président de la junte qui gouverne.

* * *

Londres, 24. — Les principaux événements, dans le sport, pour la semaine comprennent le derby Lincolnshire, mercredi; le Grand National, vendredi, et les régates Oxford-Cambridge, samedi.

* * *

Belgrade, 24. — Deux aviateurs bulgares, qui ont été forcés d'atterrir sur le territoire de la Jugo-Slavie, ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir fait des photographies de fortifications.

* * *

Madrid, 24. — Plusieurs villages sont dépourvus de tous moyens de communication avec l'extérieur par suite des récentes tempêtes de neige. A Puerto Pajares, la neige a atteint une épaisseur de 3 pieds et quelques pouces.

* * *

Londres, 24. — La grève des employés de chemin de fer grecs a été réglée; ils rentreront au travail aujourd'hui, d'après une dépêche venant d'Athènes.

L'HON. JUGE CODERRE ET SON SALAIRE

Il n'a pas cessé de toucher son traitement, déclare l'hon. Ernest Lapointe.

AUCUNE AUTORISATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Le gouvernement a répondu, hier, à M. Benoit, député de Saint-Jean-Iberville, que le ministère de la justice n'a pas reçu d'avis officiel que le juge Coderre a entrepris une enquête sur la police de Montréal. Le député a appris, en plus, que le ministre de la justice n'a pas donné d'autorisation au juge Coderre pour consacrer son temps à cette enquête et l'hon. M. Lapointe ignore même le fait que le juge a envoyé un compte de $8,000 à la ville de Montréal. Il a cependant reçu durant l'enquête son salaire de juge comme d'habitude.

LE FEU FAIT MOINS DE DEGATS A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24.—Les pertes causées par le feu dans les limites de la ville ont diminué sensiblement depuis trois mois. Si l'on prend les chiffres qui nous sont fournis par le commissaire des incendies, M. Eugène Leclerc, on voit qu'en janvier, février et mars, elles n'ont été que de $60,000 contre $401,174 pour les trois mois correspondants de 1924. Pour le mois de janvier 1924 seulement, les pertes atteignaient déjà $206,187.59. Le bilan peu élevé des pertes pendant les derniers trois mois est considéré comme un record et le commissaire des incendies attribue ce résultat au fait que la campagne entreprise en faveur de la prévention est mieux comprise et qu'il y a moins de négligence parmi la population.

AGENT DE LIAISON

LE Dr J.-L. CHABOT, ancien député aux Communes, que l'association pour le développement des relations médicales entre la France et les pays alliés ou amis a désigné comme son délégué à Ottawa.

Sur la SCÈNE de L'ACTUALITÉ

Le policier GASTON TREMBLAY que l'hon. juge C.-A. Wilson a publiquement félicité, hier, en Cour d'assises, disant de lui qu'il avait fait preuve d'une si grande bravoure lors de l'arrestation de Deschambault et Harrison, les meurtriers du malheureux F.-X. Beauvais, qu'il devrait être cité à l'ordre du jour, sinon décoré par les autorités. — (Croquis d'un dessinateur de la "Presse", d'après une photographie d'Albert Dumas).

ENQUETE QUE L'ON NE VEUT PAS COUTEUSE

A Québec, on s'entend pour réduire au minimum les frais de sténographie.

UNE FEMME TEMOIGNE

Québec, 24.—L'enquête judiciaire sur l'administration municipale, s'est continuée hier, devant l'hon. juge Blaise Letellier. Le seul fait nouveau qui mérite d'être mentionné, c'est que les frais de sténographie, bien que l'enquête ne soit commencée que depuis quelques jours seulement, se montent déjà à $750.

C'est ce qui a fait le sujet d'une courte discussion entre les avocats des requérants et ceux de la ville. Pour réduire autant que possible ces frais, à l'avenir, il a été entendu que trois copies des dépositions, seulement, seront remises au procureur, après chaque journée d'enquête.

L'un des témoins entendus a été Mme Léger Vignault, épouse d'un employé de la ville, l'un des trois plaignants dans l'affaire de M. A.-L. Bélanger, un des requérants sur l'action en annulation du referendum qui fut accusé de parjure, mais fut acquitté.

Mme Vignault a été interrogée chez elle, à cause de son état de santé. Il s'agissait de savoir d'elle comment avait été payé un montant de $15 à chacun des deux autres plaignants contre Bélanger, Gauvin et Trudel. Mme Vignault a déclaré que c'est elle qui a donné ces montants, mais à la demande de son mari, et elle expliqua que Gauvin et Trudel paraissaient dans le besoin.

C'est son mari qui lui a donné l'argent qu'elle a payé, mais comme on lui demandait si elle savait qui avait fourni cet argent à son mari, elle répondit qu'elle ne le savait pas. On voulut lui faire dire ensuite si elle connaissait quelque chose des activités de son mari le dernier jour du referendum, mais elle déclara qu'elle a toujours été sous l'impression qu'il avait été à son travail, comme d'habitude. Elle n'a pu dire, si, ce jour-là l'échevin Ch.-N. Paradis ou le maire Samson, sont allés chez elle, voir son mari.

Elle ajouta qu'elle ne les connaissait pas même de vue.

L'on entendit aussi M. Nelson Verge, trésorier de la ville, qui a reconnu certains documents, entre autres des états de comptes présentés par M. Alain, un des employés de la ville, durant le referendum; comptes qui ont été payés et dont quelques-uns étaient contresignés par le maire Samson. Les montants payés ont été entrés dans les dépenses imprévues, selon la méthode généralement suivie, dans des cas semblables.

Les autres témoins interrogés ont été M. Francis Boudreau, l'un des commis à l'emploi de la compagnie Chas-N. Paradis, Ltée, M. Elzéar Dion, un des officiers-rapporteurs lors du referendum, M. René Vincent, employé surnuméraire de la ville, durant la tenue du referendum, MM. John Clark, Alphonse Desjardins et J.-C.-N. Paradis, le fils de l'échevin Paradis, secrétaire de la compagnie Chas.-N. Paradis Ltée.

Ils n'ont rien dit qui put apporter plus de lumière sur les irrégularités qui ont été commises pendant le referendum. Le fils de l'échevin Chas Paradis est allé au bureau de la compagnie, le dernier jour du referendum, mais n'a rien remarqué d'étrange. Il ne connaît rien, non plus, des "télégraphes" qui auraient voté en faveur de l'emprunt.

LES PORTE-AVIONS

Washington, 24. — Un nouveau navire porte-avions, le "Saratoga", sera lancé à Camden, New-Jersey, le 7 avril.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur depuis le 28 février, 1925)

Naissance	3 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.
Emploi demandé	2 centins par mot avec minimum de 20c par insertion.
Fiançailles	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Prochain mariage	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Mariage	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Décès	2 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.
Remerciement In Memoriam	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Service anniversaire	3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.
Toutes autres annonces classées	3 centins par mot avec un minimum de 30c ou de dix mots par insertion.
En-tête en noir	50 centins par insertion pour une ligne en caractère gothique, 9 points (24 lettres à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Ce tarif n'est que pour du comptant seulement.

Les abréviations, signe de piastre ($), comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. et pour l'édition du samedi ces annonces devront nous parvenir la veille, avant 6 h. p.m.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

A bas prix, peinture, blanchissage, tapissage, expert, garantis. Est 0219J. 23,24,25,26,28

A L'HEURE ou au contrat, réparations de balcons, escaliers, fixtures de magasin, aussi ouvrage de peinture de toute sorte. Ouvrage garanti. 244 Delaroche. Belair 2414W.

ATTENTION, peintre blanchisseur, tapisseur, heure ou contrat, prix d'hiver. Est 5013, Calumet 5356w.

BLANCHISSAGE, tapissage, imitation, peinture, plastrage, garanti, prix modéré. Plateau 7091. 132-3

BLANCHISSAGE, tapissage, peinture. S'ad. Michel Scott, 322 Rachel Est. Bel. 2649. 131-3

BON creuseur de cave bon marché, 874 Lafontaine. Est 8066W.

BON boulanger sachant faire toutes sortes de pains demande position. Charles Larocque, Ange-Gardien Rouville. 24,28

CHAUFFEUR demande emploi sur truck ou voiture de livraison Ford. Maison St-Joseph, 109 Laugauchetière O. Lancaster 1923.

COMMIS bilingue avec 6 ans en ferronnerie et références. Gabriel Proulx, Est 7137F.

HOMME marié, expérience dans gérance de bureau, rédaction et administration de journal, comptabilité, publicité, etc., demande position. Casier 1829 la "Presse", Montréal. 133-3

JEUNE HOMME expérimenté désire position dans magasin de musique. Est 0741W, 318A Berri.

JEUNE HOMME désire bon chez-soi auprès personne seule, de préférence au centre de la ville. Offres détaillées à casier 314 La Presse. 133-2

JEUNE homme comme commis épicerie, boucherie, langues et expérience, meilleures références. S'ad. R. Parent, 832 Des Erables.

JEUNE homme sobre, honnête demande position chez fermier, fournira toutes références exigées. S'ad. 1412 Demontigny Est.

JEUNE homme sérieux désire position comme apprenti peintre d'enseignes ayant un peu d'expérience. S'adresser à 72 Cartier. 24,28

JEUNE homme cherche bonne maison de fourrures pour y terminer son apprentissage. Ecrire C. Fangout, 157 Ste-Elisabeth.

RAPPORT sur revenu, comptabilité et inventaire fait à prix modéré, ville ou campagne. Clairval 2994. 10,12,13,17,20,24,26,27

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE d'enfants avec références demande emploi. Est 1772w.

BONNE femme de journée, avec références. Est 2797W.

BONNE cuisinière d'expérience demande place sur bateau, Mme Breton. Tél. Est 9322J. 124-2

BONNE femme de journée avec bonnes références. Main 4515.

BONNE femme de journée pour ménage, lavage. Est 7300m.

CAISSIERE responsable connaissant aussi la comptabilité, désire position. S'ad. Atlantic 1238F.

COUTURIERE: robes de dames et enfants. Broderie faite sur commande. Soir seulement. 447A Beaudry.

COUTURIERE demande ouvrage à domicile, robes, costumes, manteaux, satisfaction. Calumet 4878F.

DAME française demande lavage, repassage, spécialité laine et soie. Main 7252. 133-5

DEMOISELLE comptable, sténographe, longue expérience demande position. Est 6242F après 6 hrs. 133-5

FILLE ménagère respectable, âge moyen demande position, où il a pas d'enfant. Information 47 Mentana, pas se présenter après cinq heures. 133-2

GARDE-MALADE, prendra cas, jour, nuit, visites. Bélair 9198J.

GARDE-malade graduée avec référence demande service privée. S'ad. Cal. 2599F.

LAVAGE demandé. 20 Dominion.

MENAGERE demande position dans maison privée, chez personne seule, bonnes références. Est 3864.

MODISTE de haute classe, robes, costumes, tous genres ouvrage garanti ira à domicile 555 Rivard.

MODISTE robe, manteau, costume, réparage toutes sortes, ouvrage garanti. 241 St-Denis.

ON TROUVERA bonne femme de journée à 170 Clarke.

OUVRAGE de broderie et perlage de tout genre à 260 Mont-Royal Est.

PEINTRE demande ouvrage en peinture, tapissage, blanchissage première classe. S'adresser 541C Cadieux.

VOULEZ-VOUS une femme de journée, appelez Calumet 2271W.

ELEVES DEMANDES

A BAS mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 321 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 239-306

ANGLAIS, sténographie, clavigraphie, 2.00 par mois. 908, Ste-Catherine ouest. 133-5

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées, attention spéciale aux élèves arriérés. 503 St-Denis. Est 5734F. 133-11

ANGLAIS spécialité. Cours commercial complet strictement individuel, jour et soir; télégraphie et administration des gares. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Est 2539. 133-6

INSTITUT Musical Belgo-Canadien dirigé par Louis Michiels et Alexandre Laurendeau, solfège, théorie, lecture à vue, transposition, harmonie, orchestration, cours spécial d'interprétation et d'histoire de la musique, méthode des conservatoires européens, cours individuels et collectifs. Studio, 12 rue Bishop, tél. Up. 1315. 3,7,10,14,21,24,28,31,4

PIANISTES, apprenez à jouer la musique populaire. Professeur expérimenté. Antonio Desaulniers, 1062a, rue Bordeaux. Est 7769. 132-5

ELEVES DEMANDES

COURS commercial rapide, succès, position assurée, sténographie, clavigraphie, comptabilité, arithmétique, français, anglais. Professeur Lavigueur, S. O.B. 208 Cherrier. Est 9868J.

COLLEGE commercial: conversation anglaise, sténographie, clavigraphie, comptabilité, mathématiques. Cours strictement privés. Position assurée. Deux sexes. Institut LaRoche, face théâtre St-Denis. 17,19,24,26,31

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignée sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Uptown 8250 276-406 F

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon; succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec 281-188

AGENTS DEMANDES

AGENT parlant anglais et français, salaire et commission donnés. S'ad. 569 Ste-Catherine est. 133-3

AGENT pour organiser et voir aux agents et agence dans chaque district de la province. Ecrire boîte postale, 1123 Centre, Montréal. 132-6

AGENTS demandés, profit 100%, meilleure proposition jamais offerte pour commerce à domicile, échantillons gratuits. Ecrivez Red Cap Product, Boîte Postale 73, Station A, Montréal. 132-6

Pour bureau d'immeubles, salaire et commission. Gohier & Bigras, 30 St-Jacques. 127-7

UNE PUISSANTE institution d'assurance-vie aurait besoin de plusieurs bons agents pour la ville et campagne. Salaire et commission. Spécifier expérience et où employé dans les trois dernières années. Réponse au casier 266 la "Presse". 131-3

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé immédiatement, une grande aubaine pour une personne ayant $500.00; salaire $30.00 par semaine. S'ad. chambre 72, immeuble Albee, 12 rue Mayor. 24,26,28

ASSOCIE demandé, pouvant disposer de $2000. à $3000. dans carrière bien établie. Bons bénéfices. Ecrire à Casier 313 la "Presse".

DESIRE associé possédant automobile, bon vendeur pour bureau d'immeuble, pour faire $5,000 à $10,000 par année, occasion pour homme sérieux. La Presse, Boîte 317. 133-2

GERANT demandé pour magasin tailleur. Expérience non requise. Pouvant investir mille dollars. Donnera bon salaire. Affaire sérieuse. Boîte 312, La Presse. 24,26

HOMME avec 1,000.00 pour remplacer associé malade dans manufacture d'eau javelle en opération. Argent absolument garanti. 231 Delaroche.

PERSONNE ayant 5000.00 à investir dans l'industrie ou le commerce, trouvera un placement de premier ordre en écrivant pour détail à casier 290 La Presse. 132-3

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AJUSTEURS DE BRONZE

demandés pour travaux architecturaux en bronze. Seuls des hommes habiles demandés. S'ad. à Robert Mitchell Co., 64, Av. Belair. 133-2

APPRENTI cordonnier avec expérience. 2783 St-Hubert.

APPRENEZ l'automobile, jour ou soir. Chauffeur d'automobile, mécanicien, électricité, batterie. Licence garantie, position assurée. Ecole Coulombe, 700 de Montigny. Est 4344. 194-306

ATTENTION, cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobile, en 3 semaines, $15, position assurée; licence garantie en 6 jours. W. Desrosiers, meilleur professeur à Montréal, 275 Visitation. Est 9889M. 130-306

AUTOMOBILE cours complet, mécanisme électricité, tous genres de moteurs. Ateliers les mieux outillés. Seule école à Montréal autorisée par Gouvernement Provincial faire passer examens de "chauffeurs", "mécaniciens en véhicules-moteurs". Nos diplômés recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez, écrivez Ecole Technique, Montréal, 70, Ouest, Sherbrooke. 111-306

AVONS BESOIN huit hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Outils gratuits. Diplôme accordé. Gros salaire. Ecrivez ou venez chercher brochurette gratuite, Hemphill's College, 143 Saint-Laurent, Montréal. 133-6

BARBIER demandé, pas des écoles, bon dans le travail pour dames. 1950 Blvd Rosemont. 132-2

BON barbier, place permanente, barbier d'union préféré. 120 Papineau.

BON presseur d'expérience demandé dans les habits d'homme. S'adresser 204 St-Laurent, 3ème étage. 132-2

BOUCHER—Jeune homme demandé, avec un ou deux ans expérience, de 16 à 18 ans. Georges Charron, Ste-Catherine Est 1367.

BOULANGER demandé pour la campagne, près Montréal, 586 Notre-Dame Ouest.

BOULANGERS expérimentés demandés. S'adresser à The First Creek Bakery of Montreal, 84 rue Clarke.

CAISSIER demandé pour le rayon de l'épicerie, doit avoir de l'expérience, être de bonne famille et avoir des références. Ecrire en anglais seulement à Pure Food Stores, Ltd, 10 rue Ontario Ouest.

CORDONNIER demandé. Sad. 395 Drolet.

CORDONNIER demandé un expert pour ouvrage et réparage, bon salaire. S'ad. immédiatement 125 Church, Verdun.

COUPEURS expérimentés demandés dans les manteaux et costumes de dames. S'adresser à A. Levine & Co. Ltd, 282 Ste-Catherine O.

COURS D'AUTOMOBILES

Réparation, conduite. Cours strictement pratique sur automobiles modernes. Classes jours et soirs. Licence garantie. Position assurée. Taux plus bas. Moins de temps qu'ailleurs. Pas de déboursements d'argent. Seule place en ville garantissant position. Vous épargnerez votre temps et votre argent en venant me voir pour informations. Professeur René Magnan, 1001 S.-Denis coin Viger. F

COUTURIER demandé pour réparage et pressage. 2309 Hibernia. York 0061. 133-2

DEMANDE immédiatement, jeune homme 24 à 40, parlant les deux langues, bonne éducation. Nous voulons un homme désirant se créer une place d'avenir. Position permanente. Références. Boîte 319, la Presse.

ELECTRICIENS. Vous pouvez gagner compagnies de fiducie. Ces institutions $50 à $75 par semaine comme expert électricien. Gagnez en apprenant. Nous assistons nos élèves à trouver de l'emploi. Canadian School of Electricity, 533 Phillips Square. 132-3

ETUDIANT en pharmacie demandé, parlant les deux langues, 2 à 3 ans d'expérience. S'adresser, Omer S.-Amour, Ste-Agathe des Monts, Qué. 132-2

GARÇONS immé. 2 garçons pour magasin de tailleur, salaire 4.50 par semaine. 4226 Ste-Catherine O.

GARÇON demandé pour ouvrage général, 153 St-Denis.

1000 GARÇONS demandés pour vendre des palmes, 1635 Papineau, en arrière.

GARÇON demandé Laboratoire Dentaire Michaud, 743 Mt-Royal Est.

GARDIEN demandé. S'ad. théâtre Français.

HOMMES, jeunes gens sans position ou non satisfait de leur emploi actuel. S'ad. 4576 St-Denis, ancien numéro 1228, près Mont-Royal, ouvert soir. 132-2

HOMMES bonne apparence, anglais, français immédiatement. S'adresser 69 Marquette 122-306

HOMMES, garçons, sans expérience, pour conduire camions de livraison et chars privés pour une nouvelle compagnie de transport, apprentissage moderne. S'ad. immédiatement, 865 St-Christophe, près Roy. 132-6

HOMME, jeunes gens, sans expérience pour apprendre à conduire automobile, gros salaire 222A Plessis. 132-6

QUATRE HOMMES inexpérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'ad Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 133-6

HOMMES garçons faites 25 à 30 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 32 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations, Collège de Barbier Moler, 62 Saint-Laurent, Montréal. 3,6,10,13,17,20,24,27,31

HOMME honnête avec $200. capital, salaire $25.00 par semaine. Ecrire casier la "Presse" 299. 24,26

HOMME désirant position, consultez-nous, 1228 ou 4576 St-Denis. Jour-soir. 133-5

HOMME pour fournaises, laver planchers dans hôtel, 60 Place Jacques-Cartier.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien pour se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphill's Auto Tractor and Electrical School, 143, S.-Laurent, Montréal. Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 133-6 F

HOMME recommandé comme infirmier pour monsieur invalide, de 2 hrs p.m. dimanche à 7 hrs a.m. lundi matin seulement. 709 Sherbrooke ouest, rez-de-chaussée.

JEUNES gens actifs peuvent faire bon salaire en s'adressant à Tailored Shirts Ltd., 193 Ste-Catherine ouest.

JEUNE homme désirant gagner gros salaire dans sollicitation. 33 Boyer.

JEUNE homme demandé, ayant une vingtaine d'années, bonne apparence et parlant les deux langues, comme solliciteur. Salaire et commission. Un jeune homme travailleur peut se faire facilement $15.00 par semaine pour commencer. S'adresser par lettre seulement. Inutile de téléphoner. J. L. Larocque, 30 carré Chaboillez.

JEUNE homme avec expérience dans l'épicerie, maison de gros, assistant pour livraison de marchandise. Répondre par lettre en anglais, mentionnant âge, expérience, salaire. Pure Food Stores Ltd, 10 rue Ontario ouest.

JEUNE homme demandé, petit capital requis. S'adresser 361 Rachel Est. Bélair 9962.

JEUNE homme, bonne apparence pour prendre des commandes, entraînement donné. 20 St-Jacques, bureau 47, après 4 heures.

JEUNE homme pour magasin ferronnerie, parlant anglais, capable faire vitrines. H. Chaillons, Westmount 0745.

JEUNE homme environ 16 ans, haute taille et bonne apparence, parlant les 2 langues. Bonnes références. Charles Hershorn, 27 Ste-Catherine ouest.

JEUNES hommes de 21 à 25 ans pour voyager et prendre des commandes, position offrant des bons avantages pour jeunes hommes ambitieux. S'adresser personnellement gérant, chambre 212, 502 Ste-Catherine Est. 21,24

ON DEMANDE des cigariers et empaqueteurs de cigares et tailleuses. S'ad. 559 Drolet.

ON demande un bon laveur d'automobiles. Garage Préfontaine, 21 DeLaroche, près Parc Lafontaine.

OPERATEURS pour chapeaux de paille de dames demandés, travail continu, bon salaire. New York Hat Mfg Co., Limitée, 37 Carré Victoria. 133-3

ORGANISATEUR de ventes demandé pouvant aussi faire les annonces pour magasin rayons. Ecrire casier 308 la "Presse". 133-3

PATISSIER pour travailler à la campagne, bon salaire. S'ad. mercredi matin, entre 9 et 10 hrs, Lallemand Co., 250 Préfontaine.

PEINTRE, bon blanchisseur demandé. S'ad. immédiatement. Atl. 1017W.

10 PEINTRES pour maison demandés. S'ad. 3715 rue Hochelaga. Clairval 2751w soir, jour 500 Christophe-Colomb, Alfred Clément.

5 PEINTRES tapisseurs demandés, 706 Cadieux, inutile de se présenter, sinon compétents.

PIQUEURS d'expérience demandés sur machine Goodyear, pour coudre stichdown. Bons gages. S'ad. Arrow Shoe Co. Ltd, 200 rue Papineau.

PLUSIEURS bons peintres demandés, coin Trois Ave et Côte des Neiges Road. 132-2

POSEUR de plancher, de bois franc, avec expérience seulement. S'adresser 169 Rivard. 133-2

PRESSEUR

expérimenté demandé dans les vêtements teints pour dames et messieurs. Presse Hoffman. S'ad. à Toilet Laundries Limited, 242 rue Guy. 133-2 F

SITUATIONS améliorées, emplois trouvés, renseignements, etc. "Le Registre", 266, Saint-Denis, coin Demontigny.

SOLLICITEURS d'annonces pour journal de commerce. Expérience exigée. S'ad. L'Ami du Commerce Enr., 55 St-François-Xavier. 133-3

SOLLICITEUR ayant relations solides avec épicier détaillant pour travail d'organisation, mentionner références. Casier 60, 1089 Ste-Catherine-Est. 132-3

TAILLEUR expérimenté demandé pour les modifications. Perl's Clothing Shop, 456 rue Ste-Catherine est. 133-2

TRISEURS dans la chaussure demandés. Dominion Shoe, 2300 Chabot.

VENDEURS de valeurs. Wall Street accroit le nombre de ses ventes avec des hommes qui démontrent qu'ils peuvent vendre une valeur recommandée par des hommes d'affaires canadiens responsables. Nous voulons des hommes désireux de concilier permanemment le salaire et la commission aussitôt que nous aurons constaté leur habileté sur une base de commission. Voici une occasion exceptionnelle. Adressez: appartement 35, Hôtel Mont-Royal, Montréal. 19,21,24

VENDEURS de meubles expérimentés demandés immédiatement. Se présenter demain matin entre 9 heures et midi chez Woodhouse & Co., 79 rue Ste-Catherine ouest.

VENDEUR de vêtements expérimenté demandé dans un magasin de vêtements ne vendant qu'à prix fixe. Perl's Clothing Shop, 456 rue Ste-Catherine est. 133-2

2 VENDEURS demandés pour Saint-Hyacinthe et environs. Emploi permanent, salaire et commission. Fuller Brush Co., 207, Immeuble Coronation, Montréal. 21,24

VENDEURS parlant les deux langues, position permanente, salaire et commission, 634 Champagneur, 5 à 8 aujourd'hui et demain.

VENDEURS—Nous voulons deux hommes de bonne apparence capables de se qualifier comme gérants de ventes dans une compagnie progressive vendant un produit connu partout. Nous donnons promotion en 60 à 90 jours. Vous pouvez faire de 30.00 à 40.00 par semaine tout en apprenant. S'ad. à 9.30 a.m. précises, mercredi, à chambre 230, 222 Craig O., et demandez M. Séguin.

VENDEUR demandé pour représenter marque domestique bien connue de cirage à chaussures; commission. S'ad. Boston Blacking Co., 152 rue McGill.

VENDEUR de vêtements et d'articles pour hommes, sachant faire les vitrines demandé. Apportez références, 95 Mont-Royal est. 133-2

VOULEZ-VOUS gagner 60. par semaine?—vous dirons comment en venant à Ecole Canadienne de Télégraphie et Radio, 217 Ste-Catherine Est. 129-6

VOYAGEUR ville pour automobile à commission, dire expérience être bon vendeur. Casier 301 La Presse.

VOYAGEURS dans chaussures à base de commission demandés pour toutes les parties du Canada. Dominion Shoe Ltd., 2306 Chabot.

VOYAGEUR dans pipes et articles de fumeurs, à commission, gros stock à liquider moitié prix. 1045 Ontario Est. Est 0273J.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ à perler cours gratuit, crochets fournis, ouvrage garanti, 129 Maisonneuve.

BORDEUSES dans les sandales demandées. Dominion Shoe Ltd., 2306 Chabot.

COUTURIERES à la machine demandées dans les vestons "coats" pour hommes, doivent être expérimentées. 45, Dorchester ouest. 132-2

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes et les manteaux. 51A Craig Ouest.

COUTURIERE d'expérience dans les hardes d'hommes, pour faire des vestons de barbier et des pantalons en duck blanc. Devra avoir sa chambre chez l'annonceur et aura de l'ouvrage à l'année sans perte de temps. Grande chambre avec bain, poêle à gaz, électricité et machine à coudre: $2.50 par semaine. Mme J. L. Larocque, 30 carré Chaboillez, vis-à-vis la gare Bonaventure.

COUTURIERES de premier ordre demandées dans les jupes et les blouses. Windsor Bazar, 518 Ste-Catherine O.

COUTURIERES à la machine demandées, dans les casquettes, emploi continu, bon salaire, 727 Saint-Laurent.

COUTURIERE expérimentée demandée, aussi filles expérimentées pour travailler sur machine Singer. Lazare & Novek, 207, Sainte-Catherine Ouest. 133-3

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les chemises pour hommes, aussi des presseuses de chemises, 4ième étage, Canadian Shirt, 122, Vitré O.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les manteaux de dames. S'adresser à 759 Mont-Royal Est.

COUTURIERE A LA MACHINE

demandée. Faiseuses de poches de pantalons expérimentées demandées en dehors de la ville, bon salaire et emploi continu. Ecrire à case 1830, la Presse. 133-3 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES à la machine expérimentées dans robes de dames demandées. S'ad. 733 Ave. Hôtel de Ville. 132-2

COUTURIERES à la machine expérimentées dans sous-vêtements de dames. S'ad. Grover Knitting Mills, 653 Blvd St-Laurent.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les manteaux aussi des finisseuses. S'ad. à Queen Dress & Waist Ltd.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les pantalons et culottes bouffantes pour hommes. S'ad. à 5 ave Mont-Royal ouest, Besner.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans robes de dames demandées. S'ad. M. Wilanski, 311 nouvel immeuble Caron, 2050 rue Bleury. 133-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les sous-vêtements en soie pour dames. 24A avenue McGill College.

DEMANDE repasseuses. 354 Lagauchetière O.

DIX PREPAREUSES d'expérience pour chapeaux de dames. 229 Notre-Dame ouest. 131-3

FAISEUSES de point d'ourlet sur robes de dames expérimentées demandées. S'adresser à Canadian Waist Co., 3ième étage, Immeuble Dubrûle.

FAISEUSE de poches demandées dans les vestons (coats) d'hommes. S'ad. à 5 Mont-Royal ouest, 3ième étage, Besner.

FILLE ou femme demandée pour faire sollicitation facile. S'adresser Institut LaRoche, 303 St-Denis, en face théâtre St-Denis. 132-2

FILLES demandées pour finir et doubler pantalons sur machine Special. S'ad. 166 Clarke.

2 FILLES expérimentées dans rideaux à points d'ourlet. 725 Saint-Laurent.

FILLES expérimentées demandées immédiatement dans les robes de maison pour dames, 199, Notre-Dame E.

DOUZE filles pour vaudeville, expérience ou non, 2097 St-Jacques.

FILLE pour assister professeur d'hypnotisme dans théâtre, 246 Amherst.

FINISSEUSES de costumes expérimentées parlant l'anglais demandées chez Litman, 134A rue Peel.

HOMMES et femmes pour faire $5 à $25 à la maison. Pas de sollicitation; expérience pas nécessaire, distance sans importance. Pour détails écrire à The Auto Knitter Hosiery Co. Ltd., Dépt. C 29, Toronto.

JEUNE fille demandée pour enfiler des perles. S'adresser à 294 Ste-Catherine E., chambre 38.

JEUNE FILLE demandée pour prendre charge d'un bureau de poste, expérience exigée. G. A. Lapointe, coin Duluth et St-Denis. 132-2

MODISTE assistante pour robe, 313 Lagauchetière Est.

MODISTE d'expérience dans les robes, 2533 St-Hubert. Cal. 0464.

NOUS demandons quelques bonnes opératrices pour de l'ouvrage spécial dans les robes de fil, pour laquelle nous payons de très hauts gages. F.-C. Paul Co., 314 Notre-Dame Ouest. 132-2

ON demande 5 bonnes vendeuses expérimentées dans la confection pour dames, avec connaissance d'altérations préférable, mais pas essentielle. S'ad. 819 Ste-Catherine Est.

ON DEMANDE couturière dans la pratique. S'ad. 2073 Papineau.

OPERATRICE d'expérience demandée dans les robes de coton pour dames et enfants. S. Friedman, 425 Place Philippe, 7e étage. 133-2

OPERATRICES demandées pour chapeaux de paille de dames. Travail continu. Bon salaire. New York Hat Mfg Co., Limitée, 37 Carré Victoria. 133-3

OUVRIERES avec et sans expérience pour manufacture de fleurs artificielles. 207 Ste-Catherine ouest, 5me étage.

PERLEUSES demandées pour ouvrage au crochet. S'ad. 852 St-Laurent.

PREPAREUSE d'expérience demandée pour les chapeaux. S'ad. 1076 St-Laurent.

PRESSEUSE de haut demandée, aussi une fille pour travailler dans les pantalons d'hommes sur machine spéciale. S'ad. à Strathcona Garment, 204 blvd Saint-Laurent.

REPASSEUSES d'expérience demandées. S'ad. 2965 Papineau. 132-2

RETOUCHEUSE expérimentée demandée, de préférence une qui peut vendre. S'ad. 156 Ste-Catherine ouest.

SITUATIONS améliorées, emplois trouvés, renseignements, etc. "Le Registre", 266, Saint-Denis, coin Demontigny.

STENOGRAPHE avec expérience dans les deux langues. Ecrire à casier 310 La Presse. 133-2

STENOGRAPHE bilingue demandée, connaissant comptabilité. Casier postal 1445, Bureau de Poste, Montréal. 133-3

STENO-DACTYLO, mentionner âge, salaire, références, expérience. Casier 75, 1089 St-Catherine Est. 133-2

VENDEUSE demandée pour chapeaux. S'ad 704 Mont-Royal est. Bélair 3652F.

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE servante demandée. 7 Rachel Ouest.

BONNE servante demandée. 45 Boyer.

CUISINIERE bien recommandée. S'ad. à 847 rue Dorchester ouest. 133-2

DEUX personnes désirent femme de campagne, très fiable, références exigées, âge 35 à 50, bon chez soi, place permanente. 4270 Boyce, Parc Lebrun, Tétraultville.

FEMME demandée pour aider à la cuisine. S'ad. Alberta Hôtel, 133 rue Windsor.

FEMME de journée demandée pour aider au ménage. S'ad. 2598 S.-Urbain.

FILLE demandée pour ouvrage général, petite famille, pas cuisine, 1074 Saint-Urbain.

FILLE ou veuve, 35 à 40 ans, pour tables et chambres, bonne place. S'ad. immédiatement au No 570B Fabre. Tél. 1019M. 133-3

FILLE ou femme demandée, bon salaire. S'adresser 1804 Henri Julien.

FILLE ou femme pour aider au ménage, 5 St-Claude.

FILLE demandée, famille privée, pas de cuisine, bons gages, parlant un peu anglais, références, 382 Metcalf Avenue.

FILLE pour légers ouvrages dans petite famille, bonne place. 78 Boul. St-Joseph est. Belair 1899J.

JEUNE fille de 15 à 16 demandée pour aider au ménage, 499A Nicolet.

JEUNE fille habituée aux enfants, références exigées. 1113 Delorimier.

JEUNE fille pour aider au ménage. 7971 St-Denis, près Jarry.

JEUNE fille demandée pour léger travail de ménage. Petite famille. Bons gages. Atlantic 5548J.

JEUNE fille demandée, pour aider au ménage, 2 adultes, 1 enfant, nouveau No 1445 Leclaire.

JEUNE fille demandée dans petite famille, pas lavages. 1908 Papineau.

JEUNE fille pour avoir soin de deux jeunes enfants, pas de cuisine, pas de lavage. 23 Basset.

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général, sachant faire cuisine, pas de lavage ni repassage. Devra venir à Beloeil pour l'été, 40 minutes de Montréal. S'ad. 1361 St-Hubert.

JEUNE fille demandée pour petite famille. 395 St-Hubert.

JEUNE fille demandée comme servante générale. Bon salaire. 2662 Hutchison.

JEUNE fille demandée pour avoir soin des enfants et pour faire le ménage, parlant anglais. S'ad. 2176 Hutchison. Atlantic 5387w.

JEUNE fille comme aide pour couple sans enfant, références exigées, 6254B St-Denis.

JEUNE servante demandée, légers travaux du ménage, bon salaire. 1267 rue Parthenais.

LES FAMILLES en quête de servantes générales, cuisinières, filles de chambre et de table, sont priées de s'adresser Service de Placement du Canada, Bureau Provincial Gratuit, 61 Notre-Dame Est, Main 2133.

ON demande fille générale parlant l'anglais, gros salaire, 3459 St-Denis. Est 3864.

SERVANTE demandée, pas lagave, ni cuisine. 341 St-Denis.

SERVANTE demandée, références exigées, petite famille, personne fiable. 136 Beaubien.

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, devra sortir deux enfants l'après-midi; références exigées. S'ad. Atlantic 1440.

2 SERVANTES générales demandées. S'ad. 212 Strathmore, Verdun.

SERVANTE demandée, 773 St-Hubert, pas d'enfants, pas de lavage.

SERVANTE demandée pour ouvrage, logis. S'ad. de suite 2339 St-Urbain.

SERVANTE générale demandée, parlant l'anglais et expérience, bon salaire. 4410 St-Denis.

SERVANTE générale demandée avec références. 268 Bloomfield, Outremont.

SERVICE DOMESTIQUE

SERVANTE demandée pour famille de quatre dont deux adultes; doit aimer les enfants et parler un peu anglais. Une cuisinière générale ou une jeune fille ferait l'affaire. Doit avoir références quant à son caractère. Bons gages et bon chez-soi pour la personne voulue. Tél. Atlantic 4549. 133-2

SERVANTE demandée dans petite famille, bon salaire. S'ad. 1360 Wellington.

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. S'adresser 342 Sherbrooke Est.

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, références exigées. 546 St-Denis. 133-6

SERVANTE demandée pour 3 grandes personnes, ni lavages, ni cuisine, références. Se présenter le matin ou le soir de 5 à 9 heures. 504 Delorimier. Est 9585.

SERVANTE demandée pour ouvrage général de maison. S'adresser 79 S.-Mathieu, Ville S.-Laurent. 133-2

SERVANTE demandée dans petite famille. 1115a S.-Denis.

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'ad. 268 Boyer.

SERVANTE générale demandée sachant faire cuisine, pour petite famille, bon salaire. S'ad. 676 St-André.

SERVANTE pour famille 2 enfants, pas de cuisine. 414 Northcliff, Walnut 1184M.

SERVANTE générale demandée, références exigées. 76 Wolondale, près Chemin Bellingham. At. 3825. 133-3

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser 1319 S.-Hubert.

SERVANTE générale demandée. S'ad. immédiatement 902 St-Valier. 132-2

SERVANTE demandée pour ouvrage général de ménage dans famille anglaise. Bon chez soi. Ecrire à casier 287. la Presse. 132-3

SERVANTE honnête, petite famille, bon chez-soi, bons gages, références. 1177 Côte St-Antoine, N.D.G. 132-2

SERVANTE demandée famille 2 personnes, pas de lavage, bons gages. 276 ave Outremont. 132-3

SALON DE COIFFURE

A DOMICILE, ondulation Marcel, 50c. Satisfaction garantie. S'ad. 9 à 9. 2289 Papineau. Bel. 0287W.

APRES travail, apprenez soir coiffure, métier payant, Parisienne diplômée coiffe aussi domicile et chez-elle. Uptown 2393F. 24,26

BON professeur, manicure, ondulations Marcel, succès, un mois. Diplômes après pratique. Nombreuses élèves et clientes. Parisienne. Salon, 49 McGill College. Upt. 0569F. 132-2

ONDULATION Marcelle, cours complet, 437, St-Denis. Est 3907W. 131-3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE sur devant dans famille respectable et bien propre, entre St-Denis et St-Hubert. Ecrire 184 Beaubien.

ON DEMANDE A LOUER

4 APPARTS pour 2 personnes, deuxième étage, 1176 Chabot. Amherst 4067.

3 APPTS, bain, gaz, électricité, pour deux personnes. Casier 295, la Presse.

DEMANDE immédiatement par corporation responsable, 2000 pieds carrés semblable à garage de camions lourds, voie d'évitement pas nécessaire. Ecrire mentionnant loyer et endroit à case 306 la Presse. 133-2

LOGEMENT, un bas, de 5 ou 6 appts, cour seule, 25.00. Adresse D. Hamel, Station R. rue St-Denis.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS, 4 et 5 pièces modernes. 250 Sanguinet. Est 1361J. 24,26,28

CENTRAL, 4 très grands appartements bail au 1er septembre pour jusqu'au 1er septembre ou plus longtemps. Uptown 4464, au concierge, 987 Avenue Atwater. 132-2

CLAREMONT 340, appartements de 5 pièces, chauffés, taxe d'eau payée. Loyer $50.00 à 55.00 par mois. S'ad. au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4428. 133-6

DES COMMISSAIRES 129, près Place D'Armes 15.00 en montant, meublés ou non. S'adresser chambre 17, Main 1864. 133-8

PETIT appartement meublé ou non. S'ad. Concierge, 166 Wolfe. 131-3

ROY Est, 512-514, appartements chauffés, taxe d'eau payée, 5 et 6 pièces. De 40.00 à 55.00 par mois. S'ad. au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4228. 133-6

ST-HUBERT 513, petits, modernes, 25. à 40 par mois. 132-6

ST-MARC 96, 1 pièce meublée, cuisine bonne dimension. 20.00, 30.00, concierge. 133-5

SHERBROOKE ouest, 5109, appartements de 5 et 6 pièces, chauffés, eau chaude toute l'année. Loyer $55.00 à $75.00 par mois. S'adresser au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4428. 133-6

SHERBROOKE ouest, 242, ouest de Bleury (The Carleton), 4 pièces au rez-de-chaussée, glacière, cuisine, chambre de bain en tuile avec douches. Foyer dans le salon, bien chaud. S'ad. Appt. 1 ou au concierge. Tél. Plateau 7641. 136-11

APPARTS MEUBLES A LOUER

204 CHAMPS-DE-MARS, 1 pièce, cuisinette, gaz, électricité, eau chaude. 33. Téléphone Main 0571. 21,24

DORCHESTER Ouest 111, 1 ou 2 pièces sur devant. Plateau 4175. 133-3

DUROCHER 136, grande pièce meublée sur devant, 20. Plateau 3633. 133-3

1 GRANDE pièce en avant avec balcon, très bien meublée, eau chaude, téléphone, concierge, 160 Laval. 133-3

MANCE, 190, une pièce, cuisinette, eau chaude, gaz, lumière, loyer 25. Concierge: Plateau 4391.

UNE ou deux pièces, cuisinette, bain, eau chaude, etc. Park Ave, 3434, près Sherbrooke. Plateau 2933. 133-6

A LOUER

BOUTIQUE à louer rue Cartier, près Ontario. Tél. Est 0189 ou 4891.

CENTRE ville pour boutique, entrepôt, garage, plancher ciment, eau gaz, électricité. Est 5567J. 17,24,31,7

CENTRE ville pour boutique entrepôt, garage, plancher ciment, eau gaz, électricité. Est 5567J. 3,10,17,24,31

BUREAUX A LOUER

GRAND bureau à louer en face du Plaza, 2554 St-Hubert, près Beaubien, Calumet 2533. 133-2

IMMEUBLE S.-DENIS

Ste-Catherine et Saint-Denis, petits et grands bureaux. S'ad. à M. Louden. Main 5102 ou au surintendant, téléphone: Est 2406. 128-6 F

CHAMBRES A LOUER

AVENUE LAVAL 135, joli boudoir, grand balcon, cuisine si désirée.

AVENUE Laval 271, grande chambre, bien meublée, et petite bon marché, d'ici mai, téléphone.

CHAMBRE confortable, bain, téléphone, bon marché, 1071 Delorimier.

CHAMBRE à louer chez dame seule, téléphone, eau chaude, 727A St-Denis.

CHAMBRE à louer, centre de la ville. Téléphone, bain, $3 par semaine. Est 8063W. 351, Berri, près Ontario.

DELANAUDIERE 452B, salon ou boudoir, double bien propre.

DORCHESTER Est, 347. Grande chambre, poêle à gaz, eau chaude, téléphone, garde-robe, tranquille.

DROLET, 1, coin carré St-Louis, chambre double, eau chaude, téléphone, bon marché. 133-2

GRANDE chambre, 2 fenêtres, lavabo, téléphone, propre. 187 St-Denis coin Ste-Catherine.

GRANDE chambre confortable, pour deux, paroisse St-Edouard, 1897 Châteaubriand. 132-2

GRAND appartement, couple marié, derrière, salon de toilette, 1042 Villeray, près St-Denis. 129-5

LAGAUCHETIERE est 324, chambre, avec cuisinette, tout fourni, gaz, électricité, 3ième étage.

MARQUETTE, 326. Salon double, sans enfant, eau chaude, téléphone, pension si désirée, aussi petite chambre. 133-2

ONTARIO, 346, près St-Denis, grande chambre sur devant, garde-robe, étage du bain, cuisinette, 6.00 par semaine, propre et tranquille. 132-2

PANET 498. Chambre, gaz, étage du bain. Tél. Est 7837F.

PAPINEAU 83, grande chambre, eau chaude, gaz, téléphone.

PARC Lafontaine, 622. Grande chambre avec garde-robe pour couple. Prix modéré.

STE-CATHERINE est 964, chambre, confortable et ensoleillée, maison privée, références échangées.

CHAMBRES A LOUER

STE-CATHERINE Est 803, chambre à louer. Est 6305F.

ST-CHRISTOPHE 279, près Ste-Catherine, avec gaz et autres.

ST-DENIS 3640 (542) grande chambre avec balcon, 5.00 et 6.00. 132-6

ST-DENIS 78, jolie chambre, prix modéré, très bonne famille.

ST-DENIS 503, salon double ensoleillé, tel autre chambre, cuisine, bon marché. 133-5

ST-DENIS, 1717. Grande chambre, autre, avec lavabo, petite, 2.50.

ST-DENIS 28, coin Vitré, chambres, poêle, 3.50 et 5.00.

ST-DENIS 140, belle grande chambre, premier étage, propre, tranquille, aussi un garage.

ST-DENIS 100, belle petite chambre, étage du bain, tranquille.

ST-DENIS 70, magnifique grande, avec cuisinette, propre, tranquille, petite.

ST-DENIS 72, jolie petite chambre, étage bain, propre, tranquille.

ST-DENIS 355, chambre usage, cuisine, téléphone. Est 3938w. 132-2

ST-DOMINIQUE 452, grande chambre, devant poêle à gaz, garde-robe, 4.00, petite 2.50. 133-2

STE-ELISABETH 122, chambre meublée, poêle à gaz dans chambre.

ST-HUBERT 1062, chambre à louer, tél. Est 5553F.

ST-HUBERT 223. Grande chambre avec pension. Le chez-soi. 133-3

ST-LAURENT, 161, grande et petite chambres avec gaz, aussi pour couple. 133-5

SALON double, électricité, téléphone, maison tranquille, possession immédiate. S'ad. Est 1494.

SHERBROOKE Est 328 près St-Denis. Grande chambre meublée ou non dans maison luxueuse, amélioration moderne.

SHERBROOKE Est 525, petite chambre, 2.50; salon double, balcon, téléphone. 133-2

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension, boudoir meublé, tout confort. 341 Hôtel Ville. Est 1889.

CLARKE 1792, près Villeneuve, chambre salon ou simple famille privée sans enfant, confort, téléphone, pension si désirée. 128-6

DELORIMIER 809, dans famille privée, chambre et pension.

ST-DENIS 3429 (483) petite chambre moderne ensoleillée, pension si désiré.

ST-DENIS 570, belle grande chambre en avant pour 2 personnes, étage du bain, avec pension. 131-3

CHAMBRE ET PENSION DEM.

JEUNE FILLE demande chambre, pension, salon pour recevoir, paroisse St-Jacques, St-Louis de France. Mentionner prix. Ecrire, 399 Ontario Est. Boite 1

COTTAGES A LOUER

FLAT cottage 5 appartements, très moderne, système à eau chaude, belle localité. S'adresser à 552 Garnier. 130-6

ROY 162, coin Henri-Julien, 14 pièces, garage. S'ad. 95 Saint-Jacques. Main 3365. 132-3

ST-JULES 400, Viauville, 12 pièces modernes. Bon marché. S'ad. 95 S.-Jacques, Main 3365. 132-3

GARAGES A LOUER

GARAGE à l'épreuve du feu, chauffé, eau, électricité. Est 5706.

ST-DENIS 2579, près Bélanger, 18 x 23, moderne avec logement.

MAISONS A LOUER

ADAM, près Pie IX, magnifique logement, 8 appartements, système eau chaude, garage, un autre 4 appartements. 604 Demontigny. 131-3

AHUNTSIC 6403-6405 Chambord, 2 logements neufs, modernes. Calumet 2239w.

4 APPARTEMENTS fini bois franc, 3e, 3098 Berri. Est 5571w. 24,26,28

4 APPARTEMENTS, moderne, 86 Charlemagne, $18.

9 APPARTEMENTS, ménage fait en neuf, système chauffage, lavabo dans chambres, faut acheter rideaux, draperies, tapis, prélarts immédiatement. 316 Dorchester Est. près Berri. 131-3

4 APPTS, bain, électricité, gaz, coin de rue. S'ad. 2351 rue Rouen. 133-3

AVE. DU PARC, 3698. Plain-pieds, haut et bas, 8 pièces, au sud de l'Ave. des Pins, 1-2, 7-8 p.m. 133-3

AVENUE DU PARC 6637 et 6647, 7 pièces, planchers bois durs, fournaise eau chaude, cave cimentée. $35.00 par mois. S'adresser sur les lieux ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4428. 133-6

AVENUE Laval, 291. Maison 3 étages en bon ordre, 6 chambres louées, loyer 55.00 mois. Est 0481J.

AVENUE WILSON 649. Beau logement moderne: sept pièces, chambre de bain en tuiles, planchers en bois dur, boiseries en chêne naturel, cave de sept pieds, veranda et deux entrées. Foyer de cheminée. S'adresser à Walnut 3987w. 19,21,24,28,31,4

BEAU logement, 5 appartements tous meublés, vaisselle, batterie de cuisine, loyer 16 piastres par mois, dans le centre. Aucune offre raisonnable refusée. Informations, 370 rue Lartigue, coin Demontigny. Est 9509W. Est 2213W.

BENONI 3621, près Jarry, 5 appts, bain, fixtures électriques, très propre, chaud, 15.00. 132-3

BERRI 3094, 6 appartements fini bois franc, cave, eau chaude, prix modéré. Est 5571w. 24,26,28

1955 BORDEAUX, 4 appts modernes, maison neuve, faisant face joli parc. Bel. 1420J. 24,26

BLOOMFIELD 747a, Des Erables 1731, Jeanne D'Arc, 347, Orléans 445, Parc Lafontaine 430, St-André 1169, Berri 583, Rivard 384, Laval 511, Pierre Desforges. Main 8553, soir Est 1899.

BLVD St-Laurent 2867, 7 appts modernes 30.00. Calumet 1183W.

BOUL. ST-LAURENT, 4 apparts, garage, $20.00 Mont-Royal, coin St-Hubert $55.00, St-Jacques, coin Green, 25.00, possession immédiate, gratis jusqu'à mai. M. Chalifoux, Est 0646, Cal. 4018J.

BORDEAUX, 847, 6 pièces, eau chaude, ménage fait, garage bon marché. Calumet 4946J.

BOUL Gouin 722, logement moderne, neuf, chauffage, eau chaude, fixtures électriques, plancher bois dur, coin de rue. Tél. Calumet 0072W.

BOULEVARD PIE IX, logement neuf, 5 chambres bien éclairées, dépense, salle bain, meter à gaz, plancher bois dur, possession immédiate ou 1er mai, 2993 Lafontaine. Clairval 1148w. 133-2

BOYER, près Beaubien, 1816A, 6 appts, 1816B, 5 appts, 1812B, 3 appts, 1761 St-Laurent. Bélair 1840. 133-3

BOYER 1997, logement, deuxième étage, six appartements, beau bain, fixtures électriques, propre et chaud, près église, prix très modéré, pour petite famille. S'adresser 1997 Boyer, entre St-Zotique et Bélanger. 131-7

CADIEUX 449—10 appartements, plancher bois dur, système eau chaude, ménage fait en neuf. S'adresser à 449 Cadieux. 133-3

CADIEUX 1058, près St-Louis de France 9 pièces, ménage fait $40.00. Plateau 2718. 132-3

CADILLAC, 641 et 649, logements propres, $15. Clairval 2267. 428 Cadillac.

CADIEUX, 435, 7 appartements, 20.00, 431, 7 apparts, 840, 4 apparts, 500 St-Jacques, 2139, 8 apparts. 30.00. Beaudry 560, 4 apparts. Rose-de-Lima, 111, 5 apparts. 10.00, immédiatement au mois de mai. Est 8532, 641 Ontario.

CHATEAUBRIAND 1605, 2 logements, 4 appts, chambre de bain 18.00 par mois. Amherst 5927.

CHERRIER 121 à 125, 8 et 7 grands apts modernes, système de chauffage, électroliers, gaz, etc. Est 0342W. 21,24,26

CHRISTOPHE-COLOMB 121B, 8 pièces, coin bien chaud, $45. par mois. S'adresser à M. R. Bélisle, 121 Christophe-Colomb, téléphone Belair 8397F ou Main 5805. 133-3

CHRISTOPHE-COLOMB 231. Près Mt-Royal, logement de 7 appartements, un milieu. B. 7630.

DELORIMIER, 849, 5 apparts, très propre, devra acheter prélarts, fixtures électriques, poêle de cuisine avec connection eau chaude, heater à gaz connecter, glacière, porte en notte, téléphone posé, bargain pour prompt acheteur.

DELORIMIER 1309-1358, près Mont-Royal, 8 pièces, système chauffage, plancher en bois dur. Raisonnable. Plamondon. Est 8400. 133-2

DENORMANVILLE près de Fleurimont, 4 appartements, gaz, électricité, possession immédiate. S'ad. 94 De Normanville. 24,26,28

DE ST-VALIER 1109, 6 beaux grands appts modernes, grande cour, ménage fait. Bel 6861W.

DE ST-VALIER 1113B, 4 appts, fixtures, bain, gaz, balcon, bien chaud. Bel. 6861W.

DORION, No 1279 près Rachel, 6 pièces, chambre de bain, bouilloire eau chaude, propre, $25 par mois. Amherst 1644.

MAISONS A LOUER

LA SOC. NATIONALE DE FIDUCIE

DES ERABLES, 2009 à 2023, près Landurand, 5 pièces, bas et deuxième, $15.

AV. DU PARC, 5375, près Fairmount, 7 pièces, bas, planchers bois dur, eau chaude, etc.

FORTUNE 235-239, Pte St-Charles, 5 pièces, loyer $23.00.

BLVD DECARIE, 318, 7 pièces, chauffé, $45.00.

BOURBONNIERE 645, 647, 649, 651, 653. 5 et 6 pièces.

MONTCALM 263, 8 pièces, $9.00. Possession immédiate.

ST-JULES (Viauville), cottage, bon marché: 30, 34 et 38, $31.00.

ROY EST, 162, Cottage, $90.00.

STE-CATHERINE EST, 1762B à 1776B. 5 pièces, $25.00 et $20.00; 2208, 7 pièces $28.00.

LASALLE, 226B et 232, logements 7 pièces, bon marché.

BERGER, 16A. A pièces, $11.00.

AIRD, 78 et 78A, deux logements, 7 pièces, $35.00.

S'ADRESSER à 95 rue S.-Jacques. Tél. Main 3365. 132-3 F

DES ERABLES, 1243, 2ième, 5 chambres, 27.00. Bélair 7660.

DES ERABLES, six appartements, très chauds, bain, électricité. Clairval 1783W. 21,24

DES ERABLES 1640, deuxième et troisième, quatre chambres modernes 18.00.

DESJARDINS à Maisonneuve, 415-423, moderne, 5 appts, bain 16.00. York 0881J.

DORION 931, 6 chambres, fixtures, tank. Prix 28.00. Bélair 9328. 21,24,28

FABRE 714, 4 appartements propre. 132-2

FLAT situé, 2415 Waverly. S'ad. M. Patenaude, théâtre Français. 133-2

GARNIER 661, 3 pièces, salle bain, ménage à vendre si désiré.

GARNIER près Laurier, 2ème étage, 6 pièces, prix raisonnable. S'ad. 621 Garnier. 133-3

GARNIER 100, 4 appartements, bain, électricité, gaz. Bélair 3431J.

GARNIER, 8 grandes pièces, dépense, système chauffage, garage pour 2 machines, ruelle cimentée. 394 Garnier. Bel. 3543W. 133-2

GIROUARD, 85, N.-D.-G., 6 appartements modernes, ménage fait, possession 1er avril. Belair 9983J.

HAMILTON, 109A, six logements, trois à cinq pièces, bain, gaz, électricité, 12.00 à 20.00. 133-5

HENRI-JULIEN 3388, haut de maison, 7 appartements, neuf, moderne, 30.00, avec garage, 33.00, libre. Bélair 0756J. 133-2

HENRI-JULIEN, près S.-Zotique. Logement de 4 appartements, un milieu. B. 7630.

LAVAL 132, près Carré St-Louis, haut, 2 étages, 8 appartements, bain séparé, gaz, électricité, système de chauffage.

LE CARON 79-83, quartier Saint-Paul, 6-7 pièces, chambre bain, $23; 146 Hadley, deuxième et un troisième, 5-6 pièces, chambre bain, loyer $22 et $23; 247 rue Hurteau, en arrière, rue Hurteau, 3 pièces, $12. R. H. Beaulieu; jour, Main 1073: soir, York 1879.

LOGIS 6 et 7 pièces, chauffage ou non, petite boutique. 703 Champlain. 132-3

LOGEMENTS nouvellement décorés, Nos 19-25-27 Avenue Sicard, Maisonneuve, cinq appartements, $23.00. S'adresser Dominion Financial Corporation Ltd., 232 rue S.-Jacques, Main 5412. 133-6

LOGEMENTS nouvellement décorés, Nos 838-842-844-850-852-854-856 rue Bordeaux, cinq appartements, $25.00. S'adresser Dominion Financial Corporation Ltd., 232 rue S.-Jacques. Main 5412. 133-6

LOGIS divers dans une belle partie du quartier Mercier. Bureau de renseignements au presbytère Saint-Bernard, 4351 Notre-Dame Est. Clairval 4375w. 121-23

MAGNIFIQUE 5 appts, neufs, chauffage, cuve, heater, fixtures électriques, plancher verni, 1950 Papineau, coin Boul. St-Joseph. R. Messier, Belair 3129W. 133-2

MAISON appartements neuve chauffée, 6 pièces, 290D DesCarrières. Bélair 6302. 133-5

MAISON à louer 7076 St-Denis, coin Isabeau, 4 et 7 appts, fini très moderne, garage si désiré, loyer raisonnable, Calumet 2701F. 132-3

MAISON appartements, neuve, chauffée, 6 pièces, 290D DesCarrières. Tél. Belair 6302. 14,17,19,21,24,26

McGILL COLLEGE 71, près Sherbrooke 1 pièce meublée, 28.00, 30.00, concierge à 73. 133-5

McEACHRANE 876-878, 6 et 7 grandes chambres, bien éclairées, modernes, garage si désiré. 883 Davaar. Atlantic 5359w. 129-6

MONT-ROYAL EST 425, 431, 6 appartements, $50.00. The Sun Trust Co. Ltd, Main 2371.

MONTREAL-EST, LOGIS ET MAISON

Quelques logis et cottages modernes, 4 à 7 pièces, bain, réservoir, eau chaude, près tramways, écoles, églises, 15.00 à 25.00. Clairval 3087. 5432 Est, Notre-Dame. 19,21,24 F

ONTARIO O. 60, 16 appts, 75.00, système chauffage, 497 Dorchester Est. Est 6510J.

OUTREMONT—369 Edouard-Charles, 6 pièces, fixtures, $35.00. Téléphone Calumet 2716. 24,26

OUTREMONT, Hutchison, 2366, près St-Viateur, flat chauffé, haut 9 chambres, plancher bois franc, moderne, 75. Atlantic 1999.

OUTREMONT, 2 places semi-détaché, 8 et 9 grandes pièces modernes, voulez-vous un beau logement et venez voir, 80.00, chauffé. 755 Outremont. Atl. 1131J.

PARTHENAIS, 1358, près Mt-Royal, 5 pièces, 25.00. Bélair 6937W.

PARTHENAIS 1314 près Mont-Royal, 8 appartements, cuves, électricité, prix raisonnable. 132-6

PLAIN-PIED de six pièces meublées à louer, grande chambre de bain, on vendra les meubles séparément. S'adresser à 475, rue de Saint-Valier. 132-2

POSSESSION IMMEDIATE

DeLanaudière, 1643, près Beaubien, sept grands appartements, moderne, chaud, près église, endroit tranquille, bon marché. 133-3 F

POUPART 262, deuxième étage, 4 pièces, possession immédiate, 18.00. Forget Clairval 3029. 132-2

ROSEMONT, beau 8 appts, 30.00, 4 appts, 15.00 et 18. 5592, 2ème Ave. Clairval 3384F.

RUE FULLUM, près Ste-Catherine, 6 chambres, gaz, électricité, bain émaillé, prix 25, 194 Fullum. 132-2

RUE Verdun, 969, 977, 983, cinq pièces pièces, chambre de bain, $18.00 par mois. S'adresser 45 Laval, Est 6016W, le soir, Bel. 9257. 133-3

STE-CATHERINE E., 1215, angle Parthenais, 4 et 5 appartements, gaz et électricité. Main 3772. 133-6

ST-DENIS, bas, 6 appts, fixtures électriques, heater à gaz, réservoir. Bel. 6590.

ST-DENIS, 5560-5566—Plain-pieds modernes, 7 pièces, "gaz heater", $30.00. S'adresser sur les lieux ou chambre 200, 97 St-Jacques. Main 4428. 133-6

ST-DENIS pour St-Zotique, 2 bas et 1 haut, chauffé par propriétaire, six et sept pièces, fini moderne, prix modéré. Main 7919. 24,26,28

ST-DENIS, près Mont-Royal, flats, 7, 8 pièces, 35.00. Bélair 0638W. 133-3

ST-DENIS, 4150, près Rachel, superbes flats, 7 et 8 pièces. 133-3

ST-DOMINIQUE, 3034, etc. Ensoleillés, chauds, ménage fait. S'adresser 3072 St-Dominique. Calumet 4854F. 24,26,28

ST-DOMINIQUE, près boul. Crémazie, logements 4 vastes appartements, bain, électroliers, planchers bois dur, chauds, propres, loyer seulement 20.00 à locataire désirable. Voyez 3959 S.-Dominique ou Fontaine & Cie, 136 Cherrier. Est, 8887. 21,24,26,27

ST-GERARD, coin Jarry, logement neuf, 5 appartements bien éclairés, gaz, électricité, Calumet 2502F.

SAINT-HUBERT 188 — 4-5-6-14 pièces chauffées, fixtures, poêle. 24,26,28

ST-HUBERT 482, 9 appartements, propre, fournaise. Téléphonez Amherst 2636. 130-7

ST-HUBERT, 2076, sept pièces, $30.00; Notre-Dame O., 2375, six pièces, $30.00; Dorchester O., 1000, huit pièces, $80.00. Adresser Bélair 1408.

ST-HUBERT, 2724, troisième étage, 6 jolies grandes chambres, chambre de bain, fixtures électriques, eau chaude, planchers en bois franc. Réduit à $27.00. Tél. Atlantic, 5356W. 133-2

ST-HUBERT, près Ste-Catherine, logement, 6 pièces, possession immédiate si désirée. Robert, 244 St-Hubert.

ST-HUBERT 784. Bas, 7 pièces. 786, haut, 9 pièces. Informations 371 St-Hubert. Téléphone Est 1636. 21,24

STE-JULIE, 8. Logement 5 appartements gaz, électricité, bain. S'ad. 60 S.-Denis.

ST-LAURENT, 3134, 6 pièces, gaz, électricité, bain, eau chaude, belle localité, 29.00, 437 Mont-Royal. Bélair 1303.

S.-LAURENT, 39. Cottage 4 appartements, ménage fait 21.00. Atlantique 5156J. 24,26,28

ST-TIMOTHEE 362, 6 appts, 25.00, 387 Labrecque, gaz, électricité, 15.00, 517 S.-Hubert.

SANGUINET, 271, entre Ontario et Demontigny, 6 pièces, bain, propre, bien tapissé. $30.00 par mois. 133-2

THEODORE et Bénard, Maisonneuve, 2 à 5 pièces et chambre de bain. De $15.00 à $35.00 par mois, chauffé. S'ad. 2031 Théodore ou chambre 200, 97 St-Jacques. Main 4428. 133-6

TUPPER 4067, maison moderne 8 pièces, fournaise à eau chaude, fera ménage, possession 1er mai. Succession Masson, 13 rue S.-Jacques. Main 2049. 24,26,28,31,2,4

VERDUN, 1232-1234 rue Joseph, logis à louer, six appartements, chambre bain, électricité, gaz. P. Vermette, 817 Notre-Dame Ouest. Main 0089.

VERDUN, 532 Church. Beau, neuf, bon pour barbier, fruits, etc. Beau logement arrière, 32.50. Main 1495; soir, Atlantic 8193. 21,24,26

VIAUVILLE, coin Ste-Catherine et Ville-Marie, 2ième, 3ième étage, 9 appts plancher bois franc, système de chauffage. Amherst 6435. 133-5

VISITATION 149, près de Dorchester, 7 pièces, réservoir à eau chaude, fixtures électriques, très chaud et bien éclairé, près de l'église. 266 Visitation. 133-2

VISITATION 559 — 12 logements, 4 pièces, bain, gaz, fixtures électriques. 24,26,28

MAISONS MEUBLEES A LOUER

AVENUE DU PARC 12 près Sherbrooke, grande pièce meublée, bain privée, 40.00, 45.00, concierge. 133-5

JOLIE maison bien meublée, prix bas pour été. 135 Laval.

MAGASINS A LOUER

LA SOC. NATIONALE DE FIDUCIE

STE-CATHERINE EST, au numéro 1772, $35.00.

S'ADRESSER à 95 rue S.-Jacques. Tél: Main 3365. 132-3 F

BEAUBIEN 12, place commerciale, bon marché. Calumet 1183w.

COIN de correspondance, cinq vitrines, peut être divisé en deux. Prix raisonnable. Bélair 1443.

COIN N.-Dame et Plessis, magasin, cave, garage. Est 0646.

COTE du Beaver Hall, 250, beau magasin 25 x 105, soubassement partie en ciment, système à eau chaude, bien fini, sortie en arrière par la ruelle. Succession Masson, 13 rue St-Jacques. Main 2049. 24,26,28,31,2,4

ESPACE DE COMMERCE A LOUER

Un chic grand espace dans un magasin de vêtements pour dames, avec service de vitrine pour le commerce de modes, ou chaussures, ou autre affaire, bon local. 819 Est, Ste-Catherine. Est 6642. F

HADLEY 144. — Grand magasin avec cave, loyer $35. R. H. Beaulieu, jour, Main 1073; soir, York 1879.

MAGASIN RUE NOTRE-DAME

à louer, entre S.-Pierre et McGill, avec ou sans les deux étages du haut. Peut servir à petite manufacture. S'ad. au surintendant des immeubles de la banque, The Royal Bank of Canada, 140, rue S.-Jacques. 128-6 F

MAGASIN à louer, bon pour tout commerce, $15.00. 542A Moreau. 133-5

MAGNIFIQUE magasin chauffé, rue Ontario près Papineau, bâtisse neuve, peut être occupée pour 1er avril, téléphone, Est 4891 ou 0189.

MAISONNEUVE 256A, près Ste-Catherine, 30.00. Main 7080. Est 1290.

ONTARIO 631, 635 S.-Jacques, 2137, 15 piastres pour tout genre commerce. Est 8532. 641 Ontario.

PAPINEAU, coin St-Jérôme, magasins bons pour tous commerces, $50.00 et $60 par mois. 2035 Papineau. 132-6

PARTIE de magasin à louer, place pour barbier ou office, etc., etc. Calumet 4109.

RUE Laurier et Papineau, voisin banque, site commercial. Roc. Corbeil, 2083 Papineau. 133-3

STE-CATHERINE EST 1289, 2 vitrines, pas colonne, près rue Dufresne. Boileau. Est 5575. 133-2

STE-CATHERINE Est 882A, prix raisonnable, bonne place d'affaires, prêt à être occupé, Léon Julien, Atlantic 0766. 133-4

ST-DENIS, près Rachel 25 x 40, logis 5 pièces en arrière. Bélair 0638w. 133-3

ST-DENIS près Mont-Royal 22 x 60, cave extension, occupation immédiate. Bélair 0638w.

VAN HORNE avenue 1048, coin Durocher, 25 x 55, chauffé, 3 vitrines, occupé par pharmacien depuis 9 ans. Atlantic 3190 131-3

MANUFACTURES A LOUER

MANUFACTURE à louer. S'ad. H.-E. Bourassa Ltée, 1497 Notre-Dame est. Clairval 3345. 133-6

ONTARIO EST 1048, trois planchers 30 x 60 chacun, cave cimentée, élévateur, échelle sauvetage, système eau chaude, loyer très bas. Est 0273J. 133-5

PROP. de CAMPAGNE A LOUER

A LOUER sept appartements, bain, cabinet séparé avec passage, fini première classe, système eau chaude. L.-H. Desjardins, Terrebonne.

RESIDENCE D'ETE A LOUER

BELLE Plage, près Vaudreuil, bord de l'eau, grève de sable, quatre résidences d'été toutes meublées, sept et huit chambres, loyer $225.00 et $250.00 pour la saison. Campeau et Denis, 68 Saint-Jacques, Main 6467. 24,27

BOULD. GOUIN, 2166. Cottage meublé de 7 chambres, en face de la rivière, eau de la ville, lieu d'aisance en dedans, électricité, garage, hangar, maison d'été, magnifiquement ombragé, 10 minutes de marche des tramways, paiements faciles. Prix 3,500, sacrifice. S'ad. au Dr Marston. Up. 2238.

DIVERS

AUX MALADES

2000 certificats de femmes sauvées des opérations pour maladies féminines. Les Médicaments St-Germain, 723 Rivard. Belair 4210. Montréal 106-306

AVIS DE RESPONSABILITE

A PARTIR de cette date je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom et celui de ma femme sans un ordre signé de notre main. M. et Mme Edouard Duffy, 1276 rue Logan, Montréal. 133-3

A partir de cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par que que ce soit. Pierre Daniel Chevrier, 262 Maisonneuve. 132-2

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Signé Adélard Richer, 705 Wolfe, Montréal, 24 mars 1925.

COLLECTIONS

BILLETS, loyer, salaire, etc., achetés ou collectés au pourcentage, ville ou campagne. Agence Provinciale, 97 St-Jacques. Main 7223. 93-m.j.s

SALAIRE, loyer, logements, billets, réclamations toute nature, collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Vanier, 15 St-Jacques, Montréal 194-m.j.s

DIVERS

ATTENTION! Maladies, trouble, peines, mauvaises habitudes, ivrognerie, cigarette, gêne, timidité, etc., 30 ans d'expérience. Méthode nouvelle infaillible. Prof. Fortier, 5997 S.-Denis, près Hôpital Ste-Justine. Cal. 4784. 24,26,28

ECZEMA et toutes maladies de la peau traitements nouveaux efficace par pommade Salox, 75. Laboratoire Unica, 393 Ontario Est. 114-30

HOPITAL privé pour dames, Mme Danis, 380 Champlain, Est 8077. 132-5

HOPITAL privé du Parc Lafontaine, 710 Parc Lafontaine, coin Marquette. Directeur, Dr Jos. N. Chaussé. Clinique, électricité, médical, Rayons X, confort, soins attentifs. Chambres, 3.50. Téléphone: Amherst 2096-5450. 133-5

REMERCIEMENT à St-Joseph et à Ste-Rita pour position obtenue. C. M.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus à la Ste-Vierge, par l'intercession de S.-Joseph pour position obtenue E. S.

REMERCIEMENT A saint Joseph pour guérison obtenue, à l'Oratoire.—J. T.

REMERCIEMENTS à Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus pour faveur obtenue. J. P. L.

DEMENAGEMENT

DEMENAGEMENT, prix modéré, 3 Nantel, Amherst, 1595. 24,26,28,31,2,4

ON DEMANDE truck environ 2 tonnes, grande plateforme et couverture top, avec chauffeur, pour déménager manufacture de hardes. Samuel Hart Co., Ltd., 27 Mayor.

Ne détruisez pas l'Espérance

Si vous avez des aptitudes, pensez qu'elles peuvent être une nécessité pour quelqu'un.

Continuez à lire les petites annonces de LA PRESSE et vous trouverez la position espérée.

ENTREPRENEURS

ENAGE, réparations générales, bois, ment, enduits. Calumet 0444.

LETTRES CIRCULAIRES

ERVICE rapide: prix modérés; essayez-nous. Multigraphing Bureau, 83, raig O., Main 5460. 132-306

OBJETS PERDUS

HIENNE blanche perdue dimanche près-midi. Récompense. 457 Saint-ubert. Est 1051F.

HIEN Boston Bull brun avec tache anche au cou, collier vert avec picots. écompense. 17 Cambrai, Outremont. tlantic 2190. 133-2

HIEN policier jaune, dimanche 22, récompense retournez 543 St-Denis. Est 896. La personne le retenant sera poursuivie.

OLLIER de perles, perdu entre Parc eorges Etienne Cartier à Atwater. ad. 144 Parc Georges Etienne Cartier. él. West 1021, récompense.

IONTRE bracelet, pour homme, perdu ue Fullum, entre Rouen et Hochelaga. écompense. 803 Fullum. Clairval 903F.

IONTRE en or, chaîne et crayon avec itiales G. V., rue Mont-Royal, entre arnier et Delaroche. 214 Garnier, récompense.

IONTRE avec bracelet en or blanc entre 8¼ et 8½ du matin sur tramway t-Denis Windsor ou sur rue St-Denis t Ste-Catherine, récompense. 1491 St-ndré. Belair 9080m.

UVRAGE broderie, de Demontigny, S.-aurent, dans tramway St-Denis, lundi atin. Rapporter à 35 St-Jacques, hambre 14. Main 6450.

ERDUE lunettes, monture en corne oire, récompense. 334 Parc Lafontaine. 132-2

ERDU livre de banque avec chèque t argent de papier, récompense offerte si rapporté 491 St-André.

ERDU, jeudi, $170, 2 50.00, 20.00, 10.00 la bibliothèque Saint-Sulpice ou rue ntario à Frontenac, récompense, 1422 ntario Est. Clairval 3506.

ERDU: pardessus vert, petit coat ris fer, chapeau, dans la nuit de samedi. Récompense. 539 Craig est.

ERDU dimanche soir, tour de cou en ison à partir 101 Laporte, au Chevalier e Colomb, S.-Henri.

UE Bellechasse, dimanche, paire de inettes. S'adresser 1068 St-Denis.

OBJETS TROUVES

HIEN de chasse avis de le réclamer ici 48 heures sinon sera vendu. S'ad. rue Drolet.

ROUVE une somme d'argent rue St-acques, dimanche après-midi, réclamer ntre 1 et 4 hrs. 230 Saint-Ferdinand.

REPARATIONS

ADRESSEZ P. PEPIN

14, Panet, réparage meubles, rembourage, polissage; nous emmagasinons os meubles jusqu'à demande; livraison ratis. Est 0210. 116-306 F

IATELAS refaits, .75; plumes désinfectées; meubles rembourrés. Boyer, 5043 aint-Denis, Bélair 8328, Bélair 6517 91-306

IATELAS refaits, plumes nettoyées ésinfectées, meubles rembourrés. Waler, 174 Delaroche. Belair 3104. 113-26

IATELAS refaits, ouvrage garanti lumes lavées, désinfectées. Matelas vés. Place d'excellence pour matela t de plumes. Maison de confiance. iset 129 Beaubien. Cal. 2240. 167-306

EPARAGE, meubles rembourrés, vernis polis Beauparlant Enrg., 1220 Par enais. Amherst 5522. 296-306

TRANSPORT

PPELEZ Est 5909 (Blanchard Express) pour votre piano, 4.00; prenons déménagements au contrat ou 2.50 heure, 2 hommes ou camion. Vous êtes entièrement couverts par les assurances 65-306

PPELEZ Est 5608, Bourassa Express amion, voiture double, transport tout enre, storage. 371 Papineau. 125-26

. BEAUPRE transport de toutes sortes déménagement à l'heure ou au contrat, déménagement de piano $3.75. mherst 1849. 133-3

EAVER truck transport général, déménagement. 470 Ontario Est. Est 2767. 133-6

HAMBERLAND Frères, truck, transport général, piano. 4.00, ménage. 2.00 mherst 3940 297-306

OUR vos déménagements, appeler Delisle & Frère Express, 1609 Cartier mherst 6045. 127-13

ON DEMANDE A ACHETER

LLANBY'S achète à des prix raisonnables tout ameublement de maison ianos, fournitures de magasin, caisses nregistreuses, coffres-forts. Téléphonez Est 8760. 125-12

RICHARD paye plus hauts prix our meubles, tapis. Clairval 3645. 132-6

ONNE place pour vendre, diamants, montres or, aussi dents artificielles. 1.00 par set. Mendelson, 61 rue Windsor. 117-m.j.s

ENTS artificielles, vieil or, ponts, chetés seulement cette semaine, 924B ue Sainte-Catherine ouest. G. Karna. ttention! Quelques dents jusqu'à $5.00 série.

ACHETE en tout temps des pianos ottages, paiera comptant. Tél. Bél. 1383.

IONTREAL Furniture Exchange, 131 raig, Est 1726, paie de bons prix pour eubles de ménage et de bureau. 24,26,28,31

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTO

PPAREILS de soudure autogène et ournitures tous genres. Démonstration Velding & Supplies, 1142 Ontario E. 103-m.j.s

ATTERIES rechargées, réparées. — Nous réparons batteries d'éclairage. A. Leger, 301 Beaver-Hall. Plat. 0352 127-m.j.s

ARROSSERIE pour truck Ford, pour livraison légère et autres marques. 19 Denormanville. Calumet 3447. 132-2

AXIMETRE à vendre. S'ad. 3421 Parc venue.

AUTOMOBILES A VENDRE

CCESSOIRES et assortiment énorme e parties pour toutes marques de chars ou en fait d'automobiles. Soudons garantis vos morceaux brisés, faisons peinture, rembourrage, mécanique générale, électricité et batterie, magnetos, démarreurs, générateurs, pneus usagés u neufs. Echange de chars gros ou etits; bargain de toutes sortes. Toujours ouvert, bon mécanicien la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, en arrière du théâtre St-Denis. 24,27,30

CHETEURS de Ford venez voir la plus grande vente de Ford à Montréal, arantie de 30 jours, conditions de paiements des plus faciles. Aucune offre raisonnable refusée. Alex. Coderre, Clermont Motor, 4450 St-Denis. Bélair 3951.

MBULANCE pour le traînage des autos, bien équipée, très forte, a coûté 1500, vendra $500, un bargain, n'a plus besoin, offre considérée. L. Préfontaine, 21 Delaroche, près Parc Lafontaine, vendeur de McLaughlin et Chevrolets, autos qui donnent un bon service. 19,21,24

UTOMOBILE, peinturage, vernissage, ouvrage première classe. Therrien, Meilleur. 488 Labrecque. 125-30

UTOMOBILE Ford Sedan 1923, parfait ordre, bargain $300.00. S'ad. Up. 1976W. 24,26

UTO réparé à votre garage .75 l'heure. Chamberland Frères, Amherst 3940. 24,26,28

UTO Studebaker sedan spécial et six léger comme neufs, 1,500 et 1,350. Chevrolet touring Superior, 575., très beau, et sedan B.F. 950. Dodge sedan 1250. Chalmers 7 passagers recommandé pour être peu usagé, 600. Six McLaughlin touring à quatre et six cylindres, à cinq et sept passagers, pour 490., 650., 750. et 850. et plusieurs autres à sacrifice. Autos garantis donner aussi bon service que neufs. L. Préfontaine, vendeur de McLaughlin et Chevrolet, tous neufs, 21 Delaroche près Parc Lafontaine. 21,24 F

AUTO McLaughlin, 7 passagers, modèle 1920 en parfait ordre, 6 bons pneus. Sacrifice, 2409 Adam.

AUTOMOBILES A VENDRE

Autos Usagés Chez Studebaker

Pour la commodité de nos nombreux clients, nous avons transporté notre service des autos usagés dans un local plus vaste et plus central. 309, rue Université. Tél.: Uptown 8600, où nous avons un grand choix de voitures de toutes marques. 133-5 F

AUTOS usagés en parfaite condition. Venez les voir. Chevrolet 490 touring Grand touring 1921, Hudson touring 1920, supérieur sedan 1923-24 Baby 1921-22, Hudson coach 1922-23, Essex Coach 1922-24, Reo sedan 1920, Ford Tudor sedan 1924, Nash touring 1920, McLaughlin K-49 touring 1920, Dodge sedan 1921-24, Gray Dort touring 1923, Franklin touring 1920. Termes libéraux. Ouvert le soir. Legaré Automobile, 1545 St-Laurent. Bélair 2446-9560. 131-6

A VENDRE, Paige, 6-70, modèle Sport 1923, 6 bons pneus; récemment peinte et remise à point; $1200.00. Tél. Westmount 4922. 133-3

A VENDRE, pompe à gazoline, cinq gallons, réservoir 500 gallons. Bowser. S'ad. 507 DeLorimier. Clairval 1302.

BARGAIN — Studebaker de louage avec licence de taxi 1925, $300, faut vendre cette semaine. 1153 Marie-Anne.

BONS AUTOS USAGES

Autos usagés ayant l'apparence d'autos neufs. Bas prix étonnants. Aubaines très spéciales pour mardi et mercredi. Garantie et remise d'argent. Willys-Overland Sales Company, Limited, angle de l'avenue du Parc et de la rue Sherbrooke. Plat. 3116. Ouvert le soir. F

BON Sédan Studebaker, spécial six, bon ordre, bon marché. 4001 Notre-Dame E.

Bons Autos Usagés Chez Pettit

Fords depuis $100; Chevrolets depuis $110; Overland $100; Dodge $350; McLaughlin $300; Studebaker Gros Six, $650; Studebaker coupé, $700; Star sedans, $550. Ce sont tous de véritables aubaines. Plusieurs autres à votre choix. Paiements faciles. Pettit's Limited, 482 rue St-Denis. Est 5717. 133-3 F

CADILLAC touring 7 places 1921, venant d'être peinture et remis au point. Tél. Main 0019 ou 5639 le soir. 133-2

CADILLAC CARS LTD ont toujours quelques automobiles garantis à vendre de $150 en montant. McLaughlin, Studebaker, Hudson, Overland, etc. Ouvert le soir. 132-6

CARROSSERIE steak taxi cab, valve Knight Sleebes, nouveaux pneus, solides, 36 x 3 et 34 x 4. Atl. 0482.

CARROSSERIE de coupé à vendre à très bon marché. S'ad. M. St-Amour, 39 Balmoral. 133-3

CHALMERS touring 1920 très bon ordre, a peu servi, accumulateur et pneus neufs, une occasion, $5.00. 345 Girouard. Walnut 4507W.

CHALMER touring 1921, 5 passagers, frais overhaulé, 5 tires neufs. Adresse 406 Workman. York 2340J.

Chars Usagés Recommandables

McLaughlin sedan, 7 passagers; McLaughlin coupé; Chandler sedan, 7 passagers; Jordan sedan 5 passagers; Studebaker sedan, 5 passagers; Packard sedan et limousines; Reo touring. Tous ces chars sont comme neufs. Termes faciles. Demandez M. Forget. Uptown 6323. Packard Montreal Motor Co. Limitetd, 307, rue Université. 24,26,28 F

CHEVROLET touring et sedan en bon ordre, bon marché vente pour cause de maladie. 270 Orléans ou téléphone Clairval 0095.

COUPE Ford en parfaite condition, pneus neufs, bon marché, 7411B Saint-Denis. Cal. 4758J. 133-3

$50,000.00 DE CHARS USAGES

pour être vendus dans les prochains quinze jours. Tous les plus récents modèles. Hudson Coach, Willys sedans, Chevrolet sedan, Ford sedan, Overland sedan, Maxwell sedan et 40 autres. Aucunes offres raisonnables refusées. Termes si désirés. Si vous êtes acheteur voyez-nous avant que le choix soit fait. Canada Motor Car Company, S.-Laurent et Sherbrooke. Ouvert le soir. 133-5 F

DURAND spécial touring parfaite condition, très peu usagé, conduit par propriétaire. Calumet 0070W.

FORD parties, chars démolis, aussi bonnes que neuves, moitié prix; moteurs Ford rebâtis. Fords usagés de toutes sortes. Ouvert le soir. M. St-Amour, 39 Balmoral. 115-m.j.s

FORD coupé, bonne apparence, en bon état; départ de la ville. $250.00. Venez l'essayer. 3024A rue Saint-Denis, près Isabeau.

FORD de livraison légère, carrosserie fermée, démarreur automatique. Modèle 1922 garanti. La meilleure offre l'emporte. Tél. Lancaster 6330 avant 6.

FORD coupé 1923, fonctionne parfaitement. Odotachymètre, amortisseurs de chocs, dôme, pneus cordés. Prix 280.00. Bel. 0580w.

FORD touring aussi bon que neuf, bon marché, 84A St-Ferdinand.

FORD sedan, avec amortisseurs de chocs, odotachymètre, etc. Valeur extraordinaire. Tél. à Nickel. Atlantic 1837. 24,26,28

FORD coupé 1924, récemment peint et remis à neuf. Garanti. Considérerait un touring comme partie de paiement. Garlaid. York 6016J. 24,26,28

FORD sedan 1923, en parfait état de marche. Doit le vendre ce soir. Cal. 3676W. 24,26,28

FORD sedan 1923 à vendre pneus neufs, prendra échange. 4451 Benoni. Lancaster 4121. Laroche. 132-2

FORD sedan, 1921, $400. Franklin Touring 1919, $600., Nash touring 1921, $650, Essex Coach, 1923, $950., Chevrolet touring, 1922, $300; Ford sedan 1923, $425; Chevrolet sedan 1923, $725., Overland sedan, 1921, $500., oFrd Coupé, 1922, $450., Ford touring, 1922, $226., Chevrolet Sedan, 1922, $500., Limousine Willis-Knight, 1919, $450., Camion Reo à panneaux 1922, $1500. Ouvert le soir. Linteau Automobile Limitée, 44 rue Ontario Est. Est 4641-2. 131-3

FORD sedan 1923, garanti comme neuf, bien équipé, 150.00 comptant, balance 25.00 par mois. Bélair 4618w après 6 hrs. 132-3

FORD Sedan 1923, parfait ordre, peinturé neuf, 475. Amherst 4659. 132-2

FORD, Sedans et coupés, tous les modèles à partir de $350, assortiment complet d'autos fermés, usagés, refaits, bons pneus, bon capitonnage, récemment petints mécanisme garanti, démonstration faite avec plaisir. Just Motors, Plateau 4328, 5 ave du Parc Ouvert jusqu'à 10 heures tous les soirs. 132-6

GOTFREDSON, Camions refaits de 1, ½, 2 et 4 tonnes, prêts pour livraison immédiate, National, Reo, Maxwell Ford, Bethlehem, Godfretson, 2 autos de tourisme en bon état; facilités de paiement. Gotfredson Truck Corp., Ltd., rues Guy et St-Jacques, Up. 9234. 130-4

GRAY DORT sedan 1923, roues disques, propre, parfait ordre. Atlantic 0896F.

LA WHITE CO. 3 Ave. du Parc a des Whites rebâtis,d'une et deux tonnes garantis, qu'elle vendra à prix raisonnables. Aussi quantité de Fords, Reo's, et plus gros camion, remis à point. Venez nous voir. Demandez M. O'Brien. 132-6

LICENCES d'autos et de chauffeur facilement obtenues de la Montreal Motorists League, hôtel Windsor, en tout temps, tous les jours de 9 a.m. à 9 p.m. les jours de semaine, et de 9 a.m. à 6 p.m., le samedi. Le service des licences n'est qu'un de nos nombreux services pour les membres. Des formules de demandes seront remplies, assermentées et toute l'aide rendue. Téléphonez nous à Uptown 7175 ou 2880 et notre représentant spécial ira vous voir et apportera les formules de licence et les plaques 116-24

LIMOUSINE Packard à vendre ou à échanger pour petit char avec permis de stand. 116 Brébeuf. 132-6

LIMOUSINE Packard avec permis de stand. Carré Philippe. Belair 6425F. 133-2

MAXWELL touring 1917, parfait ordre 4 pneus Cords neufs, 150.00, échangera pour Ford, 204 Garnier. Bélair 9500M.

PACKARD Coupé Single Six, 4 places, en excellent état. Tél. Westmount 4922. 133-3

PARTIES d'autos neuves et usagées, pour des milliers d'autos, les meilleurs prix, le plus gros assortiment du Canada, Montreal Automobile Salvage, 4247 Saint-Denis. 132-6

ROADSTER McLaughlin 1920 en parfaite condition. Belle occasion, 456 Guy. 133-5

SEDANS, coupés, camions garantis comme neufs à des conditions pour convenir à l'acheteur. Voyez M. Forest, 268 Ontario ouest. Plateau 0271. 132-6

STUDEBAKER sedan, 5 places, en bon ordre, presque neuf à vendre pour le ¼ de sa valeur. S'ad. 3090 Notre-Dame E. 132-2

TAXI Diamond, Cadillac, complètement équipé, aussi McLaughlin de tourisme, 1922. Walnut, 0127M.

TRUCK 3 tonnes, dernier modèle, avec jack hydraulique, parfait ordre, garanti. 232 Sanguinet. 24,26,28

VOYEZ-NOUS si vous désirez acheter un bon auto usagé. Sedans, tourings, routières. Studebaker Corporation of Canada, Ltd., 373 rue Ste-Catherine O. Uptown 8600. 133-5

AUTOMOBILES A LOUER

THIBAULT Taxis. Clairval 3720. Baptêmes, 2.50, funérailles, 5.00, mariage, 2.50 de l'heure. 390 Frontenac. 24,27

AUTOMOBILES DEMANDES

ON désire acheter sedan ou touring Ford ou Dodge. Paiera comptant pour une aubaine. Bél. 2073J.

ON demande automobile à échanger pour autre valeur. Atlantique 5456J. 24,26,28

A VENDRE, DIVERS

AMEUBLEMENT au complet de théâtre de vues animées à vendre. S'ad. Théâtre Moulin Rouge, coin Amherst et Ste-Catherine. 133-2

6 AUVENTS en parfait ordre de 50 pcs de large. La Compagnie Solex Ltd. 762 Boul. St-Laurent. 132-2

BEAU carrosse en rotin ivoire, tout capitonné de velours ivoire en parfaite condition, moitié prix. 6 ouest, Boul. S.-Joseph.

BEAUX carrosses en rotin, 12.00 à 15.00. Sulky, 3.00 à 7.00, 247 Delaroche. 132-2

AISSES enregistreuses National se vende main, garanties 2 ans; réparations. "Landry & Berthiaume Limitée 4 St-Laurent Main 4357 90-306

CAMERA, grandeur timbre-poste 4.00; réservoir neuf pour plaques 3.00; lampe de sûreté 1.00; porte-plaques pour kodak 3-A, contenant 7 plaques, 3.00; lentilles de foyer pour camera ordinaire 5.00. Aubaines, 351 Craig ouest.

CARROSSE, divanette et fixtures électriques à vendre. 2587a Drolet. 133-2

CHAISE de barbier. 199 Champlain.

COFFRE-FORT, gros coffre-fort à vendre. Calumet 5678W. 24,26,28

COUTEAU guillotine pour papier et carton, 30 pouces, bon marché. S'adresser 9 Notre-Dame Ouest. 21,24,26

LAINE chandails, 0.75, 1.00, 1.50 la livre. 2539 St-André, près Beaubien.

MACHINE automatique à imprimer, mue à la main, pour cartes de visite et d'affaires. Bon marché. S'ad. 189 rue Ste-Catherine Ouest.

REOUVERTURE du magasin de Mme veuve Louis Cholette, 529 Beaudry, un lot prélart, de coton blanc, coton jaune et une quantité de coupons de toutes sortes. 131-3

ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE. Spécialités: tapis, prélarts, meubles. Nos prix sont connus comme les plus bas de la ville. Joseph Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth. 130-6

ACHETEZ de notre manufacture vos tapis et prélarts. Nos escomptes spéciaux comme manufacturier nous permettent de les vendre meilleur marché. Lalonde & Frères, Limited, devant gare Moreau, 1550 Ste-Catherine Est. 132-6

AMEUBLEMENT Chesterfield, boudoir, rugs, divanette. Paul-A. Pinard, 4250 St-Denis près Rachel. Bélair 7150. 115-m.j.s

AMEUBLEMENT complet, 3e étage, détail 1068 Sherbrooke Est. 126-10

AMEUBLEMENTS complets pour 5 chambres à coucher et 3 salles à manger, fini noyer, divanette, set boudoir, table cuisine, chaises, poêle à gaz. 395 Cartier. 132-6

AMEUBLEMENT 8 appts, mobilier salle manger, poêle gaz, glacière set de chambre, machine à coudre, couchette, matelas, divanette, chaises, table cuisine, tapis, prélart. 1233 ou 4589 nouveau numéro St-Denis au troisième. 133-6

AMEUBLEMENT 9 appts, richement meublés, 7 chambre louées, système chauffage, ménage fait en neuf, revenu $155.00 par mois, vendra immédiatement, 316, Dorchester Est, près Berri. 131-3

AMEUBLEMENT 12 appartements à vendre, 341 Dorchester Est. 133-2

AMEUBLEMENT à vendre, 6 appts, bien meublés, continuation du bail. 342 Rachel Est. 133-2

AMEUBLEMENT Chesterfield, chambre coucher noyer noir, salle dîner, rugs Axminster, lampe piano, piano excessivement bon marché, peu usagé. 5870 Parc Avenue, près Bernard. 133-6

AMEUBLEMENT, chambres louées, aubaine. 680 St-Hubert. Est 3203F.

AMEUBLEMENT 8 appts, à sacrifice, 5 chambres louées, bail. 72 Visitation. Est 7726J.

AMEUBLEMENT complet de maison comprenant piano et Sonora. Walnut 0127M.

AMEUBLEMENT 7 apparts. garde-robes, buffet, divers déménagements, 482 St-Hubert.

AMEUBLEMENT 14 chambres. Visiter 3 à 5 heures. 140 St-Denis.

AMEUBLEMENT 7 appts, loyer 24.00; revenu 90.00; prix 275.00. 66 St-Timothée. Est 3275J.

AMEUBLEMENT de maison à vendre, 368 Cartier.

AMEUBLEMENT maison pension, chambres toutes louées, loyer 30. avec bail. Faut vendre immédiatement cause départ. West 5146W.

AMEUBLEMENT à vendre, ménage fait à neuf, 8 pièces, chambres à louer, vis-à-vis théâtre St-Denis. 1619 Saint-Denis. 133-5

AMEUBLEMENT 11 appts, chambres louées, maison bien propre. 412 Duluth. 133-6

7 APPARTEMENTS, ménage fait neuf avec bail. 341 Hôtel Ville. Est 1889.

ARMOIRE, garde-robe, table, cuisine, bureaux, laboratoire, banc, prélart, bon marché. 376 Brébeuf.

ARTICLES de ménage à vendre, aussi plusieurs habillements pour hommes, pardessus de printemps et costume serge, bleu marin, pour dame, étole taupe, vendra le tout à sacrifice, cause départ. S'ad. à 1843B Chateaubriand.

A VENDRE sofa lit tout neuf, cabinet de musique, couchette d'enfant, 2 chaises de fantaisie de salon, grande couchette, tapis, lit, meuble, trousseau baptême. 471 Maisonneuve.

A VENDRE sans réserve d'ici 2 semaines, 5 appts, complet ou séparément. 367 Sanguinet. 132-3

BALANCE de ménage à vendre à sacrifice, cause départ. 368 Boyer.

BALAYEUSE électrique Universel, parfaite condition, aubaine. 31 Nelson. Atlantic 3437.

2 BEAUX électroliers cristal, 4 branches, hauteur 46 pouces diamètre, 36 pouces, cause déménagement, 467 Berri. Est 4226. 133-2

BEAUX sets de salon presque neufs, 5 morceaux, à vendre à sacrifice, 14.50. Joseph Lagarde, 4008 St-Denis, coin Duluth. 24,26,28

BEAUX sets Chesterfields, presque neufs, valant 125.00, pour 69.00. Joseph Lagarde, 4008 St-Denis, coin Duluth. 24,26,28

BELLE divanette presque neuve, valant 75.00, pour 49.00. Joseph Lagarde, 4008 St-Denis, coin Duluth. 24,26,28

BEAU set chesterfield mohair, chambre coucher, set salle dîner noyer, piano, etc., tout presque neuf, sacrifiera. 5407 Ave Parc, près St-Viateur. 131-5

BERCEUSE en parfait ordre, en fer émaillé blanc, très bon marché. Est 3832. 721 St-André.

BON poêle avec système eau chaude. Moitié prix. 651 Fabre.

BON MARCHE. Spécialités: tapis, prélarts, meubles. Nos prix sont connus comme les plus bas de la ville. Joseph Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth. 129-6

BON MARCHE, articles bon ordre presque neuf. Livraison vingt avril, fournaise tortue 3, fournaise tortue avec réchaud, dernier modèle, grand pupitre roll top chêne solide, sofa-lit fer, matelas, tuyaux, prélarts, tapis. 2816 Christophe-Colomb. Calumet 0656.

BUFFET antique, noyer noir, 6 chaises, 2 fauteuils, couchette double en cuivre une autre simple émaillé blanc, les 2 avec matelas et sommier, bon marché. 924 St-Hubert.

BUREAU, couchette, garde-robe, rugs, tapis. 1099A Mt-Royal. 131-3

CABINET à argenterie en chêne solide à vendre à sacrifice. S'ad. 1918 St-Denis. Calumet 2755W. 132-3

CADRES, images, miroirs à réduction. 110 Mt-Royal est. Bélair 2411j. 122-m.j.s

20 CHAISES et 5 tables pour restaurant de crème à la glace à vendre, 9 Vitré Est.

CHESTERFIELD, chambre noyer, set salle dîner, piano, acajou, tapis Axminster, gramophone, chance exceptionnelle. 4869 Parc Avenue. 133-6

CHESTERFIELD tapestry et velours, 175.00 pour 89.00. O. Guibord, 520 Ontario, coin St-Timothée. 133-2

CHESTERFIELD Mohair, taupe et combiné, grande valeur, à sacrifice. 472 Dorion.

COMMODE de messieurs, tapis, prélarts, table de cuisine, demi-cabinet, set de salle à manger, 187 Mentana.

DEUX fauteuils en cuir, 15.00, 3 chaises rotin bronzé, 7.00, table à panneau, 6.00, bureau, 20.00, 2135 St-Jérôme, visible tous les soirs.

DURANT le mois de mars, nous écoulerons nos tapis, rugs; aucune offre refusée. Renaud, 1183 Delorimier. 24,26,28

FIXTURES électriques cristal, fournaise-fourneau avec connection, table cuisine, chaises, rugs, pendule. 1370 St-Hubert. Bélair 7903W.

ARTICLES DE MENAGE

ESSOREUSE presque neuve, a coûté 7.50, vendra 3.50, 725 Champagneur. Atlantic, 5273W.

FOURNAISES, POELES, MEUBLES

GARNITURES électriques pour 7 pièces, $9.50 et plus, 532 Ste-Catherine ouest, près Stanley. 119-m.j.s

GRAND tapis presque neuf, bon marché, 1109 Henri-Julien.

GRATIS $25.00

Mount Royal Furniture, 629 Est, Mont-Royal, offre une lampe valant 25.00 gratis avec chaque achat de meubles $200 comptant ou crédit. Spécial: set de chambre noyer, 5 morceaux, 99.50. Belair 4966. 133-5 F

IL NOUS reste quelques sideboards à 10.00 chacun. Nous en avons à 4.00, 5.00 et 6.00, un ou deux de chaque. 963 Ste-Catherine est. 132-6

JOLI berceau avec ciel fer émaillé, fourniture comprise, très bon marché. 104C Amherst. Est 2166w. 133-2

LAMPE électrique abat-jour tricotée. 342 Visitation.

LE CONTENU de 6 apparts. en bloc ou séparément, 532 Berri. 24-28

LE contenu d'un plain-pied de 3 pièces, prix modéré. Quartier central. S'adresser au concierge, 114 City Councillors.

LIT plume neuf, joli trousseau baptême, lingerie bébé. 1225 Parthenais. 133-2

MACHINE A COUDRE Singer, bon ordre, $5. 1200 Bordeaux.

MACHINE Singer basculante, bobine ronde, 25. Garantie. 2214 St-André.

MACHINES Singer Williams, autres $10.00 à 40.00 avec garantie. 2248 Ontario Est. 114-1.m.j

MACHINE à coudre Singer, basculante, parfaite condition, bien bon marché. 856 Ontario est. 24,25,26,28

MAGNIFIQUE ameublement chesterfield Mohair, salle dîner noyer, 2 chambres coucher, noyer, lampe piano, table acajou, gramophone, comme neuf, bon marché. 674 St-Hubert. 132-6

MAISON meublée à vendre, à bonnes conditions, ménage fait, continuation bail, 727A St-Denis.

MAISON de pension, ameublement 8 appts, continuation bail, moitié prix. Cal. 2072W. 133-3

MENAGE à vendre, deux lits complets, table, poêle à gaz. 2042 Letourneux.

MENAGE à vendre, chambres louées, visibles 8 jours. 283 S.-Timothée, départ. 131-3

MEUBLES, stock de banqueroute. 400 couchettes noyer 6.75. 200 couchettes noyer, panneaux ajourés 9.95, 60 sets boudoir 32.90, 40 sets chambre 65.00. Assortiment complet de meubles, noyer solide. Comptant, crédit. Au plus grand établissement de meubles de l'est. National Stove Mfg. Co., 1044 Est, Ste-Catherine. 129-26

MEUBLES de ménage et électroliers à vendre. 1413 St-Urbain. 132-2

MEUBLES à vendre. S'ad. 167 boulevard St-Joseph Ouest. 21,24

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Dimanette, Davenport, lits-meubles, pupitres roll-top, sets de salon, bureaux, chiffonniers, lits fer et cuivre, carrosses et lits d'enfants, tables extension, chaises et berceuses, poêle à gaz, porte-chapeaux, glacières, garde-robes. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 132-6 F

MOBILIER de salle à manger noyer ou ciré, 9 articles. Prix ordinaire $225 pour $125. Mobilier de chambre à coucher en noyer noir. Prix ordinaire $250 pour $120. Léger paiement comptant le reste par paiements faciles. Marchandises emmagasinées et assurées gratuitement jusqu'à demande. Dominion Stove and Furniture Co., 932 Boul. St-Laurent (près de l'avenue des Pins) 19,21,24,26,28,31

MOBILIER salle à dîner, 9 morceaux, chêne solide, set boudoir, poêle et autres articles de ménage. 226 Parc Lafontaine. 133-4

MOBILIER de salle à manger, 2 mobiliers de chambre à coucher en noyer, chesterfield en mohair broché, tapis, gramophone console presque neuf. Faut vendre cette semaine. 181 Mont-Royal ouest. 130-6

MOULIN à coudre, 1 table, 4 chaises, 4 chaises, un rug. 3914 St-Denis, près Duluth.

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Assortiment complet en ameublement de maison. Nous défions toute compétition. E. Germain & Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 132-6 F

Nous faisons échange, vendons, termes faciles. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071 111-m.j.s F

NOUS vendons, échangeons meubles, poêles et réparons. 457 Amherst. Est 8839W. 105-m,j,s

NOUS vendons, échangeons meubles, poêles et réparons. 457 Amherst. Est 8839w. 131-26

PIANO, poêle à gaz, couchette, matelas, tapis, glacière. 744 Berri.

PIANO électrique et plusieurs articles de ménage. Adresse 471 St-Laurent. 20,23,24

POELE à gaz, cabinet à vendre, sacrifice, quitte la ville. 24 Delaroche. 132-3

POELE à gaz, conditions faciles. S'ad. 178 Christophe-Colomb.

POELE à gaz, parfait ordre, 10.00, couchette, 3.00. 1037 St-Antoine.

POELES Gurney, en bon ordre, bargain, aussi meubles divers. 175 Bromby. York 2358W.

POELE à gaz McClary (ranges) tapis, lits, robes, sofa, fixtures électriques, bureaux, aubaine 143 Laval.

POELE à gaz, table extension, comptoir, 397 Amherst.

POELES EN ACIER

nouveaux genres, usagés depuis quelque temps seulement, très bien nickelés, garantis donner entière satisfaction $24.00, 26.00 et 32.00. Ça ne coûte rien pour les voir. Nous vous attendons tous les jours de cette semaine. J. & P. Davignon, Ltée, 1030 Est, Ontario. Apportez cette annonce. F

POELE à gaz "Regent", un mois d'usage, bon marché, table de cuisine. 60 S.-Denis.

RUG Axminster 12 x 15 pds. Presque neuf. Grands miroirs. Cadre dorés, convenable pour grand salon ou salon mode. Lit double, émaillé blanc fini cuivre, Spring et matelas $20.00. Chiffonnier et bureau $15.00. Piano Stool. Ecrans. 142 Blvd St-Joseph Ouest. Bélair 7639.

RUG tapis, grande dimension, sofa-lit pardessus pour garçon. 1302 St-André.

RUG WILTON 3 x 3½, Balmoral 2¼ x 3, aussi table de cuisine et chaises émaillées. 472 Dorion.

SET de chambre couleur gris belge, $60.00, pour prompt acheteur. Autres meubles, gramophone, 586A Delorimier.

SET de salon, set de chambre, tapis, prélarts. S'ad. 529 Craig Est.

SET de chambre, moulin Singer, set de salle, divanette, poêle, 603 Ontario E.

SET de chambre, table, buffet, prélart. 679 Cadieux, près Sherbrooke.

UN canapé en cuir tout neuf, 12.00. 1318 Logan. Tél. Clair. 5125J.

UN secrétaire 2.00; 2 tables, 2.00 chacune; armoire, 496A Church, Verdun.

VENDRA ménage 6 appts, continuation du bail. 1073 Dorchester Est. 133-2

HEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU petit cheval et boghei presque neuf, 150.00. 1287 Evelyn, Verdun.

BITHEL, 773 St-Laurent, harnais, voitures tous genres, valises, couvertes etc. 120-26

BON cheval, sain, 6 ans, garanti, 3,500 St-Hubert. Calumet 2064.

BON cheval à vendre. 409 Davidson.

BON cheval, voitures, sleigh, beriot, harnais, tout parfait, 150.00. 1251 Notre-Dame Est.

2 BONS chevaux, 1300 livres, bon marché. S'ad. 263 Bélanger, Calumet 4405J.

3 BONS jeunes chevaux vite, aussi 2 express épicier, 6 boghels. A sacrifice, 460 Plessis. Est 5742W.

8 BONS gros chevaux, 2 chevaux de voitures, 8 harnais d'express. S'ad. à 245 rue St-Paul Est. 131-8

CHEVAL, lorrie et attelage. S'ad. 1044 Jeanne-d'Arc. 133-2

CHEVAL café, 1300, 75. Garanti, un rouge, 35. Tombereau. 211 Desjardins, Maisonneuve. Clairval 4982W.

CHEVAL trotteur, jument grasse saine pour épicier, boucher. 868 Lafontaine.

CHEVAL, voiture et attelage à vendre. 944 Charlevoix.

CHEVAL boghei attelage, accessoires, en bloc ou séparément, visible de 6 à 7, 1200 Bordeaux.

CHEVAL 1300, 10 ans, 40 essai. 333 Amherst, Est 8101.

14 CHEVAUX à vendre, 1000 à 1500 livres, 179 Workman. 23,24,25,28

CHEVALINE pour chevaux ou bêtes à cornes, guérit les noeuds, cors, rennebones, crevasses, peignes, blessures, enflures, cramponnures, remède célèbre et infaillible. Paul Payette, bureau 297 Mont-Royal est, Montréal. Bélair 0437.

CHEVAUX, un poney, 5 express, 2 boghies, 10 harnais, 248 Chatham.

DOMPEUSE Massey-Harris et attelage double. 5970 Fabre. 133-3

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

EXPRESS d'épicier $60.00 et auto Ford combiné $160.00 à vendre. E. Valone, 809 Charlevoix. York 0307F.

EXPRESS de boucher, épicier, colporteur, lorrie simple, 2401 St-Hubert. Calumet 0185.

2 JOLIS chevaux, 7 ans, 1200 chaque, 50 chaque. 1065 St-André.

JUMENT et boghei, bon marché. S'ad. E. Brunelle, 1208 St-Joseph, Verdun.

JUMENT 5 ans, 1100 lbs, garantie 60.00. 1889 S.-Jacques. West 1139.

LORREY simple à meuble $50.00, une forte, 2 tonnes, boghei rubber tire, vieux tombereaux bon marché, 75 St-Ferdinand.

PETIT tombereau à terre, bon marché. S'adresser 874 Lafontaine.

UN BOGHEI et deux beaux attelages d'express pour boucher. 521 Maisonneuve.

15 VOITURES doubles et simples de toutes sortes. 335 Mentana.

VOITURE d'épicerie à vendre, 229 Joliette.

COMBUSTIBLE

ROGNURES de bois mou sec, 2.50 voyage livré. Bélair 6026 132-6

COMMERCE A VENDRE

A BON MARCHE rue Jarry, commerce épicerie et étal de boucher, faisant grosses affaires, vendra aussi propriété. Dr Cartier, 97 St-Jacques.

ACHETEUR sérieux, j'ai deux épiceries, une licenciée, je vendrai bonnes conditions, 1707 St-Jacques, Westmount 3808.

A SACRIFICE, ospreys non réclamés, propice pour commerce, chapeau de noces ou autres. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 125-16

ATELIER de forge, machineries, outillages principaux pour tous travaux en fer. Forte clientèle. Jean Fittes, 129 St-Dominique. 24,26,28

BON magasin chaussures. Chance exceptionnelle, 18,000.00 affaires par année, vendra stock de 2000 pour 1000 comptant. Garantie pour argent. 167 Mont-Royal est.

BOULANGERIE, ville et campagne, avec propriété, très bon marché pour comptant à prompt acheteur, 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

BOUTIQUE de barbier à vendre, cause départ. 383 St-Dominique. 133-2

BOUTIQUE de barbier située rue Laurier 732, établie depuis 15 ans, raison autre occupation. Ulric Leblanc, Bélair 1300.

BOUTIQUE de barbier environ un mille de Montréal, établie depuis 40 ans. Boîte 311 La Presse. 24,26,30,2

BOUTIQUE de barbier à vendre. S'ad. 1238 ave de l'Eglise, Côte St-Paul.

BOUTIQUE barbier, 2 chaises, registre, clipper électrique. 830 Démontigny E.

CLIENTELE de bonbons avec truck dans le centre, bonnes affaires, cause maladie. 297 Mont-Royal. Bél. 7847 ou 0437.

CLOS bois, charbon, établi depuis 35 ans, avec six chars bois, chevaux, voitures, moteurs. Aucune offre refusée. Clairval 7128J. 132-3

COMMERCES demandés, épiceries ou autre genre de commerce avec propriétés désirées. Ludger Beauchamp, 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou Bélair 0437.

COMMERCE général avec propriété considérerai échange, 1667 Boul. Gouin Est, Calumet 3081. 131-3

DESIRE vendre d'ici à la fin de mai un beau magasin, un beau garage d'automobile avec maison privée, un moulin à scie avec maison privée. Prière de s'adresser chez David Ethier, Stotts ville. Qué. 116-28

EPICERIE et restaurant à vendre par inventaire. Bonne clientèle. 2342 Cartier.

EPICERIE dans le nord de la ville, loyer bas. S'adresser à Cal. 5520w.

EPICERIE à vendre avec propriété si désiré, coin Isabeau et Henri-Julien. S'ad. 1141 Isabeau. Calumet 0605.

EPICERIE avec logement neuf, $35. par mois, coin, stock frais. Affaires $200 par semaine, cause départ. 152 Laurier Est. Bélair 4562. 133-3

EPICERIE, loyer bas, 4 appts, faut vendre, 36B Ste-Marie. 133-2

EPICERIE licenciée faisant de bonnes affaires, loyer bas, avec logement privé. 476 Délorimier.

EPICERIES licenciées, beau et bon coin avec logement, cause départ, possession immédiate. Informations Ludger Beauchamp, 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

EPICERIE préférée avec propriété ou tout autre genre de commerce. L. Beauchamp. 297 Mont-Royal. Bélair 7847 ou 0437.

EPICERIE, près Beaubien, faisant bonnes affaires, avec logement propre, cause maladie. 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

EPICERIE à vendre ou à échanger pour propriété. Beauchamp, 297 Mont-Royal. Bélair 7847 ou 0437.

EPICERIE, vendre ou louer, logement abandon des affaires, 2555 Papineau.

EPICERIE ou autres commerces, acheteurs sérieux. Si vous cherchez à vous placer avantageusement, voyez donc immédiatement Ludger Beauchamp, 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

EPICERIES, rue Sherbrooke, avec licence et boucherie; affaires comptant. Echangerait. 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

GARAGE bien situé rapportant gros revenu, échangerait pour propriété, 2656 Adam.

GARAGE, réparage, de radiateurs et batteries des plus modernes, accessoires et gazoline; cause départ. Informations, 5176 St-Denis, près Laurier. Bélair 7847 ou 0437.

GARAGE outillé, grande place pour réparer autos. Calumet 0323.

HOTEL licencié à vendre, cause maladie, dans les Cantons de l'Est, sur la route Montréal-Sherbrooke, centre manufacturier, grosse clientèle de voyageurs de commerce et de touristes américains. Ecrire à la "Presse", boîte 1826. 21,24,28

J'AI plusieurs clients avec argent comptant pour commerces. Appelez Voisard. Amherst 1793.

JOLIE maison de chambre bon rapport sacrifiera, cause double emploi. 135 Laval.

LIBRAIRIE et restaurant à vendre. S'ad. 298 Mt-Royal, près St-Denis.

MAGASIN de ferronnerie demandé dans bon centre, pour bonne propriété. Acheteur sérieux. Bélair 7847 ou 0437.

MAGASIN de tabac près église, loyer $15 par mois. 631 Beaubien. 133-2

MAGASIN de ferronnerie, au nord de la ville, très bien situé, stock nouveau, bon bail avec loyer, partie échange et comptant. Chance exceptionnelle. 297 Mont-Royal, coin St-Denis; Bélair 7847 ou 0437.

MAGASIN coupon, épicerie à vendre, bon marché, bon poste. 2795 St-Laurent. 132-3

MAGASIN horlogerie, bijoutier à vendre. 54 Robin. Tél. Est 4222J. 133-3

MAGASIN général, près Montréal, licence, bonne propriété et bonnes affaires. Il changerait pour propriété et comptant. 297 Mont-Royal, coin Saint-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

MAISON de pension, neuf pièces, bien meublées, bons revenus. Vendra bon marché, ne manquez pas cette chance. 98 Ste-Catherine Ouest.

MAISON pour louer des chambres, dix pièces, dans le centre, piano, meublée, etc., 500. On quitte la ville durant le mois. Ecrire Case 309 La Presse.

MANUFACTURE eau gazeuse, marque bien connue, belle installation, avec pro- [illegible] Bargain extraordinaire. 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair

MANUFACTURES de sucrerie des mieux établies, échangerait pour propriété et comptant. 297 Mt-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

MEILLEURE épicerie licenciée du quartier, avec quatre beaux grands appartements, porte privée, bonne cave, cause départ. 83 Florian. Clairval 2241.

ON VENDRA stock et fixtures de restaurant au complet, aussi poêle. 2105 Letourneux. 133-2

PETITE épicerie avec logement, plusieurs bien situées. Informations Ludger Beauchamp, 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

PHARMACIE, centre populeux, bon stock, bail 3 ans, abandonne commerce, autre position. Moitié prix. Chance rare. Clairval 5669J. 19,21,24

RESTAURANT à vendre. S'adresser 541 chemin Lasalle. Verdun. 132-2

RESTAURANT avec 6 appartements en arrière. S'ad. 1352 Logan. 24,26,28

RESTAURANT à vendre, bonne clientèle. S'ad. 1052, Villeray, coin Berri. 133-4

RESTAURANT à vendre avec logis en arrière, cause départ. 86 Déséry. 133-3

RESTAURANT avec logement, beau poste, bon marché, 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Bélair 7847 ou 0437.

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT-épicerie, 1131 Bourbonnière. 132-2

RESTAURANT et meubles à vendre cause départ. 611 Panet.

RESTAURANT show case, comptoir, fixtures, stock. Cause abandon. 480 Frontenac.

RESTAURANT à vendre, $650.00; cause autre commerce. 2181 S.-Jérôme.

RESTAURANT avec deux appartements faut vendre, cause fatigue. S'adressez 1210 Marie-Anne.

RONDE de lait dans le centre, 55 gallons. Cause maladie. Beauchamp, 297 Mont-Royal. Bélair 7847.

ST-GABRIEL DE BRANDON, magasin 25 x 75 pieds, cave cimentée, avec logement privé, y compris 4 show-cases, un cash register et toutes les fixtures pour un magasin. S'ad. L.-H. Desjardins, Terrebonne.

SALLE à manger, bonne et belle place près manufacture, bon marché. 297 Mont-Royal, coin St-Denis; Bélair 7847 ou 0437.

SALON de toilette avec restaurant, salle de pool, seul barbier dans place, vendra cause maladie. Sad. M. Plante, St-Timothée, Co. Beauharnois. 133-6

THEATRE vues animées, Montréal, considérerais capital, échange. Casier 318 La Presse. 24,26,28

EFFETS, BUREAUX, MAGASINS

A VENDRE. Fixtures pour magasin chaussures. S'adresser 2637, rue Masson. Tél. Clairval 5465W. 133-3

BELLE vitrine d'extérieur, bargain extraordinaire, vraie chance à prompt acheteur. 443 Mont-Royal Est. Bélair 6481. 132-6

CAISSE enregistreuse National, 2 tiroirs, parfait ordre, valant 500. Vendra 75.00. 1231 St-Hubert. 133-3

CLAVIGRAPHES, COFFRES-FORTS

Vous feriez bien de venir voir notre choix d'effets usagés si jamais vous avez besoin de quelque chose. Clavigraphes à partir de $15.00. Tous effets de bureaux à des prix très bas. L. S. Tarshis & Sons Ltd. 184, rue McGill. F

FIXTURE et 3 show cases et un registre à vendre et 4 mannequins. 791 Ontario Est.

FIXTURES d'épicerie. S'ad. 964 Ontario Est.

FIXTURES de restaurant à vendre. 830 Bienville. 24,27,28

2 FONTAINES à soda, fixtures pour restaurant, 2 marbres à comptoir, mannequin, $5. 533 Létourneux, nouveau numéro.

GLACIERE, show-case, comptoir, balance, tablette. 587 Bourbonnière.

GLACIERE de boucher, moulin à viande électrique, etc. Calumet 4746. 133-7

GLACIERE Fabien pour épiciers, bouchers, restaurants, fleuristes. Termes faciles. 31, Ste-Cunégonde. York 1590. 111-2

LAVABO pour barbier, tank eau chaude, chaufferette à gaz presque neuf, le soir 8 à 9 heures. 1091 Parthenais.

RIVARD 465, belle grande vitrine d'extérieur pour magasin, sacrifiera.

SHOW-CASE de cigarettes à vendre, 139 Ste-Elisabeth. 132-2

SHOW CASES toutes sortes, convenir tous genres de commerce.405 Montcalm 7,10,14,17,21,24,28,31

FOURRURES

ATTENTION, renards gris, drab, 15.00; renard Isabella brun, 20.00; manteau seal, mouton, costumes, manteau printemps, 15.00; paletot chat sauvage, 100.00; réparations. Bel. 9137. Robitaille, 1465 Gilford. 21,24,26

ATTENTION. Magnifique renard brun, Sacrifiera. 783 Laurier est, 3ième.

AUBAINE, magnifiques renards bruns neuf; bon marché. 570 Sherbrooke E. 133-2

BEAU manteau mouton, garni Alaska, buste 42, nouveau, comme neuf, offre raisonnable acceptée, 2126 DeLaroche, près Hanotaux.

MANTEAU de printemps duvetine, bleu marin comme neuf. 168 Wolfe, Est 2259J.

MANTEAU fourrure garni Alaska, cause maladie, le soir 337A Beaudry.

MANTEAU mouton pleines peaux, buste 40, légèrement usagé, sacrifiera 100. Poêle de cuisine Davignon, 25. 2946 St-Hubert près Isabeau.

MANTEAU rat musqué, extra bon marché, 90.00. O.-A. Tremblay, 330 Beaubien.

RENARD brun 20.00, manteau mouton, vente avant, storage. Venez faire votre offre, 301 Amherst.

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE style Victrola, hauteur 42 pouces automatique, diamant, 25.00 avec 60 sélections, 1247 St-Denis près Ste-Catherine. 297-176

GRAMOPHONE 25.00, beau cabinet, 60 sélections. 773 Est Ste-Catherine. 281-306

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00, garanti, 342 Mont-Royal, près Berri. 142-306

GRAMOPHONE Victrola records. Conditions faciles Réparations. P. A. Phaneuf, 610 est, Mont-Royal. 175-306

GRAMOPHONE $25.00, beau cabinet, 6? sélections, après souper. 1172 Wellington. 281-306

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, beau son, sacrifiera 25.00, avec 64 sélections, 306 Visitation, près Ste-Catherine. 169-306

GRAMOPHONE cabinet acajou, 40 pouces, valeur 150, vendra $45, bargain. 95 Laurier Ouest. 130-26

GRAMOPHONE cabinet avec 100 sélections $20.00. S'ad. en tout temps. 1376 St-André, près Mt-Royal.

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera à prompt acheteur, 309 Gait, Verdun. 132-6

GRAMOPHONE gros cabinet acajou, joue tous records, peu usagé, bargain. 4869 Ave du Parc, près Blvd S.-Joseph. 24,26,28

GRAMOPHONE cabinet en chêne doré, aussi un cornet pour gramophone à vendre. 386 Harbour.

GRAMOPHONE, disque, piano, machine Singer, sacrifice; venez voir. 264 Mt-Royal Est. 131-7

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 100 sélections, le tout $25.00 comptant ou termes, 562 Mont-Royal Est. 114-26

PHONOGRAPHES — OCCASIONS

Un assortiment d'au moins 25 phonographes de toutes marques et de tous les modèles à partir de $25 avec facilités de paiement. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 133-3 F

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Ste-Catherine. 131-6

SUPERBE manteau garni Alaska, payé 210.00, buste 40, presque pas d'usure, vendra moitié prix, bargain. 70 St-Denis.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE pianos droits et carrés, plusieurs marque à partir de 50.00. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 131-6

BARGAIN pour piano de seconde main. J.-O. Lauzon, 610 Mont-Royal. 132-6

BON piano automatique Weber, à sacrifice. 412 Dorchester Est. Est 8981W.

MANDOLINE, comme neuve, touche en écail, a coûté 35.00, moitié prix, 2022 Bordeaux.

MASON & RISCH, $295

Piano droit, beau son, mécanisme sensible, touches en ivoire, 7⅓ octaves, excellent état. Prix de vente $295. Paiements faciles. J. W. Shaw & Co. 356 ouest, rue Ste-Catherine. Autres pianos usagés depuis $75.00. 24,28 F

PIANO droit Knobby, 40.00, 848 Lacombe, Atlantic 3716. 130-5

PIANO droit, parfait ordre, peu d'usage, aussi lampe électrique obus. S'ad. 502 Delorimier. 131-3

PIANO moderne à vendre, à un bien bas prix; cause de départ. Ecrire casier 252 La Presse. 132-3

PIANO automatique avec rouleaux et phonographe cabinet, à sacrifice. Cause de déménagement. 5660 Ave du Parc. Appt. 1. 130-6

PIANO droit américain, caisse en acajou, en parfait état. Aubaine à $195.00. Payable $8.00 par mois. Layton Bros. Limited, 550, Ste-Catherine ouest. 18,20,24

PIANO magnifique cottage en parfaite condition, sacrifiera à prompt acheteur, $105.309 Gait, Verdun. 132-6

PIANO droit, parfait ordre, vraie chance, très bas prix. 832 St-Hubert. 24,26,28

1 PIANO Opera Spécial bon marché. S'ad. M. Lachapelle, 609 Notre-Dame Ouest, Montréal. 133-2

PIANO droit acajou, son harmonieux, cordes cuivrées, très peu usagé. Chance exceptionnelle. 4869, Ave du Parc, près Blvd Saint-Joseph. 24,26,28

PIANO cottage acajou, 115.00, parfaite condition. 342 Mont-Royal, près Berri. 24,26,28

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO droit fini acajou comme neuf à sacrifice. 761A Berri. 24,26,28

PIANO droit dernier modèle, bon marché. 242 Visitation. 24,26,28

PIANO et autres articles de ménage. S'adresser 5480, première Avenue, Rosemont.

PIANO à queue Chickering, caisse en acajou, aussi bon que neuf. Merveilleuse aubaine pour studio ou concert. Très spécial pour vente rapide. Facilités de paiement. Layton Bros, Limited, 550 ouest Ste-Catherine. 20,24

PIANO DROIT, $275

Piano droit Emerson en très bon état. Facilités de paiement: $15 comptant et $7 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 133-3 F

PIANOS A ⅓ DE RABAIS

Tous nos pianos de pratique de $70 à $135, à ce grand rabais et avec facilités de paiement de $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 133-3 F

PIANO DROIT EAVES, son doux, en parfait ordre. Seulement $167.00. Payable $7.00 par mois. Aussi piano droit pour la pratique à $67.00. Payable $6.00 par mois. Layton Bros., Limited, 550 ouest Ste-Catherine. 19,21,24

MACHINERIES

ELECTRIC Motor & Machinery Co. Limited. Nous avons toujours un choix varié de moteurs neufs et d'occasion. 417 rue St-Jacques. Montréal. 129-m.j.s.

ENCLUMES, FORETS, FORGES

Grande quantité de ces articles neufs et d'occasion à de grandes réductions des prix réguliers. Tarshis & Sons Ltd, 184, rue McGill. F

RESERVOIR fortement galvanisé à vendre, 4 pieds de diamètre, 3 pds de profondeur. S'adresser à Tooke Bros., Saint-Henri.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

QUANTITE de bois de construction d'occasion à vendre. Tooke Bros Ltd., Saint-Henri.

MOTEURS ET YACHTS

ELTO moteur détachable. Universal, Scripps, Pierce-Budd, Frisbie, St-Laurent, yatchs, chaloupes, réparations. Béliveau, 335 S.-Jacques. 105-m.j.s.

MOTEURS marins Buffalo, Evinrude e Kermath. Pour plaisance ou industrie Droiet, agent spécialiste. 137 McGill. 296-306

MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

BICYCLE à vendre, en parfait ordre. 386 Harbour.

BICYCLES, occasion $10.00 en montant, 2662 St-Hubert. 24,28

BICYCLE C.C.M. à vendre. S'ad. 1378 Notre-Dame Ouest.

BICYCLE à pédales à vendre. S'ad. 821 Marie-Anne.

C. C. M. RED BIRD le plus beau bicycle au monde, $7.50 comptant, balance $1.50 par semaine. Protection en cas de maladie. McBride, 2081 Bleury, Jos. Lamarre.

MOTOCYCLETTE Indien 1919, en bon ordre. 3469 St-André.

MOTOCYCLETTE avec side-car $75.00. 1842 St-Clément.

OEUFS ET VOLAILLES

LES POULETS doivent avoir une nourriture appropriée. Ils ont besoin d'une nourriture qui leur donnera chaleur, force et énergie, une nourriture pleine de vitamines qui leur permette de vivre et de se développer. Ils vivront et se développeront s'ils sont nourris avec Purina Chick Startena et Baby Chick Chow.

500 poules, 300 canards demandés, n'importe quel prix. Venez ou écrivez à Canadian Poultry, 90 rue Roy, Est 1991.

POUSSINS. Livraison immédiate, dix variétés différentes, races les plus populaires. Seeds & Birds Co., 1213 Bleury. (Près Ste-Catherine). Plateau 5482. 133-3

RADIO

ACHETEZ un radio à cristal, plus fort ques les radios ordinaires. Venez vous en convaincre en l'écoutant vous-même. 18 Notre-Dame de Lourdes, près coin Dorchester et St-Denis. 132-3

ECOUTEURS "Embassy", 1 paire bon marché et comme neufs, 18 Notre-Dame de Lourdes.

RADIO longue distance, bon marché, le soir 651 Berri.

RADIOS fabriqués et réparés, antennes érigées, ouvrage garanti. Est 7174J. 132-2

VETEMENTS, ETC., ETC.

CONFECTIONS à bas prix pour dames et enfants. Assortiment complet. 377 Mt-Royal est. 130-52

COSTUME tailleur bleu marin, tout neuf. 36 de buste. $25. 407 Orléans.

MANTEAUX de printemps couleurs drab et henna doublés, crêpe canton, dernier modèle, jamais été portés, valant 45.00 pour 23.00, grandeur 36 à 38. 303 Mt-Royal Est. Bélair 0223W.

MANTEAU drab 38, à vendre, cause deuil, matin ou soir, après 7 heures. 643 Demontigny.

2 MANTEAUX de printemps pour dames, 2 robes, jupe sport, chandail, tours de cou en fourrure, corsets réducteurs en caoutchouc, 44 ou 46. 85 Laurier O.

PALETOTS ET COMPLETS

Toutes tailles, pure laine, les derniers modèles, 4, 5, 6. 100 au choix. Pantalons 1.00; culottes de garçonnets, 50c; chandails de laine, 75c; tuxedos, habits de gala à presque rien. Young Clothing, 373, rue Saint-Georges, près Sainte-Catherine Ouest. F

PARDESSUS de printemps, bleu marin, pour garçon, 3 ans, carrosse de bébé. 1103 St-André. Bél. 1066W.

TRES joli costume pour jeune fille, dernière nouveauté, a été payée 28.00 pour $8.00. Tél. E. 8036. 1099 Sherbrooke Est., appt. 5.

VENTE spéciale d'habits sur mesure, en beau tweed ou serge bleu marine, à trente-trois piastres. Avec cinq piastres de plus vous aurez un autre habit de la même qualité. Chance d'avoir deux habits pour trente-huit piastres. Coupe garantie. 418 Ontario Est. 24,26

VENTE de costumes et manteaux; occasion à $4.00 et plus. 230 Ontario O. 133-2

IMMEUBLES

A ECHANGER

A ACHETEUR ANXIEUX! Delaroche, près Bélanger, 3 étages, 3 logements, 7 appartements, garage, écurie, à échanger terrains et argent. Duclos, 97 St-Jacques. 21,24

A ACHETEUR ANXIEUX: 2ième avenue, Verdun, maison neuve, plancher bois franc, 6 logements. Gros revenu, à échanger pour commerce. Duclos, 97 St-Jacques. 21,24

A ACHETEUR anxieux. Rivard, près Laurier, 8 logements. Revenu $2,100. Hypothèque 5 ans. Echangerait propriété campagne. Duclos, 97 St-Jacques. 21,24

A ACHETEUR anxieux. Notre-Dame Ouest, 50 front pierre et brique solide, 2 étages, 2 magasins, cave cimentée, 8 pieds, système chauffage. Accepterait échange. Duclos, 97 St-Jacques. 21,24

A ACHETEUR anxieux. Avenue Verdun, près Church, 6 logements accepterait automobile et argent. Duclos, 97 St-Jacques. 21,24

A ACHETEUR anxieux. Orléans, près Ontario, 3 étages, 3 logements, à échanger propriété campagne. Duclos, 97 St-Jacques. 21,24

A ACHETEUR anxieux. Delaroche, près Bélanger, maison brique, 25 x 65, 3 étages, 3 logements, accepterait terrain avec argent. Duclos, 97, St-Jacques. 21,24

CLARKE, près Mozart, trois étages, trois logis. Echangerons pour terrain ou auto et argent. Campeau-Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 133-2

FARNHAM, terre de 135 arpents y compris le roulant. Echangerons pour maison de rapport. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 0390. 133-2

HOTEL à St-Jean, claire d'hypothèque, prix 17000, échangerait pour bonne maison à Montréal. Laframboise, 333 ave Viger, soir Cal. 3425M. 133-2

MAISON de campagne, 68 milles de Montréal, améliorations modernes, échangera pour maison Montréal. S'adresser entre 8 et 9 heures le soir. 6210 St-Denis.

PROPRIETE commerciale, revenu 8,000; prix 70,000. Acceptera gros commerce en échange. L. A. Brunelle, Main 5432. Plateau 3242. 21,24

2 TERRAINS, coin Laurier et St-André, 50 x 90, clair d'hypothèque à vendre ou échanger. Cal. 1500J. 132-3

TERRAIN, balance prix de vente, automobiles, argent pour propriété. Calumet 1696J.

TERRE bord de l'eau, aqueduc, bien bâtie, louera, échangera. Propriétaire, Calumet 4963F.

TERRAIN coin Beaubien, pour automobile, 2663 Papineau. Cal. 0869.

A ECHANGER

TOURING Chevrolet spécial échangerait pour autre marque, donnerait terrain en retour. Clairval 2509w. 132-6

A VENDRE OU A ECHANGER

AUBAINE, Chateaubriand, 3 logements, 3 ans, bâtis, garage, 5700, revenu 720, comptant 1000, prendra petit auto, balance facile. Propriétaire 1347 ave Hôtel de Ville. Bélair 7286W. 133-2

AUTOMOBILE McLaughlin touring, 7 passagers, bon ordre, échangerais pour camion une tonne ou maison d'été. 33 Boyer. 24,26

BARGAIN, conciergerie très moderne, cinq logements. Revenus 17%. Echangerais pour hypothèque, balance prix vente avec comptant. Atlantic 4963J. 21,24,26

DEUX étages, trois logements, cave cimentée. Revenu 760. 3230 Casgrain.

NAPIERVILLE, maison, brique, eau chaude, garage, jardin toutes sortes fruits, échangera propriété ville, propriétaire, Est 3879. 21,24,26,28

OCCASION. Vendrais ou échangerais magasin de fer très achalandé, bonne clientèle, gros revenu, accepterais première hypothèque. Casier 303 La Presse.

SI VOUS avez des propriétés, commerces, terres et terrains à vendre ou échanger, adressez-vous de suite. Jos. Rose, 1858 Leclair.Tél.Clairval 2570. 21,24

SUPERBE terrain, Pointe-aux-Trembles, coin ruelle Notre-Dame et 17me échangerait pour piano automatique ou coupé 1924, ajouterait 1,000, pour petite propriété. Cal. 3520.

TERRAIN à vendre ou à échanger pour automobile coach. Clair. 4573w. 132-6

VENDRA ou échangera terrains sur rue Fullum pour propriété et deux bons Compagnie Mutuelle d'Immeubles, 252 Dufresne. Cl. 5787J.

A VENDRE OU A LOUER

TROIS logements modernes, rue St-Hubert, près Marie-Anne. Bas libre premier mai. 1484 St-Denis. 132-6

ARGENT DEMANDE

AI besoin plusieurs montants de 1000.00 à 8000.00, première hypothèque, propriétés bien situées. Main 6226. 121-26

AI BESOIN de $300.00 sur 2 terrains clairs bien situés. Casier 315 La Presse.

DEMANDE 4,000 et 4,500 première hypothèque. 3450 Adam. Clairval 0230. 127-m.j.s

DEMANDE, $8,500, première hypothèque, à 6½, d'un particulier. Pas de commission. Bel. 4470M.

DEMANDE 2 montants de 3000, 2 de 3500, 1re hypothèque, 7%, maisons complètement neuves à Verdun. S'ad. R. H. Beaulieu, notaire, 30 St-Jacques, Main 1073: soir York 1879. 132-2

$5,000.00 à $6,000.00 demandées, 7%, en première hypothèque sur terrain, rue Ste-Catherine évalués à $27,800.00. Amherst 2272.

9,000.00 demandé, première hypothèque, sur propriété 22,000.00 à L'Assomption. Calumet 4963F.

$11000, maison neuve, 227 Delanaudière, près Mt-Royal, 6 logements, valeur 24,000, pas d'agents. S'ad. sur les lieux. Belair 2435J. 21,24

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques, propriétés en construction; achetons hypothèques, balance de prix de vente 90-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat. W. Gauvin, 15 Saint-Jacques. 114-27

ADRESSEZ-VOUS Crédit Financier, 120 St-Jacques: cultivateurs, marchands, industriels. Paiements faciles; consultations gratuites, confidentielles. 114-26

A PRETER, montant quelconque, balances de vente. Notaire Ducharme, 159 St-Jacques Main 7741. 266-m.j.s

A PRETER 10,000 en différents montants, première hypothèque, Oscar Théorêt, notaire, 20 St-Jacques, Main 0803. 24,26,28

ARMAND BELANGER, notaire, 30 St-Jacques. Main 1859. Prêts hypothécaires. 42-306

ARGENT à prêter aux marchands, cultivateurs, pour financer commerce ou règlements d'embarras. Canadian Traders. 71A St-Jacques. Main 1238. Le soir, Belair 3037. 19,21,24

ARGENT à prêter 6½ sur 1ère hypothèque, différents montants. Girard et Girard, notaires, 11 Ave Laurier Est. 24,26,28

ARGENT prêté sur première et deuxième hypothèques, balances de vente, actions, obligations, billets garantis, traites, etc. Mortgage Investment Co. Limited, 232, rue Saint-Jacques. 123-m.j.s

ARGENT à prêter, 1ère hypothèque, L. Charpentier Fils, 3012 St-Laurent. Cal. 9867W. 133-3

A 6½% MONTANT quelconque, première ou deuxième hypothèque. L. Bell, Canadian Metropolis Securities Ltd, chambre 602, 260 St-Jacques. Main 5614. Atlantic 5955 169-306

A 6½, 1ère, 2ème hypothèques, propriété ou terre; achète hypothèques, débentures. Notaire Legault, 90 St-Jacques. Main 8589. 219-306

A 6½%, 15,000 à prêter, en entier ou séparément. Argent en banque. Casier 276 La Presse. 131-3

MONTREAL LOAN & MORTGAGE Co.

Prêts première hypothèque: Montréal seulement avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 189, S.-Jacques, chambre 14. Main 0032. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 117-m,j,sF

NOTAIRE BOHEMIER. Prêts hypothécaires négociés, créances hypothécaires achetées. 99 St-Jacques. Main 7363. 49-306

NOUS réglons vos dettes marchand, particulier, cultivateur, n'attendez pas d'être poursuivi, condition facile, confidentielle, compagnie d'accommodation 1228, près Mt-Royal. Ouvert jour-soir. 132-6

PAR PETITS montants, sur 1ère hypothèque, 7%, à Montréal et St-Lambert. S'ad. à Desauiniers & Gravel, notaires, 120 St-Jacques. Main 3358 128-6

PRETS première, deuxième hypothèque. Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 167-306

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½%, commission 1%. J.-Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6236. 153-306

PRETS SUR PREMIERE HYPOTHEQUE. Tout montant au-dessus de $1000. Taux les plus avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Crédit Foncier Franco-Canadien, 35 rue St-Jacques. Tél. Main 4601. 122-26

PRETS hypothécaires, municipalité, propriété, construction, ameublements, billets, 409 St-Christophe.

500. et plus sur billets bien garantis. Crédit Montréalais, 205 St-Jacques. Main 3010. 117-m.j.s

1,000 à 25,000, 6½ à 7%. Ernest Jasmin, notaire, 92 Notre-Dame Est. Main 6291. 115-m.j.s

1,000 à 9,000, première, deuxième, 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3583. 132-12

2000, 5000, 10000, Martel & Côté, 92 rue Notre-Dame Est. 206-m.j.s

2,000, 2,500, immédiatement disponible. Edouard Poirier, notaire, 432 Mt-Royal.

$3,000, $4,000, $6,000, $20,000; autres montants, première hypothèque. Notaire Lippé, 11 Place d'Armes Main 3228. 133-3

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE A VENDRE

386, Chemin Ste-Catherine. 12 pièces finies 1ère classe, chauffage à l'huile, électrolier de luxe inclus. Clair d'hypothèque. Condition de paiement facile comme un loyer. Pour occuper 1er mai. S'ad. 510, Mont-Royal. Belair 4545. Soir, Atlantic 3767J. 21,24,27,28 F

9,800. Cottage et deux logements, garage, boutique, 42 x 101 front à deux rues. J. Larivière, 677 Visitation. Est 7657. 131-3

COTTAGE rue Laval, vendra ou louera. 1352 Delorimier. Amherst 5869. 133-2

COTTAGE en brique solide 3 chambres avec garage chauffé, fini en chestnut, conditions faciles. 17 Cambrai, Outremont. Atlantic 2190. 133-2

DORCHESTER, près Atwater. Cottage, neuf pièces, rallonge, chambre de bain en dalle. Planchers chêne. Garage chauffé. M. J. McCrory & Co., 205 St-Jacques. Main 3870. 133-4

JOLI cottage à vendre, à Pointe aux Trembles, sur rue N.-Dame, bord du fleuve, les tramways doivent passer à la porte cet été, vendra bon marché. Est 0189 ou 4891.

MAGNIFIQUE cottage, 181 Boulevard Gouin Est, conditions faciles pour plaire aux acheteurs. S'ad. à 655 Boulevard Gouin Est, Calumet 4587J. 21,24,26

OUTREMONT, 52 Kelvin, cottage moderne, 5 chambres à coucher, finies bois dur, chauffage spécial, cave cimentée. Atlantic 1187.

OUTREMONT, cottage de 9 pièces, ave Macdougall, $20,000. Main 3566 Le soir, Atlantic 2379. 119-m.j.s

COTTAGES A VENDRE

PELOQUIN, 6058, véritable aubaine, cottage moderne en brique, grand terrain, dépendances. Moins que prix coûtant. Calumet 1643W.

OCCASIONS D'AFFAIRES

SI VOUS voulez vendre votre propriété, commerce, terre, terrain, voyez immédiatement Martin et Compagnie, 2457 Ontario Est. Clairval 4568. 131-6

PROPRIETES DEMANDEES

F. X. LEWIS
membre de l'Association des Courtiers en immeubles.
Pour acheter vendre ou échanger terrains, propriétés, terres, venez me voir. Satisfaction garantie. 3273B, Berri. 21,24,26 F

ACHETERA 2, 3 logements, 5, 6, 7 apts, comptant 15000. 1347 ave Hôtel de Ville. Bélair 7286W. 133-5

DESIRE acheter des propriétés. S'ad. 2554 St-Hubert. Calumet 2533. 131-6

J'AI en ma possession $8000 comptant pour 3 ou 6 logements. Adressez à 3028 rue St-Laurent. 130-8

3 OU 6 FLATS, bargain, cinq mille piastres et plus. Est 3879. 21,24,26,28

POUR propriétés ou commerces bien situés, payera comptant ou échangera. Calumet 0448. 21,24

PROPRIETAIRES d'immeubles. Nous avons toujours des acheteurs sérieux avec le comptant nécessaire pourvu que le prix soit raisonnable. Campeau Denis, 68 St-Jacques, Main 6467. 133-2

PROPRIETES A VENDRE

BLOOMFIELD 468, Outremont, cottage, 9 pièces, soubassement, fini chêne, garage, peu de comptant, sacrifice d'ici à 8 jours. Atl. 2689. 132-2

BORDEAUX, près Mt-Royal, 3 grands flats, 7 appartements modernes, pour 3,000. 2106 Mont-Royal Est, coin Delorimier. 24,26

BOURBONNIERE 635 à 645, 45 pieds de front, 6 logements, rapporte 1500, sacrifiera 11,500. Tél. Clairval 2655.

BOURBONNIERE près Ste-Catherine, neuf logis, bon revenu. Prix $17,000. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 0390. 133-2

BOYER près Beaubien, propriété de $7000 pour $5000. Besoin d'argent. Legault, 90 St-Jacques, Main 8589. 133-3

CAUSE: maladie, Harbour 3 logements, prix 11,500.00, revenu 1488.00. Propriétaire Est 7469. 133-2

CHAMBORD près Rachel, magnifique 3 étages, 4 logements, toit, galerie, hangar neuf, vendra à sacrifice à prompt acheteur. Bélair 4945J.

CHATEAUBRIAND, 2 étages, 2 logis, garage, 4500. Cal. 2584M.

CHATEAUBRIAND, 2208 - 2210 - 2210A, maison neuve, 2 étages. Calumet 1846W. 133-5

CHATEAUBRIAND, 5 beaux logements, bas 8 pièces, loués bon marché, revenu 1386, 11900, comptant 4000. Bélair 7286W. 133-2

CHURCH, Verdun, 60 pieds, 4 logis, 2 magasins, chauffage, garage neuf 25,000, comptant 5,000. Ulric Leblanc, Bélair 1300.

COIN rue, dans Delorimier, 3 étages, 2 logements, 2 magasins, maison neuve, pour 13,500. Bon marché. 2105 Mont-Royal, coin Delorimier. 24,26

$200 comptant, balance $15.00 par mois, un étage, près tramways, nouvelle église Montréal-Nord avec 2 beaux terrains, près de l'eau. ¾ heures de Place d'Armes. Bélair 6816F. 131-8

$30,000.00 comptant, avec cottage principal, $30,000.00 pour conciergerie $100,-000.00, Outremont, Main 7513, soir Cal. 1446w.

CONSTRUCTION neuve, 2 logements, 5 appartements, bain, fixtures, comptant 1000, balance facile. S'adresser 1984 Chambord, Calumet 5010W. 23,24,25,30

A ACHETEUR anxieux. Fabre, près Beaubien, 2 logements, 5 appartements, ménage fait, libre à l'acheteur immédiatement. Prix 3300. Cash 1700, balance 3 ans. Duclos, 97 St-Jacques. 21,24

A ACHETEUR anxieux, 3ième Avenue, Verdun, près chemin Lasalle, 3 étages brique romaine, 3 logements, 6 appartements, planchers bois franc. Revenu $10,800. Prix $8,150. Comptant $3,000. Duclos, 97 St-Jacques. 21,24

A BON marché, Cartier près Boulevard Rosemont, 2 logements, 7 appartements, cave, logement libre, 6,500.00 comptant 2,000.00. Petit, 743 Mont-Royal est. 20,24

A BON MARCHE, St-Jérôme, un coin, 2 maisons, 5 logements, revenu 1,560.00, bargain 12,900.00. Petit, 743 Mont-Royal est. 20,24

AU BOULEVARD St-Denis, rue Jarry, un magasin et un logement, vendra avec commerce. Dr Cartier, 97 St-Jacques, Montréal.

BARGAIN, Garnier près Laurier, 3 logements, écurie, grand garage, 50 pieds front, 21,000.00, prendra bons terrains, comptant 5,000.00. Petit, 743 Mont-Royal est. 20,24

BARGAIN, Delorimier près Sherbrooke, 2 logements, 6 appartements, pierre et brique. Prix 5,750.00, 3,000 comptant, revenu 720. Laframboise, 333 ave Viger, Est 6889. Cal. 3425M. Soir. 133-2

BARGAIN extraordinaire pour 3 jours, pour clore une succession, rue Iberville près Mt-Royal, 9 logements, revenu 2,184.00, prix 17,000, comptant 3,000. Ecrire boîte 115, Station E., Montréal.

BARGAIN, St-Dominique, près McGuire, 3 flats, bon marché, échangera pour terrains à Outremont. Petit, 743 Mont-Royal est. 20,24

BELANGER, 6 logements 4 appartements, moderne, occasion prompt acheteur. 33 Boyer.

BERRI, près Roy, 6 flats, 8 apparts, chauffage, construction 50 x 70, prendra propriété campagne, comptant $5,000.00. Petit, 743 Mont-Royal est. 20,24

BERRI près Roy, 3 logements, neufs, modernes, grande cave, garage pour 4 autos, revenu 2,400.00. 655 Berri. 133-2

DE GASPE, maison neuve, 2 logis, 6 appts, 5500, comptant 1,000, balance facile. Cal. 2584M.

DELANAUDIERE 1704, maison finie moderne, 2 étages, 2 logements. 132-3

DELAROCHE près Bélanger, beau 3 étages, garage, boutique, écurie, gros revenu, forcé de vendre. Bélair 4945J.

DENORMANVILLE, près église, 5 logements neufs, système, cave, 11000, comptant 2500. Bélair 7286W. 133-2

DENORMANVILLE, près Beaubien. Maison neuve, 3 logis, chauffage, cave, garage. 8900.00. Cal. 2584M.

DES ERABLES, près Marie-Anne, 3 étages, 3 grands flats, 7 appartements chauffés eau chaude pour 11,500; bargain. 2105 Mont-Royal. 24,26

DEUX propriétés, une deux logements, épicerie et garage. Adresse 3258 Henri-Julien. 133-2

FULLUM 435, coin 3 étages, 2 logements, épicerie, boucherie, considérerait petit échange. Clair. 1678.

HARVARD — Deux logements modernes à sacrifice, visible aucun temps, est vacant pour acheteur, 167 Harvard.

LASALLE, 15 logements, très bonne propriété de rapport, acceptera échange. Bélair 8453.

LAVAL, près Carré St-Louis, 3 étages, façade pierre taillée, 3 grands logements, 9500.00, peu comptant. Lussier, 2554 St-Hubert, Calumet 2533.

MAGNIFIQUE propriété à vendre sur bord rivière, Saint-Hyacinthe. Dix appartements, deux bains et chambres de toilette. Chauffage eau chaude, éclairage électrique, garage, jardin, pelouse, arbres et fleurs en avant. Ecrire boîte No 1827 La Presse. 24,26,31,2,7,9

MAGNIFIQUE coin ruelle, coin Papineau, Boul. St-Joseph, bas fini chestnut, 2, 5 appts, avec chauffage, 3, 4 appts, garage double. R. Messier, constructeur. Bélair 8129W. 133-2

MAISON 2 étages, 2 logis, restaurant-épicerie. 29A Chambord.

Maison à vendre 7076 St-Denis, coin Isabeau, fini très moderne, revenu 2024.00, vendra bon marché. Calumet 2701F. 132-3

MAISON à vendre avec épicerie, glacière de boucher, payable comme un loyer. S'ad. 197 Jolicoeur.

MAISON moderne 2 logements, 5 à 6 pièces prendra terrain ou automobile. Conditions faciles. 3618 Casgrain, près Jarry.

MAISON à vendre à St-Vincent de Paul. S'ad. 2795 St-Laurent. Amherst 5565. 132-3

MARQUETTE près Marie-Anne, très bonne propriété de 5 logements, vendra à grand sacrifice à prompt acheteur, gros revenu. Bélair 8453.

MENTANA, près Duluth, 3 logis, appt. chauffé, revenu 2160.00. Prix 18,000.00 de comptant. Cal. 0448. 122-12

MODERNE, 5 logements. S'ad. à 582 Aylwin. Cl. 6474J. 131-3

NOTRE-DAME ouest, 1272-1276, 2 logis 4 pièces, salle pool, bon avenir, bien loué, pour prix évaluation, faut vendre. Clairval 0664F.

$,500, propriété neuve, 3 étages, 3 logis, 6 apparts, 1800 comptant, balance 200 par année. 534 Beaudry.

PROPRIETES A VENDRE

MARTIN & COMPAGNIE
2455-57 Ontario Est. Clairval 4569

LAFONTAINE, coin de rue dans Maisonneuve, 7 logements, 2 magasins, revenu 2808.00, prix 21000.00.

ONTARIO, près Panet 2 magasins, 2 logements, 40 pieds de front, prix 11500.00.

CHAMBLY, près Ste-Catherine, 5 logements, bon revenu, prix 8800.00.

DORCHESTER, près St-Marc, maison à chambres, revenu 3380.00, prix 22500.00.

CARTIER, près Mt-Royal, 2 logements, système, garage, prix 6500.00.

AYLWIN, près Ontario, logements, revenu 816.00, prix 7000.00.

CUVILLIER, près Adam, 7 logements, revenu 1536.00, prix 12000.00.

GARNIER, près Parc Lafontaine, 3 logements, revenu 1236.00, prix 10800.00. 133-2 F

PROPRIETE 3 étages, 6 logements, construction neuve, très moderne, 12,500; revenu 1,656. Acceptera 3 terrains en acompte. Propriété 8 logements, 75 pieds front, terrain 110, construction moderne, avec garage. 15,000, revenu 2,000, comptant 5,000, balance facile. Lalonde, 313 Galt, Verdun. 132-2

ROSEMONT, 5ème avenue, propriété neuve, façade pierre taillée, tout moderne, gros revenu, 3 grands logements 2500.00. Lussier, 2554 St-Hubert, Calumet 2533.

6500 RUE BORDEAUX, 2 étages, 2 logements de 7 appartements; comptant 1500. Est 2549.

4900 RUE CASGRAIN, près Jarry, 2 logements de 5 appartements. Est 2549.

RUE PARTHENAIS, 3 étages, 3 logements, 6 appartements, loués 900; pour 7,500; bargain. 2105 Mt-Royal, coin Delorimier. 24,26

RUE VALOIS, cinq logements, revenu $1,428. S'adr. 639 Valois. Clairval 4947J.

ST-ANDRE, près Boul. St-Joseph, 3 étages, 3 logements modernes, 7 pièces chauffées à eau chaude, sacrifiera pour quelques jours seulement. Est 9512w. 132-3

ST-ANTOINE, près Fulford. Maison, neuf pièces, fournaise. M. J. McCrory & Co., 206 St-Jacques, Main 3870. 133-4

STE-CATHERINE près William-David, 3 étages, 2 logis 7 appartements et magasin, revenu 1920. Pepin, 1420 Bennett, Clairval 3334.

ST-DENIS près Bélanger, 3 logements bâtisse 35 pds front, terrain 50 pds moderne, logis libre si désiré. Cal. 3187M. 20,23,24

ST-DENIS, 1491J, 5 logis neufs, garage, système chauffage, logis pour acheteur, prendra hypothèque. Bélair 6005J. 24,26

ST-DENIS, près St-Zotique, 3 étages, 5 logis modernes à bas prix. Cal. 2584M.

ST-URBAIN, près St-Viateur, 3 étages, 6 logis modernes, 15000, revenu 1300. Cal. 2584M.

SICARD, près Ste-Catherine, pierre et brique, semi détaché, revenu 1,680, doit être vendu cette semaine. Pepin, 1420 Bennett. Clairval 3334.

VERDUN—Wellington 1469, 6 pièces convertible en magasin et logement. Metcalfe, York 6438. 1367a Wellington.

VILLE LASALLE, maison neuve à vendre bon marché, cause départ. Est 0283. 133-2

PROP. CAMPAGNE DEMANDEES

ECHANGERA lot situé à Guybourg, rue Duquesne, près Sherbrooke, pour lot de grève sur l'île de Montréal ou environs. Uptown 2541 le soir, entre 6 et 7. 24,28

PROP. CAMPAGNE A VENDRE

BEAUHARNOIS, rue Alice, maison 9 appartements, chambre de bain, électricité, grand jardin, à cinq minutes de la gare. S'ad. J.-C. Bonnier, Beauharnois. 133-3

CARTIERVILLE, cottage de neuf pièces, près des écoles, églises, tramways. Départ de la ville. Doit être vendu. Bon marché. Propriétaire, 2071 Blvd Gouin ouest. Cartierville. 25,28

CHEMIN St-Hubert, maison de 4 pièces, habitable l'été et l'hiver, bon marché au comptant. S'adresser à 695 rue Notre-Dame est.

LAURENTIDES. Propriétés de campagne à vendre ou à louer, au lac des 14 îles, site pour pension, adressez Pierre Simard, maire, St-Donat comté Montcalm, "Bureau Luesier". 4,7,10,14,17,21,24,28

MAISON de campagne, village Ste-Adèle, 8 appts, électricité, bain, garage, terrain 50 x 160. Informations, Cal. 6017W. 132-6

POINTE-AUX-TREMBLES, bord de l'eau, maison avec chauffage, garage et dépendances très bonnes conditions. E. Jeannotte. Est 0398. 17,19,21,24,26,28,31

PROPRIETE 2 étages, 7 appartements, chacun bien bâtie, avec lot vacant, bargain. 175 Bromby, York 2358W.

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Belle maison de campagne, appartenant à l'hon. Marguerite Shaughnessy, magnifiquement située et ayant vue sur le Lac des Sables. Maison en bois sur fondation en béton, contient 7 grandes chambres à coucher, 3 chambres de bain, 3 chambres à coucher pour servante, living room, salle de billard, lumière électrique. Complètement meublée, habitable durant toute l'année; 140 acres de terrain, y compris petit lac particulier, écuries, poulailler, etc. Ewing & Ewing, Main 2468 et 6624. 24,26,28 F

ST-PLACIDE, comté des Deux Montagnes, jolie résidence dix pièces, jardin, bain, garage, glacière, chance exceptionnelle, faut vendre d'ici au premier avril. Westmount 3623. 24,26,28

ST-VINCENT-DE-PAUL, magnifique propriété, 9 appartements, moderne, 75 pieds au-dessus de la rivière, acceptera échange. Bélair 8453.

TERRAINS A VENDRE

AHUNTSIC
Station Larivière, nos terrains à $50.00, $70.00 et $80.00 chacun, sont le plus grand bargain offert sur l'île de Montréal aujourd'hui, pour les raisons suivantes: 1ère, les rues sont améliorées; 2ième, un billet de tramway; 3ième, grand développement de pouvoir hydraulique en construction près de la propriété; 4ième, nous avançons l'argent pour vos matériaux de construction que vous payez mensuellement comme un loyer. Notre bureau à la station Ahuntsic est ouvert tous les samedi et dimanche. J. A. Davis & Co. Ltd, 86 ouest, Notre-Dame. Main 4200. 24,26 F

BELANGER, prêt à bâtir, 25 x 102, ruelle en arrière, égouts, trottoirs payés, rue pavée. Sacrifice. 213 Stanley. Up. 5756J.

BELLECHASSE coin Delaroche, 60 x 110, vendra avec peu de comptant, bon marché. M. Lalonde. Amherst 6027. 131-3

BON terrain, Blvd. Monkland, St-Laurent, près bureau de poste, sacrifiera 300, en bas valeur actuelle, aussi terrain rue Aylwin, près Forforth, Hochelaga, vrai bargain à prompt acheteur. Termes si désiré, Cal. 3529.

BORDS DE L'EAU BOISES
2 sous et plus le pied, sur Rivière-des-Prairies. Ecrivez pour appointement. Horace Gohier, ville S.-Laurent. 127-7 F

CHABOT près Masson, le seul terrain vacant à bonne condition. Atlantic 3288.

COIN ruelle Droiet et Crémazie, 28 x 75, côté ouest, chance pour un constructeur. Aussi 2" 20 x 75 chacun. Prop. Cal. 1446w.

OUTREMONT, Wiseman près Lajoie, 2 lots 25 x 110. Est 1018. 132-2

PONT VIAU
Magnifique terrain plat, 36 pieds de front, sur 1ère Avenue, près du Pont Viau, 10 minutes des tramways Ahuntsic, à vendre ou à échanger. 95 ouest, Laurier. 131-3F

ST-DENIS, près Faillon, 1850, aussi près 32ième, coin et suivant 4000. Cal. 2584M. A louer

ST-EUSTACHE, lots bon marché, prendrais échange, auto, piano, radio, etc. Calumet 3699w. 137-7

ST-LAURENT, avenue Ouimet, un terrain 45 x 90. Est 1018. 132-2

3 TERRAINS, St-Denis, 2000.00 chacun, peu comptant. 2554 St-Hubert, Lussier. Calumet 2533.

UN BEAU terrain sur la ligne des chars avec fondation. Vendra bon marché. Est 8457J. 465 Montcalm. 131-3

TERRES A VENDRE

BELLES terres à vendre, avec ou sans roulant. Belle situation commerciale cède cause maladie, écrire Eugène Legeff, Latulippe, P. Q. 111-m.j.s

BURLINGTON, Vermont, près de la ville, 230 acres avec gros roulant, $7500, seulement $1500 comptant. P. E. Brown, 97 St-Jacques.

L'EPIPHANIE dans le village, 40 arpents, bien bâtie, aqueduc, électricité, roulant, 7,000.00. Petit, 743 Mont-Royal Est. 20,24

TERRE 110 arpents à St-Thomas, comté Joliette, vendra cause vieillesse. S'ad. M. Jean-Baptiste Gougeon. 132-6

TERRES A VENDRE

PLESSISVILLE, 275 acres, bons terrains, bien bâtie, gros stock, machinerie, 12,000.00, échangera pour propriété. Petit, 743 Mont-Royal Est. 20,24

ST-AMAND, Co. Missisquoi, 180 acres, bon terrain, bien bâtie, 16 vaches, du bois en quantité. Bargain 8,000.00. Petit, 743 Mont-Royal est. 20,24

TERRE bâtie près d'un lac. S'ad. Louis Grenier, Chertsey, Co. Montcalm. 131-4

TERRE 97 arpents, bien bâtie à Wickham, Co. Drummondville, bon marché pour du comptant. 5256, 8ème Ave, Rosemont.

TROIS-PISTOLES Co. Témiscouta, belle terre à vendre 1er rang, largeur 6 arpents sur 42 longueur. Les ¾ cultivable. Avec bois de construction et autres. Bâtisses neuves. Près de l'église, gare, grève. S'adresser à Lazare Lepage. 132-3

PROFESSIONS

ARCHITECTE

RAPHAEL BOILARD, architecte et évaluateur, 4303 St-Denis. Bélair 6422. 125-13

AVOCATS

LACOMBE LIGUORI, avocat, 71A St-Jacques, suites 502-505, Main 8560. 117-m.j.s

MARSAN, G.-A., avocat, C.R., 20 Saint-Jacques. Main 1997. 234-306

BREVETS D'INVENTIONS

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig ouest, Montréal. Main 3025. 103-306

DENTISTES

Dr L'ARCHEVEQUE (Junior), 468, Parc Lafontaine. Angle Christophe-Colomb. Bélair 1301. 117-306

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens, Londres et Paris, spécialités: maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier. Tél. Amherst 1544. 183-306

DR DORVAL, ex-assistant chirurgien de l'Université de Rome. Consultations privées, de 5 à 9 p.m. 920 Sherbrooke, près Papineau. 219-306

Dr LALLEMAND des Hôpitaux de Paris, syphilis, maladies de peau et des voies génito-urinaires. Traitements modernes, électricité. 562 Ontario Est, coin Amherst. Est 4489, 1ère consultation gratuite. 71-m.j.s

Dr LAMONTAGNE, Maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 122-18

DR LAPORTE, spécialiste, maladies vénériennes, guérison rapide, maladies de peau, chancre, blennorragie, syphilis, cancer rayons X, 1ère consultation gratuite. Plateau 0329. 215 Ste-Catherine, coin Bleury. 131-306

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Membre Société Médicale Angleterre. Eczéma, peau, maladies vénériennes, Toutes maladies secrètes, femmes, jeunes filles, maternité. Appartements pour tous cas privés. Patients traités par correspondance également. 770 St-Denis. Est 5935. 167-306

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre, maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 295 St-Denis. 221-306

Dr PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, aussi hôpitaux militaires. Spécialistes. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée, 460 Saint-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 245-306

Dr TESSIER (clinique privée) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité. 4152 St-Denis, près Rachel, Bélair 3407, 1ère consultation gratuite 243-306

INVENTIONS
Pour obtenir un brevet d'invention, une marque de commerce, un dessin industriel ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.
PIGEON & LYMBURNER
Edifice Power, 83 Ouest, rue Craig. Tél.: Main 3025. Montréal, P.Q.

BREVETS D'INVENTION
MARION & MARION
Etablie 1892
364, rue Université, Montréal
En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

Demande sera faite, au nom de la Joliette & Northern Railway Company, au Parlement du Canada, à la session actuelle, pour faire passer une loi augmentant de $35,000 à $45,000 par mille les valeurs que ladite compagnie pourra émettre.
Daté à Ottawa, le 18 février 1925.
GEORGE-F. MACDONNELL,
17,24,31,7,14 procureur des requérants.

Propriétés de Campagne A Vendre ou à Echanger

ST-JEROME—Près station de chemin de fer, 36 pièces, commodités modernes. Echangerait pour propriété de rapport en ville.

COTEAU LANDING—Propriété située sur le chemin du roi près de la station de Soulanges, entre le fleuve Saint-Laurent et le canal, consistant en deux terres avec deux maisons et dépendances, et en outre une subdivision de 60 terrains. Propriétaire vendra séparément ou échangera contre propriété bâtie en ville.

JARDINS ROSEMERE—Maison de bois à deux étages, 8 pièces, pouvant être habitée à l'année. Prix $2,-500.00. Un peu de comptant, le reste sur hypothèque.

LAC L'ACHIGAN—Cottage en bois, 7 pièces, pouvant être habité hiver et été. Belle vue sur le lac, eau courante dans la maison et bon drainage. Prix $1,800.00, meubles compris.

NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED, Agents
153 rue St-Jacques. Main 4698
20,21,24

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Northern Smelting & Refining Company, No 40 Queen, pour permission d'installer un moteur électrique de 10 c.-v., sur le lot du cadastre No 1556, du quartier Ste-Anne, No 40 Queen.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à
RENE BAUSET, Greffier de la Cité
Montréal, 21 mars 1925.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Wilfrid Hotte, No 80 Carrières, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le lot du cadastre No 7, subdivisions Nos 702-703, du quartier Villeray coin S.-Hubert et Bélanger.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à
RENE BAUSET, Greffier de la Cité
Montréal, 21 mars 1925.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par John Lee, No 58 Lagauchetière O., pour permission d'établir une buanderie, sur le lot du cadastre No 1703, subdivisions Nos 149-150-151, du quartier Saint-Henri, No 2682 Notre-Dame Ouest.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à
RENE BAUSET, Greffier de la Cité.
Montréal, 21 mars 1925.

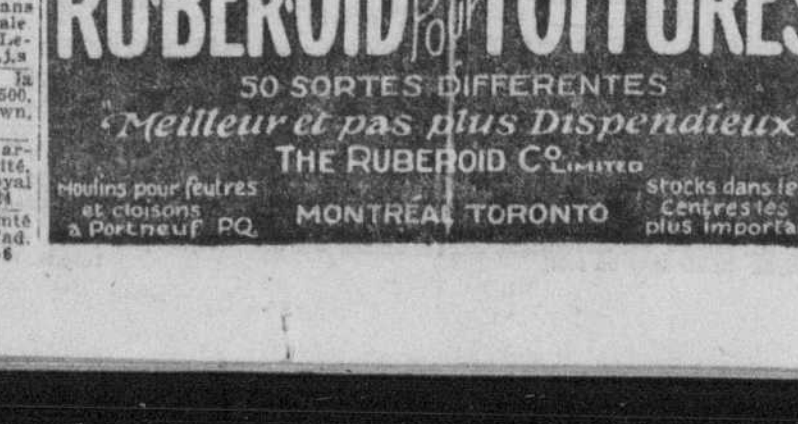

EXCELLENTE ACQUISITION CHEZ DUPUIS

M. H. Bissonnette nommé acheteur et gérant au rayon de la confection pour dames.

HAUTES QUALIFICATIONS

La maison Dupuis Frères Limitée vient de faire une excellente acquisition pour son personnel. Il s'agit de M. H. Bissonnette, qui est passé au service de cette grande firme canadienne-française, et auquel ont été confiées les fonctions d'acheteur et de gérant au rayon de la confection pour dames.

M. Bissonnette fut, durant de longues années, à l'emploi de la John Murphy Company Limited, où il remplit les mêmes fonctions que celles qu'il exerce maintenant chez Dupuis Frères Limitée. Il est on ne peut plus favorablement con-

M. H. BISSONNETTE, le nouvel acheteur et gérant au rayon de la confection pour dames à la maison Dupuis Frères Limitée.

nu de la clientèle canadienne-française et canadienne-anglaise. Il connaît à fond les marchés canadiens, américains et européens. Il serait donc difficile de demander des qualifications supérieures à celles que possède M. Bissonnette.

C'est dans une maison anglaise que M. Bissonnette a commencé sa carrière. Il faut nécessairement plus d'efforts à un Canadien-français qu'à un Canadien-anglais pour s'élever dans une maison anglaise. Mais cela n'a pas empêché M. Bissonnette d'y parvenir à la tête de son département. On ne saurait mieux faire comprendre les hautes qualifications qui l'ont fait apprécier à la fois par la firme qui l'a employé et par les clients qu'il a su attirer.

Dans ses fonctions, où il est expert, d'acheteur et de gérant au rayon de la confection pour dames, M. Bissonnette ne saura manquer de donner pleine et entière satisfaction à la clientèle féminine. Celle-ci sera donc assurée d'être servie avec la plus grande courtoisie à la maison Dupuis Frères Limitée, et, grâce à M. Bissonnette, d'y trouver tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus attrayant.

M. Bissonnette remplace M. Charles Marchand, qui devient gérant des ventes.

FEU M. E. FISHER

M. Edward Fisher, fondateur de la maison Mark Fisher Sons & Co., dont nous avons annoncé, hier, le décès survenu à Huddersfield, Angleterre, à l'âge de 80 ans, avait fondé sa maison en 1866 à Montréal et était retourné vivre en Angleterre, en 1879. Il avait épousé, en 1869, Mlle Elizabeth Bartley, de Montréal. De ce mariage lui naquirent trois enfants dont deux, E.-W. Fisher et Mme Rowell (Lily), de Huddersfield, lui survivent, ainsi qu'un frère, John, âgé de 91 ans, demeurant à Harrogate, Yorkshire, et un neveu, le lieutenant-colonel Frank-W. Fishr, de Westmount.

A la famille en deuil, la "Presse" offre ses sincères sympathies.

LES OBSEQUES DE Mme O. LEGRAND

De très imposantes obsèques ont été faites, ce matin, à Mme Omer Legrand, décédée le 21 mars dernier, à l'âge de 30 ans.

A 9 heures, le cortège funèbre partait de la demeure de la défunte, 1409 rue Delorimier pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Claver. Un très grand nombre de citoyens de Montréal et d'ailleurs figuraient dans le défilé. Trois landaux chargés de fleurs précédaient le corbillard.

Le deuil était conduit par MM. Omer Legrand, avocat, époux de la défunte; J.-T. Lemire, son père; Albert, Maurice et Raymond Legrand, Jean-Louis et Ismaël Longtin, J.-O. D'Aragon et Maurice Cormier, ses beaux-frères; A.-L. Brault, Norbert et Pierre Sénécal, ses oncles; Jean Sénécal, J.-H. Nault, Pierre Naul, Robert Bourassa, Paul Brault et Dr Ernest Chaussé, ses cousins.

La levée du corps a été faite par le Rév. Père Gouzi. Le service a été chanté par M. l'abbé Joseph Picotte, curé de Saint-Pierre-Claver, assisté des abbés J.-A. Gaudry et L. Bertrand, comme diacre et sous-diacre.

Dans le choeur nous avons remarqué: MM. les abbés C.-A. Lamarche, curé de Saint-Stanislas de Kostka, William Lessard, visiteur des écoles du district Est, Armand Perrier, vicaire à Saint-Léon de Westmount, M. Barbeau, vicaire à Saint-Pierre Claver et MM. H. Gagnon, P.S.S., professeur au séminaire de philosophie et H. Leclerc, professeur au collège de Montréal.

Dans le cortège nous avons remarqué: MM. Edmond Brossard, Raoul-O. Grothé, Aimé Leblanc, Dr Ernest Chaussé, D. Pelletier, l'échevin Georges Vandelac, F.-J. Brousseau, H.-A. Bourassa, L. Brousseau, C. Archambault, R. Langevin, M. Desjardins, D. Lamoureux, D. Olivier, Rosaire Prieur, V. Boyer, A. Boileau, Alfred Cinq-Mars, Benoit Cinq-Mars, Dr J.-A. Dufresne, J.-M. Loranger, F.-X. Charbonneau, M. Villeneuve, Ovide et Georges Lussier, Edgar Charbonneau, Arthur Pepin, J.-W. D'Aragon, G.-A. Loranger, le général Ed. Panet, Pierre Filion, Wilfrid Desjardins, Z. Huot, Jos.-M. Bastien, P. Arbour, Gaston Laurendeau, Dr J.-L. Lamy, Amédée Perrier, L.-J.-S. Russell, Emery Phaneuf, Auguste Quesnel, Dr H. Lebel, le juge Amédée Monet, J.-R. Lamarche, L.-M. Dionne, Georges Gauthier, L.-P. Caisse, E. Simard, J.-L. Pouliot, Dr H. Legrand, René Leblanc, C.-Cléophas Durocher, A. Gadoury, Hervé Gagnier, E. Beauregard, M.-A. Dionne, O. Levac, L. Cléroux, C. Brosseau, J. Richard, J.-O. Labrecque, J. Charest, M. Beaupré, R. Larivière, P.-B. Fleury, Jos. Landry, Oscar Larose, Eugène Guay, Gaston Trempe, Hector Fortin, Léopold Sourdif, Emile-J. Hébert, R. Bourdon, J.-A. Paquette, F. Longtin, Paul Létourneau, J.-Max. Léguerrier, C.-A. Lavigne, Bernard Langevin, M. Fouqrault, A. Clermont, N.P., l'échevin Léon Trépanier, Dr J.-A. Dauth, Dr Germain Chouinard, Irénée Vautrin, Julien Brisson, G. Fortier, V. Fortier, Clovis Dansereau, Gustave Monette, J.-M. Manning, et un grand nombre d'autres.

Offrandes de fleurs: M. et Mme Maurice Cormier, M. et Mme J.-E. Bastien, M. Dominique Pelletier, M. et Mme Hector Langevin, M. Geo. Robert, la famille A. Bourassa, M. J. E. Coulin, le notaire Oscar Larose, Mlle Aline Hébert, MM. Wilfrid Desjardins, Rodolphe Camirand, J.-F. Moreault, la famille Georges Déry, Mlle M.-A. Fortier, Dr Hervé Legrand, MM. Bernard Bissonnette, G. D. Laviolette, Mme J. Cormier, la famille E. Richard, MM. Armand Lebeau, A. Roland Bock, M. et Mme D.-J. Black, Albert Berthiaume, M. et Mme Bernard Bourdon, J.-L. Godin, M. et Mme Léopold Sourdif, M. et Mme Hector Perrier, M. René Théberge, M. et Mme Harry Adams, M. et Mme Z. Bolduc, MM. Honoré Mayrand, Emile Massicotte, M. et Mme Maurice Lalonde, M. et Mme Alex. Gour, M. et Mme C. E. Campiche, les directeurs de la Société des Sports Canadiens Limitée, M. Clovis Brosseau, M. et Mme G. Fortin, Mlle Girard, M. et Mme Huot, M. et Mme James Orkney, M. Paul Daigle, la famille Alfred Pion, la famille E. Labelle, M. Pierre Laurent, M. et Mme F. Longtin, M. L.-P. Caisse, M. et Mme Eug. Guay, M. Alp. Gratton et fils, M. et Mme Raoul Déry, M. Hor. Michaud, le notaire et Mme Amable Clermont, MM. Maurice Girard, Gustave Adam, Jules Desmarais.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: Mme Maurice Cormier, M. Legrand, Mlles Legrand, la famille J.-O. D'Aragon, MM. Ismael Longtin, J.-Louis Longtin, Mmes O. Turgeon, et J. Charles Pelletier, Mlle M.-E. Sénécal, Mme N.-G. Pelletier et sa famille, la famille O. Robert, M. et Mme Geo. Pelletier, M. Albert Déry, J.-Léonidas Godin, la famille Alphonse Robert, Mme F.-X. Racicot, M. et Mme T.-P. Sénécal, Mlle Alexina Vaillquette, M. et Mme Auguste Marion, le personnel de l'école Saint-François-Xavier, Mme et Mlle Daveluy, M. Amédée Perrier et sa famille, M. et Mme A. Quesnel, la famille Norbert Sénécal, Wilson et Lafleur Ltée, la famille Turgeon, Mme P. Naud, Mme R. Lamoureux, Mlle M.-C. Daveluy, J.-E. Manning, F.-J. Beauchemin, M. Desjardins, Mlle T. Langevin, M. et Mme Pierre Brault, la famille Tarte, Dr et Mme H. Lebel, Mme H. Levasseur, Mlle M. Pelletier, M., Mme et Mlle A. Boyer, Mme J.-L. Racicot, Mme H.-A. Desrosiers, M. l'abbé Armand Perrier, Mlles C.-A. Brousseau, M. Léandre Racicot, Mme Villeneuve, Mlle Lucienne Villeneuve, Mme W. Langlois, la famille Taillon-Bastien, la famille A.-L. Brault, M. et Mlle Leclerc, Dr et Mme E. Simard, M. et Mme L. Daoust, M. Aldège Phaneuf, M. et Mme D. Olivier, les élèves de l'école Delorimier, M. J.-H. Hoffman, M. et Mme René Fréchon, Mme Léon Fréchon.

Témoignages de sympathies: Jean-J. Bérard, Mlle Jeanne Tarte, M. et Mme Jos.-M. Loranger, Mlle Ninette Lynch, M. Henri Rooh, Mlle Mariette Emond, Mlle Thérèse Lynch, M. et Mme J.-René Guilbault, le lieutenant-colonel L.-G. de Tonnancour, M. et Mme Rodolphe Langevin, M. et Mme Geo. Pelletier, M. et Mme E. Lamer, Mme Armand Limoges, Mlles Bastien et Aline David, Mme Gustave Champagne, Mlle Daveluy, MM. Roland Simard, Georges Bessette, Dr et Mme Emile Simard, M. et Mme De Ligny-Olivier, M. Antonio Lussier, M. et Mme Rosaire Prieur, Mme Daveluy, M. et Mme G. Bellemare, M. le juge Amédée Monet, M. Porcher, P.S.S., Mme Fréchon, M. René Théberge, M. et Mme Octave Langlois, M. et Mme Harry Adams, Marc-Aurèle Dionne, Léo-M. Dionne.

LE JEU D'ECHECS

TOURNOI MINEUR

La sixième ronde de ce tournoi s'est jouée, comme d'ordinaire, vendredi dernier, dans les salles du Cercle Iberville. M. Antoine Lamothe, directeur du tournoi annonça, avant l'ouverture du jeu que M. D. LeDain, champion de Montréal offrait deux prix pour les plus belles parties qui seront jouées sur des Gambits. Ce qui porte à neuf le nombre de prix destinés à ce tournoi.

Blancs		Noirs		
W. Décarie	1	P. Brault	0	—Partie Saragossaise
R. Papineau Couture	x	H. Lidsky	x	—Ajournée
D. Saunders	x	C. Brisebois	x	—Ruy Lopez
E. Brisebois	0	A. Tanguay	1	—Début irrégulier
H. Vidal	1	R. Roy	0	—Défense française
L. Richard	x	G. Gaudet	x	—Défense Alekhine.

COMMENTAIRES

M. D. Saunders, délaissant le Gambit de la Dame, adopta contre M. C. Brisebois un Ruy Lopez que celui-ci défendit, tout d'abord, par une Défense Berlinoise qu'il modifia bientôt en Défense Steinitz retardée, avec un accompagnement de prophétie très intéressant. Et la partie se stabilisa jusqu'à ce que M. C. Brisebois eut, à la suite d'une mauvaise combinaison, perdu une pièce mineure. Jetant alors la prudence dans un rond carré—dernière tentative connue de la quadrature du cercle, il s'élança hardiment à la recherche de sa pièce prisonnière dans le domaine interdit de M. Saunders où il la retrouva et reprit mais en y laissant comme otage deux pions. Et cette phase d'agitation frénétique terminée les deux adversaires vraiment épuisés, reprirent vent en continuant de jouer avec une lenteur cadencée sur la pendule et une prudence d'apache jusqu'à l'ajournement.

Lorsque je possède quelques petits loisirs, j'en profite généralement pour me plonger jusqu'aux entrailles dans ces délicieux livres très simples que sont le Larobok, le Handbuch, le Collinge, le Morgan Digest et le Cook Compendium, pour y connaître l'antique théorie échiquéenne des primitifs ainsi que l'état social actuel des Echecs. Ainsi, dans nos moments perdus, un petit bout de rêve échiquéen s'esclaffant dans les spirales de ma cigarette, j'ai, pour mon plus grand plaisir, passé par les phases enfantine, primaire, secondaire, classique, positionniste, dadaïste, réaliste, sur-réaliste et hyper-moderniste des échecs. J'en étais resté là, oubliant ce principe élémentaire que toute science, une fois en mouvement ne s'arrête plus. Elle est comme les ions ou les électrons en continuel mouvement.., Et c'est ainsi que j'ai vu de mes yeux vu, l'inauguration de la plus récente découverte pathologique échiquéenne, vendredi soir, au Cercle Iberville, la théorie supra-hypodermique échiquéenne mise en brutale réalisation par M. E. Brisebois dans sa partie, maintenant impérissable, contre M. A. Tanguay, le célèbre amateur de dames. Ce qui lui causa un profond accès d'hésitation, de crainte, d'émotion, de surprise, et d'ahurissement devant cette théorie nouvelle qui s'avançait vers lui, telle la bête de l'Apocalypse, en se tortillant de toutes les façons imaginables... Mais cependant M. Tanguay se reprit peu à peu, et profitant d'un moment donné d'une toute petite ouverture sur la colonne ouverte de la Dame, il y insinua galamment un beau pion, passé qui lui rapporta, après des sacrifices nécessaires et bien appropriés et le gain d'une pièce mineure et la partie.

M. Roy adopta contre M. Vidal une Défense Française qui fut simplifiée dès le début par la variante des échanges. M. Vidal, dont l'esprit est toujours très offensif, envahit le territoire de son ennemi où il aurait pu, à un moment, gagner la Dame pour un Cavalier. Cependant, pour une raison ou pour une autre, il dédaigna cette petite opportunité. Mais il se reprit plus tard en gagnant une pièce mineure. Voyant sa partie désespérée, M. Roy poussa alors un magnifique pion passé sur la colonne ouverte Td jusqu'à 7 Td où épuisé de son terrible effort, ce pion s'endormit, alors que M. Vidal disposait de la résistance de son adversaire.

M. Gaudet causa toute une sensation et toute une surprise à M. L. Richard en adoptant la Défense Alekhine. M. Richard, en voulant transposer cette défense en Viennoise ou s'y prit mal ou commit quelques coups faibles, toujours est-il qu'il perdit bientôt un pion et se trouva en prise avec de grandes difficultés. Cependant vers la fin de la soirée, M. Richard, qui est un batailleur, avait, sans reprendre son pion, quelque peu amélioré sa position. Et la partie s'ajourna sur une difficile fin de partie Pions et Tours.

Je n'ai pu assister aux derniers exploits de la Saragossaise de M. Décarie dans ses exploits farouches contre M. P. Brault, et il me serait difficile de vous en raconter l'histoire. Tout ce que je sais c'est que M. Décarie et sa compagne espagnole remporta encore une autre victoire après une lutte des plus acharnée qui se termina—horresco referens—aux petites heures du matin.

BELLE CONDUITE DES MINEURS

Halifax, 24. — Le Cap Breton porte encore son attention sur Halifax aujourd'hui. C'est d'ici qu'il attend le prochain mouvement en vue d'assurer la solution du différend qui a arrêté le travail dans les mines de la British Empire Steel Corporation et qui a fait chômer plus de 12,000 houilleurs. Le prochain développement dans la situation doit venir du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, où le premier ministre Armstrong assure ses bons offices en qualité de médiateur pour tenter de provoquer une entente temporaire qui permettrait la reprise des opérations minières, en attendant un accord définitif.

La grève n'a encore été marquée par aucun acte de désordre dans les nombreux districts offertes depuis si longtemps par le chômage.

LE DISCOURS SUR LE BUDGET AUX COMMUNES

L'hon. M. Robb, ministre intérimaire des finances, le prononce cet après-midi.

LE SURPLUS PREVU

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24 — L'hon. James-A. Robb, ministre intérimaire des finances, déposera son second budget cet après-midi. D'après les indications présentes il n'est pas probable qu'il y ait des changements importants dans les mesures tarifaires bien qu'il y aura des modifications secondaires.

L'année fiscale qui se termine le 31 mars a rapporté au gouvernement moins de revenus que les années précédentes. Les revenus ordinaires seront probablement évalués par l'hon. M. Robb à $335,-000,000 et les dépenses ordinaires à $301,000,000 ou un surplus sur les revenus ordinaires de $34,000,-000. En calculant que ces chiffres soient rigoureusement exacts, les revenus ordinaires se trouvent être de $61,000,000 inférieurs à ce qu'ils étaient l'année passée et les dépenses ordinaires moindres de $23,000,000. La différence entre l'avoir et le débit de l'an dernier laissait un surplus de $74,000,000 ou environ $40,000,000 de plus que cette année.

Ce sont les douanes et les accises qui ont perdu le plus de revenus durant l'année fiscale 1924-25. A la fin de février les douanes avaient $14,000,000 de moins que l'an dernier et les accises, $38,000,000 de moins. Cette perte est causée exclusivement par l'abolition de la taxe de vente promulguée dans le budget de l'année dernière.

Comme d'habitude des rumeurs diverses courent sur les suggestions tarifaires de l'hon. James-A. Robb. On parle toujours d'imposer des droits plus élevés sur le charbon mou de la Nouvelle-Ecosse pour le protéger contre le charbon bitumineux des Etats-Unis. Les détails du traité avec l'Australie seront aussi spécialement étudiés. Depuis quelques semaines le public sait que cete entente prescrit une préférence tarifaire entre les deux pays. Mais toutes les concessions que nous acceptons ne sont pas connues du public. D'après les communiqués qui viennent de l'Australie, le tarif général serait augmenté sur les viandes, le beurre, les oeufs, le fromage, les fruits, les pommes sèches, le miel, les fruits en conserve, la colle, la gélatine et l'huile d'eucalyptus.

RECEL D'UN DIAMANT

Le constable Bugold, du poste central, a arrêté, hier après-midi, un nommé John McCormick, qui n'a pas donné d'adresse, sous l'accusation d'avoir recélé un diamant évalué à $65, volé à l'établissement d'Alfred Eaves, Enregistrée, bijoutiers, de la rue Notre-Dame-Ouest.

Le prévenu, qui proteste de son innocence, aura son enquête le 31 du courant.

SERVICE DE TRAMWAYS QUE DESIRE LACHINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 24.—Une délégation de la cité de Lachine, composée du maire J.-S.-A. Ashby, des échevins et de MM. A.-S. Pelletier et A. Laframboise, a eu une entrevue, hier, avec la commission des tramways de Montréal et le gérant général de la compagnie, le colonel J.-E. Hutcheson. Le maire Ashby a déclaré qu'il désirait le prolongement de la voie actuelle de la cité vers l'ouest jusqu'à la 54e Avenue. Il a également été question d'un système d'autobus qui ferait le service entre Montréal et Lachine en passant sur la rue Sherbrooke. Le nouveau service de tramways et d'autobus serait exploité dans la cité de Lachine; cependant, cette dernière ne serait pas tenue de fournir aucune garantie à la compagnie des tramways. Les voyageurs seraient transportés dans les autobus aux mêmes termes et conditions que ceux fixés par la commission des tramways pour le tramway.

Après avoir discuté ces questions, il fut entendu que chacune des parties intéressées présenterait à la prochaine assemblée du conseil, un projet de contrat définissant les conditions et le parcours du tramway jusqu'à la 52e Avenue.

L'assemblée fut fixée au 2 avril prochain.

Le conseil procédera alors à la ratification de l'un ou l'autre des projets soumis.

Me A.-S. Pelletier agissait comme conseil pour la cité de Lachine.

MORT D'UN SENATEUR

Paris, 24.—M. René Gouge, sénateur de la Somme, est mort en son domicile, 35, boulevard Raspail, à Paris, à la suite d'une longue maladie.

Province de Québec,
District de Montréal

Avis de Vente par Licitation

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné que par et en vertu d'un jugement de la Cour supérieure, siégeant à Montréal, dit district, rendu le 18ème jour de mars 1925, dans une cause dans laquelle DAME ONESIME LETOURNEUX, de la Cité d'Outremont, district de Montréal, veuve de Zotique Limoges, en son vivant, marchand de Montréal, vs JEAN LETOURNEUX, bourgeois de Montréal, MARIE-PHILOMENE LETOURNEUX, de Montréal, épouse séparée de biens de L.-N. DELORME, écuyer-médecin, du même lieu, et ce dernier pour autoriser son épouse, aux fins des présentes, JOSEPH LETOURNEUX, de la Cité de Westmount, district de Montréal, CHARLES-HENRI LETOURNEUX, de Montréal et CECILE LETOURNEUX, épouse de LUCIEN TOURANGEAU, du même lieu, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, défendeurs, et JEAN LETOURNEUX, L.-N. DELORME et ARMAND LIMOGES, tous trois exécuteurs testamentaires et fidéicommissaires de la succession de feu CHARLES - HENRI LETOURNEUX, mis-en-cause, la licitation des immeubles suivants a été ordonnée, savoir, les lots numéros:

(A)—Cent quatre-vingt-cinq (185), cent quatre-vingt-six (186), de la subdivision 1703 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant chacun vingt pieds de front par quatre-vingts pieds de profondeur, mesure anglaise, ayant une superficie de 1600 pieds chacun, ces lots ayant front sur la rue Sainte-Marie, quartier Saint-Henri, sans garantie de mesure précise et sans bâtisse;

(B)—Cinq cent quinze (515), cinq cent seize (516), cinq cent dix-sept (517), six cent quatre-vingt-trois (683), six cent quatre-vingt-quatre (684), six cent quatre-vingt-cinq (685), six cent quatre-vingt-six (686), et six cent quatre-vingt-sept (687), de la subdivision du lot numéro huit (8), des plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé d'Hochelaga, mesurant chacun vingt-cinq pieds de front par cent pieds de profondeur, mesure anglaise, ayant une superficie de deux mille cinq cents pieds chacun, ces lots ayant front sur la rue Létourneux, sans garantie de mesure précise et sans bâtisse;

(C)—Sept cent quarante-sept (747), sept cent quarante-huit (748), sept cent quarante-neuf (749), sept cent cinquante (750), sept cent cinquante-un (751), sept cent cinquante-deux (752), sept cent cinquante-trois (753), sept cent cinquante-quatre (754), sept cent cinquante-cinq (755), sept cent cinquante-neuf (759), sept cent soixante (760) sept cent soixante-un (761), sept cent soixante-deux (762), sept cent soixante-trois (763), sept cent soixante-quatre (764), sept cent soixante-cinq (765), sept cent soixante-six (766), sept cent soixante-sept (767), sept cent soixante-huit (768), de la subdivision du lot numéro huit (8), du Village Incorporé d'Hochelaga, mesurant chacun vingt-cinq pieds de front par cent pieds de profondeur, mesure anglaise, ayant une superficie de 2500 pieds chacun, ces lots ayant front sur la rue Lasalle, sans garantie de mesure précise et sans bâtisse;

Les immeubles ci-dessus seront mis à l'enchère et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, le 21ème jour du mois de mai 1925, dans la salle d'audience, No 31 du Palais de Justice, à Montréal, ou dans toute autre chambre que le juge pourra alors fixer, à 11 heures a.m., heure de Montréal, dans l'ordre et de la manière ci-dessus mentionnés, sujets aux charges, clauses et conditions indiquées dans le cahier des charges déposé au Greffe du Protonotaire, de la dite Cour, quinze jours avant le jour fixé pour la vente, et toute opposition à la dite vente devra être déposée au greffe, bureau du Protonotaire, de la dite Cour, au moins douze jours avant celui fixé pour la dite vente et l'adjudication, et toute opposition afin de conserver dans les six jours après l'adjudication, le tout sous peine de forclusion.

Montréal, le 20 mars 1925.
MASSON, BILLETTE, BRODEUR & MASSON, procureurs de la demanderesse, 30 St-Jacques.

LOI DE FAILLITE
AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de
LOUIS ARTHUR DESCOTES,
Libraire,
2171 rue Ontario Est,
Cédant autorisé.

Des soumissions cachetées pour l'achat de l'actif ci-dessous décrit seront reçues par le soussigné jusqu'à vendredi, le 27 mars 1925 à midi:

Fonds de commerce de librairie, tabac, articles d'écoliers, articles de fantaisie, etc.	1155.28
Ameublement de magasin et accessoires	594.00
	1749.28
Dettes de livres, environ	350.00

Un chèque accepté de 20% de la soumission devra accompagner chacune d'elles. On ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions. L'acheteur aura l'option du loyer du magasin aux conditions que le propriétaire jugera à propos. Pour autres informations s'adresser à
HERMAS PERRAS, Syndic.
Bureau de PREVOST & PERRAS, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.

LOI DE FAILLITE
AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de:
RAOUL LAROSE, Epicier
335 Lasalle, Montréal,
Cédant autorisé.

Sera vendu à l'encan public chez Marcotte Frères, encanteurs, No 79 rue Saint-Jacques, Montréal, jeudi le 26 mars 1925 à onze heures a. m., l'actif mobilier suivant, savoir: —

1o—Fonds de commerce d'épiceries et provisions, environ	2,300.00
Ameublement et accessoires du magasin	1,667.50
Roulant	678.00
	4,645.50
2o—Dettes de livres suivant liste, environ	2,400.00
3o—Une automobile Durant, tourisme, modèle 1924	1,000.00
4o—Deux lots vacants situés sur la rue Lebrun, portant le numéro du cadastre officiel 397, subdivision 239 et 240, évalués à	1,000.00

L'acheteur aura le privilège du bail du magasin pour trois ans à $40.00 par mois, sans garantie de la part de la faillite.

Conditions: — COMPTANT. — La vente sera faite comme commerce en opération. L'inspection du stock peut être faite en aucun temps. Toute offre d'achat pouvant être faite d'ici à la vente sera considérée par le syndic.

Pour autres informations, s'adresser à
HERMAS PERRAS, Syndic.
Bureau de PREVOST & PERRAS, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. 21,24

VENTE EXTRAORDINAIRE A L'ENCAN

Important pour les marchands de gros, les hôteliers, les directeurs d'hôpitaux, d'institutions, les laitiers, les fermiers, les propriétaires de chantiers, les boulangers, les confiseurs, les marchands de menus articles, et autres.

350 caisses d'articles en Fer-Blanc Emaillé et Accessoires de Quincaillerie d'une Valeur de $7500.00

A vendre pour le compte et le bénéfice des intéressés à nos

SALLES CENTRALES D'ENCAN
37, RUE MAYOR (Immeuble Sommer)

Demain Mercredi, 25 Mars 1925 à 10 h. précises

Détails complets dans la "Presse" de samedi

PARKER & PHILIPS LIMITED, encanteurs.

A 1763 rue Notre-Dame Ouest
In re: CHARTRAND Limitée

Très importante vente à l'encan sans réserve
EN LOTS POUR CONVENIR AUX ACHETEURS.

GARNITURES DE MAGASIN
Très Beaux Meubles de Bureau
2 Camions Ford—Auto de Tourisme Chandler

Comprenant 12 vitrines entièrement en verre épais, 15 comptoirs de diverses grandeurs en chêne massif et autres bois, plusieurs miroirs, 100 bonnes tables de magasin, cabinets à soies, 15 coupe papier et supports, 40 tabourets de comptoir, magnifiques appliques murales en chêne et autres avec portes vitrées à coulisse, garde-robes, 10 supports d'habits en fer, lot de bonnes tablettes, supports de vitrine, 25 mannequins, porte-parapluies, grand support d'acier pour tapis, supports d'acier pour sommiers et oreillers échantillons, appliques murales pour papier, caisses enregistreuses et beaucoup d'autres articles.

Dans le BUREAU — Machine à additionner Burroughs Superior, dactylographes Underwood et Remington, 2 machines à écrire les chèques, pupitre-table en acajou avec dessus en verre, chaises, cabinets classeurs, 2 coffres-forts, carpettes Wilton, pupitre de comptable, cloisons vitrées, etc., etc.

Dans le GARAGE — Auto de tourisme Chandler, 2 camions Ford pour livraison légère, très belle foreuse et moteur électrique, poulie et cordages, etc.

VENTE JEUDI, 26 MARS, A 10 A.M.

Tous les articles ci-dessus doivent être vendus sans réserve car le local devra être évacué le 28.

NOTA: — *Voir l'autre annonce pour la vente de meubles, tapis et carpettes commençant mardi, le 24, en détail à l'adresse ci-dessus.*

FRASER FRERES, Encanteurs.

L'ENQUETE AU SUJET DE LA MORT D'ARTHUR MOREAU EST AJOURNEE

Après avoir entendu trois témoins, le coroner en vient à cette décision, afin de permettre à la police de poursuivre ses recherches.

UNE CAUSE DE MEURTRE

Une enquête s'est ouverte, cet avant-midi, à la cour du coroner dans le cas d'Arthur Moreau, boucher, qui, assommé par des apaches dans la soirée du 18 courant en se rendant chez lui, 3373, rue Berri, est mort hier à l'hôpital Royal Victoria. M. le coroner McMahon a entendu trois témoins puis, déclarant aux jurés assermentés qu'il s'agissait visiblement d'une cause de meurtre, a ajouté ladite enquête au mercredi avant-midi 1er avril prochain, afin de laisser un peu de temps à la police qui recherche les auteurs de l'attentat. On sait les circonstances qui ont environné la fin tragique de M. Moreau.

Voici les noms des sept jurés qui ont été assermentés, à dix heures cet avant-midi: MM. Aldéric Brault, 2119 S.-Laurent; Edouard Meunier, 2023 S.-Laurent; J.-Emile Desjardins, 2144 S.-Laurent; Damase Sansregret, 2103 S.-Laurent; Rosario Prieur, 2034 S.-Laurent; Zénon Verdon, 2076 S.-Laurent; Oscar Gélinas, 2128 S.-Laurent.

Dès l'ouverture de la séance, M. le coroner McMahon a donné lecture du rapport des médecins légistes qui ont pratiqué l'autopsie. En voici le texte officiel et intégral:

Montréal, 23 mars 1925.

"2 heures p.m.

"Autopsie du cadavre d'un nommé "Arthur Moreau, boucher, qui aurait été blessé le soir du dix-huit mars, en se rendant chez lui, rue Berri."

"Homme amaigri, taille: 5'4½, poids: 120 livres environ.

"Son cadavre est encore chaud.

"Il porte sur la tête onze plaies curvilignes, profondes, d'environ un pouce de longueur, dont neuf situées sur la région droite de la tête: au-dessus et en arrière de l'oreille. Une plaie est située en plein milieu du front, enfin une autre est située au sommet de la tête à un pouce à gauche de la ligne médiane; ces deux dernières attrition avec perte de substance, où existe déjà du pus qui s'est étendu aux méninges.

ont les mêmes caractères que les précédentes.

"Le crâne est fracassé en arrière de l'oreille droite; il montre, en outre trois longs traits se dirigeant vers la base, un au niveau de l'occipital droit, les deux autres intéressant l'orbitre droit.

"Le cerveau est couvert de sang, de contusions, enfin il porte, au niveau du fracassement du crâne, une

"Il existe aussi plusieurs écorchures récentes aux deux mains ainsi qu'une plaie curviligne analogue à celles sur la tête, au niveau de l'articulation médiane de l'index droit. Rien de particulier aux autres organes.

"La mort doit être attribuée à l'attrition et à l'infection du cerveau, à cause des multiples violences ayant fracturé le crâne".

(Signé):

R. Fontaine et Wilfrid Derome.

Mlle Blanche Moreau, fille du défunt, fut le premier témoin entendu. Elle relate que son père, boucher de son métier, était âgé de 54 ans et de croyance catholique. Celui-ci est né et a toujours demeuré à Montréal. Mlle Moreau était chez elle, mercredi, lorsqu'on y apporta son père inconscient. Elle l'a accompagné lorsqu'il fut envoyé à l'hôpital Victoria où, depuis, elle allait passer toutes les nuits. Quant à elle, son père n'a pas repris sa connaissance depuis le moment de l'accident jusqu'à sa mort. Elle lui a entendu mentionner un nom, à un certain moment, mais elle ne peut dire s'il avait alors sa connaissance. Bref, elle était à ses côtés, à l'hôpital, lorsqu'il est mort hier.

Suivant le même témoin, ce sont deux ou trois hommes, dont elle connait les noms, qui ont entré chez lui M. Arthur Moreau aussitôt après l'accident. Celui-ci, selon son habitude, devait avoir fermé son étal de boucher, 81, rue des Inspecteurs, vers les 7 heures mercredi soir dernier. Il a suivi la même route qu'à l'ordinaire pour se rendre chez lui, et il a été ramassé à environ 75 pieds de sa résidence, sur un lot vacant longeant la rue Berri. Mlle Moreau ignore la somme d'argent que pouvait avoir son père; elle ajoute toutefois qu'on a trouvé, sur lui, un porte-monnaie contenant quelques pièces d'argent seulement. Elle a aussi remarqué que certaines poches d'habit du défunt avaient été déchirées. Rien n'a été constaté dans la maison sur le fait, de ce qui s'était passé à environ 75 pieds.

Mlle Moreau déclare que son frère, travaillant habituellement avec son père, restait à la maison depuis trois ou quatre jours pour cause de maladie. Elle ne sait pas si la chose était connue dans les environs.

Le témoin suivant fut M. Gonzague Robert. C'est lui qui, informé de l'assaut par Mlles Robertine Derome et Fernande Monette, s'est porté au secours de la victime avec son père. Il n'a vu personne se sauver, sauf un jeune homme à peu près de sa taille qui se dirigeait d'un pas tranquille vers la rue Villeray par la rue Berri. Il a transporté M. Moreau chez M. Derome. La victime était très agitée, mais elle n'a pas parlé, à sa connaissance. Du sang giclait de la tête.

M. Ernest Moreau, fils du défunt, fut le troisième et dernier témoin entendu avant l'ajournement de la cause. Il confirme en somme la déposition de sa soeur. Pour lui, ajoute-t-il, son père, le soir de l'assaut, devait avoir en poche environ $150. Sa propre absence de l'étal de son père pour cause de maladie a dû être constatée par certains clients, mais il ne croit pas que la chose fût sue dans les environs de sa demeure. Le témoin relate, incidemment, que le samedi soir précédent l'assaut, son père avait quitté l'étal plus tôt que d'habitude, sous prétexte qu'il avait à transporter beaucoup d'argent et qu'il appréhendait quelque chose.

Le soir de l'assaut, le témoin était "descendu" en ville vers les 7 heures.

Ainsi que nous l'avons noté plus haut, ces trois témoignages entendus le coroner a déclaré aux jurés assermentés qu'ils étaient visiblement en présence d'une cause de meurtre, et qu'il était de son devoir d'ajourner l'enquête au mercredi matin 1 avril prochain, afin de permettre à la police de poursuivre ses recherches des auteurs de l'assaut, lesquels sont demeurés introuvables jusqu'à date.

Estomac dérangé gaz, indigestion

Mâchez quelques bonnes pastilles. Soulagement instantané de l'estomac.

Si vous vous sentez ballonné, indisposé, mal en train après avoir mangé, voici une préparation inoffensive pour l'estomac. La "Diapepsine Pape" règle l'estomac et corrige les fonctions digestives dès qu'elle atteint l'estomac.

Ce correctif de l'estomac garanti ne coûte que quelques sous, à n'importe quelle pharmacie. Ayez-en toujours chez vous!

PAPE-THOMPSON-PAPE
WINDSOR, ONT.

Mal de Tête, Mal de Dents et Douleur Névralgique

instantanément soulagés par

Radway's Ready Relief

35c Chez tous les pharmaciens

Contre la stagnation de la constipation

Quand vous vous sentez lourd et indisposé à cause de la paresse du foie il n'y a rien pour égaler les Pastilles au Calcium de Stuart.

La plupart des gens détestent de prendre des laxatifs et d'ordinaire attendent jusqu'à ce que leur état nécessite un violent purgatif. Ces personnes apprécieraient l'action des Pastilles au Calcium de Stuart. Ils n'ont pas un effet drastique, de fait ils n'agissent pas comme la plupart des laxatifs. Leur but principal est de stimuler les sécrétions qui préviennent les maux de tête, les boutons à la figure, la pression dans les intestins, les accumulations de sang et autres conditions qui proviennent d'intestins constipés. Ce sont de toutes petites pastilles et elles n'agissent pas d'une manière violente comme les laxatifs ordinaires. Mais leur action est absolument complète. Et ce qu'il y a de plus important encore c'est que leur influence sur les sécrétions des glandes est telle qu'en quelques jours non seulement vous vous êtes débarrassé de la constipation mais vous avez aussi éliminé ses effets.

Probablement vous mangez trop et le foie peut ne pas fournir normalement la quantité de matières nécessaires au sang et dès lors il manque de bile. Les Pastilles au Calcium de Stuart produisent une plus grande sécrétion de cet élément nécessaire et vous ressentez un soulagement presque immédiat des maux de tête, nausée, et de cette sensation de lassitude, de vieillesse qui est souvent la cause qu'un homme paraît à moitié mort. Procurez-vous une boîte de Pastilles au Calcium de Stuart de 60 cents à n'importe quelle pharmacie. Faites-en usage pendant dix jours et vous vous sentirez absolument frais et dispos.

Un paquet échantillon gratuit suffisant pour vous convaincre vous sera envoyé par le retour du courrier si vous envoyez votre nom et votre adresse à

F. A. STUART CO., 660 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

POLICIER QUE LE RECORDER SEMPLE N'A PAS MENAGE

Le recorder Semple a sévèrement reprimandé un constable qui avait opéré l'arrestation d'un jeune homme, qu'il supposait être en état d'ivresse.

L'accusé, Omer Fortin, semblait en effet d'une constitution excessivement maladive, et le recorder fit comprendre au constable que "les cellules ne sont pas pour les malades et que l'uniforme ne doit pas nécessairement vêtir un homme sans coeur".

INCENDIE QUI DETRUIT PLUSIEURS AUTOS DANS UN GARAGE A VAUDREUIL

(Du correspondant de la PRESSE)

Vaudreuil Station, 24. — Un incendie qui s'est déclaré ce matin, à 10 h. 30, a détruit tout l'étage supérieur du garage Georges Bureau. Cinq autos, qui s'y trouvaient ont aussi été détruits. Les dommages causés au garage s'élèvent de $4,000 à $5,000 et les pertes des propriétaires des autos à $7,000.

PROJET DE COOLIDGE

Washington, 24. — Le président Coolidge a l'intention d'aller passer ses vacances cet été dans la Nouvelle-Angleterre.

VALEUR DIMINUEE

Vienne, 24. — Le gouvernement autrichien devant les progrès de la crise économique, a décidé de diminuer la valeur des billets de banque.

MARIUS – MOUVEMENTS

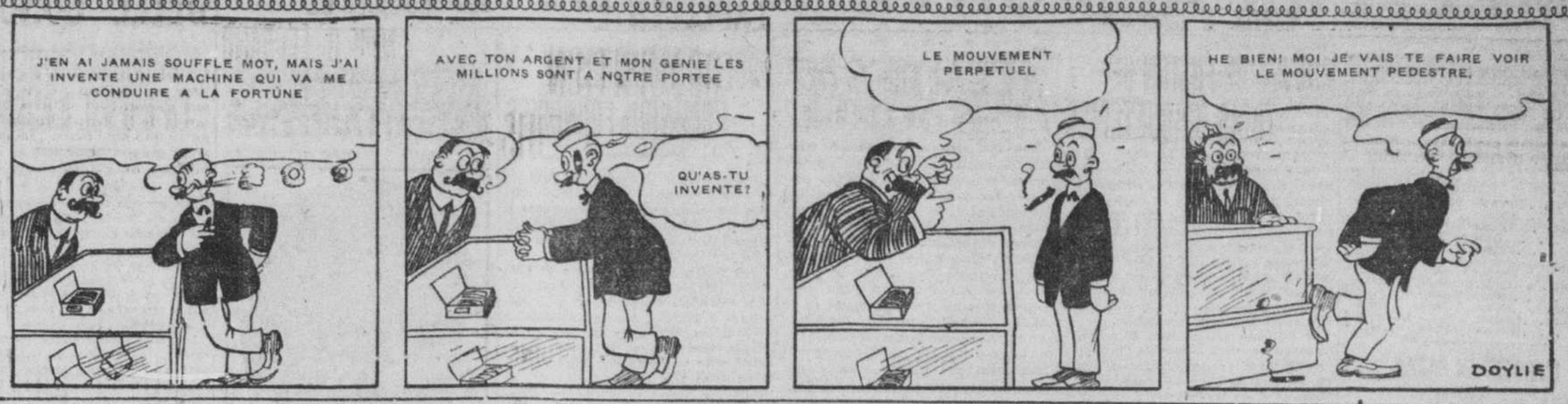

PROPRIETAIRES QU'ON EXEMPTE DE CETTE TAXE

Raisons données par l'échevin A. Legault au sujet du boulevard Gouin.

QUESTION DE PAVAGE

Parmi les raisons données par l'échevin Alfred Legault, représentant du quartier Ahuntsic, en faveur de l'exemption demandée par les propriétaires du boulevard Gouin, au sujet du pavage de cette route, il faut mentionner les suivantes:

Premièrement, explique M. Legault, le pavage du boulevard Gouin bénéficie aux automobilistes de la métropole et aux touristes étrangers bien plus qu'aux propriétaires de cette artère. En moyenne, le boulevard Gouin a une largeur de 26 pieds. Dimanche dernier, on a compté 8,000 automobiles qui ont passé sur le boulevard. Toute cette circulation n'est pas à l'avantage des propriétaires, dit-il. L'été, la poussière que soulève le passage des autos est plutôt un inconvénient pour eux.

L'échevin Legault fait aussi remarquer que le boulevard Gouin aurait été la seule route qui est comprise dans le contour de l'île, dont le pavage aurait été payé par les propriétaires riverains, si la ville avait pu exiger le remboursement du coût de ce pavage. En effet, les routes qui traversent les villes et villages de La Salle, Verdun, Lachine, Dorval, Point-aux-Trembles, Montréal-Nord, Laval-de-Montréal, Beaconsfield, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Claire et Saraguay sont pavées par les municipalités intéressées.

Le représentant du quartier Ahuntsic cite également que les propriétaires riverains du quartier ont eu à payer la moitié des frais occasionnés par les expropriations que la ville a dû faire pour élargir la rue à certains endroits. L'autre moitié est à la charge des propriétaires du quartier Ahuntsic. Ces expropriations s'élèvent à la somme totale de $110,000 en chiffres ronds.

L'échevin Legault donne enfin une raison qui semble avoir, suivant lui, une grande valeur. Il mentionne, en effet, que le coût du pavage dans certains cas dépasse la valeur inscrite au rôle d'évaluation. Ainsi, la succession Gobeille possède un terrain évalué à $2,000; le coût du pavage est de $2,628. La North Montreal Land Company a un terrain évalué à $2,000; le coût du pavage est de $2,396. M. Omer Brunet a une propriété évaluée à $150; il se trouvait dans l'obligation de rembourser à la ville, une somme de $1,656 pour le pavage. M. Oscar Lanthier a une propriété évaluée à $1,050; il aurait eu à payer une somme de $2,2232 pour le pavage. Et il y a une foule d'autres exemples du même genre, ajoute M. Legault. En tout, les propriétaires avaient à rembourser à la ville une somme de $245,000.

On sait que le conseil législatif, à Québec, a résolu de relever de cette taxe de pavage, les propriétaires du boulevard Gouin, en obligeant la ville de le prendre à sa charge

L'INDIFFERENCE SOCIALE, CAUSE DES REVOLUTIONS

M. Rodolphe Camirand était l'hôte d'honneur du club Cartier-Macdonald, au dîner-causerie d'hier soir, lequel était présidé par M. J.-A. Lamarre. M. Camirand a touché à plusieurs questions sociales et politiques au cours de sa causerie, mais il a surtout parlé des différentes formes de gouvernement et de leurs avantages respectifs.

Il a aussi esquissé à larges traits les avantages du régime constitutionnel.

L'orateur a déclaré qu'il déplore la trop grande indifférence sociale dont nous sommes les témoins; c'est là, dit-il, une des causes principales des révolutions que l'on signale de temps à autre dans les pays de droit constitutionnel. Il en a conclu en prêchant "l'adhésion plus que jamais aux principes conservateurs qu'on suivis les Canadiens depuis que nous sommes sous la domination anglaise".

MM. Constant Gendreau et Denis Désilets ont remercié M. Camirand au nom des membres du club. On remarquait à la table d'honneur, l'hon. Rodolphe Monty, chef du parti conservateur fédéral dans la province de Québec.

DROIT DE RETENTION POUR L'ENTREPOSAGE

Dans une cause de Marcel Bordua contre F.-R. Paquet, en sa qualité de syndic à la liquidation de la Bee Bus Limited, l'hon. juge de Lorimier a décidé que pour pouvoir exercer son droit de rétention sur une chose réparée, il faut que le créancier ait eu continuellement possession de cette chose depuis que les réparations y ont été faites. Il a cependant décidé que ce droit de rétention existe lorsqu'il s'agit d'entreposage, quand bien même la chose ne serait pas demeurée continuellement en la possession du créancier.

Bordua réclamait $165 pour l'entreposage d'un autobus et $90.40 pour des réparations. La Cour a maintenu la première partie de la réclamation jusqu'à concurrence de $85; l'autre partie a été renvoyée.

ACTE HOSTILE

Rome, 24. — Le gouvernement des Soviets a rappelé au gouvernement italien que la non-ratification du protocole concernant la question de la Bessarabie, constituait un acte d'hostilité contre les Soviets.

COUPABLE DE VOL

Sherbrooke, 24.—Emile Denault, accusé d'avoir commis un vol avec effraction au magasin Gouin, de cette ville, a été trouvé coupable hier. Il recevra sa sentence, demain

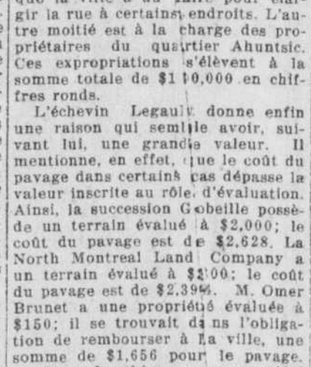

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS. 88-1.m.v.j.s.w

Pour la chambre des invités

Le carton individuel du Savon Baby's Own est tout à fait approprié au savonnier de la chambre des invités.

Ce savon excellent et tout entier de fabrication canadienne plaît à tous.

10c. seulement—cartons individuels.

28-25

SAVON BABY'S OWN

"Le meilleur pour Bébé et pour Vous"

Puissance!

Dans tous les coins du monde, partout où se font entendre les explosions du moteur à gazoline, l'enseigne de l'Écaille (SHELL) est un symbole de *Puissance*.

C'est votre garantie d'absolue perfection lorsqu'il s'agit de Gazoline et d'Huile à Moteur.

THE SHELL CO. OF CANADA, LIMITED
Bureau-Chef à MONTREAL

SHELL

Gazoline & Huile à Moteur

Pouvoir—Puissance—Pureté

SMELTERS REMONTE A 65 ET BREWERIES SE RELEVE A 48

LE COURS DES CHANGES

Cours fournis par la maison Bruneau et Rainville, membres de la Bourse de Montréal :

Cours sur	Devise	Val. au pair	Montréal
Londres	Livre S.	$4.86⅝	4.785
Paris	Franc	19.3c	.0524
Bruxelles	Franc	19.3c	.0510
Rome	Lire	19.3c	.0408
Genève	Franc	19.3c	.1932
Amsterdam	Florin	40.2c	.3992
Madrid	Peseta	19.3c	.1430
Stockholm	Cour.	26.8c	.2698
Oslo	Cour.	26.8c	.1562
Copenhague	Cour.	26.8c	.1820
New York	Dollar		1/16 prime
Brésil	Milreis	32.4c	.1111

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 24. — L'argent en barre est coté à 31 9-16 d. l'once.

ETABLIR LA BASE DE SA FORTUNE

L'épargnant prévoyant pose les bases de sa prospérité future.

Obligations Etrangères *CHOISIES*

OFFRE UNIQUE D'OCCASIONS DE PLACEMENTS LUCRATIFS

L'EPARGNANT prévoyant, guidé par la répétition de l'histoire, ne perd pas de vue que:

Des fortunes furent réalisées à la fin des guerres Napoléoniennes en conséquence de la hausse des obligations du gouvernement britannique, lesquelles avaient baissé jusqu'à une fraction de leur valeur lorsque Napoléon était aux portes de l'Angleterre.

Ou, que **des fortunes furent réalisées** par les placeurs de fonds audacieux immédiatement après la guerre franco-prussienne, alors que les obligations françaises montèrent au pair après avoir été vendues au taux excessivement bas de 7%, pendant les jours sombres de la guerre. Ou encore, que **des fortunes furent réalisées** par nos voisins, les Américains, il y a moins de quatre ans, par l'achat de nos propres Bons de la Victoire du gouvernement canadien, après que ces bons eurent perdu 18% de leur valeur. Aujourd'hui, le dollar canadien a non-seulement repris sa valeur au pair, mais nos Bons de la Victoire se vendent au-dessus du pair.

Ou même encore, que **des fortunes furent réalisées,** il y a un peu plus de trois ans par les épargnants qui avaient acheté des Consolidés anglais lorsque la livre sterling se vendait $3.50 et que les obligations britanniques perdirent 25% de leur valeur. Aujourd'hui, la livre sterling se vend à quelque cents en-dessous de sa valeur au pair et les Consolidés anglais ont augmenté dans la même proportion. Le mouvement de hausse de la livre sterling a été la source de grands profits pour ceux qui achetèrent des obligations britanniques lorsque la livre avait déprécié. En moins de neuf mois, ces mêmes obligations montèrent à un tel point que **les détenteurs réalisèrent des profits tels qu'on n'a jamais entendu parler dans l'histoire des placements.** Prenez par exemple l'heureux épargnant qui acheta une coupure de 1,000,000 marks obligation de la ville de Berlin 4% (émission 1915) pour la somme de $40. Aujourd'hui, cette obligation vaut $14,-250

Ou encore, celui qui acheta 20,-000,000 marks obligations du gouvernement allemand 5%, pour la somme de $780.00, ses obligations valent maintenant $33,000.00!

Ceux qui posent aujourd'hui les fondements d'une fortune réelle, savent que les obligations municipales et gouvernementales étrangères **choisies** ne font que commencer à monter. La hausse de 1924 n'est qu'une fraction de l'amélioration potentielle qu'offre leur valeur or.

Frappez le fer quand il est chaud

Achetez dès maintenant. N'attendez pas un jour de plus. Vous pourriez perdre l'occasion, comme la chose est arrivée à nombre d'autres personnes qui hésitèrent jusqu'au moment où la première hausse survint

Voici le moment où un bon jugement et une décision ferme sont d'une grande utilité. Le moment de profiter de la disponibilité des obligations françaises et allemandes **choisies** à des prix qui sont à la portée de tous—le moment de prendre une décision et d'agir.

Des renseignements complets guidés par notre jugement mûri par l'étude consciencieuse que nous avons faite des valeurs étrangères, notre expérience comme spécialistes traitant exclusivement des obligations municipales et gouvernementales étrangères, qui **nous aide à guider le placeur de fonds quant à ce qu'il doit acheter, quand acheter et quand vendre** — tout ceci est offert sans aucune obligation d'aucune sorte de leur part, à ceux qui désirent nous consulter.

M. GUSTAVE BRAULT
Gérant du Service Français

LA MAISON DE PLACEMENTS
C.M. CORDASCO & COMPAGNIE

Spécialise Exclusivement en Obligations étrangères, Municipales et Gouvernementales

290 RUE ST-JACQUES
TEL. M. 4924
MONTREAL, CANADA.

PROJET DE FUSION DE TROIS BRIQUETERIES

On a annoncé hier que les arrangements en vue de la fusion de l'Interprovincial Brick Company of Canada, Limited, de l'International Clay Products, Limited, et de l'Atlas Brick Company, Limited, sont presque terminés. Les actionnaires ont été convoqués à une assemblée générale conjointe qui sera tenue le 2 avril, dans l'objet de ratifier l'entente à laquelle en sont venus les directeurs des trois compagnies.

Si l'entente est ratifiée, la nouvelle compagnie portera le nom de "Interprovincial Brick Company, Limited"; son capital sera de $1,000,000 d'actions privilégiées et de 10,000 actions ordinaires sans valeur au pair. On fera l'émission de $500,200 d'actions privilégiées et de toutes les actions ordinaires. On a l'intention de demander l'admission à la cote de la bourse de Montréal.

A une assemblée tenue le 25 mars 1924, les actionnaires nommèrent un comité pour conclure les arrangements nécessaires à la fusion des trois compagnies; le rapport du comité se lit comme suit:

"L'industrie de la brique, en Ontario, a dû faire face à une dépression des affaires, l'an dernier; les affaires n'ont pas repris au printemps comme on l'avait prévu et les commandes étaient rares et difficiles à obtenir. Les directeurs des diverses compagnies décidèrent de suivre une politique de grande économie. Cette situation dura jusqu'au mois de septembre; à cette date, les affaires s'améliorèrent et les perspectives devinrent plus brillantes.

"C'est pourquoi le comité trouva préférable de ne pas conclure la fusion immédiatement; on craignait de mettre en danger les dividendes payables aux actionnaires de l'Interprovincial Clay Products si les titres de cette compagnie, dont le dividende est garanti, étaient échangés contre des actions de la nouvelle compagnie.

"On trouve opportun maintenant d'effectuer la fusion pour que toutes les compagnies en tirent profit. Dans cet objet, on soumet le plan suivant:

"La nouvelle compagnie sera nommée "Interprovincial Brick Company, Limited", et aura une capitalisation de $1,-000,000 d'actions privilégiées et de 10,000 actions ordinaires sans valeur nominale. Les actions privilégiées seront divisées en deux catégories.—A et B,— toutes deux achetables à 105. La catégorie "A" aura priorité sur la catégorie "B" quant aux dividendes seulement et aura, en tout temps, le privilège de conversion en actions de la catégorie "B".

"On donnera $147,900 d'actions privilégiées "A" en échange d'un montant égal d'actions privilégiées de l'Interprovincial Clay Products; la balance de $52,100 d'actions privilégiées "A" sera émise et vendue si nécessaire pour obtenir du capital d'exploitation.

"Les actions privilégiées de l'Interprovincial Brick Company et de l'Atlas Brick Company seront échangées, en nombre égal, contre des actions privilégiées "B".

"Les dividendes différés, s'élevant à 19%, de l'Atlas Brick seront remboursés par la distribution d'un montant suffisant d'actions privilégiées "B".

"Les actions ordinaires de l'Interprovincial Brick Company seront échangées contre 4 actions sans valeur nominale de la nouvelle compagnie. Les actions ordinaires de l'Atlas Brick Company seront échangées contre 1 action sans valeur nominale de la nouvelle compagnie".

Le rapport est signé par A.-O. Dawson, R.-B. Williamson et A.-A. Crombie, qui forment le comité représentant les actionnaires des trois compagnies.

BRAZILIAN TRACTION

Toronto, 24.—Les recettes brutes et nettes de la Brazilian Traction, Light & Power Company, Limited, en janvier, ont accusé une plus-value appréciable sur le mois correspondant de 1924. Le cours du milreis, depuis le début de l'année, est inférieur à celui de l'an dernier, mais ce facteur défavorable a été contre-balancé par la croissance des affaires.

Les recettes brutes provenant de l'exploitation se sont élevées à $2,494,-194, en janvier, soit une augmentation de $366,009 sur janvier 1924. Les dépenses ont été de $1,000,701, en augmentation de $217,586. Les recettes nettes se sont totalisées à $1,493,493, en augmentation de $148,423. Le rapport de janvier est le meilleur depuis octobre 1924 ; les chiffres n'en ont été dépassé que deux fois en 1924.

Consultations Financières

Renseignez-vous avant de faire un placement ou une spéculation. Si vous n'êtes pas certain, écrivez à notre service de **"Consultations Financières"**

132-6 a

UNITED SECURITIES LIMITED

Dividende sur les actions privilégiées.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et demi (1½%) pour cent sur le stock privilégié payé de la United Securities Limited a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mars et payable le 1er avril, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 28 mars 1925.

Par ordre du bureau de direction.
JAMES WILSON,
secrétaire-trésorier.

Montréal, 23 mars 1925. 24,26

M. GUSTAVE BRAULT
Gérant du Service Français.

LA MAISON DE PLACEMENTS
C.M.Cordasco & Compagnie

Spécialise Exclusivement en Obligations Etrangères, Municipales et Gouvernementales

290 RUE ST-JACQUES
TEL. M. 4924
MONTREAL, CANADA

AFFAIRES DE BOURSE

New-York, 24.—A l'ouverture du marché, les cours variaient d'une manière confuse à cause de la liquidation provenant des comptes de spéculation mal équilibrés et de la vente croissante des baissiers. On remarquait quantité d'opérations de couverture dans Baldwin, American Can, Savage Arms et American Sugar, qui recouvrèrent un point. U. S. Steel était inchangé à 118. Commercial Solvents "B" dégringola de 13 points. Pendant la première demi-heure, les variations furent désordonnées. On tenta vainement de désorganiser le marché par une attaque consertée sur United States Steel et Baldwin; mais ces titres, après être descendus à un nouveau minimum, remontèrent à leur cours d'ouverture. U. S. Cast Iron Pipe recouvra 4 points, et General Electric 4⅝. Le démenti des officiers de l'Interborough Rapid Transit au sujet de l'imminence de la mise sous séquestre de la compagnie, permit à ce titre de remonter de 2½ points. Pan-American "B" était en grande demande à cause de la perspective de la ségrégation des propriétés pétrolifères de la compagnie. Southern Pacific et d'autres chemins de l'Ouest étaient lourds par suite de rapports de profits défavorables pour février. Les changes étrangers étaient fermes; le sterling à demande était coté à $4.78.

La tendance vigoureuse qu'à manifestée le marché, au cours de la matinée, après que la liquidation eut pris fin, au moins provisoirement, n'invita pas les baissiers à exécuter leurs transactions aux niveaux actuels. Le rapport que les prêts aux courtiers avaient décliné de $300,000,000, depuis quelques semaines, provoqua un sentiment à la baisse. Le marché était plutôt tranquille lorsque le rétablissement se produisit. L'assurance officielle que l'Interborough Rapid Transit Company ne serait pas mis sous séquestre provoqua un rétablissement des valeurs dans lesquelles la compagnie est intéressée. Manhattan Guaranteed grimpa de 11 points et Interborough de 3. Les accessoires d'automobiles, les aciéries indépendantes et les pétrolifères firent aussi des gains de plusieurs points. Près d'une douzaine de titres étaient en hausse de 2 points sur la clôture d'hier, entre autres American Can, Associated Dry Goods, American Locomotive, Savage Arms, Columbia Gas, Maxwell Motors "A", Central Leather de priorité et American Agricultural de priorité. Les fonds à demande étaient à 3½%.

Cours d'aujourd'hui, de dix heures à midi, communiqués par H.-M. Connolly & Cie :

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Clôt.
Atchison	118¾	118⅞	118	118½
Ame. Can	168¾	170⅞	168⅝	170
Ame. Loco	126½	127½	126⅜	127½
Ame. Wool	37⅞	38½	37⅞	38½
C. P. R.	145¼	..	..	..
Erie	29⅞	..	..	..
Fam. Players	93	93⅝	93	93⅝
Int. Nickel	24¾	24¾	24⅝	24⅝
Int. Paper	48¼	..	..	..
Marine Com.	11¾	11⅞	11¾	11⅞
Marine Pfd.	41¼	42	41¼	42
Overland	11⅞	12	11⅞	12
Pullman	132½	..	..	..
Purex Oil	26⅝	26¾	26⅝	26¾
Repogle St.	14	14	13¼	13¼
Studebaker	42	42⅝	42	42⅝
St. Paul pfd.	9⅞	10	9⅞	10
Vanadium	26¼	26¼	26⅛	26¼
Westinghouse	67½	68	67⅝	67⅞
U. S. Steel	118	118¼	117⅞	118

* * *

A MONTREAL

Les deux principales vedettes du marché local, ce matin, ont encore été Consolidated Mining & Smelting et National Breweries. Ces deux valeurs ont presque monopolisé le marché pendant toute la séance et, cette fois, l'activité a été le résultat d'un mouvement de couverture très prononcé par les baissiers.

Smelters a encaissé un gain de cinq points, à 65, mais a clôturé à 64½, tandis que National Breweries, après avoir regagné trois points à 48, revenait à 47 vers midi.

De l'un des directeurs de la Molson's Brewery, nous apprenons qu'aucun arrangement n'a été conclu par cette compagnie avec les autres brasseries et que la situation n'a pas changé depuis hier.

Le rapport financier de Consolidated Smelters, qui doit être publié ces jours-ci, devrait montrer des recettes équivalant à 45% sur le capital-actions ordinaire, si une rumeur émanant de Toronto est fondée.

Detroit United s'est affaissé à un nouveau minimum, à 8½, mais moins de cent actions ont changé de mains. Montreal Power, d'une ouverture de 175, est remonté à 176¾ et a clôturé au plus haut point. Ailleurs les changements n'ont pas été importants.

Cours fournis par Bruneau & Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

Abitibi — 60 à 66, 25 à 66, 10 à 66¼, 75 à 66, 2 à 66.

Atlantic Sugar —50 à 26, 25 à 26, 15 à 26, 25 à 26¼, 25 à 26½.

Bell Telephone xd — 5 à 135¼, 5 à 135¼.

Brasilian — 25 à 52, 50 à 52, 25 à 52, 2 à 52, 95 à 52, 10 à 52, 10 à 52, 25 à 52, 15 à 52, 5 à 52, 5 à 52, 25 à 52, 20 à 52, 10 à 52.

B. C. Fishing — 15 à 25⅞, 25 à 25¾.

Can. Industrial Alcohol — 25 à 17, 5 à 17, 25 à 17, 15 à 17, 15 à 17, 5 à 16¾, 20 à 16¾.

Canada Steamship — 100 à 12⅝.

Canadian Car — 35 à 47, 25 à 47, 15 à 47, 5 à 47½, 25 à 47, 20 à 47, 5 à 47.

Cement — 5 à 102½, 10 à 102½, 35 à 102, 25 à 102½, 25 à 102½, 10 à 102½, 10 à 102½.

Detroit Ry. — 5 à 9, 5 à 9, 10 à 9, 25 à 9, 40 à 8.1, 5 à 8.1.

Laurentide — 10 à 80¼, 10 à 80.

National Breweries — 10 à 45, 10 à 45, 50 à 45, 25 à 45, 10 à 45¼, 25 à 45, 25 à 45, 100 à 45¼, 25 à 45, 25 à 45¼, 25 à 45¼, 25 à 45¼, 100 à 45¾, 25 à 45¾, 5 à 45¼, 25 à 46, 5 à 45¾, 15 à 46, 5 à 46, 50 à 46¼, 25 à 46¼, 25 à 47, 25 à 47, 50 à 47½, 25 à 47½, 75 à 47¾, 5 à 48, 50 à 48, 50 à 48, 25 à 48, 75 à 48, 200 à 48, 5 à 48, 10 à 47½, 25 à 47¾; 25 à 47¾, 15 à 47¼, 25 à 47¼.

Smelters — 75 à 60, 20 à 60⅛, 20 à 60, 5 à 60, 50 à 60¼, 25 à 60¼, 25 à 60¼, 20 à 60¼, 5 à 60¼, 25 à 60¼, 25 à 60¼, 25 à 60⅝, 50 à 60¾, 10 à 60¾, 50 à 60⅞, 10 à 60⅞, 10 à 61¼, 10 à 61½, 10 à 61½, 25 à 61½, 20 à 61½ 10 à 61¾, 50 à 62, 25 à 62, 45 à 62, 10 à 62¼, 5 à 62¼, 25 à 62¼, 25 à 62, 45 à 62¼, 5 à 62¼, 25 à 62¼, 25 à 62¼, 25 à 62¼, 20 à 62⅜, 25 à 62⅜, 25 à 62⅜, 25 à 62⅜, 25 à 62½, 10 à 62½, 5 à 62½.

Shawinigan — 5 à 136¼, 1 à 136¼.

Twin City — 10 à 61½, 10 à 61½.

Winnipeg Electric—20 à 41, 10 à 61½.

Asbestos—10 à 48, 5à 48, 5 à 47⅞, 15 à 48.

B. E. Steel 2nd—50 à 9½, 50 à 9½, 50 à 9½, 150 à 9½.

B. E. Steel 1st—25 à 29½.

Canada Steamships—10 à 43¼, 5 à 43¼, 15 à 43¼.

Cement—10 à 115, 15 à 12¼, 100 à 12⅝.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 24. — Les futurs ont été soutenus.

Janvier	2484
Mars	2527-28
Avril	2534
Mai	2541-43
Juin	2553
Juillet	2565-66
Août	2541
Septembre	2515
Octobre	2499-2501
Novembre	2500

L'option immédiate a été clos tranquille.

Haut middling	3565

Liverpool, 24.—L'option immédiate a été modérément active. Les prix étaient soutenus.

Middling américain	1543D
Bon middling	1463D
Middling	1418D
Bas Middling	1358D
Bon ordinaire	1258D

Les ventes ont été de 7,000 ballots, dont 5,900 américains.

Les futurs ont été peu soutenus.

PROFITS MOINDRES DE DOMINION FOUNDRIES

Les profits de la Dominion Foundries & Steel, Limited, pour l'année 1924, ont été considérablement inférieurs à ceux de l'année précédente, d'après le rapport financier qui vient d'être envoyé aux actionnaires.

Les profits se sont élevés à $113,722 contre $203,798 en 1923; le montant porté à dépréciation a été réduit en conséquence à $63,000, comparativement à $140,000 en 1923. Après soustraction de $47,216 pour charges d'intérêt et de $2,000 pour escompte sur obligations, il n'est resté que $1,506 à ajouter au compte de pertes et profits, qui s'élevait à $491,426 au 1er janvier 1925.

L'actif liquide se totalise par $310,-882, contre $488,259 en 1923; le passif exigible s'élève à $623,783, contre $369,-852. L'actif immobilisé est évalué à $3,600,324 et l'actif total à $5,471,403, comprenant $1,065,889 pour achalandage et brevets.

La dette obligataire de la compagnie est de $1,894,500, contre laquelle la compagnie a déposé en fiducie, pour avances de la banque, une somme de $1,-750,000. Le montant de ces obligations hypothécaires détenues par la compagnie a été réduit à $14,000 pendant l'année.

AU MARCHE BONSECOURS

Voici les prix actuels au marché Bonsecours:

OEUFS, BEURRE, FROMAGE

Chiffres fournis par P. Poulin et Cie Ltée, marché Bonsecours. (Prix de détail).

Oeufs extras, 42c, premiers, 37c.
BeBurre de crèmerie, 35c la livre.
Fromage d'Oka, 40c la livre.
Sirop d'érable nouveau, $2 le gallon.
Sirop d'érable nouveau, 25c la livre.

FROMAGE

Fromage doux, 22c la livre.
Fromage fort, 35c la livre.

VOLAILLES

Chiffres fournis par P. Poulin et Cie Ltée, marché Bonsecours. (Prix de détail).

Dindes fraîchement tuées, 40c et 42c la livre.
Poulets : 3 à 3½ livres, 32c la livre; 4 à 4½ livres, 37c la livre; 5 livres et plus, 40c la livre.
Grosses poules, 28c à 32c la livre.
Petites poules, 25c la livre.
Canards, 33c la livre.
Canetons du lac Brôme, 5 livres et plus, 38c la livre.
Pigeons, 60c le couple.
Lapins, 22c la livre.
Cochons de lait, 35c la livre.

VIANDES

Chiffres fournis par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix. (Prix du détail).

Rôti de porc frais, la livre, 25c.
Lard gras, la livre, 28c.
Jambon, la livre, 35c.
Saucisse, la livre, 25c.
Bacon non tranché, la livre, 32c.
Sirloin steak, 35c.
P. H. steak, 40c à 45c.
Côtelettes de veau, la livre, 28c.
Mouton, quartier derrière, 25c la livre; devant, 14c la livre.
Agneau, quartier de derrière, 35c; de devant, 20c.
Fesse de veau, 28c.
Queue de boeuf, la livre, 15c.
Boeuf salé, poitrine, la livre, 15c.
Rondes de boeuf, 25c.
Rognons de boeuf, la livre, 26c.
Filet de boeuf, la livre, 70c.
Rognons d'agneau, $1.50 la douzaine.
Cervelles de veau, 2 pour 25c.
Cervelles d'agneau, 5c chacune.
Langues salées, la livre, 28c.
Filet de porc, la livre, 55c.
Tête de veau, 18c la livre.
Pattes de veau, 15c la livre.

LEGUMES ET FRUITS

Chiffres fournis par Trudeau, Gauthier Cie Ltée, 68, Marché Bonsecours (prix du gros).

Pommes de terre Québec, 80c ; Montagnes Vertes, 90c la poche.
Poireaux, 50c le paquet.
Oignons rouges, $1.50 la poche.
Oignons espagnols, $4 la caisse; $1.75 la demie-caisse.
Choux, $2.00 le baril.
Céleri de Californie, $4.75 la caisse de 3 à 4 doux.
Carottes, $1.50 la poche.
Betteraves, 75c la poche.
Navets, $1.25 la poche.
Navets de Sainte-Foye, $1.25 la poche.
Bananes, $1.50 à $5.50 le régime.
Pamplemousses, $4.25 la caisse.
Oranges Sunkist, 6.25 à $6.75 la caisse; Navel, $5.50 à $6.
Citrons de Messine, $3.75 la caisse.
Poires, $5 la caisse.
Pommes—Ben Davis, $3.50 à $5.50; Spy, $5 à $7; Baldwin, $7.50 à $9. Russel, $6 à $8.

MIEL, SIROP D'ERABLE

Miel blanc en rayon, 25c.
Miel blanc (livres) 20c la livre.
Miel brun (5 livres) 15c la livre.
Sirop d'érable nouveau, $2. le gallon.
Sucre d'érable, 25c la livre.

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Communiqué par Geoffrion et Cie, agents de change, 101 rue Notre-Dame.

	Haut	Bas	Clôt.	Vent.
Abitibi	66¼	66	66¼	110
Atlantic Sugar	26	26	26	105
Brit. Emp. 2e.	9½	9½	9½	350
Brazilian Trac.	52	52	52	272
Can. Cement	102½	102	102	50
Can. Steamsh. pri.	43¼	43¼	43¼	70
Detroit Unit. Ry.	9	9	9	45
Laurentide	80¼	80¼	80¼	10
Montreal Power	175⅛	175	175	210
National Brew.	47½	45	47⅛	745
Shewinigan	136¼	136¼	136¼	26
Span. River com.	105	105	105	36

LOI DECLAREE ULTRA VIRES

Londres, 24.—La loi sur les grains futurs adoptée par le Manitoba en 1923 a été déclarée ultra vires par le Conseil privé: celui-ci a débouté l'appel du procureur général de la province contre la décision de la Cour suprême du Canada qui maintenait que la loi du Manitoba pourvoyant à la perception d'un impôt sur les vendeurs de grain pour livraison future était ultra vires et dépassait les pouvoirs de la province.

NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. F.-E. PARTRIDGE, président de la Partridge Rubber Company, Limited, qui a été élu président de la Rubber Association of Canada, au récent congrès annuel tenu à Montréal. (Cliché Canadian Newspaper Service).

LE MARCHE DU BETAIL

Il y avait sur le marché ce matin, 122 bêtes à cornes, 5 moutons, 257 cochons et 1,620 veaux. Quelques bouvillons de bonne qualité étaient restés d'hier et les arrivages nouveaux ne comprenaient que des vaches laitières de qualité ordinaire. Un petit nombre de qualité ordinaire trouva acheteur et les prix étaient inchangés. Quelques lots de veaux de qualité moyenne se vendirent à $7.00; d'autres, de qualité supérieure, rapportèrent $8.00. Les veaux de qualité ordinaire réalisèrent de $6.00 à $6.25, ceux de qualité inférieure étaient cotés à $5.00. Le marché était tranquille, à ces prix.

Les cochons étaient peu nombreux et les prix se raffermirent. Des lots mélangés de bonne qualité et de bon poids se vendirent à $14.75; ceux de qualité inférieure, à $14.50. Les cochons de qualité choisie rapportèrent hier jusqu'à $15.25.

LE CLIMAT ET L'INDUSTRIE PAPETIERE EN SCANDINAVIE

On craint fort, en Scandinavie, une hausse prochaine des prix de la pâte de bois en raison de la température relativement douce qui prédomine dans toute l'Europe septentrionale. La neige a été beaucoup moins abondante qu'à l'habitude et le froid n'a pas encore rempli, au mois de mars, sa fonction naturelle au point de vue forestier. Traitant de cette situation. "Le journal de la pâte et du bois d'oeuvre" de Finlande affirme que ces usines finlandaises ont dû réduire leurs stocks à un minimum en raison des taux d'intérêt très élevés; certaines des usines les plus méridionales ne pourront que difficilement s'approvisionner durant l'hiver. Le transport des billots au centre du pays commence seulement; normalement, ce transport s'effectue dès la fin d'année. L'hiver, cette année, est si peu rigoureux, que la navigation sur la Baltique n'est nullement entravée et que les brise-glaces restent oisifs.

Si on ajoute à ces conditions climatériques défavorables, les difficultés ouvrières que traverse la Suède en ce moment, il est certain que l'importance des exportations scandinaves en sera fortement diminuée. On sait que ces pays sont de rudes concurrents du Canada sur les marchés étrangers. Un prix de revient plus élevé de la production nord-européenne ne pourrait que favoriser une emprise plus décisive des produits canadiens, tout spécialement aux Etats-Unis.

LE MARCHE EN BANQUE

Le marché aux obligations est modérément actif, depuis quelques jours, mais il ne s'est rien produit de particulier. On offre encore l'émission Simpson et la demande est bonne; et c'est la seule émission qui permet de juger le marché en général.

Les émissions municipales ont été exceptionnellement restreintes et peu importantes; il est ainsi très difficile d'avoir une idée du marché. Il est cependant significatif que, pour une émission de $12,400 du canton de Barton, les soumissions se soient élevées à 21 et que l'emprunt se soit effectué à 5.04% bien que l'émission portât des coupons d'intérêt à 5½%.

DIVIDENDES DECLARES

Canadian Industrial Alcohol, 32 cents par action, pour le trimestre se terminant le 31 mars, payable le 15 avril aux actionnaires enregistrés le 31 mars. Imperial Bank of Canada, 3% pour le trimestre se terminant le 30 avril, payable le 1er mai. Les livres seront fermés du 16 au 30 avril inclusivement.

Canadian Industrial Alcohol Company Limited

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trente-deux cents (32c) sur chaque action a été déclaré sur le capital-actions de cette compagnie pour le trimestre finissant le 31 mars 1925, payable le 15 avril 1925, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 31 mars 1925.

Par ordre du bureau de direction.
J. GIBSON LAWRENCE,
Secrétaire.

135-2

LA PRODUCTION DE FER EN GUEUSE A AUGMENTE

Ottawa, 24—La production de fer en gueuse, au Canada, en février, a été de 29,506 grosses tonnes, en augmentation de 4% sur janvier ; elle se composait de 20,671 tonnes de fer en gueuse basique, de 4,432 tonnes de fer de fonderie et de 4,403 tonnes de fer malléable.

De la production totale, 22,598 tonnes, ou 70%, ont été utilisées par les fabricants eux-mêmes, et 8,908 tonnes ont été vendues.

Les charges des hauts fourneaux, en février, comprenaient 56,125 grosses tonnes de minerai importé, 37,746 petites tonnes de coke et 17,456 tonnes de chaux.

La production combinée des deux premiers mois de l'année s'est élevée à 57,808 tonnes, comparativement à 123,-990 tonnes pendant la période correspondante de 1924, la diminution a été de 53%.

EXPORTATIONS DE PULPE ET PAPIER EN FEVRIER

Ottawa, 24—Les Etats-Unis demeurent le principal client du Canada pour le bois de pulpe, la pulpe de bois et le papier à journal ; en février, les exportations canadiennes vers ce pays ont été de 155,915 cordes de bois de pulpe, de 133,891,000 livres de pulpe de bois et de 200,673,100 livres de papier à journal, d'une valeur totale de $11,904,-102, suivant un communiqué du bureau fédéral de la statistique.

Les exportations vers le Royaume-Uni se sont limitées au papier à journal, pour une somme de $52,787. Le Japon a été un fort acheteur de pulpe de bois ; il en a pris 9,367,500 livres, d'une valeur de $262,353.

La quantité totale de pulpe de bois exportée, le mois dernier, a été de 143,592,500 livres, d'une valeur de $3,569,615 ; c'est là une augmentation sur janvier et sur février 1924. Les exportations totales de papier à journal se sont élevées à 207,714,800 livres, en légère diminution sur janvier, mais en augmentation sur février 1924 ; leur valeur est demeurée à peu près la même, à $7,442,348.

Pour les douze mois terminés en février les exportations de pulpe de bois se sont totalisées à 1,618,318,500 livres, d'une valeur de $41,081,190 ; les exportations de bois de pulpe, à 1,404,384 cordes, d'une valeur de $14,126,108 ; et les exportations de papier à journal, à 2,469,132,108 livres, d'une valeur de $91,347,882. La pulpe de bois accuse une légère diminution sur les douze mois précédents, mais les deux autres articles ont enregistré une augmentation.

A la Bourse des MINES

Cours fournis par Mount Co. Limited, courtiers en mines, Montréal.

Valeurs.	Offre.	Dem.
Atlas	3¼	4
Argonaut Gold	39⅝	40¼
Baldwin	4	4⅛
Beaver Consolidated	33½	33¾
Buckingham	4	4¼
Castle Tretheway	80	80½
Clifton-Consolidated	16	17½
Coniagas	..	2.00
Cons. West Dome	16	16¾
Crown Reserve	38	38½
Dome Mines	14.25	14.50
Gold Dale	18¾	19½
Hattie Gold M. Ltd	2	2¼
Hollinger Cons.	14.00	14.10
Indian	..	9½
Keeley	2.06	2.08
Kirkland Lake	42½	43
Lake Shore M. Ltd	5.86	5.90
La Rose	47	48
Lorrain	20	20½
McIntyre	16.85	17.10
Moneta	14	15¼
McKin. Dar. Savage	27½	28
Mining Corp. of Can.	2.76	2.80
Nipissing	6.12	6.20
Newray Mines Ltd.	24	26
Peterson Lake	8½	8¾
Porc. Crown	..	5½
Preston East Dome	8⅞	9
Temiskaming	..	25
Teck-Hughes	1.39	1.40
Tough Oakes	..	35
Vipond Cons.	1.20	1.22
West Tree	3⅜	3½
Wright Hargraves	4.60	4.75

DODGE BROTHERS MOTOR NE SE FUSIONNERA PAS

M. Haynes, président de la Dodge Brothers Motor Company, a officiellement nié la rumeur lancée dans les milieux financiers à l'effet que la General Motors Corporation poursuivait des négociations pour acquérir la Dodge Motor. Périodiquement, une rumeur de ce genre fait son apparition et elle a pour conséquence de nuire considérablement aux distributeurs de la compagnie. M. Haynes a déclaré qu'il n'y avait pas de négociations entamées et que la compagnie dont il est président n'entendait pas se fusionner avec aucune autre.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montréal, le et après mercredi, le premier avril prochain, aux actionnaires enregistrés samedi, le quatorze mars prochain, à midi.

Par ordre du conseil d'administration.
A.-P. LESPERANCE, Gérant-général.
Montréal, le 23 février 1925. 113-28 a

Un Portefeuille Varié

C'est une sage politique que de varier son portefeuille en vue d'en assurer la sécurité et d'en augmenter le rendement moyen.

L'avantage qu'il y a à traiter avec une banque de placement, c'est qu'en tout temps, elle peut offrir un choix de titres assez étendu pour répondre aux besoins de l'épargnant judicieux.

Notre liste hebdomadaire de titres contient invariablement une série d'Obligations: état, municipalités, utilités publiques, obligations foncières première hypothèque, obligations de compagnies, — parmi lesquelles on peut choisir le titre qui répond le mieux à ses besoins.

Cette longue liste de valeurs, notre service des statistiques et nos facilités de placement sur tous les marchés du Canada et des Etats-Unis nous mettent en mesure de rendre au public des services particulièrement précieux.

Royal Securities Corporation
Limited

164, rue St-Jacques, Montréal.

Toronto, Halifax, St-Jean, Winnipeg, Vancouver (14)

Si vous Pouviez Voir Comment se Fabrique une Burroughs

Il y a quarante ans William Seward Burroughs fabriquait la première machine pratique à additionner. Il traçait ses plans sur des plaques de métal et trouvait ses centres avec le microscope. Chaque partie des machines qui se fabriquèrent par la suite subirent une inspection sévère et toutes les machines étaient complètement examinées et éprouvées avant de quitter la fabrique.

Les idéals élevés de l'inventeur ont été maintenus durant quarante ans par la Burroughs Adding Machine Company. Durant ces nombreuses années, Joseph Boyer, dans les ateliers duquel fut fabriqué la première machine, a dirigé les destinées de cette institution — la fabrique de machines à calculer la plus considérable au monde.

Chaque machine Burroughs est construite pour donner un service ininterrompu toute une vie durant. Plusieurs machines Burroughs — en usage constant aujourd'hui — donnent un service quotidien satisfaisant depuis plus de vingt-cinq ans. L'excellence des matériaux et de la main-d'oeuvre — les innombrables inspections et essais à la fabrique — continuent d'assurer à chaque machine Burroughs un haut degré d'efficacité.

Voilà pourquoi les Burroughs sont le prototype universel des machines à calculer et occupent incontestablement le premier rang.

Les machines Burroughs se vendent à un prix aussi bas que $145. Petit paiement comptant et facilités de paiement.

Burroughs Adding Machine of Canada, Limited
30 rue Sainte-Hélène, Montréal, Qué Main 1960-1961

Il y a certainement dans la longue série de machines Burroughs à additionner, à comptabilité, à calculer et à facturer, une machine qui résoudra vos problèmes de chiffres d'une manière des plus satisfaisantes et économiques. Voyez le représentant Burroughs aujourd'hui et soumettez-lui vos problèmes de chiffres. Permettez-lui de vous montrer comment la machine Burroughs appropriée vous aidera à faire plus d'argent. Ou si vous aimez mieux, envoyez le coupon.

Burroughs Adding Machine of Canada Limited, 30 rue Ste-Hélène Montréal, Qué.

J'aimerais parler de mes problèmes de chiffres avec un représentant Burroughs.

Nom . . . .

Adresse . . . .

ACTIONS OBLIGATIONS

Bruneau & Rainville

Membres — Bourse de Montréal.

101, rue St-Jacques Tél.: Main *1075

117-l,m,j.-a

L'intérêt du plaçant

est d'acquérir des valeurs qui lui rapporteront le maximum de revenu compatible avec des sûretés de tout repos.

A cet égard, on ne saurait mieux choisir qu'une obligation de la

Buffalo & Erie Railway Co.
6½% - 1954
Prix: 93.75 et l'intérêt couru
Rendement: 7%

GEO. BEAUSOLEIL & CIE

112, rue St-Jacques Montréal
Téléphone: MAin 1400 132-2a

McDougall & Cowans

(Membres de la Bourse de Montréal)

130 rue St-Jacques Montréal

Succursales:

Halifax, St-Jean, N.-B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg

Raccordées par fils privés.

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A MONTREAL

	Ouv.	Ferm.
35 Abitibi	66½	66½
291 Asbestos pfd.	90	91
636 Atl. Sugar	27	26
110 Do. pfd.	68¼	66¾
87 *Bell Telephone	135½	135¼
1,025 Brazilian	52¾	52
170 B. C. Fishing	25¾	25½
240 B.E. Steel	2½	2½
116 Do. 1st pfd.	29	29
615 Do. 2nd pfd	9½	9½
320 Brompton	35	35
60 Can. Car	47	47
50 Can. Cement	102½	102⅛
114 Do. pfd.	115	115
50 Can. Converters	81½	81½
38 Can. Cottons pfd.	92	..
3 *C. G. E. pfd.	54	..
520 Can. Ind. Alcohol	17	17
2 Can. Iron F'dries	8	..
15 Do. pfd.	35	..
25 Can. Steamship	12¼	12¾
235 Do. pfd.	43¾	43¾
3,875 Con. Smelting	62	60¼
185 Detroit Ry	10	10
50 Dom. Bridge	87⅝	87⅝
150 *Dom. Textile	68	68
10 Frontenac	54	..
71 *Laurentide	80	80
40 Mont. Power	175½	175½
25 Mont. Telegraph	50	..
23 Mont. Tramways	166	..
3,368 *Nat. Breweries	44	46
78 Shawinigan	136½	136½
25 So. Can. Power	72	..
425 Spanish River	104⅛	105
80 Do. pfd.	116	116
952 Steel of Canada	83¼	81¾
19 Do. pfd.	109	..
1 Tooke Bros. pfd.	45	..
100 Twin City	62	62
50 *Wabasso	57	57
55 Wayagamack	47	47
50 Western Grocers	7	7
130 Winnipeg Ry	42¼	41¾
15 * Do. pfd.	96	..
MINES—		
4,500 Crown Reserve	.33	.38
310 *Hollinger	14.15	14.15
BANQUES—		
7 Canadienne	150	..
20 Montreal	246¾	246¾
15 Royal	235	..
38 Union	111	111
OBLIGATIONS—		
$1,600 Can. Loan, 1935	100.90	100.90
1,000 Can. Loan, 1931	102.15	102.15
300 Can. Loan, 1937	104.05	......
2,850 Vict. Loan, 1933	106.75	106.75
6,000 Vict. Loan, 1934	104.20	104.20
100 Vict. Loan, 1937	109.	......
2,000 Renewal, 1932	103.50	103.50
1,000 Refunding, 1928	100.95	100.95
100 Refunding, 1943	102.30	......
1,000 Refunding 1944	96.65	96.65
1,000 Dom. Canners	99½	99½
10,000 Dom. Iron	92½	92¼
8,600 M. Tram. Debs	90	90
13,000 Quebec Ry	92	92
1,000 Ogilvie "A"	104½	104½
HORS-LISTE—		
$,350 Argonaut	.40	.38
5 Belgo. pfd.	97	..
101 Paton pfd.	95	95
5 St. Maur. Power	66	..

*Ex-dividende.

VENTES D'HIER A TORONTO

	Max.	Min.
50 Atl. Sug. Pfd.	67	65½
50 Abitibi	66¾	....
50 B. E. Steel	2¾	....
25 Do. 1st Pfd.	28¾	....
158 Do. 2nd Pfd.	9¾	9½
415 Brazil	52⅞	52⅛
309 B. C. Fish	26	25¾
9 Bell Tel.	135½	135¼
55 Burt F. N.	184	182
825 Bread	120	115
330 Cement	102⅝	102½
30 C. G. E. Pfd.	54	53¾
174 C. P. R.	147	146½
10 C. Dairy	83	....
343 Smelters	60¾	58¾
21 C. Gas	165½	165½
10 C. Nest	40	....
85 D. Canners	92	90¾
78 Do. Pfd.	97½	....
9 D. Stores	100¾	100
20 Dul. Sup.	39¾	....
300 Davies A.	28	....
30 Mackay	115¼	....
5 M. Leaf	88	....
5 Do. Pfd.	101	....
15 Rogers	61	....
37 S. Book Pfd.	92¾	92
162 Steel of C.	83	81¾
40 Twin City	62	61¾
175 Win. Ry.	42¼	41½
MINES		
450 Hollinger	14.05	14.01
20 McIntyre	17.35	....
75 Keeley	210	....
BANQUES		
20 Commerce	201	....
19 Dominion	196¾	....
7 Imperial	189	....
4 Royal	235	....
10 Standard	173	172¾
10 Union	111½	....
OBLIGATIONS		
$500 C. Bread	103¼	....
HORS-COTE		
200 L. Shore	591	590
1,700 Teck H.	140	139
2,000 Lorr. C.	21	....
1,000 Argo	40	39
35 B. A. Oil	37	36¾
215 Imp. Oil	28½	27⅞
25 Cons. Oil	25½	....
50 Int. Petrol	24⅝	24¼
15 N. Brew.	45¾	....
60 Int. Nickel	24⅞	24¾

VENTES D'HIER A NEW-YORK

	Max.	Min.
4,900 Allis-Chalmers	80¾	79½
5,400 Allied Chemical	84	82¼
1,200 Am. Agri. Chemical	16	15
800 Am. Beet Sugar	40	39½
1,000 Am. Bosch Magneto	29	27
46,800 Am. Can.	173½	167¾
2,400 Am. Car & F.	207	202
800 Am. H. & Lea. pfd.	69½	69½
1,900 Am. Inter. Corp.	33½	33
13,300 Am. Locomotive	129	125¼
1,400 Am. Ship & Com.	11¼	11⅛
6,600 Am. Smelting	94⅝	93⅝
800 Am. Steel Foundries	49¼	48½
3,900 Am. Sugar	62	60
1,800 Am. Tel & Tel.	133¾	133½
22,200 Am. Woollen	38¾	37
25,200 Anaconda Copper	38	37⅜
14,200 Atchison	119	117¼
2,600 Atlantic Gulf & W.I.	33¼	32¼
2,900 Atl. Refining Co.	102¾	100
40,800 Baldwin Loco.	122¾	116¾
9,000 Baltimore & Ohio	78⅜	77⅛
3,600 Barndale Corp.	24¼	23¼
22,300 Bethlehem Steel	40¼	38⅝
8,700 Brooklyn Man. Tran.	40	36¼
15,500 California Petrol	29½	27⅝
4,300 Canadian Pacific	146¾	145
400 Central Leather	16¼	16
100 Cerro de Pasco	47	45½
800 Chandler Motors	32	32
5,000 Chesapeake & Ohio	95	93¾
12,000 Ch. M. & St. P. pfd.	10¼	9½
14,800 Chicago Rock Island	48½	46⅜
1,300 Chile Copper Co.	35⅞	32¾
7,800 Colorado Fuel & Iron	36¾	33⅝
3,900 Columbia Gas	55¾	54¼
4,300 Congoleum	36½	35½
5,900 Con. Gas.	76⅜	75
3,000 Continental Can.	62	61
1,900 Corn Products	39¼	38⅞
21,500 Cosden Oil	28¾	27¼
5,900 Crucible Steel	67¼	66
700 Cuban Am. Sugar	30	29⅝
400 Cuba Cane Sugar	13	13
2,700 Do. pfd	58½	57⅞
6,300 Davidson Chem.	34½	31½
1,700 Delaware & Hudson	138½	136½
1,700 Dupont Motors	141	1137
3,800 Erie Railroad	30¼	29¾
3,400 Do. 1st pfd	39	38½
10,200 Famous Players	94	93⅝
5,600 General Asphalt	48	45
100 Do. Cigars	95	95
9,200 General Electric	260¼¼	256¼
8,700 General Motors	70½	69½
2,900 Goodrich	51	50
300 Granby Mining	17	15¾
2,900 Great Northern pfd	65	63⅜
5,100 Great Northern Ore	35	33⅞
4,800 Gulf States Steel	72	69
1,000 Houston Oil	68¼	68¼
500 Insp. Copper	25	24⅞
6,600 Internat. Nickel	25½	24½
12,200 Int. Merc. Marine	12½	11⅝
7,100 Do. pfd	43¾	41⅛
1,600 Internat. Paper	49	48¼
4,000 Kansas C. South	35	33¼
13,600 Kennecott Copper	49⅞	48½
2,600 Lehigh Valley	73½	72⅜
5,100 Loew's Theatre	25¼	24¼
7,300 Marland Oil	37⅞	36¼
1,700 Miami Copper	11⅜	11⅛
5,500 Missouri K. & T.	34⅝	33
3,700 Missouri Pacific	37¼	35½
700 National Lead	150½	146
20,900 New Haven	31⅛	30
1,100 N.Y. Air Brake	46⅞	45
19,400 New York Central	117½	115½
23,000 Norfolk & Western	131⅞	127½
3,400 Northern Pacific	65	63½
21,400 Pacific Oil	55¾	53¼
12,000 Pan. Amer. Petrol	77⅜	75⅜
109,600 Pan.-Pete.-B.	78⅜	76½
1,400 Pennsylvania R.R.	45⅞	45¼
100 Pere Marquette	66	66
600 Philadelphia	52	51¾
23,500 Philips Pete	39⅝	37⅞
1,200 Pressed Steel Car	57	55⅛
500 Public Ser. Corp.	68½	68
1,500 Pullman	135½	133½
1,200 Punta Sugar	42½	42½
3,600 Pure Oil	27½	26⅜
7,300 Reading	78	74
7,700 Republic Iron & S.	49	45½
3,600 Royal Dutch	51¼	50
7,000 Shell Union Oil	24¼	23⅛
11,800 Sears Roebuck	152	149
100 Simmons Bed	33	33
6,300 St. Louis & S. F.	69¼	67¼
1,300 St. L. S. W.	48⅛	47⅛
8,000 Sinclair Consolidated	19¼	18½
2,800 Skelly Oil	24	22½
6,800 Southern Pacific	102¼	100⅝
7,200 Southern Railway	86⅝	84½
9,800 Stand. Oil. N.J.	41⅝	40¼
3,000 Stand. Oil. Cal.	60½	58⅝
100 Stromberg Cr.	63½	62¼
12,500 Studebaker	42¾	42
600 Tennessee Copper	8¼	8
2,800 Texas Oil	45⅜	44¼
3,500 Texas Pacific	52⅜	50
7,600 Tobacco Products Co.	75¼	72¼
2,500 Trans. Cont. Oil	4½	4⅛
11,700 Union Pacific	143½	140
8,800 U.S. Cast Iron Pipe	188½	178½
8,300 U.S. Indust. Alcohol	79	76⅞
3,600 U.S. Rubber	36¾	35¾
18,600 U.S. Steel	120¼	117¾
300 Utah Copper	85	84¼
5,300 Vanadium Steel	26½	26
11,500 Wabash "A"	65⅝	63⅝
3,600 Westinghouse	69	67½
5,400 White Motor	60⅝	57¾
8,700 Willys-Overland	12⅝	11⅝
4,200 Woolworth Co.	115½	114

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

$6,000 Belgique 8%	107¼	107¼
3,000 Do. 6½%	93⅛	93
6,000 Bordeaux 6%	84¼	84
24,600 Canada, (1929) 5½%	102⅜	102½
1,000 Do. (1931) 5%	102⅜	102⅝
14,000 Do. (1952) 5%	103⅝	103¼
36,000 France 8%	102¼	102
29,000 Do. 7½%	98¼	97⅝
106,000 Do. 7%	89⅜	89
2,000 Japon 4%	82	82
12,000 Lyon 6%	84¼	84
11,000 Marseille 6%	84¼	84
121,000 P., L. & M. 7%	85	84¾
20,000 Do. 6%	76½	75⅝
9,000 Seine 7%	88⅜	88
1,000 Soissons 6%	85	85
11,000 R. U. (1929) 5½%	116	116
$,000 Do. (1937) 5½%	105⅛	106⅛

LES CAFES

New-York, 24. —Le marché des cafés futurs a été en baisse de 20 à 30 points. On estime les ventes à 46,000 sacs. La cote indiquait: mars, 20.53; mai, 19.34; juillet, 18.24; septembre, 17.32; octobre, 17.15; décembre, 16.72.

L'option immédiate du café était tranquille.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier St-Denis

Rue de La Roche, Nos 409 à 415, lot No 329-313, terrain 25 x 81. Jos. et Edmond Beauparlant à Georges Vermet, $11,000—75463.

Rue Fabre, Nos 473 à 475A, lots Nos 339-763, 339-762-1, terrain 29 x 103. Jos. Léon Lizotte à Cyprien Thouin, $15,000—75528.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Rue Walker Nos 258 et 260, lot No 152-264, terrain 40 x 117. J. A. Honoré Hébert à Wm. G. Rohen, $13,000—75457.

Ave. Oxford, No 366, lot No pte. 125 et 175, terrain 25 x 95. Dame Thomas U. Wright à dame veuve John McPartlin, $6,000—75557.

Grand Boulevard, No 173, lot No ½ N.O. 163-382, terrain 25 x 127. Ubald House à dame veuve James Romiand, $9,000—75560.

Quartier Mont-Royal

Ave Nord, vacant, lot No 70-307, terrain 37.'5-10 x 110. Alfred Rolland Davidson et al à Frank Hart, $412.30.—75647.

Quartier Rosemont

Rue Molson, vacant, lots Nos 208-1657, 207-396A, 208-1658, 207-396, terrain 50 x 105. John Elsdale Molson à Alcide Gagnon, $400.—75641.

Quartier Mercier

Rue Lepailleur, bâtisses, lot No 390-50, terrain 40 x 85. Philias Beaupré à André Asselin Aubin, $3300.—75570.

Rue Mercier, Nos 32 et 34, lot No 397-69. Jos. Chalifoux à Fortunat St-Amour, $5500.—75571.

Rue St-François-Xavier, lots Nos 339, 340, terrain 6593. Cie des Terrains Vinet Ltée à Jos. Brunet, $3500.—75573.

Rue Louis Veuillot, No 1068, lots Nos 21-978 et 979, terrain 25 x 84 chacun. Auguste Ronne à Edmond Lefebvre, $3200.—75609.

Quartier St-Louis

Rue Drolet, Nos 23 à 23B, lots Nos pte 902-102, pte 902-103, terrain 21 x 74. Dame veuve J. Octave Pelland à Jakob Kinnel, $9000.—75568.

Ville Lachine

Chemin Public, vacant, lot No 238-84, terrain 25 x 78. The Lachine Land Co. Ltd. à Mlle M. Hope Smith, $425.—75587.

Chemin Public, vacant, lot No 238-83, terrain 25 x 78' 5-10. The Lachine Land Co. Ltée à Dame Vve Daniel Smith, $425—75585.

Quartier Préfontaine

Rue Joliette, Nos 766 à 770, lot No 20-1145. Léopold Rochon à Alphonse Hébert, $4000—75604.

Quartier Ste-Anne

Rue Notre-Dame Ouest No 1014 et 1016, lot No 1108, terrain 21 x 77. Dame Jos. Ulric Roy à Max Bendit et uxor, $6200—75588.

Rue Condé, No 15 à 19, rue Centre, No 21 à 35, lot No pte 664 et 665. Richard Knox à L. A. Michaud, $20000—75651.

Quartier, St-André

Rues Guy et Ste-Catherine, lot No pte 1686A, 1686B, terrain 19973. Benjamin Weiner à Emmanuel Solomon, $150000—76540.

Quartier Delorimier

Rue Messier, Nos 1420 à 1428, lot No 12-471, terrain 38 x 88 environ. Dame J. Allard Gosselin à Elzéard Robert, $16000—75611.

Quartier St-Jean Baptiste

Rue DeLanaudière, vacant, lot No 1-72, terrain 25 x 91. Dominion Transport Co. Ltd à Pierre Leclerc, $3981.25 (1.75 du pd)—75599.

Rue Marie-Anne Est, pte 869 et 871, lot No 1-377. Edmond Paul à Maximilien Benoit, $7000—75621.

Ville Montréal-Est

Ave Dubé, Nos 14 à 18, 20 à 24, lot No pte N. O. 90-126, pte S. E. 90-127, terrain 55.' 5" largeur. Alphonse Beaudoin à Mme Jos. Versailles, $11,959.64.—75637.

Quartier Ste-Marie

Rue Ste-Rose, bâtisses, lot No pte 422 et 425, terrain 41 x 64. Mme Vve Philias Loiseau à Alfred Paradis, $4600.—75617.

Quartier St-Gabriel

Coin Jolicoeur et S.-Gabriel, bâtisses, lot No 3616-141 à 143. Berardo Cenilli à Pasquale Baroni. $4850.—75601.

Quartier S.-Jean

Ave du Parc, vacant, lot No pte 640 et 642, terrain 445.' 3" de largeur. Stanley Bagg Corporation à West Desinfecting Co., $22500.—75633.

Quartier St-Henri

Rue Agnès, No 104 à 126, et rue St-Antoine, No 1010, lot No pte N.O. 1270, 1271 1272-1, terrain 85 x 84½ à 92. Miles Blanche et Alma Ouellette à Théodore-A. Grothé, $44000.—75605.

Rue Notre-Dame Ouest, vacant, lot No 1703-174. Succ. C.-H. Letourneux à Albert Viau, $1200.—75648.

Verdun

Chemin Public, vacant, lot No 3401-460. Alexis Peneault à Léonidas Barré, $850.—75598.

Rue Wellington, Nos 1244 à 1250, lot No 3405-120 et 121, terrain 50 x 110. Hormisdas Corbeil et al à L. Aimé Théroux, $19000.—75612.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Rue Montclaire, vacant, lot No 152-68, 69, 151-465, 467, terrain 4957. Dme T. H. Ouellette à Wilfrid Prégeau et al, $4000—75597.

Chemin Côte St-Antoine, No 1253, lot No 170-262-4, 170-263-4, 170-264-4, 170-264-1, terrain 27 x 76. Zénon Trudeau et al à Colin J. Lappin, $10500—75639.

Quartier Bordeaux-Ahuntsic

Boulevard King Edward, vacant, lot No 638-1150 et 1151, terrain 25 x 80 chacun. Jean Blouin à Wilfrid Pregeau et et al, $1500—75595.

Rue DeNormanville, vacant, lot No 485-234 et 235, terrain 25 x 115 chacun. Alexis Turgeon à Hector Lavallée, $1500—75607.

LES SUCRES

New-York, 24—L'option immédiate du sucre brut était ferme et sans changement à 4.74 cents, les droits payés, et la livraison plus éloignée était à la hausse. On a vendu 40,000 sacs de sucre cubain, à 4.74 cents, pour livraison à la fin de mars et au début d'avril ; 20,000 sacs de sucre cubain, pour livraison en avril, à 4.77 cents ; 13,000 sacs de sucre des Iles Philippines, pour livraison en avril à 4.84 cents ; et 17,500 sacs de sucres des Iles Philippines, pour livraison en mai, à 4.90 cents.

Après avoir débuté à peu près sans changement, le marché à terme du sucre brut a avancé sous la poussée des opérations de couverture et des achats par les maisons de courtage. Les prix demeurèrent à leur sommet et en hausse de 2 à 6 points.

Le marché du sucre raffiné était tranquille et sans changement. Le granulé type cotait entre 6.00 et 6.20 cent. La plupart des raffineurs acceptent des transactions au-dessous de la cote officielle.

Le raffiné futur était nominal.

NOUVELLES OUVRIERES

Le malaise ouvrier s'aggrave aux ateliers de la fourrure, à Montréal.

GREVE MENAÇANTE

Le malaise s'accentue entre employeurs et employés, dans l'industrie de la fourrure, à Montréal, et la grève paraît de plus en plus menaçante. Une assemblée générale des ouvriers en fourrure, convoquée par les officiers de l'union internationale des Etats-Unis et du Canada, a eu lieu, vendredi soir, à la salle du Commerce, rue Berri, dans le but de prendre une décision définitive sur la situation. L'impression générale semblait en faveur de la déclaration immédiate de la grève. Un télégramme fut lu, à l'assemblée, par l'organisateur Stetsky, lequel mit le comble à l'enthousiasme. Ce télégramme venait des quartiers généraux de l'union internationale des travailleurs en fourrure, à New-York, et était signé du nom du président général, M. Kaufman. Il se lisait comme suit:

"Le sous-comité général de l'exécutif international approuve l'attitude prise par le conseil conjoint de Montréal, regardant la décision des membres qui ont refusé de signer les contrats individuels. Le sous-comité endosse aussi l'action des travailleurs de contrecarrer l'attitude des employeurs. Les officiers sont autorisés à donner toute l'assistance possible, dans les circonstances ainsi que toute l'assistance financière et morale pour aider les travailleurs de la maison Alexandor ou tous les autres dans le même cas."—Kaufman, président général.

Plusieurs proposèrent un vote de grève immédiate. Mais les officiers de l'union qui venaient de recevoir un autre télégramme, annoncèrent qu'un sous-comité du bureau exécutif général de l'union internationale allait venir à Montréal et qu'il convenait d'attendre la présence de ce sous-comité, avant de prendre aucune détermination grave sur la situation. Cette déclaration réussit à calmer les esprit, et aucune proposition de grève ne fut maintenue.

Le sous-comité du bureau exécutif général dont on attend la venue, arrive aujourd'hui même à Montréal. Une assemblée générale des ouvriers en fourrure, hommes et femmes, unionistes ou non, est convoquée pour jeudi soir prochain, à 8 h. en la salle de l'union des musiciens, coin des rues Demontigny et Saint-Denis. Les membres du sous-comité seront présents à la séance et prendront part à la discussion.

SYNDICATS DES MENUISIERS

Le syndicat catholique et national des menuisiers a tenu son assemblée semi-annuelle d'élection des officiers. Ceux-ci seront installés ce soir, à la réunion régulière du syndicat qui a lieu désormais, les 2ème et 4ème mardis, au lieu de tous les mercredis. Le syndicat occupera la salle No 2 du dernier plancher.

Voici les résultats des élections faites à la dernière assemblée. Président: M. O. Filion; vice-président: M. E. Charlebois; secrétaire-archiviste: M. A. Gougeon; assistant-secrétaire: M. J.-D. Laporte; secrétaire-correspondant: M. E. Maillé; secrétaire-financier: M. J.-B. Beauregard; trésorier: M. J. Coulombe; inspecteur: M. E. Roberge; sentinelle: M. F.-X. Thibeault. Comité exécutif: MM. J. Coulombe, A. Rousseau, E. Roberge, J.-B. Beauregard, E. Maillé, J.-G. Mainguy, F.-X. Thibeault. Visiteurs des malades: MM. O. Filion, J. Coulombe, E. Charlebois. Vérificateurs: MM. W. Vézina, E. Maillé, J.-G. Mainguy. Délégués au Conseil Central: MM. A. Gougeon, O. Filion, J.-B. Beauregard, E. Maillé, E. Charlebois. Bureau des examinateurs: MM. W. Vézina, J. Coulombe, E. Roberge, J. Désormeaux, E. Gagnon.

M. R. Binette est agent d'affaires du syndicat. Dans son rapport, il déclare que la saison d'activité de la construction sera bonne et que le volume de l'emploi sera considérable, cette année. Malgré la dûreté de l'époque, les membres du syndicat ne sont pas trop affectés par le chômage, d'une manière générale, dit M. Binette.

TAILLEURS DE CUIR

L'assemblée d'élection du syndicat catholique No 5 des tailleurs de cuir, de Montréal, affilié à l'exécutif général des syndicats catholiques et nationaux des cordonniers et à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a été un beau succès. Le bureau de direction du syndicat est complètement formé. M. E. Chalifoux, président-général, occupait le fauteuil. M. Chalifoux a félicité les tailleurs de cuir de leur belle initiative et leur a souhaité de continuer leur efficace travail de propagande. "Le mouvement d'organisation des travailleurs en chaussures, ici à Montréal comme, du reste, à Québec, déclara le président-général, est du côté du mouvement ouvrier catholique et national et c'est heureux pour les cordonniers, pour l'Eglise et pour la race". Les membres ont applaudi ces déclarations à outrance.

M. G. Laurier, agent d'affaires, a fait un excellent rapport sur la situation qui est, dit-il, très bonne dans les circonstances. M. J. Gobeil, président du syndicat No 3 des cordonniers-treesers, a encouragé les tailleurs de cuir à continuer leur beau travail de propagande. M. l'abbé Lafortune, aumônier, était présent. Il s'est joint aux autres officiers et invités, pour féliciter les tailleurs de cuir de leur beau travail. La prochaine réunion des tailleurs de cuir aura lieu vendredi prochain.

—Demain soir, assemblée du syndicat des cordonniers-monteurs No 1, à la salle No 2, édifice des syndicats; il y aura aussi réunion des travailleurs en stock, syndicat No 4, à la salle No 4.

A LACHINE

Le syndicat catholique des ouvriers en construction de la ville de Lachine, se réunit ce soir, à 9 hrs, après la cérémonie de la retraite, à la salle des syndicats, angle 15ème avenue et rue S.-Louis. M. R. Binette, président du conseil de construction de Montréal, visitera ce syndicat. Il donnera des ex[illegible] sur les contrats collectifs de [illegible] obtenus par son conseil, dans la

cité de Montréal. Tous les membres sont invités à être présents. Par ordre.

EMPLOYES MUNICIPAUX

Le syndicat catholique des fonctionnaires municipaux se réunira ce soir, à 8 h. 30, à la salle No 3, des syndicats catholiques, 655 Demontigny Est. Rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister.

EMPLOYES DE TRAMWAYS

Ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 4, des syndicats catholiques, réunion régulière du syndicat catholique et national des employés de tramway. Rapport des comités et initiation de nouveaux membres. Rapport sur le tirage et sur la dernière soirée récréative organisée par le syndicat.

FERBLANTIERS-COUVREURS

Le syndicat catholique des ferblantiers-couvreurs se réunit ce soir à l'édifice des syndicats catholiques. Tous les membres sont priés d'y assister. Rapport de M. M. Dieumegarde, agent d'affaires.

AVIS AUX CORDONNIERS

L'union No 266 des cordonniers de la B. & S. W. U. convoque ses membres en assemblée générale et régulière, pour demain soir, mercredi, à 8 h. à la salle Gareau, 243 Maisonneuve, aux fins de procéder à l'élection des officiers du local. Plusieurs rapports importants seront soumis à l'assemblée par le comité exécutif. L'agent d'affaires, M. Chs. McKercher, fera une intéressante conférence sur la question économique. Tous les membres, sans exception, sont priés d'y assister.

REUNIONS POUR CE SOIR, 4me MARDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Union internationale No 359 des peintres du bâtiment; Union internationale No 399 des peintres de chemins de fer; Union internationale des finisseurs en ciment.

SALLE GAREAU, 243 Maisonneuve: Conseil conjoint No 17 des cordonniers de la B. & S. W. U.

SALLE GODIN, 235 Beaudry: Union internationale No 21 des mouleurs en fer.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny Est: Syndicat catholique et national des menuisiers; Syndicat catholique et national des employés de tramways; Syndicat catholique et national des ferblantiers-couvreurs.

UN CONGRES POUR LA PROTECTION DES FORETS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Une réunion des principales organisations publiques du Canada a eu lieu, hier, sous la présidence de l'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, pour la conservation des ressources forestières du Dominion. Cette séance sert de préliminaire à un congrès de deux jours qui doit se tenir au Château Laurier, et les délégués comprennent des représentants de tous les gouvernements provinciaux, ainsi que de plusieurs municipalités intéressées à la protection des forêts. Divers comités seront organisés pour instruire le public de ses devoirs par rapport aux régions forestières du pays et pour préparer la semaine des arbres.

LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST

Un rapport reçu samedi aux bureaux chefs du chemin de fer National du Canada sur les chargements de grain dans l'ouest accuse une augmentation de plus de 300 wagons sur les chiffres de la semaine de 1924 correspondante. Il y est dit que, du 13 au 19 mars inclusivement, 1,797 wagons ont été chargés avec 2,527,000 boisseaux de grain; ce qui porte le total des chargements, le long des lignes du réseau national, à 77,201 wagons contenant 103,819,000 boisseaux de grain.

La Saskatchewan vient en tête avec plus de 1,000,090 de boisseaux pour cette semaine. L'Alberta suit avec 770,000 boisseaux. Depuis le 1er août dernier, 3,555 wagons du chemin de fer National du Canada sont arrivés à Vancouver chargés de grain.

DES ATTAQUES CONTRE MM. DRURY ET RANEY

Toronto, 24. — Après la retraite et la passation de plusieurs petits bills, hier, le débat sur le budget a été commencé, à la législature ontarienne.

Au cours de la discussion, l'hon. J.-R. Cooke, ministre sans portefeuille, a porté plusieurs attaques contre l'ancien gouvernement Drury, condamnant surtout la transaction Backus, par laquelle le gouvernement avait acquis 3,000,000 d'acres de terre à un prix qui aurait été plutôt élevé. MM. Cooke et M.-M. McBride ont aussi déclaré que M. W.-E. Raney est l'un des grands responsables de l'état financier actuel de la province, et l'ont défié de comparaître devant le comité des comptes publics. M. Raney a répondu qu'il comparaîtrait devant ce comité, ainsi que l'ancien premier ministre Drury.

Avait des clous par tout le corps

Il n'y a qu'un seul moyen de se débarrasser des clous et c'est d'aller tout droit à la racine du mal — le sang — car le mauvais sang doit être purifié avant que les clous disparaissent. Le

BURDOCK BLOOD BITTERS

nettoie l'organisme et chasse toutes les impuretés du sang comme peu de remèdes peuvent le faire.

Mme Chas. Rankin, Bulyea, Sask., écrit:—"Il y a quelques années mon mari fut terriblement ennuyé par les clous. Sur un bras il y en avait 16 entre le coude et le poignet, 5 sur le cou et plusieurs autres à différents endroits du corps. Il a essayé tout ce qui lui est venu à l'idée mais vainement jusqu'à ce qu'il prit du Burdock Blood Bitters, et à sa grande surprise ce dernier l'a complètement soulagé de ses clous en très peu de temps".

Le B. B. B. est sur le marché depuis 46 ans; exigez-le quand vous le demandez. Fabriqué seulement par

THE T. MILBURN CO., LIMITED
TORONTO, ONT.

FEU M. J. BERGERON

(Spécial à la PRESSE)

S.-Grégoire, comté de Nicolet, 24. — Les funérailles de M. Moïse Bergeron, rentier décédé à S.-Grégoire ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut célébré avec diacre et sous-diacre. Conduisaient le deuil les cinq fils du défunt.

Le défunt laisse cinq fils, J.-Avila, de Batiscan; Ulric, de Montréal; J.-Aurens, de Trois-Rivières, le frère Grégoire, des Frères Sainte-Croix et Henri, de S.-Grégoire, un frère, M. Ludger, de Manchester; quatre soeurs, Mmes L.-N. Houde, de Nicolet, veuve D. Maricotte, de S.-Grégoire, soeur S.-Ignace et soeur Sainte-Séraphine, de la congrégation des Soeurs de L'Assomption.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

Paris, 24. — L'installation d'une usine de produits chimiques en Indochine est toute récente.

LA DERNIERE CARROSSERIE

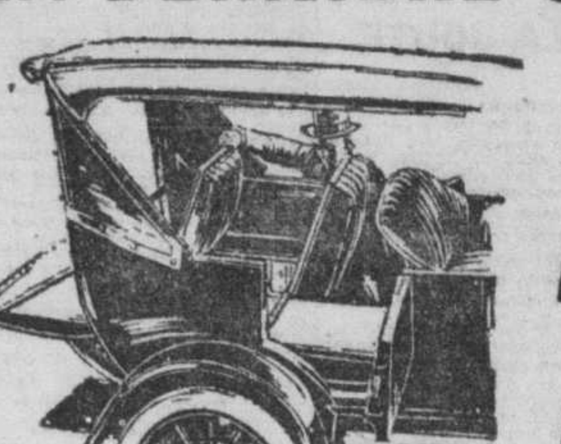

Se transforme rapidement et facilement

Ford

AUTO de PROMENADE

transformé en

AUTO de COMMERCE

en moins d'une minute

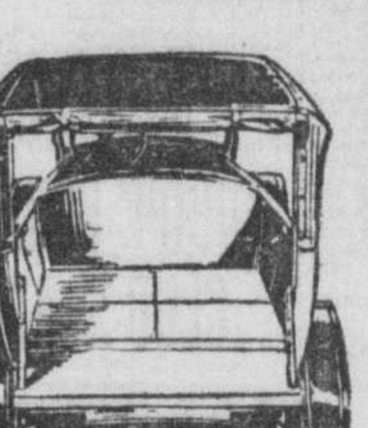

en un auto de commerce.

LA carrosserie Deux-Dans-Un pour le Ford vous donne un auto de promenade quand vous voulez vous servir de votre char pour votre agrément, et un auto de commerce quand vous voulez vous en servir pour des fins commerciales. Et le changement est si simple que n'importe qui peut le faire — en moins d'une minute.

Les cultivateurs, marchands, voyageurs, peintres, plombiers, électriciens, campeurs, etc., trouveront la carrosserie Deux-Dans-Un absolument indispensable. Elle multiplie l'utilité d'un Ford et se paie d'elle-même plusieurs fois au cours d'une année.

Prix $275.00 carrosserie seulement; $751.00 complet.

VISIBLES A NOS SALLES D'EXPOSITION

Ouvert le soir.

JUST MOTORS LTD, - - 5 AVENUE DU PARC.

FERMETURE

de NOTRE MAGASIN ANGLE des Rues CRAIG et BLEURY

NOTRE STOCK DE VETEMENTS D'UNE VALEUR DE $65,000

DOIT ETRE VENDU

Notre Magasin déborda d'acheteurs jusqu'à la fermeture.
ILS SONT VENUS — ILS ONT VU — ILS ONT ACHETE

COMPLETS et PALETOTS de PRINTEMPS

$12.50 $17.50 $21.50

Complets à 2 Pantalons en Serge Bleue
SPECIAL
$24.75

$24.50
Valeur exceptionnelle à ces prix

Complets à 2 Pantalons en Herringbone Bleu
SPECIAL
$26.75

N'importe quel Pardessus d'Hiver de $35 à $55 dans le magasin $17.50

SUIVEZ LA FOULE AU
COIN ROND ANGLE CRAIG et BLEURY

Blumenthal's Sons Co
INCORPORATED

NOUVELLE VICTOIRE DES CHAMPIONS DE L'OUEST---CE SOIR, FINALES DU TOURNOI DE BOXE DU S.-BRIGIDE

LE VICTORIA DEFAIT LE CANADIEN PAR 3 A 1

Morenz a été la plus brillante étoile des visiteurs tandis que Holmes a accompli des prodiges dans les buts des champions de l'Ouest.

UNE FOULE ENORME A LA JOUTE

Vancouver, 24.—Le Victoria a répété hier soir sa victoire de samedi sur les champions de l'Est du Canada, les battant par 3 à 1 dans la deuxième partie de la série pour la coupe Stanley. Le Canadien n'a joué en champion que dans la deuxième période. Les visiteurs ont grandement faibli dans la période finale alors que les champions de l'Ouest ont bombardé les buts de Vézina. Cette période a été féconde en incidents et l'arbitre Ion a été fort occupé à bannir les joueurs de la glace. Billy Boucher a encouru une punition de cinq minutes pour avoir frappé Walker, en arrière des buts, après que ce dernier eût compté un point.

Des deux côtés, l'on a bûché ferme sur l'adversaire dans cette dernière période, mais il ne s'est pas produit d'accidents graves. Halderson, du Victoria, a joué très brutalement, mais ses infractions ont la plupart du temps échappé à l'attention de l'arbitre.

Pour parler d'une façon générale, le Canadien a joué d'une façon désappointante. Morenz a été de beaucoup l'étoile la plus brillante de son club, mais jouant sans jamais se reposer, il s'est ressenti de la fatigue et, vers la fin, il était épuisé. Boucher a aussi fait bonne figure, mais Aurèle Joliat n'a pas été à la hauteur de la situation. Il a manqué de vitesse et de précision en tirant vers les buts. Les champions de l'Ouest ont tiré 35 fois vers les buts de Vézina, et les Canadiens, 28 fois vers ceux de Holmes.

Les porte couleurs du Victoria ont joué en champions du monde dans la première période dans laquelle ils ont compté une couple de points tandis que le Canadien était impuissant à prendre Holmes une seule fois en défaut.

Le Victoria a été supérieur à ses adversaires. Les champions de l'Ouest ont tiré avec plus d'adresse et ils ont excellé à deviner et à déjouer les manoeuvres du Canadien. Dans cette première période, les buts des deux clubs furent bombardés au début, puis Walker souleva l'enthousiasme de la foule en passant à travers la défense du Canadien et en comptant le premier point de la soirée en huit minutes. La lutte recommença furieuse et acharnée. Sept minutes plus tard, Halderson fit une course sur la droite du rond et tira un coup terrible vers les buts de Vézina. Il manqua, mais reprit possession de la rondelle et la passa à Frederickson qui tira à son tour et déjoua Vézina. Score, 2 à 0 pour le Victoria.

Le Canadien joua en champion dans la deuxième période et accula les gens de l'Ouest sur la défense pendant la plus grande partie des vingt minutes. Joliat enregistra son premier point de la série alors qu'il déjoua Holmes après avoir reçu le puck de Morenz. Ce dernier était la plus brillante étoile du Canadien et faisait un travail superbe. Lui et Boucher "checkèrent" énergiquement les bâtons de leurs adversaires et arrêtèrent une foule d'élans des champions de l'Ouest. Morenz a fait une foule de courses et à chaque fois, il tirait vers les buts de Holmes. Avec un autre joueur que Holmes devant la forteresse du Victoria, le Canadien eut compté cinq ou six points. Coutu a été le seul joueur puni dans cette période.

Une foule énorme qui remplissait la patinoire a été témoin de la rencontre. Les recettes pour les deux parties sont de $12,500.

Composition des équipes:

Victoria—Holmes, Loughlin, Fraser, Hart, Frederickson, Walker, Halderson, Foyston, Meeking et Anderson.

Canadien—Vézina, Sprague Cleghorn, Coutu, Joliat, Morenz, Boucher, Matz, O. Cleghorn, Headley et Mantha.

Arbitre—Ion.

Première période
1—Victoria — Walker — 8.15
2—Victoria — Frederickson de Halderson — 7.30
Deuxième période
3—Canadien — Joliat — 1.18
Troisième période
4—Victoria — Walker — 8.52

Punitions: Halderson, Matz, Coutu, 2 fois, Frederickson, Fraser, Boucher, 2 minutes, puis 5 minutes.

LE MONTREAL EST CHAMPION INTERMEDIAIRE

L'équipe de hockey de la M.A.A.A. a remporté hier soir le titre de champion intermédiaire de la province de Québec en battant le club La Tuque par 4 à 2 à l'Arena Mont-Royal. Le résultat a été une surprise, car, après une première période sans résultat, les visiteurs enregistrèrent deux points dans la deuxième période qui se termina avec un score de 2 à 0. On put croire dès lors que La Tuque remporterait sûrement la victoire. Il devait en être autrement. En effet, dans la période finale les joueurs de la M.A.A.A. se lancèrent à l'attaque avec une énergie irrésistible et enregistrèrent quatre points consécutifs, s'assurant ainsi la victoire et le titre de champion de la province.

M.A.A.A.		La Tuque
McCormick	buts	Gagnon
Heffernan	défense	Mongrain
Spriggins	défense	Braithwaite
Horsfall	centre	Charland
Lanthier	ailes	Lajoie
Moore	ailes	Genois
Booth	subs	Banville
Clements	subs	Goswell

Arbitre—Billy Bell.

Première période
Aucun point.
Deuxième période
1—La Tuque—Charland 7.00
2—La Tuque—Lajoie 50
Troisième période
3—M.A.A.A.—Lanthier 4.00
4—M.A.A.A.—Spriggins 5.20
5—M.A.A.A.—Moore 4.10
6—M.A.A.A.—Moore 4.50

UNE PUISSANTE EQUIPE POUR LE CLUB S.-ARSENE

M. Albert Chartrand, propriétaire et gérant du club de baseball Saint-Arsène qui a tant fait parler de lui, l'année dernière et qui cette saison, est affilié à la ligue de baseball Indépendante, aura encore un puissant club cette saison et ses partisans qui lui ont donné un si bon support l'année dernière, se seront pas désappointés, car l'équipe sera une des plus fortes que Montréal aura vue depuis longtemps.

Le gérant Chartrand ne veut pas dire pour le moment qui il a sous contrat, mais nous avons pu apprendre que Jimmy Doyle, qui a joué si longtemps avec le gérant Bélanger portera cette saison les couleurs du club Saint-Arsène.

C'est une précieuse acquisition pour ce club et il n'y a aucun doute qu'il y aura plusieurs autres étoiles qui figureront sur son alignement.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Saint-Arsène recevra chaque dimanche ainsi qu'un soir de la semaine, une équipe de la ligue Indépendante.

Comme nous le voyons, les gens du Nord auront cette saison du beau et vrai baseball. En plus, le gérant Chartrand annonce qu'il fera beaucoup d'améliorations sur son terrain pour que tout le monde soit confortable.

REGINA BAT AURA LEE PAR 2 A 1 A TORONTO

Toronto, 24.—Le club Regina a défait Aura Lee de Toronto par 2 à 1 après 10 minutes supplémentaires dans la première partie de la série finale pour le championnat junior du Canada gagné l'an dernier par Owen Sound. Le premier point a été enregistré après 44 minutes de jeu. Composition des équipes:

Regina— Cummings, Cranston, Dorety, Acaster, Morison, Ingram, Fuller et Dwie.

Aura Lee—Stack, McKay, Gossett, A. McPherson, J. McPherson, McIllwaine, Armstrong et Park.

Arbitres—Harold Farlow Toronto, et Alex. Irvine, Winnipeg.

Première période
Aucun point.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
1—Regina . . . Acaster . . . 4.05
2—Aura Lee . . . J. McPherson . 14.31
Période supplémentaire
3—Régina . . . . Ingram 37

INTERESSANTS COMBATS AU TOURNOI DU S.-BRIGIDE

Arthur Giroux a causé une surprise en obtenant la décision sur Georges Blain.

LES FINALES CE SOIR

La première séance du tournoi de boxe de l'association Sainte-Brigide pour le championnat amateur de la province a fourni hier soir toute une série de combats extrêmement intéressants ainsi que plusieurs surprises. La plus forte a été la victoire d'Arthur Giroux, fils de l'ancien boxeur de ce nom, sur Georges Blain. Giroux a eu le dessus et a obtenu la décision.

Dans les 147 livres, Sabo, champion du Canada, a pratiquement mis Hillary hors de combat, les secondes de ce dernier jetant l'éponge.

Dans la classe de 126 livres, Lirzin, du Sainte-Brigide, a remporté une victoire signalée en mettant Anderson hors de combat en deux rondes. Jobin, aussi du Sainte-Brigide, a défait Fletcher, et Connelly a battu Filion, du National.

Voici le sommaire de la soirée:

Classe 126 livres.—Préliminaire, Anderson, C. P. R. vs Lirzin, Sainte-Brigide. Lirzin gagne par knockout à la 2e ronde.

Classe 126 livres—Préliminaire, Wright, Melrose Club, vs Dupuis, Sainte-Brigide. Wright a obtenu la décision.

Classe 135 livres.—Geo. Smith, Royal Highlanders vs Esson, club Verdun. Smith gagne par knockout à la première ronde.

Classe 135 livres.—Chabot National vs Hotte, Sainte-Brigide. Chabot a obtenu la décision.

Classe 126 livres.—Dunn, M.A.A.A., Brierley, Grenadier Guards. Brierley a obtenu la decision après une ronde supplémentaire.

Classe 126 livres.—Singer, Royal Highlanders, vs Stark. Grenadier Guard. Stark obtient la décision.

Classe 118 livres.—Garlépy, Sainte-Brigide vs Shepperd, Grenadier Guards, Sherperd a obtenu la décision.

Classe 118 livres—Giguère, National vs Gagné, Saints-Brigide. Gagné a obtenu la décision.

Classe 112 livres.—Giroux, National vs Blain, Sainte-Brigide, Giroux obtient la décision.

Classe 112 livres.—Ellis, Royal Dragons, vs Leitham, Verdun, A. C., Leithan a obtenu la décision.

Classe 108 livres—Jobin, Sainte-Brigide vs Fletcher, Grenadier Guards, Jobin a obtenu la décision.

Classe 108 livres.—Filion, National, vs Connelly, Verdun, A.C., Connelly a obtenu la décision.

Classe, 175 livres.—Mowatt, Royal Highlanders, vs Ratelle, Club Mascotte. Ratelle a obtenu la décision.

Classe 175 livres.—Staynard, Royal Dragoon, vs Massé, club Joffre, Staynard obtient la décision.

147 livres.—Sabo, Grenadier Guards, vs Hillary, M.A.A.A., Sabo gagne par knockout à la troisième ronde.

147 livres.—Loughlin, Melrose, A.A.A., vs Light, M.A.A.A., Loughlin obtient la décision.

Voici le programme de la séance finale ce soir, au même endroit, salle Saint-Brigide.

130 livres, semi-finales—Sidders vs Latreille. Walker ne se battra pas.

126 livres.—Lirzin vs Starke; Wright vs Walker; Brierley Bye ne se battra pas.

135 livres, semi-finales.—Chabot vs Maynard; Geo. Smith ne se battra pas.

147 livres, semi-finales.—Ash vs Sabo; Laughlin ne se battra pas.

175 livres, semi-finales.—Ratelle vs Maynes; Staynard ne se battra pas.

108 livres, finale.—Jobin vs Connelly.

160 livres, finale.—Ash vs Desjardins.

112 livres, semi-finales—Leitham vs Giroux; Jobin ne se battra pas.

La soirée commencera à 8 heures précises et le tournoi se terminera vers les 11 heures.

COURTEAU vs R. SAINT-JEAN

Ce soir à 8.30, ces deux joueurs se rencontreront à la salle de Billard Arena coin Clarke et Mont-Royal dans une partie de pool de 200 points. Courteau a déjà trois victoires à son crédit, sur Saint-Jean, mais ce dernier pratique ferme afin de remporter la victoire. L'admission est gratuite.

LE LUTTEUR V. ZBYSKO EST MILLIONNAIRE

Le gérant de Wayne Munn, champion du monde à la lutte libre ayant émis des doutes sur la possibilité pour Vladek Zbysko de pouvoir déposer un montant de $20,000 comme bonus, à 24 heures d'avis, le polonais a écrit aux journaux une lettre dans laquelle il nous montre sa fortune. Pour commencer, Zbysko déclare posséder à New-York, une vaste maison à appartements pour laquelle on lui a offert $120,000. Il possède six grandes maisons d'été et l'Hôtel Revere à Old Orchard Beach. Ces propriétés valent au moins $200,000.

Dernièrement, il a acheté à Miami, Floride, des lots qu'il ne vendrait pas pour un quart de million.

A part cela, Zbysko est possesseur de propriétés à Berlin, Allemagne, et à Krakow, Pologne. Il n'y a aucune hypothèque sur tous ces immeubles.

Pour terminer, Zbysko ajoute qu'il possède ses degrés de l'université de Vienne, et qu'il peut en n'importe quel temps, aller pratiquer là comme avocat.

Zbysko est prêt à donner $20,000 à Munn pour le rencontrer dans un match pour le titre de champion.

CHABOT EST LE HEROS DE LA PARTIE

Winnipeg, 24—Le club Port Arthur, champion amateur de l'Ouest du Canada, a défait le Varsity, champion de l'Est, par un score de 4 à 0, hier soir, dans la première partie de la série finale pour la coupe Allan, emblème du championnat du Dominion. La joute n'a pas été très brillante, mais la partie a été marquée par de superbes exploits. Chabot, gardien de buts de Port Arthur a été le héros de cela soirée, tandis que Porter, de la défense du Varsity, a été fort en évidence. LA où les champions de l'Ouest ont affirmé leur supériorité, c'est dans leur adresse à "checker" les bâtons de leurs adversaires. Ils ont ainsi paralysé les efforts de l'attaque des champions de l'Est.

Composition des équipes:

Varsity: Sullivan, Porter, Taylor, Plaxton, Hudson, Kirkpatrick, Clouthier, Richards et Stollery.

Port Arthur: Chabot; Brydges, Wilson, Gray, Pudas, L'Heureux, Cox, Connors.

Arbitres: Jack Hughes, Winnipeg, et Gene Fraser, Niagara Falls.

LES JOUEURS DE POOL SE PREPARENT FERME

Paul Bellehumeur, Roméo Saint-Jean, Ovila Mayer, de Hull, Armand Saint-Jean et Courteau, ont pratiqué ferme tout l'après-midi d'hier en vue du tournoi qui doit commencer lundi prochain le 30 mars.

Alfred Quevillon, M. Barré, ainsi qu'Edmond Pelletier, ancien champion du Canada, ont fait leur application pour participer à ce tournoi. Ces joueurs pratiqueront toute la semaine à la salle Arena.

L'admission est gratuite à ces pratiques. La compagnie Brunswick Balke fournira aussi pour ce tournoi une de ses meilleures tables avec les coussins Rex. Les billes seront de la marque Ivorylene avec la baguette Synthetic Ivory de sorte que les joueurs auront tout ce qu'il y a de mieux.

PAAVO NURMI SERA BIENTOT PARMI NOUS

Le carnaval athlétique du 4 avril prochain au Forum, sous les auspices du club Libéral - Athlétique Richmond, prend de jour en jour plus d'envergure et si la vente des billets est un indice de succès, on peut s'attendre à ce que le vaste amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine Ouest soit rempli à sa capacité samedi en huit pour acclamer la Merveille des Siècles, le célèbre Paavo Nurmi, le briseur de records mondiaux sur la piste, et son non moins célèbre compatriote Willie Ritola, qui l'a battu dernièrement dans une course de cinq mille mètres. Les amateurs de sport de Montréal et des environs, l'on devrait dire de toute la Province, seront désireux de voir de près, et à son meilleur, le plus grand athlète qui ait jamais vu le jour, le héro des Jeux Olympiques de Colombes, France, et celui qui, depuis son séjour aux Etats-Unis, a réduit en pussière une trentaine de records mondiaux. Il semble n'y avoir pas de limite à l'endurance de ce "Man O'War" de la course à pied, et la preuve en a été fournie la semaine dernière alors qu'il se remit en quelques heures d'une indigestion attrapée à la suite d'un lourd repas de viande. Nurmi a jeté l'alarme dans le coeur de ses nombreux admirateurs en abandonnant la piste le soir du grand carnaval athlétique de Madison Square Garden, il y a juste une semaine, et cet émoi a été ressenti jusqu'à Montréal où l'on a craint, un moment, que la carrière du célèbre athlète subirait un accroc. Toutefois, la vitalité prodigieuse du "Fantôme Finlandais" a vite repris le dessus et c'est avec la plus vive satisfaction que l'on apprit que Nurmi remplirait ses engagements partout où il avait promis d'aller courir. Ceci a été un profond désenchantement pour Montréal s'il n'avait pu venir dans la Métropole Canadienne, car Nurmi a entendu parler des Canadiens et il a montré beaucoup d'empressement à accepter l'offre du club Richmond de venir évoluer ici.

Rien que pour attester du succès de cette grande soirée athlétique, à laquelle la A. A. U. of Canada, succursale québécoise, a décidé de joindre ses championnats annuels de courses d'intérieur, disons que l'un des officiers de la A. A. U. of Canada, M. Bourdon, a reçu une demande de cent billets de la colonie finlandaise, établie à Saint-Joseph, d'Alma. Plusieurs demandes ont été reçues, d'un côté, par le club Richmond de Toronto, Ottawa, Kingston, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, etc. Tout porte à croire qu'il y aura beaucoup d'amateurs de la province et d'en dehors avides de voir de près cette merveille, dont les deux jambes représentent, au dire d'un grand écrivain américain, une valeur de dix millions de dollars.

LA KERMESSE DU NATIONAL

L'organisation de la Kermesse va bon train. Le personnel des kiosques est au complet et les dames présidentes sont toutes assurées du concours de leurs amies et connaissances.

Plusieurs dames en charge d'un kiosque ont déjà réussi à se procurer gratuitement une partie des articles qu'elles doivent vendre. D'autre part, des maisons de commerce: A. Chaput, J.-B. Baillargeon, C. Brien ont offert gracieusement des dons. M. et Mme Oscar Archambault qui ont la direction des kiosques de la tabagie en feront certainement un véritable succès, car M. Archambault déploie une activité remarquable.

Les billets pour la tombola s'enlèvent rapidement. Les jeunes filles qui prennent part au concours de popularité en ont placé un nombre appréciable. On annonce une nouvelle candidate, Mlle Lillian Lupien, qui représentera le basketball.

Il faut aussi dire que les membres soutiennent activement la candidate de leur choix. Enfin, les magnifiques prix qui seront tirés ne rendent assez facile la vente des billets. Toute porte à croire que la tombola sera un véritable succès.

CLUB DE TENNIS OUTREMONT

L'assemblée générale annuelle du Club de Tennis Outremont aura lieu mercredi, 25 courant, à 8 heures, au Club de Réforme, No 32 Sherbrooke Ouest.

TROPHEE AU CLUB LE TRAPPEUR

Superbe coupe en argent offerte par les Amis de la Galeté au club de raquette le plus populaire de Montréal, et qui a été gagnée par Le Trappeur.—(Cliché du photographe de la "Presse".)

LE TIR A YOUVILLE

Dimanche dernier, favorisé par une température idéale, le club Beaurepaire a tenu son concours habituel. Le nouveau "style imprévu", inaugué il y a à peine une semaine a été très en vogue surtout parmi les chasseurs.

M. Fred Henrichon a fait le plus haut score de la journée, brisant 45 pigeons sur 50, M. Théo. Beauvais, fut deuxième avec 43 sur 50.

M. Oscar Barrette remporta la cuiller dans la classe B, avec 38 sur 50; celle de la classe C, alla à M. Baker.

Dimanche prochain sera tenu le grand concours de 300 oiseaux. Plusieurs tireurs qui sont encore égaux devront se surpasser afin qu'il y ait un gagnant sans qu'il soit besoin de détailler.

Il sera très intéressant de voir terminer ce concours sans précédent, dans lequel un grand nombre de tireurs ne sont séparés que par une fraction de point.

	10	15	10	15—50	Total
Classe "A"					
Henrichon, Fred	9	15	10	11	45
Beauvais, Léo	7	14	10	12—43	
Lefebvre, F.	8	13	8	10	39
Moreau, W.-A.	8	11	8	9—26	
Hart, Chas.	7	12	5	11	25
Harris, Hy.	8	7	8	7	30
Barrette, Alb.	9	10	x	x 19 x	25
McIntyre, W.	6	8	7	9	30
Classe "B"					
Oscar Barrette	8	12	8	10	38
Dr Fortin, L.-H.	9	11	6	10	36
Poirier, S.	9	10	6	9	34
Leduc, Syl.	6	10	6	12	34
H. Cagney	6	9	x	x 15 x	25
Classe "C"					
Baker, W.-A.	6	13	9	8	36
Fraser, Fred.	9	12	4	8	33
Lebrecque, Arthur	8	6	7	10	31
Metton, P.-P.	6	8	6	10	30
Corey, Cal.	5	10	6	10	29
Marcoux, A.	5	7	4	5	21
Leduc, R.	7	7	x	x 14 x	25
Novices					
M. Lavoie	4	6	4	5	19
M. Barin	6	6	x	x 11 x	25
M. Vinot	4	6	x	x 10 x	25

W. GILL vs A. QUEVILLON

La direction du Laval Billiard Parlor, 285 Sainte-Catherine Est, invite les amateurs de pool à assister à une exhibition qui sera donnée mercredi, 25 mars, entre MM. W. Gill, champion amateur de la partie ouest de la ville et A. Quevillon, champion de la partie est. Tous sont cordialement invités.

A. St. Petersburg:				
New York (Am.)			8	9 0
Boston (Nat.)			3	11 2
Batteries: Hoyt, Shocker, ONeill, Hoffman; Cooney, Ogrodowski, Graham, Benton et Cousineau.				
A San Francisco:				
Pittsburgh (Nat.)			10	15 5
San Francisco (Pac.)			7	9 1
Batteries: Shelton, Culloton et Gooch; Gillespie et Yelle.				
A Tampa:				
Brooklyn (Nat.)			11	15 1
Washington (Am.)			3	5 3
Batteries: Vance, Greene, Osborne, Deberry, Taylor; Coveleskie, Ogden, Marberry, Ruel, Tate.				

J.H. Blumenthal Sons LIMITED
STE-CATHERINE et BLEURY

PALETOTS
ANGLAIS IMPORTES
POUR PRINTEMPS

Les plus jolis et plus nouveaux paletots pour jeunes gens.

Prix rég. $39.50, $42.50, $45 et $47.50

A peine étaient-ils arrivés d'Angleterre que nous recevions un câblogramme nous annonçant une grosse réduction de prix — dont nous vous faisons bénéficier. Merveilleuses valeurs en fait de paletots.

EN VENTE DEMAIN à
29.50

Manches à même et modeles raglan. Tailles 32 à 46.

Votre chance d'acheter un paletot anglais au prix coûtant.

Nos vitrines ce soir font voir une grande variété de patrons. Venez de bonne heure demain.

100 Nouveaux Paletots de Tweed

En beaux tweeds anglais à dessin radio ainsi qu'à petits carreaux. Paletots qui se vendent partout ailleurs $25 et $30.

19.50

DANS L'ARENE

New-York, 24 — Jack Renault qui avait été battu par Quintin Romero Rojas, à Boston, a pris sa revanche ici hier soir, alors qu'il a battu le boxeur du Chili d'une façon décisive dans un combat de 12 rondes disputé devant une foule de 7,000 personnes. Renault a eu l'avantage de la première minute à la dernière. Il n'a pu cependant mettre son adversaire hors de combat. Les journalistes présents ont été unanimes à accorder la décision à Renault.

Boston, 24.—Red Chapman, de Chelsea, a obtenu la décision sur Johnny Dundee, de New-York, à la fin d'un combat de 10 rondes. Champman pesait 127 livres et Dundee, 131.

Portsmouth, Ohio, 24.—Mickey Riley, de Columbus, Ohio, a obtenu la décision sur Gene Larue, sur un "foul" à la deuxième ronde de leur rencontre, ici hier soir.

Philadelphie, 24.—Joe Stecher a battu hier soir l'Italien Renato Gardini, prenant deux chutes sur trois. Stecher a pris la première en une heure, Gardini a pris la deuxième en 17 minutes, et Stecher la troisième en 7 minutes.

Pittsburgh, 24.—Jack Zivic, de Pittsburgh, a obtenu la décision des juges sur Chubby Brown, de Rochester, à la fin d'un combat de 10 rondes.

Saint-Paul, 24.—Harry Greb, champion du monde des boxeurs poids moyens, est arrivé ici aujourd'hui afin de se préparer à son combat de 10 rondes avec Gene Tunney, vendredi soir. Tunney est ici depuis deux jours.

Portland, Oregon, 24.—Tiny Herman, poids lourd de Portland, a battu Bob Roper, de New York, dans un combat de 10 rondes, ici hier soir.

ASSEMBLEE DU CLUB NAUTIQUE LONGUEUIL

L'assemblée annuelle du club Nautique Longueuil aura lieu le 11 avril à l'hôtel de ville de Longueuil. Ce sera la cinquante-huitième assemblée annuelle de cette organisation. Le rapport du secrétaire vient d'être adressé aux membres. C'est un rapport très élaboré. Le club a eu une bonne année sportive, mais la température lui a été très défavorable.

GINGRAS vs TESSIER

Alfred Gingras et Wilfrid Tessier se rencontreront mercredi soir dans une lutte handicap au club Joffre. Gingras qui est plus lourd que Tessier n'est engagé à renverser ce dernier deux fois dans une heure. Les autres luttes seront les suivantes:

Jos. Marcoux vs Latraverse.
Lucien Paul vs Guérin.
Boxe: Roger vs Inconnu, Turenne vs Robitaille, Dorval vs Jackson, Vandelac vs Molsan, Philippe Fournier donnera une exhibitoin de tours de force, de même que J. P. Landry, l'homme à la mâchoire d'acier.

COLLECTION DE COUPES OFFERTES EN PRIX AUX JOUEURS DES DOUZE EQUIPES DE LA LIGUE DE QUILLES DE LA MONTREAL LIGHT HEAT & POWER.—Au centre est la coupe emblème du championnat, remportée par l'équipe des Stations Electriques. Ces trophées ont été remis aux gagnants lors du banquet de samedi soir dernier au Queen's.

JOYEUX BANQUET DE SPORTSMEN

Le deuxième banquet annuel de la Ligue de quilles de la Montreal Light Heat & Power a eu lieu samedi soir au Queen's et a réuni une centaine de convives. La fête a été un succès complet sur toute la ligne. L'on a fait à cette soirée la distribution de vingt-cinq coupes et de nombreuses médailles. Les deux joueurs de chacune des douze équipes ayant fait les meilleurs scores ont reçu une coupe chacun, tandis que le club des Stations Electriques qui a remporté le championnat a reçu un superbe trophée. Chacun des membres de l'équipe des champions a obtenu une jolie médaille. L'orchestre de jazz de la compagnie, sous la direction de M. O'Farrell s'est fait entendre pendant le dîner et pendant toute la soirée. Un programme de chant préparé par M. Harvey Thompson a charmé l'auditoire.

M. W.-P. Baird, gérant du département du Service et un des plus anciens membres de la Compagnie, relativement au nombre d'années de service, a agi comme président.

L. Jasmin, président de la Ligue et D.-E. Hankins, secrétaire, dans leurs adresses et rapports firent des éloges sur le bon esprit de camaraderie qui a régné durant la saison, et ont loué le support et l'encouragement donnés à la Ligue par la Compagnie, par le don de magnifiques prix à l'équipe du Championnat ainsi qu'à ceux qui marquèrent le plus grand nombre de points dans chacune des douze équipes.

En plus de ces prix, un grand nombre de cuillères fournis par les gérants des départements de la compagnie ont aussi été distribuées.

L'équipe des Stations Electriques, gagnante de la coupe du Championnat en Permanence et de médailles individuelles pour le championnat de la saison 1924-25 se composait comme suit: E. Prévost, capitaine; A. McBurney, P. St-Germain, O. Desgroseilliers, D. Sauvé, Cinq coupes et de nombreuses médailles. Les deux joueurs de chacune des douze équipes ayant fait les meilleurs scores ont reçu une coupe chacun, tandis que le club des Stations Electriques qui a remporté le championnat a reçu un superbe trophée. Chacun des membres de l'équipe des champions a obtenu une jolie médaille. L'orchestre de jazz de la compagnie, sous la direction de M. O'Farrell s'est fait entendre pendant le dîner et pendant toute la soirée. Un programme de chant préparé par M. Harvey Thompson a charmé l'auditoire.

M. W.-P. Baird, gérant du département du Service et un des plus anciens membres de la Compagnie, relativement au nombre d'années de service, a agi comme président.

L. Jasmin, président de la Ligue et D.-E. Hankins, secrétaire, dans leurs adresses et rapports firent des éloges sur le bon esprit de camaraderie qui a régné durant la saison, et ont loué le support et l'encouragement donnés à la Ligue par la Compagnie, par le don de magnifiques prix à l'équipe du Championnat ainsi qu'à ceux qui marquèrent le plus grand nombre de points dans chacune des douze équipes.

En plus de ces prix, un grand nombre de cuillères fournis par les gérants des départements de la compagnie ont aussi été distribuées.

L'équipe des Stations Electriques, gagnante de la coupe du Championnat en Permanence et de médailles individuelles pour le championnat de la saison 1924-25 se composait comme suit: E. Prévost, capitaine; A. McBurney, P. St-Germain, O. Desgroseilliers, D. Sauvé, H. Lalonde, P. Boudrault et F. Melkle. O. Desgroseilliers s'est classé comme le champion de la saison; son travail continu dans les deux séries lui ont permis de gagner en plus de la médaille de championnat, une très belle coupe pour son équipe pour la moyenne du plus grand nombre de points pour trois parties, ainsi que trois cuillères.

La saison 1924-25 comprenait les équipes suivantes:

Département de la Comptabilité: capitaine W. J. Burke.

Département des Factures: capitaine, T. J Hall.

Départ. coke et livraison: capitaine, J. Cosgrove.

Département Perception: capitaine, F. Langan.

Stations électriques: capitaine, E. Prévost.

Département des fournitures: capitaine, D. Bain.

Usines de gaz d'Hochelaga: capitaine, A. Lévesque.

Département préposés aux compteurs: capitaine, F. Grannary.

Département Nouvelles Affaires: capitaine, E. Benni.

Département Service: capitaine, E. Molinari.

Usines: capitaine, D. Ryan, Jr.

Département de manufacture de poêles: capitaine, W. Randle.

Les officiers de la Ligue de la M. L. H. & P. pour la saison étaient:

Patron, sir Herbert S. Holt, président honoraire, M. J. S. Norris; vice-présidents honoraires, M. C.-S. Bagg, M. J.-J. Humphreys, M. H.-B. Pope, M. E.-J. Turley; président, M. L. Jasmin; vice-présidents, M. W. Gilbert, M. F. Meikle, Mme E. Dickinson; secrétaire, M. D.-E. Hankins; assistant - secrétaire, M. P.-J. Cutler; trésorier, M. E. Chagnon.

Les joueurs de quilles de la M. L. H. & P. prévoient une saison aussi bien réussie pour l'année prochaine que celle qui vient de se terminer

LES AMIS SPORTIFS

Nous rappellerons que c'est le samedi, 25 avril, qu'aura lieu à la palestre du National le troisième euchre et bal des Amis Sportifs. Ce club donnera à cette occasion un grand concours de beauté physique ouvert à toutes les dames de la province. Ce sera là le premier événement du genre jamais vu à Montréal. Près de 300 prix seront distribués aux gagnants de la partie de cartes et du concours.

Collectionnez les Cartes Illustrées

COLLECTIONNEZ LES CARTES ILLUSTRÉES
POUR CHAQUE SÉRIE COMPLÈTE — DE CES CARTES — (53 AVEC LE JOKER) NOUS VOUS ADRESSERONS UN JEU DE CARTES "British Consols" GRANDEUR RÉGULIÈRE
ADRESSEZ British Consols CASIER POSTAL 306 MONTRÉAL, CANADA
EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 MARS 1926

Cigarettes British Consols
665
24,25,27 C

GIN Canadien Melchers CROIX D'OR

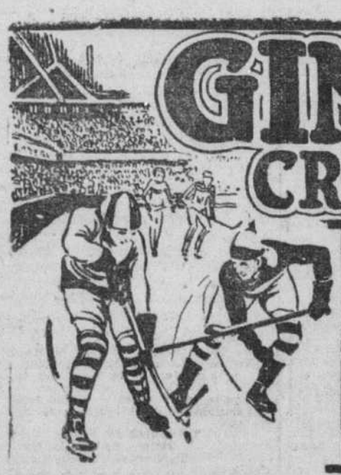

LE MEILLEUR GIN
Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix $3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 13 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE A BERTHIERVILLE

LES ISRAELITES POURRONT EN APPELER A LA COUR SUPREME ET MEME AU CONSEIL PRIVE

L'Assemblée législative adopte en troisième lecture un projet de loi présenté à cet effet par l'hon. M. Taschereau.—L'hon. M. Patenaude estime une solution politique, préférable.

LA CHAMBRE A CHOME HIER SOIR

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Encore que la déclaration du premier ministre ait été à l'effet que la séance, à six heures, était suspendue jusqu'à huit heures, à onze heures et demie hier soir, le banquet des journalistes qui avait commencé à huit heures, n'étant pas encore fini, force fut au premier ministre de consentir à faire siéger les chambres seulement ce matin. Au reste, au cours du banquet des journalistes le chef de l'opposition avait demandé congé au premier ministre en faveur des journalistes. A onze heures et demi, le banquet fini, la Chambre, nécessairement fut ajournée à ce matin.

LES ECOLIERS JUIFS

L'Assemblée législative a adopté hier après-midi sur division le projet de loi présenté par l'hon. M. Taschereau, qui permet de porter à la Cour suprême et au Conseil privé le problème de l'éducation des enfants juifs à Montréal et dans la province.

En présentant ce projet de loi, le premier ministre explique que la dissidence de plusieurs juges dans le récent jugement de la Cour d'appel avait suggéré aux parties intéressées l'idée d'appeler à une cour plus haute. Mais la loi actuelle ne permet pas, dans un tel cas, un semblable appel. Le gouvernement croit qu'il est de son devoir de permettre aux intéressés de soumettre toute la question à la Cour suprême et au Conseil privé.

L'hon. M. Patenaude fait alors remarquer que nous entrons sur un terrain excessivement périlleux. Nous avons dans la province de Québec un régime scolaire bien établi, nous avons des écoles publiques, catholiques ou protestantes et nous demandons aux tribunaux si nous pouvons établir des écoles autres que celles-ci.

M. Taschereau: Deux juges ont dit: oui.

M. Patenaude: "Parce que nous leur avons posé la question, mais je crois que nous aurions été mieux avisés de régler la question d'une façon politique, et j'entends dans le meilleur sens du mot, plutôt que d'une façon légale. Nous aurions dû garder le système tel qu'il existe. Nous aurions dû charger le Conseil de l'Instruction publique d'étudier cette question au lieu de la soumettre à une commission. Et peut-être le conseil de l'Instruction publique aurait-il pu établir des écoles spéciales sous la direction de l'un ou de l'autre comité. Je préfère l'action politique à l'action légale, et j'ai plus confiance dans le jugement du Conseil de l'instruction publique.

M. Taschereau rappelle qu'il y a à Montréal treize mille enfants juifs qu'il faut absolument instruire, que les protestants ne veulent plus de ces enfants dans leurs écoles, à moins de les soumettre à leurs conditions, que le gouvernement a soumis toute la question à une commission sérieuse. Il ajoute que cette commission a suggéré au gouvernement d'interroger les tribunaux au sujet de nos droits et que les tribunaux à l'unanimité ont déclaré inscontitutionnelle la législation de 1903. Cependant le problème juif reste le même et il y a à Montréal treize mille enfants qu'il faut instruire. Pouvons-nous leur donner des écoles spéciales, trois juges disent non, deux disent, oui. Ces gens, les Juifs, nous ont demandé la permission de soumettre leur cas à la Cour suprême ou au Conseil privé. Pouvons-nous le refuser? La Cour suprême ou le Conseil privé décidera si les Juifs ont le droit d'avoir des écoles spéciales et un troisième système. Nous ne sommes pas liés par la décision du tribunal mais nous voulons avoir une interprétation de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

M. Patenaude: Ce n'est pas une solution.

M. Taschereau: Nous voulons savoir quels sont les droits des Juifs et s'ils peuvent être forcés à aller dans des écoles où l'on enseigne des choses qui répugnent à leurs principes religieux.

M. Patenaude réplique que le problème a plusieurs aspects et se demande si la décision des tribunaux n'aura pas une répercussion considérable dans l'avenir et pour le reste du pays. Et il fait remarquer qu'il ne faut pas aller trop vite dans la voie où l'on s'engage, qu'il ne faut pas passer en cinq minutes un projet de loi aussi important. Il suggère de nouveau de référer la question du Conseil de l'Instruction publique et croit que celui-ci, s'il avait été consulté, aurait pu trouver le moyen d'instruire les enfants juifs.

M. Taschereau remarque que la Cour d'appel a décidé que les écoles chrétiennes, catholiques ou protestantes, étaient établies dans cette province et qu'il n'était pas possible de donner un système spécial aux Juifs; cependant, les juges Tellier et Flynn prétendent le contraire. Le premier ministre ajoute que si le Conseil privé décide que la province n'a pas le droit de donner des écoles spéciales aux Juifs, ceux-ci devront aller aux écoles catholiques ou protestantes; s'il décide que la province peut leur donner des écoles spéciales, les Juifs auront un troisième "panel".

Le premier ministre déclare que personne ne peut mettre la main sur notre système scolaire et que jamais les Juifs ne le changeront, mais d'un autre côté, il y a treize mille enfants juifs qu'il faut instruire, et on ne peut retarder le problème.

L'hon. M. Patenaude explique qu'aujourd'hui c'est le problème juif qui se pose; demain ce sera un autre. Il répète que nous faisons actuellement surgir un problème scolaire qui aura une répercussion dans tout le pays.

M. Taschereau réitère qu'il s'agit de savoir ce que dit la constitution. Il ajoute que le problème peut se compliquer par le refus des Juifs de payer les taxes.

M. Patenaude déclare que le devoir des politiciens n'est pas seulement de regarder aux petits problèmes actuels, mais de prévoir l'avenir.

M. Galipeault dit à son tour: "Nous n'avons pas peur de prendre nos responsabilités."

M. Patenaude: C'est pour cela que vous auriez dû agir et trouver une solution chez nous au lieu de la chercher ailleurs, et de mettre devant les tribunaux toute cette question, qui aurait dû être soumise au Conseil de l'Instruction publique et aux commissions scolaires en premier lieu.

Le général Smart se prononce en faveur de la création d'une commission spéciale pour étudier tout ce problème.

L'hon. M. David explique qu'il était difficile pour tout homme politique de prévoir, en 1867, l'immigration que nous avons eue, mais que nous sommes aujourd'hui obligés d'éduquer les enfants de ceux que nous avons invités à venir ici. Il rappelle la législation passée en 1903, législation qui a été déclarée ultra vires et il répète que les protestants ne veulent plus recevoir les Juifs; les catholiques pas plus que les protestants ne sont obligés de les recevoir; les Juifs, de leur côté, font valoir le principe que nous avons si souvent fait prévaloir: "No taxation without representation".

Et le secrétaire provincial de dire que c'est parce que la question légale n'est pas solutionnée que le gouvernement est dans l'embarras au point de vue de la question politique. La difficulté augmentera et il faut la régler immédiatement. La minorité a droit à une éducation libre et on ne doit pas la forcer à aller ici ou là. Si nous recherchons seuls le remède, nous serons toujours incertains, essayons alors de savoir des plus hauts tribunaux quels sont nos droits. Si on nous donne des obligations, assumons-les.

L'hon. M. Patenaude croit que l'on pourrait trouver la solution sans aller la chercher ailleurs, que dans six mois, un an ou deux ans, avant le jugement final, l'agitation autour de cette question sera calmée et il serait facile de trouver le moyen.

L'hon. M. Taschereau déclare qu'il n'a pas d'objection à soumettre la question au Conseil de l'Instruction publique qui cherchera les remèdes pendant que le Conseil privé recherchera nos droits. Il répète que nous ne sommes pas liés par la décision du Conseil privé et que le gouvernement prendra la responsabilité de la solution de ce problème. Il invite toute personne qui aurait une solution à la soumettre au gouvernement.

L'hon. M. Patenaude répète qu'il aurait préféré voir le gouvernement faire une question politique de ce problème plutôt qu'une question légale; il ajoute qu'il aurait été même dans l'intérêt de la minorité juive que la question ne fut pas soumise aux tribunaux.

Après cette discussion, le projet de loi a subi sa troisième lecture sur division.

POUR LES BREVETS

Washington, 24. — Le président Coolidge a ordonné que le bureau des brevets fût transféré du département de l'intérieur au département du commerce.

RHUMATISME DOULOUREUX

Après 5 ans, complètement soulagé par "Fruit-a-tives"

M. JAMES DOBSON

"Comme renseignement pour ceux qui souffrent de rhumatisme, veuillez publier comment 'Fruit-a-tives' a soulagé mon rhumatisme qui durait depuis au moins 5 ans. La douleur était dans la hanche et l'épaule droites, et était intolérable. Elle dura jusqu'à ce que je commence à prendre 'Fruit-a-tives'. Mon état est maintenant parfait, après un traitement continu d'environ six mois. J'attribue cela à mon emploi persistant de 'Fruit-a-tives'."

Cette lettre a été écrite par M. James Dobson, de Bronte, Ont., après un essai du merveilleux traitement aux fruits — "Fruit-a-tives"—qui consiste de jus de fruits intensifiés combinés avec toniques. Si vous souffrez de rhumatisme, "Fruit-a-tives" vous redonnera et maintiendra la santé. 25c et 50c chez les marchands.

Fruit-a-tives

Le traitement aux fruits.

UNE CULTURE MIXTE DEVIENT NECESSAIRE AUSSI DANS L'OUEST

Au cours d'une causerie donnée hier soir devant les membres du Canadian Club, à l'hôtel Windsor, M. D'Arcy Scott, secrétaire-trésorier du conseil national de l'industrie laitière du Canada, a déclaré que l'Ouest devra bientôt recourir à la culture mixte et à la production laitière. La culture du blé ne suffit pas au développement d'une province, et l'exemple du Manitoba, où l'agriculture doit le salut à l'industrie laitière, est mentionné par le conférencier. C'est la province de Québec qui occupe actuellement le premier rang dans cette industrie.

Celui-ci retrace brièvement ce qu'a fait, depuis neuf ans, le conseil national d'industrie laitière du Canada qui a, entre autres activités, réussi à maintenir les taux du fret à leur minimum.

M. Scott illustre le développement prodigieux de l'industrie laitière par des statistiques qui démontrent, qu'en 1923, la production canadienne totale fut de 151,600,000 livres, dont le beurre, 262,800,000 livres; le lait évaporé, 45,800,000 livres; le lait en conserve, 27,000,000 de livres; la poudre de lait, 12,000,000 de livres; la crème glacée, 5,600,000 gallons, tandis que la quantité de lait consommée à diverses autres fins au Canada s'est élevée à 11,765,000,000 de livres, d'une valeur totale de $233,000,000.

Ces chiffres ont été dépassés l'an dernier; grâce aux méthodes scientifiques couramment en usage chez les cultivateurs, la production et la distribution du lait ont bénéficié de considérables améliorations.

Il y a au Canada 3,600,000 vaches laitières, 300,000 cultivateurs qui se livrent à l'industrie laitière, 1,500 beurreries, et plusieurs milliers de fromageries. Les Canadiens sont les plus grands mangeurs de beurre au monde; leur consommation annuelle par tête, pour 1923, a été de 27.43 livres. M. Scott regrette cependant qu'ils ne mangent pas plus de fromage, leur consommation n'étant que de 3.12 livres par tête, chaque année.

UNE BOISSON DELETERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Le petit Norman Waterman, fils du rév. et de Mme Waterman, est décédé, hier, après avoir avalé le contenu d'une bouteille de créoline, trouvé dans un placard chez ses parents. Le garçonnet s'était levé vers 5 heures du matin et se promenait dans la maison, suivant une habitude qui lui était particulière, quand il découvrit la bouteille de poison. Lorsque la servante le trouva, il gisait inanimé sur le plancher, avec la créoline à côté de lui.

LES ANNONCES CLASSEES

que vous désirez faire paraître dans les éditions de la "Presse" du lundi au vendredi doivent nous parvenir avant

10.30 A.M.

le jour de leur publication afin d'en assurer l'insertion et la classification appropriée.

125-s,l,m,M,n

Mgr O. CHARLEBOIS VEUT ETABLIR DEUX NOUVELLES MISSIONS

Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin, est à Montréal. D'un dévouement sans borne et désireux d'étendre davantage le règne du Christ, Sa Grandeur veut ouvrir deux nouvelles missions chez les Esquimaux. Pour lui procurer les ressources nécessaires, on a organisé le tirage au sort d'un magnifique manteau de mouton de Perse d'une valeur de $600.

Mgr Charlebois remercie cordialement les personnes généreuses qui ont bien voulu encourager cette rafle, soit en prêtant leur concours, soit en achetant des billets et il invite chaleureusement à imiter cet exemple tous ceux qui désirent participer à la grande oeuvre de l'évangélisation. La date du tirage sera annoncée plus tard.

Les billets sont en vente au presbytère de Saint-Pierre, ainsi qu'au 358, rue Plessis. Tous les billets sont chanceux: l'un gagnera le paletot et tous les autres vaudront beaucoup de mérites pour le ciel, parce que favoriser un missionnaire, c'est coopérer à son admirable apostolat et participer aux mérites qui en découlent et à la gloire qui en revient à Dieu.

INVASION DE RATS

Paris, 24. — Depuis quelque temps il est constaté dans les magasins de plusieurs maisons de commerce du Sénégal un nombre de plus en plus grand de rats. On fait la guerre aux rongeurs.

Exigez le

LAIT DE MAGNESIE "PHILLIPS"

A moins d'exiger le "Phillips" vous n'aurez peut-être pas le véritable Lait de Magnésie prescrit par les médecins depuis 50 ans comme antiacide, laxatif et correctif.

Mode d'emploi complet avec chaque bouteille. Tous les pharmaciens le vendent.

WINGATE CHEMICAL CO.
Montréal, Qué.

Protégez-vous contre

LA GRIPPE

Vous la surmonterez en prenant le

SIROP MATHIEU

au Goudron et à l'Extrait de Foie de Morue

Une bonne dose avec double quantité d'eau bien chaude, matin et soir, au coucher, non seulement vous en débarrassera mais vous rendra capable de résister dans la suite au rhume, à la toux, etc.

S'il y a de la fièvre, prenez en même temps une Poudre "NERVINE" Mathieu ou une Tablette "NERVINE" Mathieu.

EN VENTE PARTOUT

Cie J. L. MATHIEU, Prop.
Sherbrooke, — — Qué.

LES PILULES BEECHAM

protègent votre santé. Pour arriver au succès vous devez être fort et bien portant. Les Pilules Beecham vous

Maintiennent en bonne santé

chassent la maladie et préviennent de nombreux maux causés par les intestins paresseux, un foie inactif et un estomac faible. Leur effet est doux, naturel et complet. Une bonne santé, un caractère gai et un renouvellement de force accompagnent leur emploi. *Vendues partout au Canada*

La célèbre Potion-Antilaiteuse

DU

Dr N. Alphonse SIROIS

DE

Sainte-Anne de la Pocatière, Kamouraska.

A toujours donné pleine et entière satisfaction aux milliers d'hommes et femmes qui en ont fait usage dans le traitement des maladies suivantes:

Sevrage.	*Paralysie.*
Jambes de lait.	*Hémorroides.*
Eclampsie.	*Trop d'embonpoint.*
Retour de l'âge.	*Mauvaise digestion.*
Mal de reins.	*Constipation.*
Rhumatisme.	*Hydropisie.*

Impuretés du sang de toutes sortes

Remède absolument inoffensif, agissant en nettoyant les intestins, les reins et le sang.

DEUX TEMOIGNAGES DE SATISFACTION.

Cher Monsieur,
Votre célèbre Potion-Antilaiteuse m'a complètement guéri, et je me fais un point d'honneur de louanger ce merveilleux remède et je conseille à tous mes semblables de suivre mon exemple.
Votre très dévoué,
REMI RAINVILLE,
S.-Norbert, Co. Berthier.

Monsieur,
Je me fais un plaisir de vous dire publiquement que votre célèbre Potion-Antilaiteuse m'a fait un grand bien. Vous trouverez ci-inclus $2.50 pour un autre paquet afin de me guérir complètement.
Votre dévouée,
Mme EVANG. AUGER,
Victoriaville.

Cette CELEBRE POTION-ANTILAITEUSE est en vente partout, ou envoyée franco sur réception du prix, $2.50 le paquet.

Agents sérieux demandés dans chaque localité. 125-m,a,n

UN MAGASIN A RAYONS POUR HOMMES — dans le centre des affaires.

Voici une valeur supérieure en fait

d'Habits de Printemps

Ils sont supérieurs par leur forme; supérieurs par leur tissu et supérieurs par leur coupe.

Nous vous les offrons à des prix vraiment bas— Prix et qualité composent la valeur supérieure.

Complets

Ces jolis complets ont tout pour eux. Ils répondent merveilleusement à la question "Complets", parce qu'ils remplissent toutes les conditions qu'un homme désire: bonne étoffe, belle coupe, beau fini, prix raisonnables. Ils contribuent vraiment à diminuer le coût de l'habillement.

NOUS LES VENDONS $29.50 EN MONTANT

Pardessus

Votre pardessus d'hiver est devenu trop lourd. Echangez-le contre un pardessus Max Beauvais, plus léger, plus confortable, plus à la mode.

Nous en avons en riches lainages d'Angleterre, de couleurs et dessins variés.

Grandeur pour convenir à tous.

NOUS LES VENDONS $24.50 EN MONTANT

Chapeaux de Printemps

Qui vous donnent l'air chic

Tous nos chapeaux nouveaux du printemps sont de couleurs bien populaires: Biscuit, Océan, azur et perle.

Venez choisir le vôtre.

Nous avons le meilleur assortiment en ville.

Buckley . . $5.00 Stetson:
Borsalino . . $7.50 $9.00 et $10.00
Dobb's . . . $9.00

Les nouveaux accessoires de printemps pour hommes sont présentement étalés

Chaussures de Printemps

Ne manquez pas de faire votre choix ici: Nous avons un assortiment de chaussures pour hommes plus complet qu'aucun autre magasin de Montréal.

Prix à partir de $7.50

Venez choisir parmi nos 50 modèles différents.

Max Beauvais
Limitée

229 rue St-Jacques

Vêtements, Chapeaux, Mercerie, Chaussures

INDIVIDU QUI S'EST JOUE UN VILAIN TOUR

Un nommé R.-C. Stewart a comparu devant le magistrat McMahon, de Westmount, sous l'accusation d'avoir aidé Florence James à déserter son service.

Le détective Broden et le constable Beaton, de Westmount, patrouillaient les rues de la ville voisine, samedi soir, quand ils aperçurent Stewart dont les agissements leur parurent suspects. Au bout de quelques minutes, le constable Beaton descendait de l'auto pour suivre l'individu à pied, pendant que le détective Broden demeurait dans la machine.

Soudain, Stewart s'avança vers l'auto et demanda: "Vous rendez-vous au No 39?" Le policier voyant qu'on le prenait pour un chauffeur de taxi, répondit dans l'affirmative. L'homme le conduisit en arrière de la maison portant le No 39 de l'avenue Holton d'où il sortit une malle. Une femme qui le suivait ferma la porte à clef. Le détective étonné, demanda à l'individu ce que cela voulait dire et l'homme lui répondit qu'il aidait tout simplement cette femme à quitter le service.

Tous deux ont été conduits au poste où une accusation de désertion de service a été logée contre la femme et une plainte pour lui avoir aidé, a été enregistrée contre Stewart.

UN TRIBUT D'HOMMAGES PAR TOUTE UNE NATION

Londres, 24. — Toute la nation, par la bouche de ses représentants, a rendu un généreux tribut d'hommages à la mémoire du grand homme d'Etat que fut le marquis Curzon de Kedleston. Le roi a déclaré que le défunt avait été pour lui un vieil ami très estimé. De son côté, le premier ministre Stanley Baldwin a fait, à la chambre des Communes, le plus bel éloge du disparu qu'il a qualifié de "self made man". M. Ramsay MacDonald, lord Oxford, le marquis de Salisbury, lord Haldane, l'archevêque de Canterbury et quelques autres ont eu aussi de très flatteuses paroles à l'adresse du défunt.

Contre
MAL DE TETE
BAYER
ASPIRINE
Reconnue sûre par des millions et prescrite par des médecins contre

Rhume	Mal de tête
Douleur	Névralgie
Mal de dents	Lumbago
Névrite	Rhumatisme

Sûre! N'ACCEPTEZ QUE LE PAQUET "BAYER" qui contient le mode d'emploi correct. Boîtes commodes de "Bayer" de 12 pastilles. Aussi bouteilles de 24 et 100 — Chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid (Acetyl Salicylic Acid, "A.S.A."). Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer"

Nouvelles quotidiennes du Marché Martin

Le coût de la vie diminue aux Magasins Martin

Les meilleurs aliments aux plus bas prix

1200 sacs des plus BELLES PATATES, blanches et farineuses . . . . . 10 lbs 15c

GROS HARENGS de MER FRAIS . . . . 2 pour 5c

VEAU DE LAIT FRAIS — côtelettes dans le devant. A partir de, la lb 12½c

LE MEILLEUR BEURRE de CREMERIE, qualité strictement No 1 . . . . . 35c lb, 2 lbs 69c

HADDOCK très frais, . . . 9½c

HARENGS ANGLAIS importés, ouverts et fumés, 4 pour 10c

LE PLUS BEAU VEAU DE LAIT —Rôtis dans le filet, désossés et roulés, ... 18½c

FILETS de VEAU pour frire 20c

A tous les magasins Martin, y compris le Grand Palais des Comestibles de l'ouest de la ville, 365, rue Ste-Catherine Ouest.

A. MARTIN, Limited

MAGASINS DE DETAIL PARTOUT

COMMIS QUE DES APACHES ONT ENFERME

Les bandits entrant dans le magasin, le menacèrent avec des revolvers.

ILS VIDENT LA CAISSE

Vers 11 heures, hier soir, deux escarpes se présentaient au "United Cigar Stores", dans l'immeuble du Forum, rue Sainte-Catherine Ouest. L'un des intrus demanda au commis, M. A. Bourcier, qui se trouvait alors seul dans l'établissement, de lui servir une boîte de cigarettes. En paiement, l'individu offrit un billet de banque. Comme M. Bourcier s'apprêtait à remettre la monnaie, les apaches s'armèrent de leurs revolvers. Pendant que l'un d'eux menaçait le commis, l'autre faisait le tour du comptoir et s'emparait d'une somme de $39 qu'il y avait dans le tiroir-caisse.

Les bandits ordonnèrent alors à M. Bourcier de se baisser derrière le comptoir, puis ils partirent après avoir fermé la porte à l'aide d'un cadenas.

Le commis qui se trouvait enfermé dans le magasin, se mit alors à frapper dans les vitres, attirant ainsi l'attention de deux jeunes gens qui descendaient d'un tramway. Il leur demanda d'aller prévenir la police du poste No 10, et peu après des agents arrivant sur les lieux, délivrèrent l'employé. Le sergent-détective McManus a aussi commencé une enquête immédiate. Il a appris qu'un auto volé peu auparavant, avait été aperçu dans les environs. On croit dans les cercles policiers que les bandits qui ont opéré aux "United Cigar Stores" sont les mêmes que ceux qui ont volé l'auto.

Les apaches n'étaient pas masqués, de sorte que la victime a pu en donner un excellent signalement.

LE GOUVERNEMENT N'A PAS ENCORE DECIDE D'AMENDER LA LOI DES FAILLITES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Le gouvernement n'a pas encore décidé d'amender la loi des faillites. Il a reçu des recommandations, durant la dernière session, du comité permanent des banques et du commerce, mais il est encore à étudier ces recommandations.

MM. A.-H. Brown, W.-H. Casselman, R.-S. Glass, W. Kearns, J.-W. Reid et J.-N. Tribble ont examiné durant l'année dernière les magasins du gouvernement et en ont fait une inspection afin de connaître les métodes qu'on y suivait. Ils étaient sous la direction immédiate du contrôleur général des finances à qui ils ont fait leur rapport.

Le gouvernement a accordé une nouvelle licence pour cinq ans à la compagnie qui fait circuler un bateau traversier entre Cross-Point et Campbellton. Il n'a pas demandé de soumissions parce que les municipalités intéressées se sont déclarées satisfaites et que la compagnie avait fait de grosses dépenses pour donner satisfaction au public. Cependant, plusieurs individus étaient prêts à présenter leur soumission.

Des navires de la marine marchande canadienne ont transporté 2,235 tonnes de charbon bitumineux américain, aux ports de l'est du Canada, en 1923, et 9,249 tonnes en 1924.

Lorsqu'un fonctionnaire du gouvernement voyage aux frais de l'Etat sur le C. N. R., celui-ci ne charge rien au gouvernement.

CRESOBENE

"Capsules"

Produit balsamique à base de Créosote, d'Eucalyptol et autres antiseptiques des voies respiratoires permettant de se défendre victorieusement contre:

Grippe	Laryngites
Bronchites	Rhumes
Catarrhe	Asthmes
Coqueluche	Tuberculose

Prendre la précaution d'en avoir constamment à la maison. Les voyageurs se trouveront bien d'en apporter avec eux afin d'en commencer l'emploi aux moindres indices d'un rhume. En vente partout, 50 sous la boîte.

Cie des CAPSULES CRESOBENE
1570, rue St-Denis, Montréal.
133-m,j,s-yw

VISITEUSE QUI NE VERRA PLUS PIRIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Mme Mollie Ranson Sutton, qui avait reçu le privilège des autorités provinciales, pour rendre visite à Pirie, dans sa prison, vient de se voir enlever cette permission par M. Alonzo Dawson, gouverneur de la prison. Les autorités pensent que, vu le sursis accordé au condamné, les visites de Mme Sutton ne sauraient aider au prisonnier, et elles ont décidé de retrancher cette autorisation. Mme Sutton est arrivée dans la capitale, venant de Toronto, il y a trois semaines, et depuis cette date elle a eu souvent des entrevues avec Pirie. Bien que Mme Sutton se soit présentée comme conseillère spirituelle de Pirie, le gouverneur est d'avis que le rév. Stacey l'a remplacée dans cette fonction et il pense que les visites de Mme Sutton ne peuvent profiter au détenu.

L'HEROISME DE LA FEMME ANGLAISE

L'héroïne inconnue de l'Angleterre, c'est cette brave Anglaise qui habite dans les quartiers pauvres et les rues les plus misérables, qui supporte le fardeau de taxe le plus écrasant qu'aucune nation ait connue, qui avec quelques shellings par semaine nourrit son mari et l'encourage quand il est près de succomber au découragement résultant de manque de travail, et qui envoie à l'école ses enfants proprement vêtus, voilà ce qu'a déclaré, hier, Mme Helena Normanton, la première femme qui fait partie du Barreau anglais, dans une conférence qu'elle a donné devant le Montreal Women's Club à l'hôtel Mont-Royal.

La conférencière dit que la situation sera difficile encore pendant 50 ans, à cause des dettes de guerre écrasantes que le peuple paie cependant sans murmurer; elle attribue tout cela au fait que la population de l'Angleterre et de l'Ecosse a un profond respect pour la loi. Parlant du rôle politique de la femme, elle affirme qu'il appartenait à lady Astor d'entrer la première au Parlement anglais, parce que, grâce à son origine étrangère, elle n'est pas affectée par les traditions et conventions séculaires qui confrontent la femme anglaise et peut par conséquent se défendre librement contre les attaques qu'on lui porte.

L'AVENIR DE LA RUSSIE

M. Boris Bakhmeteff, ex-ambassadeur de Russie aux Etats-Unis, parlant hier de "l'état actuel de la Russie", devant les membres du Young Men's Canadian Club, a déclaré qu'"on peut désormais regarder l'avenir de la Russie avec optimisme, car le peuple est sorti de son apathie et s'est révolté contre les mauvais traitements que lui infligeait le communisme."

"Lorsqu'on lit dans les journaux, a dit M. Bakhmeteff, l'état de famine de la Russie on peut se faire un portrait terrible de la souffrance, et éventuellement, de la mort du peuple là-bas. Comment se fait-il que la famine ait sévi en Russie puisqu'elle est un pays essentiellement agricole et qu'elle fut avant la guerre un pays exportant très considérablement des produits agricoles? Quand on voit que la Russie achète des graines de semences, on peut se dire avec raison qu'il y a quelque chose d'anormal chez elle et qu'elle se trouve dans un état critique. Et ceci est le résultat du grand fléau de 1914-1918 et d'une profonde application du communisme. Je ne souhaite à aucun pays de faire les mêmes expériences que mon pays."

PRECIEUX CADEAUX

Paris, 24. — Alfonso Reyes, ministre du Mexique à Paris a offert à la bibliothèque Sainte-Geneviève de riches volumes sur l'art populaire et les églises mexicaines.

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

SAINT-PLACIDE

MM. Duchêne frères, de Montréal, ont acheté des terrains dans la baie de Saint-Placide, pour y construire des maisons d'été.

—Mlle J. Lafleur a épousé M. E. Filion, cultivateur de Saint-Hermas.

—Le conseil est en pourparlers pour faire éclairer la paroisse à l'électricité.

SAINT-HERMAS

—La paroisse de Saint-Hermas sera sous peu éclairée à l'électricité. Le conseil municipal vient d'accorder un permis à cette fin à l'Ottawa Montreal Power Co.

—M. Jean-Philippe Filion, fils de M. Bénoni Filion, est allé parfaire ses études au collège anglais de Belleville, Ont.

FERME-NEUVE

—Mlle Bernadette Beauchamp, fille de M. Frédéric Beauchamp, vient de prendre le saint habit, dans la communauté des Soeurs du Bon Pasteur, à Montréal. Mlle Beauchamp avait quitté le monde en août dernier. Une de ses tantes maternelles fait partie de la même communauté.

VAL BARRETTE

—M. le docteur Hélie a été appelé, ces jours derniers, à Nicolet, au chevet de son frère.

—M. Jos. Dufour est revenu d'une promenade à Montréal.

—Mlle Jeannette Picher, élève des soeurs Sainte-Croix, au Nominingue, est venue ici pour quelque temps.

—M. E. Lefebvre, de l'Annonciation, remplace ici M. F. Gaudreau, cantonnier, gravement malade, ces jours derniers.

—M. E. Danis et sa famille, qui étaient allés demeurer à Montréal, l'automne dernier, sont revenus dans cette paroisse.

SAINTE-CECILE-DE-MILTON

—Les funérailles de Mme Octave Côté, née Julie Desmarchais, décédée à l'âge de 72 ans, ont eu lieu. La défunte laisse son mari, deux fils, Azarie et Horace, et une fille, Mme Joseph Wright.

—La cabane à sucre de M. Joseph Authier a été brûlée. Les pertes sont évaluées à $1,000.00.

—M. Aurelie Dufresne et sa famille s'en vont demeurer aux Etats-Unis.

—M. Yvon Trottier était malade, ces jours derniers.

—M. Aristide Bellefleur est de retour d'une promenade à Montréal.

—M. Arthur Gauthier, de Saint-Boniface, Man., a été de passage.

—M. Richard Dupont a vendu sa terre à son frère.

—Une partie de cartes a eu lieu à la mi-carême, au profit du couvent. Les prix ont été distribués comme suit, premiers prix, M. Honoré Gervy et Mme Joseph Pariseau; deuxièmes, M. Eddie Cabana et Mme Stanislas Le Brun; prix de consolations, M. Elphège Guilmette et Mme Théophile Cabana.

—On organise une autre partie de cartes pour le lundi de Pâques.

MONTMAGNY

—M. Louis-Philippe Goulet, inspecteur d'écoles de Québec, est venu faire la visite des classes du village.

—Mgr Alfred-J. Paré et M. l'abbé J. Victor Boucher sont allés à Sainte-Anne-de-la-Pocatière ces jours derniers assister aux funérailles de M. le chanoine Dumais.

—MM. Gaudias Gaudreau, Eutrope Méthot et J.-A.-N. Proulx sont allés à Québec, ces jours derniers.

—Mlle Alexandrine Vézina est allée à Rivière du Loup, ces jours derniers.

—M. J.-A. Daigneau, de Montréal a été de passage.

—M. Adjutor Fortier, de Québec, a visité ici ses parents, M. et Mme Napoléon Fortier.

—M. l'abbé Maurice Brown, curé de l'Ile-aux-Grues, est passé au presbytère.

—M. Moïse Cloutier, de Saint-Pierre, a visité ici son oncle, M. Ulderic Roy.

—Mlle Forest, de Québec, est venue en promenade chez M. et Mme L.-A. Pedneault.

—Mme Henri Perron et Mlle Florence Perron, de Québec, ont été ici les hôtes de M. et Mme J.-Ulric Tétu.

—M. l'abbé Garant, de Québec, est passé au presbytère.

—M. l'abbé Florido Gagné, de Québec, a visité ici ses soeurs, Mme Emile Bernier et la rév. soeur Saint-Paulin, de la Congrégation Notre-Dame.

—M. Joseph Nicole est allé en voyage à Springfield, Mass.

—MM. Jules et Ernest Laliberté, ainsi que Mlles Gabrielle et Jeanne Laliberté, de Saint-François, ont été ici les invités de M. et Mme Ludovic Tétu.

—Mlle Bernadette Bédard a fait une promenade à Québec.

—Mme veuve Louis Dionne, de Québec, est venue ces jours derniers chez ses filles, Mmes Albert Gagné, J.-E.-A. Gaudreau et Gaudias Goudreau.

—Mme A. Grenier, de Québec, accompagnée de son fils, M. Alexandre Grenier, est venue en visite chez son frère et son oncle, M. Edouard Mercier, gravement malade depuis quelque temps.

—M. Hervé Roy, de Saint-François, a été de passage chez M. Ludovic Tétu.

—Mme J. Thomas Gosselin est allée à Saint-Pacôme ces jours derniers, où elle a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme L. Lizotte.

—Mgr Alfred-J. Paré et M. l'abbé Léandre Chabot ont prêté leur concours à M. le curé de Saint-François, à l'occasion de la neuvaine de saint François-Xavier.

—Mme veuve Jos. Gagné, sa fille Luce et M. le juge R.-P. Vallée, sont allés à Québec assister aux funérailles de M. Elzéar Vézina, contremaître à la commission du havre.

—M. Arthur Lacroix, de Berthier, a été de passage.

—Le Dr J. Ouellet, de Saint-Michel, a aussi été de passage.

—Mlle Marie-Louise Rousseau a passé quelques jours à Station l'Islet chez sa soeur, Mme Emile Després.

—Mme Daniel Gagné, de l'Anse-à-Gilles, est venue ces jours derniers chez sa fille, Mme Hector Bernier.

—Mmes Georges Blais et Arthur Coulombe sont allées à Lévis et à Carrier, ces jours derniers, chez MM. Hercule Prouix et Wenceslas Bernier.

—M. et Mme Jos.-C. Hébert sont revenus d'une promenade à Québec les hôtes de leur beau-frère M. Amédée Doyer.

—MM. les abbés J.-V. Boucher, curé de Sainte-Euphémie, et Pierre Poulin, curé de Notre-Dame-du-Rosaire, ont été ici les hôtes de Mgr Alfred-J. Paré.

—Mlles Yvonne Paré et Marie Fiset ainsi que M. Achille Fiset, ont visité dernièrement au Cap Saint-Ignace, Mlle Blanche Couillard.

—Mlle Marie-Laure Coulombe a passé quelques jours à Québec chez sa soeur Mme Georges Filion.

—Mme J.-Ernest Lespérance, de St-Pierre, est venue rendre visite à son père, M. Jules Coulombe.

—Mlle Germaine Bernier, du Cap St-Ignace, est venue en promenade chez sa soeur, Mme Rosaire Caron.

—Mme Dominique Gagnon, de Saint-François, est venue avec sa fille, Mme Albert Bélanger, de Saint-Valier, en visite chez MM. Antonin et Ernest Paré et Mme Arthur Roy.

DONNEZ-LUI UNE NOUVELLE COULEUR AVEC LES "TEINTURES DIAMOND"

Vous pouvez teindre ou teinter à la maison et obtenir des résultats parfaits si vous employez les Teintures Diamond. Trempez simplement votre linge dans de l'eau froide si vous désirez obtenir de riches et délicates teintes ou faites-le bouillir si vous désirez le teindre dans de riches et indélébiles couleurs. Chaque paquet de 15c contient un mode d'emploi si simple que toute femme peut teindre ou teinter lingerie, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, etc., à neuf.

Achetez les "Teintures Diamond"—pas d'autres—et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de la laine ou de la soie ou si c'est de la toile, du coton ou du mélange.

WELLS RICHARDSON, MONTREAL.

CONSULTEZ DECHAUX

sur la confection ou la modification de vos draperies.

EST 5000
Dechaux
FRERES LIMITEE
628, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
199-710 RUE STE.CATHERINE EST.

POUR DEMAIN

Ce REGAL au RAISIN de

Dent Harrison

PAIN AU RAISIN
BRIOCHES VICTORY AU RAISIN—BARM BRACKS

Chez votre épicier ou téléphonez Westmount 3566.

Le
Mercredi
est le Jour du Pain au Raisin

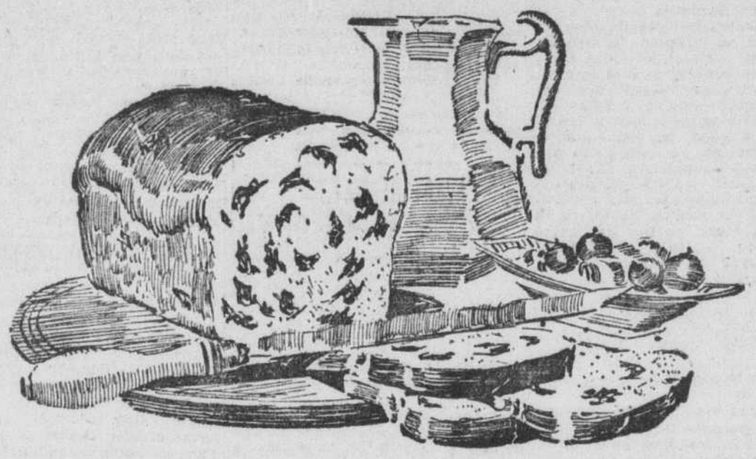

Commandez du Pain au Raisin
Mercredi

Vous l'aurez dans toute sa fraîcheur mercredi — car l'on fait une fournée spéciale pour ce jour-là. chaque pain est généreusement rempli de gros et savoureux raisins Sun-Maid. Un mets d'une saveur rare qui fera plaisir à toute votre famille.

Il y a aussi des roulés et des muffins, des gâteaux et des tartes aux fruits, des tartes au raisin et autres mets alléchants au raisin Sun-Maid que les boulangers de partout préparent "spécialement pour le mercredi" chaque semaine.

Régalez votre famille de ces délicieux aliments au raisin demain. Prenez l'habitude d'en servir chaque mercredi dans votre maison. Et vous trouverez qu'une rôtie au pain au raisin est quelque chose de succulent pour le déjeuner du jeudi.

Votre Boulanger

Recommandé par les boulangers de partout, y compris l'Association des boulangers et pâtissiers du Canada.

Donnez une commande permanente pour le mercredi à votre boulanger ou à votre épicier.

Riches Pollyannas aux Fruits

Chez votre épicier

James M. Aird Limitée

Coffee Rings Roulés à la Cannelle

Lancaster 5163

LE FEUILLETON DE LA "PRESSE"

LA GRANDE RUÉE

Grand roman tragique

PAR

PAUL SEGONZAC

REPRODUCTION de LA PRESSE-ASSOCIÉE

51 (Suite)

A ce moment, la fiancée de Maurice crut entendre une voix d'homme qui grondait:

—Je n'avais pas demandé l'enfant!

Elle regardait autour d'elle et au-dessus d'elle, et ne vit pas d'autre homme que le chauffeur tranquillement assis, d'ailleurs à son volant.

La petite maman s'effara:

—Je suis sûre d'avoir bien entendu... que veut dire?

Et constatant que personne ne venait la recevoir, elle se sentit glacée en gravissant les marches du perron.

Cette sensation s'aggrava encore dans la traverse de deux grandes pièces désertes et ce fut en frissonnant qu'elle pénétra dans une troisième dont la femme lui ouvrait la porte.

Et, étant entrée, elle poussa un cri et essaya de s'enfuir, mais en vain: la porte s'était refermée, et devant elle un homme ricannait:

—Tiens! Tiens! on dirait que je vous fais peur, Mlle Rose Pompon, la fleuriste des jardins!

C'était le Grenouilleau de la place Vendôme qui la recevait ainsi, et sur le champ, elle se rendait compte de ce qui lui arrivait:

Elle n'était pas à Gurgy, chez la mère de Maurice, mais dans une maison de campagne dont la bande allemande s'était, par des moyens à elle, assuré libre disposition, et c'était Sergius, l'agent de cette bande, qui l'avait fait enlever.

Il continuait de ricaner, Sergius, et il venait à elle.

Elle se rejeta en arrière et, de nouveau, essaya d'ouvrir la porte pour s'enfuir.

Cette fois, la porte s'ouvrit, la femme qui avait procédé à l'enlèvement, reparut: Sergius avait sonné.

—Vous désirez, monsieur?

—Débarrassez modemoiselle de cet enfant qui doit la fatiguer. Rose eut un cri de vraie mère et étreignit désespérément son petit Jean.

Elle n'était pas de taille à tenir tête à la femme. La lutte fut courte; la petite maman s'écroula, terrassée et l'enfant arraché de ses bras, disparut avec la femme tout hurlant d'épouvante.

Le batracien ricanait toujours.

—Allons! Allons! le joli chef-d'oeuvre, ne faites pas la mauvaise tête, on ne lui veut pas de mal à cet enfant! Je viens même de m'apercevoir qu'on avait été bien inspiré en me l'amenant sans que je l'aie réclamé; je me suis souvenu d'un certain Brésilien qui ne sera sans doute pas fâché d'avoir sous la main cette preuve de l'abus de confiance dont il a été, grâce à vous, la victime! Le jour même où j'appris la vérité parce que vous en écriviez à votre bien-aimé capitaine, je me promis de la révéler à ce pauvre Brésilien; il ne manquait que le nom et l'adresse de votre victime; vous allez me les donner... Non? Vous refusez de me les donner?

Rose ne répondait rien: en vérité, si elle eût voulu parler, elle n'eût pas pu. Elle s'était relevée, mais pour retomber aussitôt sur un siège. Consciente des dangers qu'elle courait, elle tremblait de tout son corps et l'épouvante, comme une main de fer, lui serrait la gorge.

—C'est bien vu, bien entendu, vous refusez?

Le même silence encore.

—Peut-être avez-vous besoin de réfléchir? Soit! Je vais vous donner une retraite où vous pourrez le faire tout à votre aise... pas trop longtemps, pourtant. A la guerre et nous le sommes, les événements vont vite, il va se passer des choses extraordinaires, qui ne me laisseront guère le temps de m'occuper de vous. J'espère que la personne pour le compte de laquelle je vous ai fait enlever va sans doute nous arriver et que vous ne relèverez plus que d'elle... Tiens! Voilà qui paraît vous intéresser...

Rose avait eu un mouvement.

—Vous voudriez sans doute savoir quelle est cette personne? Eh bien! je ne vous le dirai pas. C'est une surprise que je tiens à vous ménager...

Là-dessus Sergius sonna de nouveau, et la bonne à tout faire reparut: il lui donna cet ordre:

—Vous allez conduire mademoiselle au boudoir que vous savez.

—Bien, monsieur.

La femme prit Rose par le bras:

—Venez!

La petite maman se laissa emmener; elle n'eut qu'une protestation:

—Mon enfant!

Sergius la saisit au vol:

—L'enfant vous sera rendu dès que vous m'aurez donné le nom et l'adresse de sa vraie mère et du mari abusé.

Et, à la femme:

—Vous entendez, Lisa? Vous lui rendrez l'enfant dès qu'elle aura fait ce que je demande...

—Bien, monsieur.

Lisa se remettait en marche, entraînant la victime.

Une porte s'ouvrit, les deux femmes disparurent, tandis que Sergius mâchonnait une dernière menace:

—Tu le feras, ce que je demande! Nous en avons courbé de plus résistants que toi!

Au bout d'un couloir, une autre porte s'ouvrit, derrière laquelle béait un escalier qui descendait au sous-sol; entraînant toujours la petite maman, Lisa s'engagea dans cet escalier.

—Nous y sommes! dit-elle à la dernière marche.

Et ouvrant une porte encore, elle fit entrer Rose dans une pièce qu'elle inonda de lumière en tournant un commutateur: c'était une chambre aux murs nus, qui n'avait pour tout meuble qu'un lit et une chaise.

—Voici le boudoir en question, mademoiselle Rose! Comme vous voyez, c'est une vraie retraite où personne ne viendra vous troubler dans vos réflexions.

La lourdaude faisait de l'ironie.

—Notez que vous y serez beaucoup plus en sûreté qu'au château de Gurgy où les Allemands vont s'installer un de ces jours; ici, rien de pareil à craindre. Je n'ai pas besoin de vous dire, n'est-ce pas? que les Allemands y sont déjà et que ce sont eux qui vous offrent ce logement de tout repos.

Cela, Rose s'en était déjà rendu compte.

Lisa continuait:

—...De tout repos pour eux comme pour vous: pas de danger qu'on songe à vous y chercher, vous et ceux qui ont procédé à votre enlèvement. Il ne viendra à l'idée de personne que nous vous avons tout bonnement installée dans un joli château de France en pleine Champagne! C'est à la frontière qu'on vous attend, c'est là que se sera porté tout l'effort de votre police à la nouvelle de votre disparition. Ah! ah! bonne police française, va!

Lisa se faisait une pinte de bon sang sur le dos des policiers français. Et elle complétait:

—J'ajoute que vous pouvez crier, hurler: personne ne viendra vous délivrer; mais comme vos hurlements nous gêneraient bien vite, nous qui sommes chargés de veiller sur vous, je vous préviens que, si vous vous amusez à troubler notre tranquillité, nous nous en vengerons en vous supprimant la lumière... comme ceci, tenez!

Lisa tournait le commutateur et la pièce était aussitôt plongée dans la plus noire des nuits souterraines.

La lumière revint:

—Vous avez vu? Si vous avez du goût pour les ténèbres, à votre aise!

Et Lisa termina, en s'en allant:

—Je reviendrai à midi pour servir votre déjeuner: nous ne voulons pas que vous mouriez de faim, nous avons besoin que vous viviez!

Elle rouvrait la porte pour sortir; une plainte l'arrêta:

—Mon enfant! Rendez moi mon enfant!

Rose recouvrait la faculté de parler et ses premiers mots étaient encore pour le petit Jean.

—Vous êtes donc décidée à donner le nom et l'adresse qu'on attend de vous? répondit Lisa.

Et la petite maman retournant à son silence:

—Non pas tout à fait décidée encore... Nous en reparlerons tout à l'heure, à déjeuner! D'ici là, je vous souhaite bien du plaisir, mademoiselle Rose!

Ce disant, le cerbère en jupons était déjà dehors et refermait soigneusement la porte.

La petite maman se jeta sur cette porte et s'y meurtrit les poings en appelant à l'aide.

La lumière s'éteignit aussitôt, la nuit jeta sa lourde cape noire sur les épaules de la prisonnière qui gagna le lit à tatons et s'y abattit en sanglottant.

A cette heure, papa Grasset mettait en mouvement la police qui, ne pouvant plus que constater la disparition de Rose et du petit Jean, se résignait à faire étroitement surveiller la frontière.

Lisa n'avait pas tout à fait tort de rire aux dépens de la police française.

II

Coup de fusil

Ce matin, en déjeunant, le vieux curé fut tout le temps victime de préoccupations qui lui faisaient prendre un objet pour un autre et notamment la carafe d'eau pour la bouteille de vin.

Mariette, la trompette de Jéricho, à qui rien n'échappait, ne fut pas longtemps à s'apercevoir de ces graves distractions.

—C'est-il la guerre qui vous trouble tant que ça, monsieur le curé?

—Mais... où trouvez-vous que je sois troublé?

—Oh! ça ne se voit pas plus que le nez dans le visage... Tenez! voilà que vous coupez du pain avec votre fourchette.

Le brave homme laissa tomber la fourchette dont il s'escrimait inutilement contre un pain à entamer:

—C'est donc vrai que je n'y suis plus! balbutia-t-il.

Puis, résolument:

—Eh bien! oui, là je suis tellement préoccupé que je ne vois plus clair.

Et bien qu'il ne racontât jamais rien à sa trompette de Jéricho, il expliqua:

—Ça doit mal aller à Paris, au château on n'a aucune nouvelle de notre bonne châtelaine qu'on attend depuis vingt-quatre heures! Hier matin, j'ai eu une fausse joie: une auto de voyage traversait la pièce... Hélas! la chatelaine n'était pas dedans et depuis rien... rien...

Et se levant brusquement:

—Ma canne! mon chapeau!...

Il quittait la table avant le dessert.

—Mais vous n'avez pas fini de déjeuner.

—Si! Si! j'ai fini!

—Attendez au moins que je vous serve votre café!

—Il ne vaudra pas le mien!

—C'est vous qui le dites!... Voyons! Voyons! ma canne, mon chapeau!... Au fait ne vous dérangez pas; je sais où les prendre.

Le bon curé, en trois enjambées, gagnait le corridor de l'entrée, y décrochait son chapeau, s'y armait de sa canne et s'évadait de son presbytère comme un voleur.

—Hélà! hé là! J'étais parti pour en faire de belles avec ma trompette de Jéricho! Doux Jésus! Qu'est-ce qu'elle va raconter à ses commères de voisines en leur apprenant ce retard de la châtelaine!

Il traversa le bourg et gagna par le plus court l'allée qui conduisait au château.

En cheminant, il entendit siffler une locomotive et consulta sa montre:

—Tiens! c'est par ce train qu'elle va peut-être arriver, notre châtelaine!

Il ralentit sa marche:

—Pas besoin de me presser; la voiture qui est allée la prendre à la gare va me rattraper.

Il s'arrêta soudain, le sourcil froncé; à un tournant de l'allée, la voiture venait de lui apparaître, et elle était vide.

La châtelaine n'était donc pas arrivée?

Le cocher de la voiture lui confirma la chose:

—Je n'y comprends rien, monsieur le curé! C'est la troisième fois que je vais inutilement à la station, et pas la moindre nouvelle de Paris.

(A suivre)

LE CREDIT AGRICOLE

Nous reproduisons de "La Gazette du Nord" en date du 13 mars courant l'article suivant de M. Hector Authier, député de l'Abitibi à la législature de Québec:

On étudie de plus en plus le problème du crédit agricole dans la province de Québec et dans tout le Canada. La question s'impose en effet, puisqu'il y a moins de crédit que jamais dans nos campagnes depuis quelques années.

"Il n'y a plus d'argent pour les cultivateurs qui ont besoin d'emprunter", nous disent ceux qui ont observé l'état de choses actuel. Les villes et leurs entreprises drainent tout le capital vers elles à mesure qu'il se forme. Il est si facile d'acheter des obligations municipales, scolaires ou industrielles de nos villes, quand on a un peu d'argent à placer, et ces obligations se revendent si facilement aussi quand on a besoin de réaliser son argent. Pourquoi s'embarrasser de prêter sur hypothèque, lorsqu'on sera probablement obligé de faire vendre la terre hypothéquée si on a besoin de retoucher son argent un peu plus tôt que l'emprunteur l'a prévu.

Nous assistons donc à ce spectacle pénible pour les amis de l'agriculture que les villes s'organisent et se développent rapidement avec les capitaux et les habitants qui leur viennent de tous côtés, alors que les campagnes végètent et dépérissent par suite de cet exode continuel de leur argent et de leurs populations.

Dans la plupart des pays européens et anglais, on a institué sous diverses formes des sociétés ou banques de crédit rural qui contribuent grandement à réagir contre la concentration des capitaux dans les villes. De telles institutions gouvernementales existent même dans nos provinces voisines d'Ontario et du Manitoba.

La question se pose de plus en plus dans la province de Québec. Cependant l'opinion publique n'est pas encore renseignée là-dessus, et les autorités qui se sont occupées de la question semblent défavorables à toute autre forme de crédit rural qu'à celui qui est actuellement fourni ou qui peut l'être par nos caisses populaires. Tout le monde admet qu'une institution gouvernementale a les plus grandes chances d'insuccès au début, vu la mentalité d'une partie de notre peuple qui s'attend de toujours tout recevoir du gouvernement et de ne jamais être obligé de rien lui rendre. Tant que cette mentalité sera aussi répandue qu'elle l'est, il faut bien admettre que le crédit gouvernemental serait dangereux.

Les fondateurs et les esprits dirigeants des caisses populaires ne veulent pas non plus de l'aide directe du gouvernement à leurs caisses, vu qu'ils craignent pour l'autonomie de celles-ci. Nous avons encore là le résultat de ces dénonciations intarissables contre l'ingérence gouvernementale dont les partis d'opposition font si souvent la substance de leurs discours.

Et pendant que nous discutons, l'agriculture souffre du manque de crédit approprié à ses besoins. Les autres industries, aidées et dirigées avec une intelligence supérieure par nos banques, se développent et grandissent au point que le Canada est devenu l'un des grands pays industriels de l'univers, tandis que l'industrie agricole est abandonnée à ses propres ressources — est même privée d'une partie des ressources financières qui devraient être naturellement à sa disposition — et elle reste dans un état de stagnation faisant contraste avec le progrès des autres branches de l'activité nationale.

D'où viendra la solution?—Faut-il attendre que les cultivateurs opèrent eux-mêmes leur salut en reformant leur mentalité, en apprenant à s'entr'aider, à coopérer entre eux, à respecter leurs obligations envers les gouvernements comme envers les particuliers? Cette condition est, croyons-nous, essentielle.

Il faut dans tous les cas que les dirigeants de nos associations agricoles se donnent le mot d'ordre pour pénétrer l'esprit de la masse de l'importance de renoncer aux vieux préjugés et de s'adapter aux nécessités économiques de notre époque. D'ailleurs, ce n'est pas une chose impossible de grouper un assez grand nombre de cultivateurs intelligents et éclairés qui sauraient soutenir les efforts de nos gouvernements pour remédier à la situation déplorable créée par l'absence du crédit agricole. Nous croyons qu'il reste assez de bon sens chez le peuple de nos campagnes pour comprendre cette vérité essentielle.

Une dépêche d'Ottawa annonçait récemment que le gouvernement fédéral étudie les moyens de créer un système de crédit rural. Nous souhaitons pour notre part que l'on fasse quelque chose dans ce sens, de façon que l'agriculteur canadien puisse jouir des avantages d'un crédit légitime tout comme les autres classes de la nation.

H. A.

L'ACQUITTEMENT DE PETER FRENCH

(Du correspondant de la PRESSE)

South Porcupine, Ont., 24. — Peter French, ce cultivateur de Connaught, qui a tué, il y a quelque temps, un individu qui ne voulait pas sortir de sa maison et qui le menaçait, ainsi que nous l'avons raconté, a été acquitté de l'accusation d'homicide que l'on avait portée contre lui.

L'HON. JUGE WILSON

L'hon. juge Charles-A. Wilson était retenu à ses appartements, à l'hôtel Windsor, cet avant-midi, par une indisposition sérieuse, et n'a pu venir entendre les appels portés devant lui, en Cour d'assises. L'hon. juge en chef suppléant Martin est, en conséquence, venu ajourner la Cour à lundi prochain.

LA REQUETE DE DAVIS REMISE AU MOIS DE MAI

La requête que Léo Davis devait présenter en Cour d'appel, division de cinq juges, pendant le mois de mars, a été remise, du consentement du procureur de Davis lui-même et de celui de la Couronne, au terme qui commencera le 15 mai.

On sait que Davis a été condamné à mort avec les autres bandits de la rue Ontario-Est, mais qu'à la veille de l'exécution, le ministre de la justice commua la sentence en un emprisonnement à perpétuité. Maintenant, il prétend qu'il a de bonnes preuves à offrir pour prouver qu'il ne participa pas au crime et il demande au tribunal d'entendre de nouveaux témoins ou de lui accorder un nouveau procès.

TENTATIVE DE MEURTRE

Le nommé Rodolphe Léonard qui est accusé de s'être porté à une tentative de meurtre sur la presonne de Mme Marcelle Legrand, en déchargeant sur elle un arme à feu, a subi son enquête devant le juge Perrault, cet avant-midi. Les témoins entendus ont été la plaignante ainsi que le docteur Watson, de l'hôpital Général, et le constable Emard, du poste de police No 4, qui a opéré l'arrestation du prévenu. C'est le 14 du courant que Mme Legrand a été blessée. Le président du tribunal a décidé que Léonard devra subir son examen volontaire le 31 du courant.

NONCE EN COLOMBIE

Rome, 24. — Monseigneur Giobbe recteur du Collège de propagande de la Foi, a été nommé nonce en Colombie.

PREVENUS QUI PASSERONT VINGT-CINQ ANS AU BAGNE

Leing Gin, un Chinois, et John Fleming alias Slater, un nègre, ont été, cet avant-midi, condamnés à 25 ans de bagne, par le juge Monet, en Cour des sessions. Ils étaient tous deux accusés d'avoir commis un vol avec violence sur la personne de Chin Lei, comme celui-ci sortait de son magasin, le 18 février dernier. Lei avait appelé à l'aide et les constables Giraldeau, Boivin et Glasson avaient arrêté les accusés après une chasse à l'homme mouvementée.

En prononçant la sentence contre les deux prévenus, le juge Monet a déclaré qu'à cause de l'épidémie de crimes qui passe sur la ville, c'est le devoir des magistrats d'être aussi sévères que possible, et il a terminé, comme nous le disons plus haut, en condamnant les deux hommes à vingt-cinq ans de bagne.

QU'ON n'oublie pas la date (28 mars) du numéro de la "Presse" consacré spécialement à la musique.

(Semaine de la musique--Mars 28--Avril 4)

1925 **MARS** 1925

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

129-8

ECHOS MONDAINS

—Mlle Juliette Massue, de Varennes, est en promenade à Ham-Nord pour quelque temps, chez sa soeur, Mme Armand Richard.

—M. et Mme L.-P. Saint-Onge, de Saint-Paulin, ont reçu, dernièrement, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. J.-B. Saint-Onge. Les invités étaient: MM. et Mmes Raoul Allard, Adélard Bellemare, Henri Bergeron, Adélard Bellemare, Omer Plourde, Alexandre Vincent, Joseph Brodeur, Albert Brodeur, Mlles R., Blanche et Simone Allard, Rachel Brodeur, Juliette, Rita, Anna, Gertrude et Elizabeth Bergeron, Marielle Bellemare, Berthe Juneau, Germaine Thibodeau, Yvonne Vincent, MM. Elphège Abram, M. Bourassa, Victor Bergeron, Anaclet Bergeron, Hector Boucher, J.-Edouard Milot, Edouard Fleury, Donat Pepin. Il y eut chant par Mlle Fernande Saint-Onge, accompagnée au piano par Mlle Anastasie Saint-Onge. Des cadeaux furent offerts au héros de la fête; une adresse lui fut lue par M. le notaire Bellemare. Un goûter fut servi. Il y eut chant, musique, déclamation; des discours furent prononcés.

—Mme Lefebvre a reçu dernièrement, en l'honneur de ses filles. Le salon était décoré d'oeillets et de tulipes. Parmi les invités: Mlles Marie-Rose Chartrand, Blanche Legault, Antoinette Bonenfant, Irène Lalumière, Aline Lafortune, Laurette Bédard, Florentine Laporte, Lucienne Payette, Angéline Monette, Thérèse Lefebvre, Marie-Anne Dutrisac Jeannine Fortier, Margot Toupin, Marie-Anne Chénier Delphine Lefebvre, Liliane Charest, Jeanne Dutrisac, Marguerite Fortier, Claire Vincent, Rolande Dutrisac, R.-Armande Lefebvre, Léontine Bédard, Blanche Chénier, Paula Leroux, Claire Hayeur, Juliette Vincent, Marguerite Giroux, MM. Bourdon, Bélanger, P. Payette, le Dr J. Lafortune, Charrand, Dubrule, E. Bessette, R. Chénier, le Dr L.-R. Bélisle, Jules Nadeau Louis Noiseux, Philippe Chartrand, Crépault, A. Côté, le Dr Léopold Desforges, Louis Brosseau, L. Robillard, O. Lefebvre, le Dr Lionel Desrosiers, Dutrisac, Mondor Beauregard, le Dr Lachapelle, L. Nantel.

—Mlle Gertrude Arbour, de L'Assomption, a été l'objet d'une fête, ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut chant, musique et partie de cartes. Un cadeau fut présenté à l'héroïne de la soirée; un excellent goûter fut servi. Parmi les personnes présentes: Mlle Marie-Louise Arbour, Mlle Géraldine Arbour, de Montréal; M. et Mme J.-W. Langlais, de L'Assomption; Mlles Alice Authier, Albina Chevalier, de L'Assomption; M. Louis-Philippe Mathieu, de Saint-Jean-d'Iberville; M. et Mme Wilfrid Arbour, Mlle Alexandra Arbour, MM. Joseph Authier, Noël Arbour.

—M. J.-R. Amyot a reçu, dernièrement, chez Mme Moïse Amyot, à l'occasion des anniversaires de naissance de Mme Hormisdas Dagenais et de M. et Mme Donat Roch. Une gerbe de fleurs fut présentée à Mme Dagenais par son fils, Raymond; des cadeaux furent offerts aux héros de la fête. Le programme musical fut exécuté par MM. Edouard Arbour, Léo Lamontagne, Amherst Hébert, Mlles Gisèle et Yvonne William, M. Léopold Amyot, MM. Henri Vaillancourt, Antoine Bourdon; il y eut déclamations par Mme Donat Roch, M. Antonio Demers. M. J.-Roméo Amyot fit une allocution de circonstance, à laquelle le Dr Charles Amyot répondit. On remarquai, parmi les invités: MM. et Mmes E. Dagenais, D. Roch, Edmond Benoit, de L'Epiphanie; Mme Moïse Amyot, MM. le Dr Charles Amyot, Charles-Edouard Amyot, MM. et Mmes Alexandre Amyot, Henri Lussier, Mlle Alice Lussier, M. Roger Lussier, M. et Mme H. William, M. S. Tanze, M. Roméo William, Mlle R. David, M. et Mme J. Jubinville, M. Joseph Monty, Mlle Monty, Mme Georges Labelle, M. Georges Labelle, Mlle Réa Labelle, M. Lionel Riendeau, M. et Mme René Renaud, Mme A. Bousquet, M. Nazaire Renaud, Mlle Laura Bousquet, M. Wilfrid Contant, Mlle Marguerite Bernier, M. Fernand Renaud, Mlle Laurette Galarneau, M. et Mme Lucien Renaud, M. Alphonse Riel, M. Henri Contant, Mme Routhier, Mlle M. Dufour, MM. Adrien Masse, Rosaire Dyotte, L. Lussier, Hermas Beaudry, Hervey D'Arvilliers, Léo Lamontagne, Lionel Véronneau, Mlles A. et R. Lippé, M. Léopold Amyot, M. Georges Davignon, Mlle Juliette Amyot, M. Napoléon Lippé, Mlle Cécile Benoit, de L'Epiphanie; MM. Henri Vaillancourt, Antoine Bourdon, Adrien Parthenais, Mlle Jeanne Thérien, M. Antonio Demers.

—M. Gérard Magnan, de Sorel, était de passage à Montréal, ces jours derniers.

—Mlle Bernadette Rhéaume, de Pike-River, a reçu quelques amis, à l'heure du thé, dimanche.

—Mme Nérée Lagacé a été l'objet d'une fête, ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut chant, danse et récitation. Parmi les invités: Mme Joseph Merullo, Mlle Catherine Merullo, Mlle Odile Perron, de Saint-Lambert, Mme Croghan, Mme Paul Riel, M. et Mme Louis Riel, M. Paul Brisebois, M. DuBord, MM. Henri, Nérée, Sarto, Léopold, Alphonse et Ludger Lagacé; Mme Fernand Guyot était l'organisatrice de cette fête. Des fleurs et des cadeaux furent offerts à Mme Lagacé.

—Impromptu, ces jours derniers, chez M. et Mme J.-E. Roy, rue Fabre, à l'occasion de l'anniversaire de leur fille, Mlle Monique Roy. Un cadeau lui fut offert. Etaient invités: MM. et Mmes W. Plouffe, H. Bertrand, B. Roy, Mlles Emilienne Côté, Cécile Blouin, Claire Racicot, Emilia Gravel, Eva Blouin, Annette Plante, Jeanne Dumont, Aline Falardeau, Lucienne Blouin, Rose-A. Plouffe, Cécile Labadie, Bernadette Vincent, Thérèse Lemieux, Irène Racicot, Antoinette Thérien, Pauline Gadbois, Olivette Voisard, Jeanne Donais, Bertha Raymond, Irène Desmarais, Raymonde Plouffe, Stella Rice, Germaine Vincent, Marcelle Rice, L. Proulx, MM. Pierre Blouin, Arthur Lespérance, Elie Dubois, W. Vincent, R. Lemieux, Pierre Plouffe, Guy Roy, A. Trudel, C. Danais, R. Côté, Potvin, P. Plamondon, Labelle, Payette, P. Dumont, C. Laurier, Plourde, Pesant, P. Gaudreau, Lespérance, Courchêne, David, Bernard Plouffe, André Roy, L. Proulx, Falardeau, Paul Rice, Rodolphe Roy.

PROLONGATION DES VOIES DE TRAMWAYS DE LA RUE PAPINEAU

Chaque année, les autorités municipales ainsi que les membres de la commission des tramways discutent les projets d'améliorations à apporter à notre système de tramways, particulièrement les travaux à exécuter durant la belle saison. A cette époque de l'année, la ville reçoit nombre de requêtes de citoyens de différents quartiers.

L'échevin Alfred Legault nous informe que demain matin, une délégation de citoyens de son quartier se rendra à l'hôtel de ville pour obtenir que des travaux soient faits dans Ahuntsic. Entre autres choses, la délégation demandera le prolongement du circuit de la rue Papineau. Présentement, les tramways de la rue Papineau ne se rendent qu'à la rue Bélanger. C'est le voeu de la population qui demeure dans le nord, que le tramway continue sa route jusqu'au boulevard Perras, en passant à travers le domaine des Sulpiciens. On fait remarquer que la rue Papineau est homologuée dans toute sa longueur; il s'agirait de la prolonger dans le nord de la ville.

Plusieurs paroisses seraient desservies par la ligne projetée. Au lieu de prendre les tramways de la ligne Saint-Denis, les citoyens du quartier Ahuntsic pourraient utiliser la nouvelle ligne.

LE PERCEMENT D'UN TUNNEL A BORDEAUX

L'échevin Alfred Legault soumettra bientôt aux contribuables du quartier Ahuntsic, qu'il représente à l'hôtel de ville, un projet relatif à la construction d'un tunnel sous les voies du Pacifique Canadien, à Bordeaux. Il cite qu'à la hauteur de la rue Kelly, la voie du chemin de fer est très élevée. La construction d'un tunnel, à cet endroit, coûterait peu cher par conséquent. Le projet entraînerait la réalisation d'une autre entreprise: celle de prolonger la voie de tramway, qui a son terminus à Bordeaux, jusqu'à Cartierville. On comprend donc, ici, toute l'importance du projet émis par le représentant du quartier Ahuntsic.

LES NOCES DE DIAMANT DE M. ET Mme R. BRINDLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Warwick, 24.—La paroisse de Warwick a été témoin d'une belle fête de famille. M. Robert Brindle et Mme Brindle, née Lucie Martel, ont célébré le 60e anniversaire de leur mariage.

Il y eut grande-messe solennelle à 8 h. 30 a.m. à laquelle officiait M. le curé Gravel, assisté de diacre et de sous-diacre. Le choeur de chant était sous la direction de M. Joseph Desrochers.

M. le curé Gravel fit une touchante allocution aux heureux jubilaires leur rappelant les différents étapes de leur vie, et leur souhaitant de vivre encore 15 ans pour pouvoir fêter leur noces de rubis.

M. Brindle est âgé de 82 ans et son épouse, de 81 ans.

M. Brindle demeure à Warwick depuis 1853. Jusqu'en 1905 il fut cantonnier de section de chemin de fer. En 1865 il épousa Lucie Martel, de cette paroisse. De ce mariage naquirent 11 enfants dont huit sont vivants.

Après la messe, les invités se réunirent chez les jubilaires où il y eut banquet, présentation d'adresse, de cadeaux et d'une jolie gerbe de 60 roses par leur petite-fille Lucille Brindle.

Etaient présents Mmes James Brindle, Philippe Cantin, X. Méthot, Noé Hamel, de Haverhill, Mass.; Napoléon Rousseau, de Montréal, Napoléon Pale, MM. Willie Brindle, de cette paroisse, P. Brindle, de Windsor, tous enfants des jubilaires, M. John Brindle, de Haverhill, Mass., frère du jubilaire, Mme Adélard Germain et Mlle Marie Martel, soeurs des jubilaires, M. et Mme Treffle Brisson, ainsi que 37 petits-enfants et 10 arrière petits-enfants des jubilaires.

FEU M. H. CHENIER

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hermas, 24.—Les funérailles de M. Hermas Chenier, cultivateur, de cette paroisse, décédé à l'âge de 69 ans, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le défunt laisse son épouse, née Cordélia Pilon, cinq filles, Mmes Urgel Daoust, de S.-Benoit, Hormisdas Pharand, Félix Lalande, de S.-Hermas, Albert Girard, de Windsor, Ont., et Ovilda Giroux, de S.-André d'Argenteuil; 4 fils, Albert, Wenceslas, Henri, et Oscar, de S.-Hermas.

Le deuil était conduit par M. Eustache Chenier, cousin du défunt. Les porteurs étaient MM. V. Pilon de Clarence Creek, Ont., W. Pilon, d'Ottawa, Urgel Daoust, de S.-Benoit, Félix Lalande, Hormisdas Pharand, de S.-Hermas, Ovilda Giroux, de S.-André. La levée du corps fut faite et le service fut chanté par l'abbé Léo. Lavigne, de S.-Anselme, de Montréal.

Dans le cortège on remarquait: MM. C. Pilon, de Clarence Creek, Ont., Theo. Gauthier, de S.-Joseph, Ile d'Orléans, J. Charlebois, de S.-André d'Argenteuil, Hilaire Lalonde, de S.-Placide, etc.

FEU Mlle R.-A. GAUMONT

(Du correspondant de la PRESSE)

Montmagny, 24. — Ces jours derniers, est décédée, Mlle Rose-Alma Gaumont, fille de M. Joseph Gaumont. Ses funérailles ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par son père, M. Joseph Gaumont, son frère, M. Lucien Gaumont, ses soeurs, Mlles Lucie et Marie-Reine Gaumont, ses oncles, ses cousins et cousines.

Le service fut chanté par M. l'abbé Léandre Chabot. Les porteurs étaient MM. Gérard Boulet, Gérard Gaumont, Philias Boulet, Donat Boulet. M. Daniel Gaumont, portait la croix. M. Gérard Mainville conduisait le corbillard.

Bouquets spirituels et offrandes de messes: les familles Joachim Gaumont, Ovide Gaumont, Timothée Gaumont, Mme veuve Albert Boulet, MM. et Mmes Amédée Langlois, Joseph Boulet, Mlle Marie Gaumont, M. Gérard Paquet, les familles Emile Gaumont, Amédée Nicole, Louis Boulanger, Adélard Collin, Joseph Croteau, Mme Marcelle Couillard, MM. Idelphonse Thibault, Napoléon Boulet, MM. et Mmes Joseph Gaumont, Louis Philippe Ouellet, les familles de Mme veuve Thomas Thibault, Charles Minville, MM. et Mmes Ernest Gaumont, Joseph Boulet, fils de Philias, Arthur Boulanger, Arthur Gaudreau, Edouard Gaumont, Mme veuve Alfred Dutil, MM. et Mmes Romuald Boulet, Ernest Boulet, Emile Coulombe, Adélard Coulombe, Phydime Cloutier, Roch Fradette, Philémon Boulet, la famille Thomas Lacombe, M. William Montminy, Mlles Blanche Thibault, Amarilda Minville, MM. et Mmes Joseph Thibault, Henri Normand, M. et Mme Joseph Proteau, Mme veuve Amable Langlois, M. et Mme Emile Gaudreau, les familles Ferdinand Rochefort, Eugène Rochefort, Mlles Alice et Lida Collin, Albina Fournier, Eva Fournier, M. et Mme Eugène Gaumont.

LA FLOTTE AMERICAINE

Washington, 24. — La flotte américaine restera concentrée dans les eaux d'Hawaï jusqu'au 8 juin, après la fin des manoeuvres le 1er mai.

DESASTREUX INCENDIE AU MAGASIN PERL

Un désastreux incendie a eu lieu, aux environs de midi, au magasin Perl, rue Sainte-Catherine-Est, angle Saint-André. Tout l'intérieur du magasin fut détruit et les pertes sont estimées à quinze ou vingt mille dollars approximativement. L'alarme fut sonnée, rue Dorchester à 11 heures 45 exactement, par M. Charbonnier, chauffeur d'auto à l'emploi du chef-adjoint J.-T.-S. Saint-Pierre, de la brigade des pompiers de Montréal, qui demeure tout près du magasin Perl.

Les pompiers de quatre casernes de l'Est ont répondu à l'alarme sonnée, pendant que le chef Wilfrid Sarrazin ainsi que le chef-adjoint Oscar Marin se sont rendus sur les lieux du sinistre.

On ignore quelle a pu être la cause de l'incendie. L'immeuble appartient à M. Cuddy.

POUR ENLEVEMENT ET POUR CAMBRIOLAGE

William-J. Hue, qui était accusé d'avoir enlevé une jeune fille de 15 ans, a été, cet avant-midi, condamné à deux ans de bagne par le juge en chef Décarie, en Cour des sessions.

Deux individus nommés Belleval et Chartrand sur qui pesait une accusation de cambriolage, ont été également condamnés à deux ans de pénitencier par le juge en chef Décarie.

EN COUR DU RECORDER

Les constables Poupart et Desjardins ont opéré l'arrestation, à 11 heures hier soir, d'Armand Leduc, qui dit venir de Saint-Hyacinthe, trouvé en possession d'une prise de ce que l'on croit être de l'héroïne. L'accusé a paidé non coupable, devant le recorder Semple, cet avant-midi, et son procès a été fixé au 31 mars.

Jeannette Metz et Alice Lajeunesse comparaissaient ce matin, en Cour du recorder pour répondre à l'accusation d'avoir nui au constable Henri Reed dans l'accomplissement de ses devoirs. Le constable Reed procédait à l'arrestation d'un nommé Julien Yelle, qui conduisait son auto en état d'ivresse, sur la piste ouest du parc Lafontaine, hier soir, lorsque les deux femmes seraient intervenues en faveur de leur compagnon.

Les accusées ont comparu devant le recorder Semple et ont plaidé non coupable. Leur procès a été fixé au 31.

FEU M. PROCUL LEVEILLE

Ces jours derniers, en l'église de Sainte-Elisabeth-de-Portugal, ont eu lieu les funérailles de M. Procul Léveillé, forgeron, décédé à l'âge de 55 ans et 11 mois. Il était né à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Blais, vicaire de Sainte-Elisabeth-de-Portugal.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-B.-A. Demers, curé de Sainte-Elisabeth-de-Portugal, assisté de MM. les abbés Bariteau et Blais, vicaires, comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale exécuta la messe de Pérosi, sous la direction de M. Albert McCaughan et M. Arthur Lefebvre, organiste. Les solistes étaient MM. Emile Gour, Germain Lefebvre, Charles Lajoie, O. Langlois, père, Josaphat Tessier, Georges Dion, Henri Lalonde.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Nadeau, O. Martel, Samuel Durocher, Onésime Lahaie, Aurèle Clairoux, Joseph Mongeau.

Conduisaient le deuil: ses fils, MM. Albert, Roméo, Léopold, Henri, Jacques, Procul; son petit-fils: Lucien Dubois; son frère, M. Adolphe Léveillé; ses beaux-frères: MM. Rodrigue Charbonneau, Philias Sabourin, Arthur Comtois, Napoléon Tremblay, Ulric Poulin; ses neveux: rév. frère Antoine-Albert, mariste, MM. Rodolphe Léveillé, Léo Léveillé, Emilien Comtois, Arthur Boucher, Guillaume Thibault, L. Labelle, Emile Thibault, Armand Thibault; ses cousins, MM. Osias Franche, J.-L. Saint Jacques, Louis Franche, Gérazime Taillefer, Ernest Morissette, Adelmar Houde.

Dans le cortège on remarquait MM. Charles Nadeau, Horace Lefebvre, Gérard Duchesne, J.-L. S.-Jacques, W.-O. Brodie, Pierre Saint-Pierre, Fred. Aubin, Néo. Ranger, Nap. Lafleur, Geo. Berlinguette, Moïse Brault, Léopold Brault, Louis Paquette, Victor Décarie, Philias Gougeon, Ernest Deslauriers, Philias Gagnon, Jos. Asselin, A.-R. Ranger, J.-R. Ranger, Henri Lalonde, Alcide Tessier, Josaphat Tessier, Geo. Lafaille, Louis Desrosiers, Gustave Lefebvre, Hermas Ledoux, Théodule Monette, Ovila Lalonde, Hervé Tessier, Léo Dion, Arthur Despocas, Adélard Constantin, Placide Brunet, Aimé Bouchard, Edouard Crochetière, Aldéric Daoust, Paul Tanguay, Philippe Cyr, A. Tanguay, J.-A. Monette, A. Charbonneau, Charles Tremblay, J. Charbonneau, J.-Arthur Laporte, Léo. Laporte, René Laporte, L.-W. Maréchal, Eustache Latrémouille, Louis Levasseur, W. Lamarche, W. Deslauriers, Nap. Brisebois, C.-M. Boissière, Thomas Brunette, Octave Lalande, Paul Boucher, Arthur Thibault, Dominique Cappolo, Z. Tessier, J.-H. Latrémouille, Jos. Gravel, A. Baillard, Jos. Hamelin, Moïse Henrichon, Hormisdas Vincent, Arthur Legault, Jos. Desjardins, Jos. Villeneuve, Charles Lajoie, P.-E. Tassé, R. Primeau T. Lapointe, Nap. Décarie, J.-B. Lafaille, John Henderson, Geo. Lefebvre, Aldéric Daoust et beaucoup d'autres.

Offrandes de messes: La famille du défunt, M. l'abbé Conrad Baribeau, M. et Mme Janvier Lalande, le Cercle de La Mennais, M. et Mme Gilbert Henri, Mme H. Lafleur.

Fleurs: M. et Mme Rodrigue Charbonneau, la Chorale Sainte-Elisabeth-de-Portugal, M. et Mme Arthur Comtois, M. Adolphe Léveillé et son fils Rodolphe, la Compagnie de Produits de Mines et Manufactures, M. Nap. Lafleur, M. et Mme Arthur Boucher.

Bouquets spirituels: Mme J.-B. Hogue, Mme O. Tassé et sa famille, famille Henrichon, M. Aimé Franche, M. O. Charland, famille F. Taillefer, Mme E. Lamarre, Mme Germain Lefebvre, Mlle D. Rochon, famille Napoléon Nadeau, Mlle Louisa Leclerc, famille Carrière, M. et Mme Roméo Bessette, M. et Mme Louis Labelle, familles Laporte et Tail-

LE CAMBRIOLAGE DE L'EGLISE S.-ZOTIQUE

Gilbert Boudrias et Rosaire Smith, les deux jeunes gens arrêtés, hier après-midi, par les sergents-détectives Brooks, Desgroseillers, Barrette et Coulombe, sous l'accusation d'avoir commis une effraction suivie d'un vol, à l'église Saint-Zotique, à Saint-Henri, ont avoué leur culpabilité, cet avant-midi, devant le juge Perrault qui prononcera la sentence, lundi prochain. Les mêmes inculpés ont aussi plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé 20 douzaines de cadenas de cuivre et quatre douzaines de miroirs pour automobiles, à la manufacture tenue par M. W.-D. Clarke, rue Saint-Patrice.

Boudrias et Smith ont été arrêtés comme ils sortaient de l'hôpital Western, où le premier était allé faire panser une blessure qu'il s'était infligé à un poignet, en brisant une vitre au cours d'une effraction.

AFFAIRES FRAUDULEUSES

Suite de la première page

d'objection à la production de ce document, mais qu'ils sont inutiles et chargent le dossier pour rien. Il demande au témoin: Le syndicat Brosseau avait-il continué le commerce que vous faisiez dans le temps à Saint-Pierre de Miquelon et au sujet duquel vous avez été poursuivi? — Oui, nous n'avons pas eu de succès avec la première expédition et tout a pris fin.

LES CO-PARTAGEANTS

Qui a bénéficié dans le partage? —Moi et Lavallée, le Dr Lebel, Joseph Godbout, A. Lesieur.—C'étaient les seuls intéressés?—Oui.—Quelle est la date de ces règlements?—Du 26 septembre au 20 novembre 1924.

Le président demande: Au sujet de ce que vous avez rapporté concernant Larocque c'est lui qui vous disait que le commerce allait mal? —Oui.

Vous n'avez pas parlé aux commissaires ? —Non. —Il a perdu sa position ? —Oui. —Avez-vous vendu des caisses de liqueurs à un nommé Lavoie, chauffeur d'automobile ? —Oui. —Avez-vous eu connaissances que deux caisses de brandy auraient été confiées à Lavoie et remises à M. Allan Bray ? —Je n'en ai pas eu connaissance.

Me Lavergne demande de faire entendre M. Brosseau. M. Duranleau appuie cette demande. M. Bouchard veut que l'on fasse entendre plutôt les officiers de la Commission. Les officiers de la Commission, dit M. Lavergne, sont des serviteurs du pays et ils doivent être ici, c'est leur devoir, tandis que M. Brosseau est un citoyen qui a des affaires. M. Sauvé croit que le comité devrait en finir avec ces témoins afin que l'on puisse procéder à la véritable enquête sur les opérations de la Commission.

M. ALBERT BROSSEAU

M. Albert Brosseau est appelé et assermenté.

M. Bouchard dit qu'il n'a pas de questions à poser au témoin.

M. Nicol déclare lui aussi qu'il n'a pas de questions à poser pour le moment.

M. Sauvé. — C'est M. Bouchard qui a assigné le témoin et il est curieux qu'il n'ait pas de questions à poser.

Durant quelques instants, chacun se demande qui va interroger le témoin et chacun des membres du comité déclare qu'il n'a aucune question à poser.

Finalement, M. Duranleau demande au témoin s'il veut prendre connaissance des documents qui ont été produits et ont rapport au syndicat. Il demande de dire quels sont les documents qui ont rapport avec le syndicat et ceux qui n'y ont pas rapport.

Le témoin déclare que M. Brien lui a adressé des câblogrammes qu'il pourrait bien ne pas avoir reçus.

Il ne se rappelle pas avoir reçu les deux premiers messages au dossier.

Le témoin dit que la pièce du contrat du syndicat lui semble exacte.

—Quels étaient les membres du syndicat de 1922 ?

—Ludger Brien, Albert Brosseau, G.-G. Nelligan, Narcisse Lord, J.-H. Lavallée.

—Dans quel but ce syndicat a-t-il été formé ?

—Pour acheter un navire en Angleterre et cet achat n'a jamais été fait.

—Avez-vous formé un autre syndicat, pour l'importation des liqueurs?

—C'est le même syndicat qui a agi dans les autres transactions.

—Quelles autres transactions?

—M. Lavallée et moi avions été délégués pour acheter un navire en Angleterre. Rendu là-bas on a changé d'idée et on a acheté une grosse cargaison de liqueurs, environ 20,000 caisses.

—Qu'est-il arrivé de cette boisson?

—Le navire devait rester au large de New-York pendant 21 jours Au bout des 21 jours, nous devions retourner dans un port où devait avoir lieu une nouvelle convention et les "shippers" sont restés en possession de la boisson. Nous avons pris des procédures contre eux et finalement ils nous ont payé environ de $70,000 à $75,000, d'après un jugement de la cour.

—Un jugement a-t-il été rendu?

—Oui.

—Y a-t-il copie de ce jugement?

—Fort probablement, que nos avocats l'ont.

Le témoin n'a pas d'objection à produire ce jugement au dossier.

Quel commerce entendait faire ce syndicat avec cette boisson?

—La vendre en haute mer à ceux qui en voudraient.

—A-t-elle été vendue en haute mer?

—Je n'étais pas présent, mais des rapports de journaux me le font croire.

—Par qui a-t-elle été vendue?

Par nos associés anglais, les "shippers".

L'enquête se continue.

AVIS—Pour tarif des annonces de naissances, décès, et autres, voir la première page des petites annonces.

Tous les avis de **Naissances, Mariages** et **Décès** doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce. Toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique. Les annonces de décès reçues le samedi matin seront publiées dans notre édition extra seulement.

NAISSANCES

BONIN—A Montréal, le 15 mars 1925, à M. et Mme Albert Bonin, née Auréa Bousquet, un fils baptisé Joseph-Wilfrid-Gérard.
Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bonin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Adèle Bousquet, tante de l'enfant.

BOUCHARD—A Montréal, le 20 mars 1925, à M. et Mme Georges Bouchard, un fils baptisé Joseph-Georges-Jean-Marie-Lucien.
Parrain et marraine, Mme L.-V. Bouchard et Félix Blain, grand'mère de l'enfant et oncle. Porteuse, Mme Félix Blain, tante.

BRISEBOIS—A St-Henri, le 22 mars 1925, au No 363 Greene, à M. et Mme Almanzor Brisebois, un fils baptisé Joseph-Almanzor-Germain.
Parrain et marraine, Mlle Aurore Brisebois et M. Germain Deschâtelets. Porteuse, Mme Joseph Beaulieu, grand'mère de l'enfant.

BRULE — A Montréal, le 18 mars 1925 à M. et Mme Adrien Brulé, maître-boulanger, née Yvonne Gaudron, une fille baptisée, Mariette, Adrienne, Josette, Marguerite, Jeannine.
Parrain, marraine, M. et Mme Edmond Gaudron, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme H. Bastien.

CHARTIER — A Montréal, le 18 mars 1925 à M. et Mme Calixte Chartier, née Georgianna Archambault, un fils baptisé Louis-Joseph-Georges.
Parrain, marraine M. Georges Archambault et Mlle Jeanne Chartier, oncle et soeur de l'enfant.

DORION—A Montréal, le 21 mars 1925, à M. et Mme Paul Dorion, née Lucienne Lavallière, un fils baptisé Joseph-Gaston-Paul.
Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Dorion grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme W. Lavallière, grand'mère de l'enfant.

DUBUC—A Saint-Hubert, Co. Chambly, 23 mars 1925, à M. et Mme Joseph Dubuc, (Mariette Brosseau), un fils baptisé Joseph-Antoine-Gérald-Léonce.
Parrain et marraine, M. et Mme Médéric Perrault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Laurenza Brosseau.

LaBADIE—A Montréal, le 21 mars 1925 à M. et Mme Emile LaBadie, née Adélaïde Tiernan, une fille baptisée Marie-Andrée-Eveline.
Parrain et marraine, M. et Mme Roméo St-Onge. Porteuse, Mme L.-A. LaBadie, grand'mère de l'enfant.

LAURENDEAU—A Montréal, le 20 mars 1925, à M. et Mme Armand Laurendeau, née Juliette Martel, un fils baptisé Joseph-Pierre-Odilon.
Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Laurendeau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme L. Martel, grand'mère de l'enfant.

MORIN—A Verdun, le 22 mars 1925, à M. et Mme Henri Morin née Fédora Foucrault, un fils baptisé Joseph-Emile-Wilfrid-Marcel.
Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Daoust, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme O. Morin, grand'mère de l'enfant.

OUELLETTE — Lachine, le 23 mars 1925, à M. et Mme Charles Ouellette née Béatrice Bourgon, une fille, baptisée: Marie-Adrienne.
Parrain et marraine, M. Adrien Ouellette et Jeanne Ouellette, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Gédéon Bourgon.

PANNETON—A Montréal, le 22 mars 1925, au No 1815A Chateaubriand, à M. et Mme Ovila Panneton, née Angélina Lapointe, une fille baptisée Marie-Germaine-Françoise-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Panneton, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Madame Arthur Panneton, grand'mère de l'enfant.

PELLETIER—A Montréal, le 21 mars 1925, à M. et Mme Armand Pelletier, née Germaine Spenard, une fille, Marie-Rose-Lorette.
Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Spenard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adélard Pelletier, tante de l'enfant.

SAINT-PIERRE — A Montréal, le 14 mars 1925, à M. et Mme B. Saint-Pierre, née Jeanne Séguin, une fille, baptisée Marie-Jeannine-Denise.
Parrain et marraine, M. Josephat Séguin et Mlle Albertine Séguin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme D. Séguin.

VERMETTE—A Montréal, le 19 mars 1925, à M. et Mme Rosario Vermette, une fille, baptisée Marie-Simonne.
Parrain et marraine, M. Wilfrid Vermette et Mme Emma Delcourt. Porteuse, Mme Delfond.

DECES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 22 mars 1925, décédée à 14 ans, 3 mois, Mlle Gabrielle Archambault, fille de M. et Mme Wilfrid Archambault.
Funérailles mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira du No 2913 rue Clarke à 6 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister.

AUBIN—A Montréal, le 21 mars 1925, décédé à 17 ans, Adrien Aubin, enfant bien-aimé de M. et Mme Alcime Aubin, née Anna Pinette.
Les funérailles ont eu lieu ce matin.

BELLEFLEUR—A Montréal, le 23 mars 1925, décédée à 46 ans, Théodia Dubé, épouse d'Adélard Bellefleur, inspecteur de tramways.
Funérailles le 25 courant. Le convoi funèbre partira du No 286A rue Christophe-Colomb à 7 hrs 45 A.M. pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE—A Montréal, le 23 mars 1925, décédé à 82 ans Jean-Baptiste Couture, époux de feu Julie Barsalou.
Funérailles mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, M. Josaphat Couture, 211 rue Cuvillier, à 9 hrs a.m. pour se rendre à l'église du Très Saint Rédempteur où le service sera chanté. Et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAULNIERS—Le 23 novembre 1925 est décédé à l'âge de 70 ans, 7 mois, à l'hôpital Saint-Joseph, Lachine, Ed.-L. Desaulniers, époux de feu Mathilde Saucier.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 courant, à 8 hrs a.m. à l'église de Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESOURDIE—A Montréal, le 23 mars 1925 décédée à 8 mois Murielle, enfant de M. et Mme Désourdie, née Béatrice Cyr, 52B rue Bourget.

FISHER—Décédé à Huddersfield, Angleterre, vendredi le 20 courant, Edward Fisher, âgé de 80 ans, premier associé de la maison Mark Fisher Sons & Cie. de Montréal. 132-3

GARIEPY—A Montréal, 23 mars 1925 à 5 ans, est décédée Marguerite-Marie, enfant bien-aimée d'Amédée Gariépy, courtier en assurance, et Blanche Sauriol.
Funérailles jeudi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du No 169 rue Plessis à 7 hrs ¾ pour se rendre à l'église Ste-Brigide où les louanges des Anges seront chantées. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON — A Montréal, le 23 mars 1925, décédé à 56 ans, 4 mois, Uldéric Gratton, ex-constable, époux en 1ère noces de Mary Perrault et en 2ième noces de Laura Gratton.
Funérailles jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1015 ouest, rue Sainte-Catherine, à 8 heures 30 pour se rendre à l'église Saint-Léon, de Westmount, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. 133-3

Température

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM: 43
AUJOURD'HUI MINIMUM: 32

Baromètre: 8 h. a.m. 3022; 11 h. a.m. 3022; 1 h. p.m. 3021.

Même date l'an dernier: Maximum, 42; Minimum, 32.

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 300A, rue Saint-Denis.

Grands lacs et baie Georgienne—Demain, vents de l'ouest, beau et doux.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Vent frais du sud, beau et plus doux. Averses intermittentes ce soir et demain matin.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord—Demain, plus doux avec averses intermittentes.

Provinces maritimes—Demain, vents modérés de l'ouest et du sud, beau et plus doux.

Lac Supérieur—Beau et doux aujourd'hui et demain.

Provinces de l'Ouest—Beau et plus doux aujourd'hui et demain.

SAINT DU JOUR

Saint Pigmène, qui avait enseigné les vérités de la religion à Julien l'Apostat, fut banni par cet empereur, parce qu'il donnait la sépulture aux martyrs. Pendant son séjour en Perse, il devint aveugle; il revint à Rome par ordre du Ciel. Julie, l'ayant rencontré lui dit: "Je remercie les dieux du bonheur qu'ils m'accordent de voir Pigmène".—"Et moi", répondit le saint, "je rends grâce au Dieu du ciel de ce qu'il m'épargne la vue d'un empereur idolâtre". L'apostat, irrité de cette réponse, le fit jeter dans le Tibre.

EPHEMERIDES

A Paris, mort du général Nivelle, héros de Verdun, à l'âge de 67 ans.

DECES

DORAIS. — A Montréal, le 24 mars 1925, est décédé à 55 ans, M. O.-Emile Dorais, industriel, autrefois inspecteur général de la Banque d'Hochelaga.
Funérailles vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du No 983 rue Dorchester ouest, à 8 hrs 15 A.M., pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera célébré. 133-3

LAGACE—Au couvent de St-Césaire, le 23 mars 1925, décédée à 13 ans, Cécile, fille bien-aimée de Damase Lagacé.
Funérailles à Cartierville mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de L'Abord-à-Plouffe à 8 hrs 30 A.M. pour se rendre à l'église Cartierville où le service sera célébré et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE — A St-Polycarpe, le 24 mars 1925, décédée à 68 ans, Delianne Lanthier, épouse de Francis Lalonde.
Funérailles à St-Polycarpe, mercredi le 26 courant, à 9.30 a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LELIEVRE—A Montréal, le 24 mars 1925, décédée à 1 ans, 24 jours Juliette Lelièvre, enfant d'Adélard Lelièvre et Julie Ratté, No 700 rue Panet.
Funérailles mercredi, le 25 courant.

LEPAGE—A Montréal, le 23 mars 1925, à 25 ans 3 mois, est décédée Germaine LeBlanc, épouse bien-aimée de Raoul Lepage.
Funérailles jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 289 rue Valois, Hochelaga, à 7 hrs pour se rendre à l'église Très Saint Rédempteur, coin Joliette et Adam, où le service sera célébré à 7.30 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE—A Montréal, le 24 mars 1925, décédé à 10 mois, Joseph-Jean-Paul Masse, fils d'Arthur Masse, constable, et de feu Eugénie Tremblay.
Funérailles mercredi matin.

MAYRAND—A Montréal, le 24 mars 1925, décédée à 14 mois, Suzanne Mayrand, enfant bien-aimée de M. et Mme Adalbert Mayrand.
Funérailles privées.

MONIER — A Verdun, le 21 mars 1925, est décédée à l'âge de 44 ans, 10 mois, Mme Odilon Monier, née Eva Bouhillette.
Les funérailles ont eu lieu ce matin.

MOQUIN — A Montréal, le 24 mars 1925, décédée à 18 ans, 5 mois, Cécile, fille bien-aimée de Joseph-Wilfrid Moquin et de feu Melvina Racette.
Le corps est exposé à sa résidence, 2896 Lafontaine Est. Avis des funérailles plus tard.

MOREAU. — A Montréal, le 23 mars 1925, décédé à 54 ans, à l'hôpital Victoria, G.-Arthur Moreau, époux d'Alexia Brisebois, 3373 Berri. Avis des funérailles plus tard.

PRUD'HOMME—A Montréal, le 23 mars 1925, décédée à 33 ans et six mois, Aurore Prud'homme, fille de M. et Mme Philias Prud'homme. Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 courant. La dépouille mortelle partira de la demeure de son père, 306 St Georges, à 7.15 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RABY—A Montréal, le 23 mars 1925, décédé à 58 ans, Georges Raby.
Funérailles mercredi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de 742A rue De St-Valier, à 8 hrs a.m. pour se rendre à l'église Saint-Edouard, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIENDEAU — A St-Constant, le 23 mars 1925, décédée à 72 ans, Mlle Mathilde Riendeau.
Funérailles mercredi, le 25 courant, après l'arrivée des trains.

SEGUIN—A Montréal, 718 Ste-Catherine est le 23 mars 1925, est décédée à l'âge de 44 ans 3 mois, Clara Demers, épouse de Napoléon Séguin.
Avis des funérailles plus tard.

SURPRENANT — A Montréal, décédé à 73 ans, 5 mois, à l'hôpital Victoria J.-B. Surprenant dit Lafontaine, époux de Marie-Louise Chaput, autrefois de St-Constant.
Avis des funérailles plus tard.

THIBAULT—A Montréal, le 22 mars 1925, décédée à 37 ans, 9 mois, Marie-Anne St-Arnaud, épouse de M. Joseph Armand Thibault.
Funérailles mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 3215 rue Létang à 7 hrs 45 A.M. précises pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire Villeray où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont invités sans aucune autre invitation. 132-2

THURBER—A Montréal, lundi, le 23 mars 1925, Caroline Schambler, épouse en premières noces de feu Eugène Rinfret et en 2e noces de M. Georges Thurber.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi partira de sa résidence, 1104 Bordeaux, près de Sherbrooke, à 8.15 a.m., pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 133-2

VALIQUETTE—A Montréal, le 24 mars 1925, à l'âge de 83 ans, 5 mois, est décédée Mme Samuel Valiquette, ancien épicier de la Pointe-St-Charles. La défunte est exposée à l'Hospice Ste-Cunégonde.
Avis des funérailles plus tard.

MESSES ANNIVERSAIRES

MERCIER—Jeudi matin le 26 courant, à 8 heures, sera chantée en l'église St-Louis de France, une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme J.-M. Mercier née Victoria F. Haddlesey. Parents et amis sont priés d'y assister. — R.I.P. 133-2

SERVICES ANNIVERSAIRES

CORRIGAN—A Montebello, vendredi, le 27 courant, à 8 heures, à l'église paroissiale sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Willie-John Corrigan, époux d'Adrienne Rodrigue.

REMERCIEMENTS

BAILLY—La famille Bailly remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Louis-Philippe Bailly soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles, spécialement les employés des Chemins de fer Nationaux.

MEUNIER—Les enfants de feu Mme H. Meunier remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur bien-aimée mère.

TRUDEAU. — Mme Adolphe Trudeau, de Longueuil, offre ses sincères remerciements pour les sympathies des parents et amis pour le décès de son époux, M. A. Trudeau.

Votre HERNIE

PEUT ENTRAINER DES CONSEQUENCES

FUNESTES

Il suffit que le bandage ne soit pas approprié ou mal ajusté.

Nos bandes herniaires sont merveilleuses et nous sommes particulièrement bien outillés pour les ajuster; nous avons des ajusteurs compétents et des salles d'essayage privées — les dames sont servies par une personne de leur sexe.

Aussi nous vendons et ajustons les supports abdominaux et les bas élastiques.

J.-F. HARTZ CO., LIMITED

24, Avenue McGill College, Montréal. Tél.: Up. 0834

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE

CINQUANTE SEPTIÈME ANNIVERSAIRE

La grande nouveauté de notre 57e vente anniversaire qui a produit une sensation c'est l 'organisation de notre nouveau service,

"Le Foyer Protégé"

filiale du Club du Foyer Modèle, qui vous offre, à un coût nominal, la protection d'une police d'assurance-vie de

$1000.00 sans Examen Médical

De plus, les membres du Foyer Protégé bénéficient d'une extension de 10 mois pour payer le coût d'achat de leurs Meubles, Rideaux, Carpettes et autres articles de maison. Devenez l'un des heureux membres du "Foyer Protégé", afin de bénéficier de ces avantages.

Pour informations supplémentaires, adressez-vous au secrétaire du Club du Foyer modèle, au rayon des meubles, au deuxième.

.57 Pour Commémorer notre 57e Anniversaire, nous avons organisé pour Mercredi une Vente Spéciale à ces deux prix distinctifs : 57 et 1.57 1.57

Nous vous y offrons une série des valeurs des plus attrayantes, car chacun de ces deux prix spéciaux veut dire des économies.

Malgré les nombreuses aubaines que nous avons offertes tous les jours depuis le commencement de netre vente anniversaire, celles-ci méritent une place à part. Etudiez-les attentivement et faites-en votr profit.

Tous les jours suivants vous apporteront une nouvelle série d'aubaines des plus avantageuses.

Crêpe Soie et Laine

58 pouces; légère pesanteur pour robes de printemps ou d'été; nuances: bleu marine, brun africain et noir; régulier 2.50 la verge pour . **1.57**

Soie Jersey Japonaise

33 pouces; qualité durable pour lingerie; nuance chair ou ivoire seulement; régulier 1.95 la verge pour **1.57**

Serge Bleu Marine

tout laine, 36 pouces; bleu marine seulement; pour robes de fillettes ou costume de gymnastique; régulier .85 la verge pour . . . . . **.57**

Satin Fermier (Farmer Satin)

ou drap italien, 54 pouces; noir seulement; tissu très durable pour jupons, doublures, etc., régulier 1.00 la verge pour . . . . . **.57**

Crêpe Marocain tout Laine

54 pouces, pour jupes ou robes; nuances: bleu poudre, tan, rosée de miel, cardinal, gris brun phoque, bleu marine et noir; rég. 2.50 la vg pour **1.57**

Flanelle (54 pouces)

Texture tout laine, 54 pouces; surface d'un beau fini broadcloth; grande variété de nuances populaires; régulier 1.95 la verge pour . . **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des soies et étoffes à robes — au rez-de-chaussée.

Parapluies pour Dames

bonne couverture en coton noir; 23 pouces; monture semi-paragon; choix de jolis manches avec anneau ou lanière en cuir; rég. 1.29 pour . . **.57**

Parapluies de très belle qualité pour dames; noir seulement; 23 pouces; choix de manches avec anneau, lanière en cuir ou corde de soie; régulier 1.75 à 2.50 pour . . . **1.57**

Pas de commande postale ni téléphonique.

DUPUIS FRERES — Rayon des parapluies pour dames — au rez-de-chaussée.

Chapeaux Garnis pour Fillettes

modèle cloche ou à effet relevé; paille Milan dans les plus jolies nuances; garniture de noeuds en ruban gros grain ou longs pendants, ... **1.57**

Chapeaux non Garnis pour Dames

modèles à effet baissé ou relevé, en paille Milan et paille galon timbo; toutes les nuances populaires: **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des Modes — au premier.

Fleurs de Fantaisie

pour garnitures de chapeaux; choix de très jolies touffes; toutes les plus jolies nuances. Rég. .79 et .98 pour **.57**

Tissus Lavables

CREPE à sous-vêtements de belle qualité; 30 pouces de largeur; régulier .35 la verge 2 verges pour . . . . . **.57**

NOUVEAU crêpe à dessins quadrillés et rayés; 38 pouces de largeur; régulier .75 la verge pour . . . . . **.57**

BROADCLOTH mercerisé; dessins rayés; spécial, la verge . . . . . **.57**

TISSU à chemises à rayure de soie; tous les nouveaux dessins; 32 pouces de largeur; spécial, la verge . . . . . **.57**

FLANELLETTE blanche, 27 pouces; 3 verges pour . . . . . **.57**

GUINGAN de belle qualité; 27 pouces; 3 verges pour . . . . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des tissus lavables — au premier.

Bas

"Full Fashion" en cachemire tout laine, marque Mercury, pour dames; tricot uni avec flèches faisant contraste; nuances: bleu-marine, noir, blanc et lovat; pointures: 8½ à 10; qualité de 1.50 . . . . . **.57**

Bas Golf en pure laine de fabrication canadienne, pour garçons; nuances: gris, brun, noir, marine, chameau, bruyère, lovat, Oxford; revers de couleurs variées; pointures: 7½ à 10 . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des bas pour dames — au rez-de-chaussée.

Carrés en tapisserie; dimensions: 6 x 6 pouces; choix de dessins; véritables produits français; régulier .25 chacun, 4 pour mercredi . . . . . **.57**

Chemins de table brodés à la main; toile écrue; dimensions: 20 x 45 et 20 x 50 pouces; régulier 2.98 chacun, pour . **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des ouvrages de fantaisie — mezzanine de la rue Demontigny.

Culottes bouffantes, pour garçons de 8 à 15 ans; tweed homespun rayé gris et tweed croisé brun, tout laine; qualité de 2.00 et 2.50 pour. **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour garçons — au premier.

Costumes pour garçons, modèle Oliver Twist en jersey tout laine; nuances: sable et brun ou sable et bleu marine; grandeurs: 22, 24 et 26. . . . . **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des articles pour garçons — au rez-de-chaussée.

Epicerie

Téléphones : Est 8000-9807 et 3652.

CONFITURES aux FRAISES et POMMES ou FRAMBOISES et POMMES, marque Mother ; chaudière 4 lb, régulier .63 pour . . . . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon de l'épicerie — au sous-sol.

Taies d'oreillers en coton Bengal non blanchi; dimensions : 40 pouces ; 3 pour . . . **.57**

Damas blanchi à nappes ; choix de dessins ; la verge . . . . . **.57**

Toile à rouleaux; choix de bordures; 3 verges pour . . . . . **.57**

Coton blanc; 35 pouces de largeur; 4 verges pour . . . . . **.57**

Débarbouillettes en tissu éponge à dessins rayés ou quadrillés ; qualité souple; 12 x 12 pouces. Régulier .18 chacune, mercredi 5 pour . . . . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon de la toile — au premier.

Prélart

sur toile peinte; jolis dessins pour escalier et chemin de passage; 18 pouces de largeur; qualité de .35 la verge, mercredi 3 verges pour . . . . . **.57**

Véritable Cretonne Ombrée

"Shadow cloth"; 50 pouces de largeur; nuances claires et foncées; qualité de 2.75 la verge, mercredi **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des fournitures de maison — au troisième.

Gants en Soie

marque Kayer, pour dames; nuances: blanc, brun, pongée, noir, blanc avec rayures noires, et chamois; différentes pointures; régulier 1.50 pour . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des gants pour dames — au rez-de-chaussée.

Laine "Floss"

pour chandails et ouvrages de fantaisie; choix de 25 nuances; en balles d'une once; 7 balles pour **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon de la laine — au rez-de-chaussée.

Gilets de laine pour dames; modèle passant par-dessus la tête ou sans manche; laine et soie ou tout laine; nuances unies ou combinées; teintes les plus en vogue; buste: 36 à 42. Régulier 1.98 à 3.50 pour **1.57**

Robes de nuit en mousseline rose ou blanche; encolure basse; garniture de dentelle ou de points de piqûres. Buste: 36 et 38. Régulier .89 à 1.25 pour . . . . . **.57**

Chemises en tricolette modèle opéra avec passe-ruban; tricot uni et à mailles mailles tombées; grandeur moyenne seulement; nuances: chair, blanc, pêche, émeraude, cyrano, mauve, beige, noir et ciel. Régulier .79 et .89 pour . . . . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon de la lingerie pour dames — au premier.

Articles de Cuisine et de Maison à 1.57

BOITES à pain avec dessus roulant; fini vermissé gris et filets dorés; dimensions : 17 x 9½ x 9½. **1.57**

ROTISSOIRES avec couvercle; arrosant automatiquement; forme ovale; fini émaillé blanc **1.57**

BOITE à lunch avec bouteille Thermos d'une chopine **1.57**

SEAUX de chambre émaillés blanc; sans soudure; couvercle . **1.57**

CHAUDIERES pour les cendres; tôle galvanisée; dimensions : 12 x 19 pouces; couvercle **1.57**

SUPPORTS pour habit et pantalon, la doz. **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des ustensiles de cuisine — au sous-sol.

Articles de Toilette, Remèdes Brevetés

Savon Baby's Own; régulier .10 le morceau; mercredi 7 p. .57
Savon William, pour la barbe; régulier .08 le morceau; mercredi 8 morceaux pour . . .57
Savon Fairy; régulier .10 le morceau; mercredi 8 morceaux pour 57
Abbey Salt 57
Poudre de toilette; régulier .25, mercredi 3 pour 57
Rouge Compact; régulier .25, mercredi, 3 boîtes pour . .57
Savon de toilette français; régulier .49 la boîte de 3 morceaux; mercredi 2 boîtes p. .57
Coton absorbant; lb 57
Papier de toilette (Two in One); rouleau de 10 onces; régulier .15 le rouleau, mercredi 5 rouleaux pour 57
1 bouteille d'eau Riga .20
2 bout. Eau de Vichy . . 50
. 70
Pour . . .57

DUPUIS FRERES — Rayon des remèdes brevetés et articles de toilette — au rez-de-chaussée.

Tabliers

en guingan caoutchouté; choix de modèles; tous en parfaite condition **.57**

Culottes

en caoutchouc pour enfants; grandes et moyennes grandeurs; blanc seulement; régulier .75 pour . . . . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des menus articles — au rez-de-chaussée.

Verre Pressé de Fantaisie

avec dessins de fleurs taillées

BOLS à fruits, 8 pces.
VASES à fleurs; forme carrée; 10 pouces de hauteur.
PANIERS à fleurs.
BOITES à bonbons; couvercle; 6½ pouces de diamètre.
BOLS sur pied; forme carrée.
BOLS sur pied; forme ovale.
ASSIETTES à fromage et à biscuits.
CORBEILLES à sandwiches.
SERVICES de sucrier et pot à crème, etc., etc.

Votre choix à **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon de la vaisselle et de la verrerie — au sous-sol.

Porcelaine et Verrerie

VERRES de table en verre mince brillant; choix de quatre dessins taillés genre étoile ou grappe de raisin; 6 pour . . . . . **.57**

BEURRIERS en verre pressé de fantaisie; qualité pesante . . . **.57**

JARRES à biscuits en verre pressé de fantaisie . . . . . **.57**

TASSES et soucoupes en porcelaine de fantaisie; qualité mince; variété de décorations . . . . . **.57**

Jardinières en Cuivre

Fini brillant ou mat; diamètre extérieure 8½ pouces; hauteur 8¼ pouces,. . **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des articles de maison — au sous-sol.

Mouchoirs

pour dames ; mousseline suisse; garniture de dentelle point de Venise; variété de dessins; régulier .50 chacun, mercredi, 2 pour . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des mouchoirs pour dames — au rez-de-chaussée.

Echarpes

Windsor en crêpe de Chine de nuances unies offrant un beau choix de teintes; spécial . . . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des écharpes pour dames — au rez-de-chaussée.

Robes Lavables pour Fillettes

GUINGAN de fantaisie à dessins quadrillés; grande variété de modèles et de nuances; âges: 6 à 12 ans. Régulier .79 et .98 pour **.57**

Blouses Middy pour Fillettes

JEAN blanc de qualité pesante; devant lacé, modèle droit; poche sur le côté. Régulier .98 et 1.25 pour . . . **.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des vêtements pour fillettes — au premier.

Blouses midy et blouses de coton régulièrement vendues à 1.50 chacune; (elles sont quelque peu salies) nous les offrons à . **.57**

Blouses en voile porto-rico; garniture de jolie broderie ou de point d'ourlet ajouré; toutes les grandeurs; rég. 1.98 chacune p. **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des blouses pour dames — au premier.

Berceuse de Cuisine

en merisier fini doré ; telle qu'illustrée, solide et très confortable . **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon des meubles — au deuxième.

Mercredi seulement

100 Services de ces Jolies Salières et Poivrières

Valeur de 1.00 la paire pour . . . **.57**

Chacune est estampée E. P. N. S. ce qui signifie plaqué argent de la meilleure qualité.
DUPUIS FRERES — Rayon de l'argenterie — au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-Andr et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Albert Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Combinaisons pour Hommes

Balbriggan, mérinos de coton, mélange laine et coton et quelques-unes en pure laine; manches et jambes longues; toutes les grandeurs dans le lot, mais pas dans chaque série: 34 à 44. Régulier 2.25 et 2.50 pour **1.57**

Pantalons de Travail pour Hommes

tissu très fort; confection solide; coupe ample; cinq poches; mercredi **1.57**

DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour hommes — au rez-de-chaussée.

Gants en chamoisette ou en soie chamoisette, nuances: brun, gris et castor; soie, en gris seulement. Tous parfaits et finis avec bouton-pression. Régulir 1.00 la paire pour . . . . . **.57**

Gants de travail en cuir de cheval ou de mule; la paire . . . . . **.57**

Images Encadrées

Copies des Anciens Maîtres, grandes dimensions. Encadrement fini or antique ou en bois solide. Régulier .98, mercredi . . . . 2 pour **1.57**

200 Images Encadrées

Pour chambre à coucher; sujet "Maman et Bébé". Encadrement de teinte bleu, rose ou blanc. Rég. .98, mercredi **.57**

Pas de commande téléphonique.

DUPUIS FRERES — Rayon des images encadrées — au deuxième.

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE